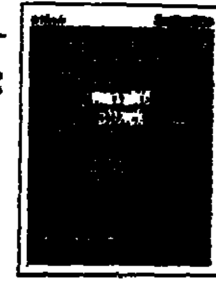




EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16726 – 7,50 F - 1,13 EURO | JEUDI 5 NOVEMBRE 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La revanche du président Bill Clinton

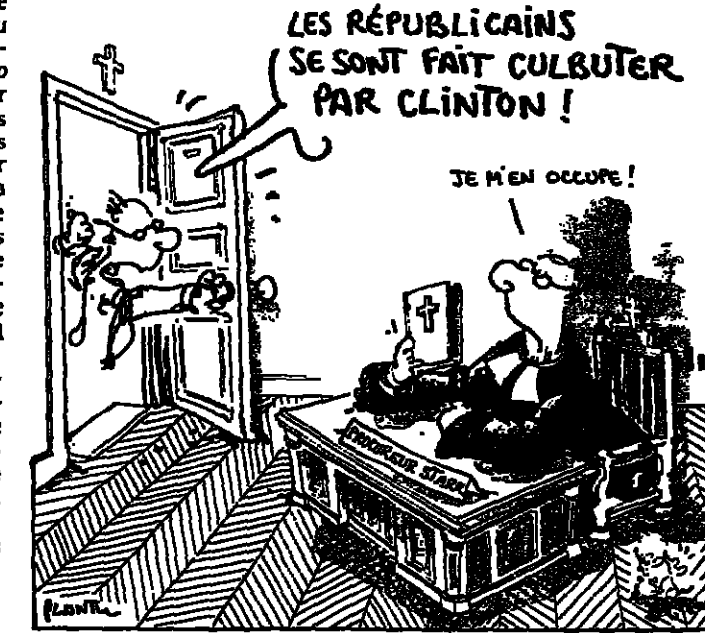
● Les démocrates progressent à la Chambre des représentants, réduisant la majorité républicaine ● Le rapport des forces reste inchangé au Sénat ● Le parti du président s'impose en Californie et dans l'Etat de New York ● L'échec de l'opposition affaiblit la procédure de destitution

BILL CLINTON sort renforcé *du scrutin parlementaire qui a eu* lieu aux Etats-Unis mardi 3 novembre. Alors que le *statu quo* prévaut au Sénat (55 sièges pour les républicains, 45 sièges pour les démocrates), les seconds semblent *en position de gagner* entre trois et cinq sièges à la Chambre des représentants. Une performance *remarquable*, dans la mesure où, historiquement, le parti du chef de l'exécutif a toujours perdu une vingtaine de sièges au milieu d'un second mandat présidentiel.

*Le Grand Old Party, qui prédi*sait un vote de défiance des Américains pour sanctionner l'attitude *de Bill Clinton dans l'affaire Mo*nica Lewinsky, essuie donc une défaite politique. Ce dernier a su *habilement* convaincre ses concitoyens qu'il ne fallait pas confondre ses incartades sexuelles, *qui relèvent de sa vie* privée, avec son bilan présidentiel, lequel plaide en sa faveur.

En mettant fin à seize ans de domination républicaine sur la Californie, ainsi qu'au règne du sénateur Alfonse D'Amato sur New York, le parti démocrate remporte deux victoires hautement symboliques. Mais l'équilibre politique du Congrès n'est pas modifié pour autant : les républicains conservent la majorité dans les deux chambres. Or, la procédure *d'impeachment* (mise en accusation) de Bill Clinton dans le cadre de l'affaire Monica *Lewinsky suit son cours, les audi*tions devant reprendre dès la semaine prochaine. Cependant, il va *être de plus en plus difficile aux* responsables du Parti républicain d'échapper aux accusations de chasse aux sorcières, *ce qui pour*rait les inciter à accepter un compromis – un blâme ou une *censure – avec le chef de la Mai*son Blanche.

D'ores et déjà, les spéculations sont engagées aux *Etats-Unis en* prévision du scrutin présidentiel de l'an 2000. Le vice-président Al *Gore, qui fait figure de dauphin* désigné de Bill Clinton, pourrait affronter George W. Bush, le fils de l'ancien président républicain, réélu triomphalement gouverneur du Texas, après avoir mené une campagne très consensuelle, loin des positions extrémistes de la droite de son parti.



Lire page 2

Codéveloppement et aide au retour proposés à un tiers des sans-papiers

MARTINE AUBRY a présenté, au conseil des ministres du mercredi 4 novembre, une formule inédite d'aide au retour. Les sans-*papiers déboutés* de l'opération de régularisation pourront, s'ils acceptent de rentrer dans leur pays, bénéficier d'une formation professionnelle et d'une aide financière, mais aussi d'un « visa à entrées *multiples* » leur permettant de revenir en France pour des séjours de trois mois maximum. Ce dispo*sitif s'adresse aux Maliens*, aux Sénégalais et aux Marocains, qui représentent environ le tiers des *déboutés*. Le gouvernement s'engage ainsi dans la voie nouvelle du « codéveloppement », défendue par l'universitaire *Sami Naïr*, qui s'appuie sur l'idée que les pays de départ et les pays d'accueil ont tous deux intérêt à maîtriser les flux migratoires.

Lire page 10 et notre éditorial page 20

Taxe d'habitation : réforme reportée

Contrairement à ce qui était prévu, la réforme de la taxe d'habitation ne figurera pas dans le projet de loi de *finances rectificative*. p. 7

Séance houleuse sur le PACS

L'exception d'irrecevabilité *défendue* par Christine Boutin (UDF) a été rejetée par l'Assemblée nationale, dans la nuit de mardi à mercredi. p. 8

Affaire Dumas : le témoignage de M. François

Selon l'ex-banquier Jean-Pierre François, l'ancien ministre a été alerté, dès avril 1992, des commissions réclamées *par Mme Deviers-Joncour* sur la vente de frégates à Taïwan. p. 11



Là où 14-18 n'avait rien laissé

Au sortir de la Grande Guerre, le Nord - Pas-de-Calais et la Picardie n'étaient que champs de ruine. Troisième volet de notre série. p. 15

« Indien » ou « baleine » ? Un vrai dilemme écologiste

DANS LE VERT PARADIS de l'imaginaire écologiste, il est deux icônes immarcescibles, symboles de la « pureté originelle » : l'Indien et la baleine. Las ! Voilà que des Indiens veulent tuer des baleines !

« Vous êtes le diable, le diable, le diable ! », crie un défenseur des cétacés à l'adresse d'un colosse de la tribu Makah (180 kilos, rapporte *The Seattle Times*), qui le traite, en retour, de *« cochon gras »* et d'*« éco-colonialiste »*. Sur les eaux gris-bleu du Pacifique, à Neah Bay, à près de 200 kilomètres au *nord-ouest* de Seattle, aux Etats-Unis, on est passé à l'affrontement physique. Des pierres ont été lancées contre les ba*teaux des défenseurs des baleines qui croisent* devant le village des Indiens. Le *Sirenian* de Paul Watson, célèbre pour tenter de couler les navires des chasseurs avec son vaisseau – *ce qu'il* réussit à l'occasion –, a été touché ; cinq de ses équipiers, selon Watson, ont été blessés.

Derrière les quatre baleines grises que les Makahs prétendent tuer – et encore, *« il est possible qu'une suffise »*, minimisent-ils sur leur site Internet –, se dessine un de ces débats gênants que les écologistes tentent habituellement d'évacuer. Depuis 1982, les nations réunies au sein de la Commission baleinière internationale ont décidé d'arrêter la chasse afin de permettre que les espèces se reconstituent après cent cinquante ans de massacre. *Toutefois, quelques* tribus, en Sibérie, au Groenland et dans les Caraïbes, restent autorisées à tuer une poignée de cétacés, en reconnaissance de leur tradition.

Les mille huit cents membres de la tribu Makah ont décidé, à leur tour, de reprendre la chasse. *Certes, ils ne l'ont plus fait depuis les* années 20, mais, affirment-ils, la chasse à la baleine appartient à la culture de leur peuple, *« une culture qui a toujours dû lutter contre les non-Indiens, qui prétendaient que leurs valeurs étaient supérieures aux autres »*. Ils soulignent *que les baleines grises se portent bien : elles ont* été retirées de la liste des espèces menacées en 1994 et on estime leur population actuelle à plus *de quinze mille individus. D'ailleurs, les Chukot*ki de Sibérie ont droit à un quota de baleines grises. Pourquoi pas les Makahs ?

*Les écologistes les moins extrémistes re*connaissent assez volontiers ces arguments. Ils mettent en doute, néanmoins, des « traditions » perdues *depuis deux générations*. Ils attaquent sur le terrain juridique, la Commission baleinière internationale n'ayant pas autorisé *l'entreprise des Makahs. Surtout*, ils craignent que ceux-ci ne facilitent la tâche du Japon et de la Norvège, qui militent en faveur de la reprise *de la chasse dès lors qu'elle ne mettrait pas en* cause la survie des espèces.

Par-dessus tout, ils opposent les « valeurs » *portées par les animaux légendaires à la froide* gestion comptable et au raisonnement des partisans de la chasse. Au téléphone, Paul Watson explique : *« Nous refusons cette chasse, qui est illégale.* – Si elle était légale, l'accepteriez-vous ? – *Non.* – Pourquoi ? – *Une baleine n'est pas une vache, c'est l'animal le plus intelligent de la planète. »*

Tel est le dilemme écologiste : bonne gestion *de la planète ou éthique émotionnelle ? Plutôt* « Indien » ou plutôt « baleine » ?

Hervé Kempf

OTAN : le récit de l'espion français

AU COURS de sa garde à vue des 29 et 30 octobre, le *commandant Pierre-Henri Bunel* a raconté à la DST, le contre-espionnage français, comment il a trans*mis des informations classifiées* « secret-OTAN » à un espion serbe, Jovan Milanovic, membre de la représentation yougoslave auprès de l'Union européenne à Bruxelles. En quatre rencontres, *de juillet à octobre*, l'officier français a livré à l'agent de Belgrade des précisions sur les plans de l'OTAN pour une intervention militaire au Kosovo. *Le Monde* publie l'essentiel de ses déclarations, *telles qu'elles* ressortent des procès-verbaux d'interrogatoire.

Lire page 4

35 heures : la CGT signe

La signature, mercredi *4 novembre*, de *l'accord de branche sur les 35 heures* dans le textile témoigne de l'évolution de la confédération. p. 6

Le prix de l'argent baisse en Europe

Les banques centrales espagnole et portugaise ont ramené, mardi 3 no*vembre, leur taux directeur respectif à* 3,50 % et 3,75 %. p. 22

Evgueni Primakov par Alexandre Adler

Portrait inédit du premier chef de gouvernement juif de l'histoire russe. p. 17

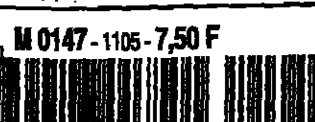
Débats au lycée

Trois points de vue sur la crise lycéenne.

p. 18 et nos informations p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1105 - 7,50 F



ESSAYEZ LE DROIT AVANT DE L'ADOPTER

Le meilleur moyen d'apprécier un ouvrage de Droit est encore de le lire. Sur simple demande de votre part, tous nos DICTIONNAIRES ET CODES PERMANENTS peuvent être mis gracieusement à votre disposition pendant un mois, pour consultation.

Tél. 01 40 92 36 36

DICTIONNAIRES ET CODES PERMANENTS

– EDITIONS – LEGISLATIVES

Le réalisme allemand, le romantisme polonais

EN APPARENCE, tout va pour le *mieux* à Varsovie. Loin d'être entraînée dans la crise des pays émergents, la Pologne fait figure *d'exemple de dynamisme écono*mique et de stabilité financière. Au cours de l'été, la crise russe a *certes bousculé le pays. Mais* le zloty et la croissance (5 % cette année) résistent plutôt bien. Dire que, sur le front est, tous les problèmes sont réglés et que l'avenir est serein serait très exagéré. Mais fondamentalement, « l'alerte russe » est passée.

A Varsovie, l'inquiétude, à présent, vient d'ailleurs : de l'ouest. Et elle est plus diffuse, mais plus fondamentale. Dans *cette « nouvelle »* Europe des Quinze largement sociale-démocrate, soucieuse de relance et de *lutte contre le chômage, la Po*logne, avec son gouvernement de centre droit et son volant de main-d'œuvre qui devrait encore très fortement augmenter d'ici à 2005, ne risque-t-elle pas de se retrouver sur la touche ? La préoccupation n'est pas nouvelle : cela fait au moins un an que les responsables français laissent plus ou moins clairement comprendre qu'il n'y a pas urgence à élargir l'Union européenne, au contraire.

Mais le résultat des élections allemandes a changé la donne. Il a contraint les responsables polonais à ne plus se voiler la face et à parler net : *« Il n'y a pas de raison de faire preuve d'un optimisme à bon marché*, déclarait, début octobre, Bronislaw Geremek, le ministre des affaires étrangères. *La volonté politique* [d'élargir] *est actuellement plus faible. »*

Quelques semaines plus tard, Gerhard Schröder mettait allègrement les pieds dans le plat, en déclarant, à Pörtschach, que l'élargissement serait *« plus difficile qu'on ne le croyait jusqu'à présent »* et qu'il ne fallait pas donner *« de fausses illusions aux candidats »*. Lui aussi ne cachait pas que ses priorités étaient ailleurs : bref, un discours assez « français » dans le *ton, mais qui* a fait à Varsovie l'effet d'une douche froide. Non qu'il ait surpris sur le fond, mais on pensait à Varsovie que M. Schröder, dont on avait accueilli la victoire avec sérénité sinon avec une satisfaction un peu forcée, mettrait les formes, entretiendrait un peu l'illusion.

Jan Krauze

Lire la suite page 20

Pour l'amour de Martin



ALEXIS LORET

SUR LES ÉCRANS cette semaine, le nouveau film d'André Téchiné, *Alice et Martin*, soit la rencontre de Juliette Binoche, étoile du cinéma français, et d'un jeune acteur inconnu, Alexis Loret, soumis à l'épreuve des amours incandescentes. Un autre jeune homme est le héros de *Sweet Degeneration*, errance moderne du Taïwanais Lin Cheng-sheng.

Lire pages 31 à 33

ÉTATS-UNIS Les démocrates américains devaient gagner entre un et sept sièges à la Chambre des représentants tout en confortant leur position au Sénat, d'après les premiers résultats des élections législatives du 3 novembre. ● LA PARTICIPATION d'environ 38 %, considérée comme un bon score pour ce type de scrutin, n'a pas profité aux républicains, même s'ils conservent la majorité dans les deux Chambres. ● À NEW YORK, de nouveaux élus démocrates ont mis fin à un long règne des républicains, alors que la Californie a élu un gouverneur démocrate pour la première fois depuis seize ans. ● BILL CLINTON remporte une nouvelle victoire électorale, justifiant une fois de plus son surnom de *« Comeback Kid »* – celui qui rebondit face à l'adversité –, alors qu'il est toujours menacé d'une procédure d'*impeachment* dans le cadre de l'affaire Lewinsky.

Bill Clinton sort renforcé du scrutin parlementaire

Le Parti démocrate a obtenu un réel succès aux élections législatives du 3 novembre en remportant plusieurs circonscriptions-clés, ainsi que le poste de gouverneur en Californie. Les républicains conservent néanmoins la majorité dans les deux Chambres

WASHINGTON
de notre correspondant

Les électeurs américains ont déjoué les pronostics des experts en votant plus nombreux que prévu pour le Parti démocrate lors des élections législatives de mardi 3 novembre. Selon les derniers chiffres disponibles, mercredi en début de matinée, la formation du président Clinton a gagné entre un et sept sièges à la Chambre des représentants, tout en confortant ses positions au Sénat et en gagnant un siège de gouverneur. Mieux encore, les démocrates ont remporté plusieurs succès spectaculaires, en particulier en Californie et à New York. Les espoirs de la majorité républicaine de renforcer ses positions dans les deux Chambres dans la perspective d'une procédure d'*impeachment* (mise en accusation) de Bill Clinton ont été déçus.

Quand les résultats ont commencé de tomber, mardi, en début de soirée, les démocrates ont senti un frisson en leur faveur. Dès 22 heures (heure locale), alors que les bureaux de vote étaient encore ouverts sur la côte Ouest, CNN annonçait que, pour la première fois depuis des décennies, au milieu d'un second mandat présidentiel, le parti du chef de l'Etat ne perdrait pas de sièges à la Chambre ; la moyenne des pertes est habituellement d'une trentaine de mandats. La tactique de Bill Clinton et des dirigeants démocrates – pour une fois unis – visant à se montrer plus proches des préoccupations de leurs compatriotes, l'éducation et les retraites notamment, a payé. Celle de Newt Gingrich, le speaker (président) de la Chambre des représentants, déterminé à poursuivre la procédure pour destituer le président, s'est révélée impopulaire. Le slogan qui avait amené la victoire de M. Clinton en 1992 – *« rien que l'économie »* – a prouvé qu'il était toujours opportun : les électeurs n'ont pas voulu qu'une crise constitutionnelle vienne entraver la prospérité du pays et ont su gré au président de la situation économique.

ÉLECTORAT NOIR MOBILISÉ

Ils sont aussi allés aux urnes en rangs plus serrés que prévu : une participation d'environ 38 % représente un bon score pour ce type d'élections. Il n'en reste pas moins que le parti de l'éléphant conserve la majorité dans les deux Chambres comme chez les gouverneurs, et confirme qu'il demeure la première formation politique des Etats-Unis.

Certes, il n'a pas gagné la quarantaine de sièges de représentants que M. Gingrich se promettait de conquérir il y a quelques semaines, ni la dizaine qu'il espérait il y a quelques jours. Certes, il n'atteint pas la barre des 60 sièges de sénateurs, qui lui aurait permis de contrôler l'ordre du jour de la Chambre haute. Mais, comme l'a déclaré M. Gingrich mardi soir, les républicains continueront de présider toutes les commissions parlementaires et de poursuivre leur programme électoral. Et si les démocrates ont résisté beaucoup mieux que prévu, leur performance en nombre de sièges reste une des plus mauvaises de ce siècle.

L'état du Congrès

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS (estimations)

estimations : un gain de 3 à 5 sièges pour les démocrates

(226) (206) – 435 sièges – indépendant 1 (1)

Le Parti démocrate est en passe de remporter plusieurs sièges à la Chambre des représentants, même si ce gain sera néanmoins insuffisant pour faire basculer la majorité en sa faveur.

– entre parenthèses les résultats en sièges du dernier Congrès

Républicains
Démocrates

GOUVERNEURS

30 (32) – 18 (17) – 50 sièges – indépendant 2 (1)

Les républicains perdent deux sièges de gouverneurs, dont celui, emblématique, de la Californie.

SÉNAT (estimations)

55 (55) – 45 (45) – 100 sièges

Les démocrates et les républicains conservent leurs positions au Sénat, et l'équilibre des forces reste donc inchangé.

La Californie est le symbole d'un Parti démocrate sauvé des eaux. A cette victoire s'ajoutent celle de Charles Schumer, qui a pris à Alphonse D'Amato le second siège de sénateur de New York, mais aussi plusieurs succès spectaculaires dans ce « Sud profond » que l'on croyait redevenu républicain, dus en particulier à la mobilisation massive de l'électorat noir. Le poste de gouverneur de Georgie reste contrôlé par les démocrates, celui d'Alabama passe entre leurs mains. En dépit de son âge avancé, le sénateur démocrate de Caroline du Sud Ernest Hollings a résisté aux assauts républicains ; en Caroline du Nord, l'ultra-conservateur Lauch Faircloth a mordu la poussière face au jeune démocrate John Edwards. Dans le Wisconsin, le sénateur démocrate Russell Feingold, qui avait refusé toute aide financière extérieure pour rester fidèle à ses principes, semblait l'avoir finalement emporté. Et plusieurs duels ont été beaucoup plus serrés que prévu.

On peut comprendre que les démocrates pavoisent car, loin d'être laminés, comme la tradition électorale pouvait le laisser prévoir, ils peuvent se targuer de succès inattendus. Les républicains, pour leur part, n'ont pas obtenu le mandat qu'ils escomptaient. Il leur sera moins aisé de poursuivre le procès de Bill Clinton sans donner l'impression de n'être guidés que par des intérêts partisans. Près de 60 % des électeurs interrogés à la sortie des urnes ont refusé de voir dans le scrutin un référendum sur Bill Clinton : 58 %, dont 42 % des républicains modérés, ont exprimé leur défiance envers Newt Gingrich. Car la principale leçon sortie des urnes est que les républicains ont payé le prix de leurs divisions, et de l'extrémisme affiché par plusieurs de leurs dirigeants.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

La politique agressive de M. Gingrich et de ses amis, soutenus par les extrémistes de la coalition chrétienne – opposés à l'avortement et aux homosexuels – est mal passée chez certains républicains libéraux. En même temps, le compromis sur le budget, passé in extremis avec la Maison Blanche à la fin de la session parlementaire, a été très mal accepté par les plus conservateurs. On a entendu certains traiter M. Gingrich de *« traître »* et quelques têtes pourraient bien tomber à la tête du parti.

En même temps, on a vu apparaître une nouvelle génération de responsables républicains, symbolisée par les deux fils de l'ex-président George Bush : George W., réélu triomphalement au Texas grâce au vote de nombreux démocrates, en particulier noirs et hispaniques, et son frère Jeb, nouveau gouverneur de Floride. Dès l'annonce des résultats, George W. Bush a affirmé ses convictions de *« conservateur compatissant »* qui, seules, *« peuvent ouvrir la porte de notre parti à de nouveaux visages et à de nouvelles voix »*. Au conservatisme exclusif, il oppose désormais un conservatisme unificateur, à visage humain, pragmatique.

Comme l'estime le *New York Times* de mercredi pour expliquer ces résultats, *« l'impeachment n'était pas un enjeu pour des électeurs satisfaits »* de la gestion économique de Bill Clinton. Ces électeurs ont aussi fait la preuve de leur sophistication. Eux qui avaient su faire la différence entre le président gestionnaire et celui de l'affaire Lewinsky ont aussi su départager les candidats en fonction de leur personnalité ou de leur compétence. Alors que le républicain Jeb Bush l'emportait avec 60 % des voix, le sénateur démocrate de Floride était réélu avec un pourcentage similaire. La conclusion s'impose : les Américains sont avant tout centristes, méfiants à l'égard des idéologies, d'un bord ou de l'autre.

Patrice de Beer

Vers un duel présidentiel Gore-Bush ?

Il est, bien sûr, trop tôt pour désigner les candidats à l'élection présidentielle de 2000, mais le scrutin parlementaire permet au moins de confirmer ce que disent les sondages : triomphalement réélu gouverneur du Texas, George W. Bush, fils de l'ancien président républicain, apparaît aujourd'hui comme le candidat le mieux placé parmi les prétendants du Grand Old Party.

Dans le camp démocrate, le vice-président Al Gore, dauphin implicite de Bill Clinton, est conforté par la bonne performance du parti présidentiel. Mais les choses ne sont pas jouées : Dick Gephardt, chef de la minorité démocrate à la Chambre des représentants, n'a pas jeté l'éponge, et Al Gore risque d'être de nouveau mis en cause pour sa participation dans l'affaire des financements illicites dont a bénéficié le parti de l'âne. Enfin, George W. Bush n'a pas encore annoncé officiellement sa candidature, et on le dit toujours hésitant.

Des revers symboliques pour les républicains en Californie et à New York

LES VICTOIRES démocrates en Californie et dans l'Etat de New York sont hautement symboliques et justifient à elles seules de désigner le parti du président comme le vainqueur politique de ce scrutin parlementaire. Même si l'équilibre des deux Chambres du Congrès n'est pas sensiblement modifié, le fait que le *Golden State* passe sous contrôle démocrate après seize ans de domination républicaine, et qu'il ait été mis fin au règne de dix-huit ans du sénateur républicain Alfonse D'Amato sur la ville-phare de l'Amérique représentent un démenti cinglant pour les Cassandre qui annonçaient un vote sanction du chef de la Maison Blanche.

Si la vie institutionnelle, politique et médiatique des Etats-Unis est dominée par la cote Est, son dynamisme économique provient de la côte Ouest. Septième « puissance économique » du monde, la Californie reste le creuset de l'innovation et du dynamisme commercial de l'Amérique. Les conséquences politiques de ce revirement californien sont importantes : le nouveau gouverneur, Gray Davis, va avoir la haute main sur la refonte des districts électoraux prévue dans le cadre du recensement de 2000, et dont l'influence se fera sentir lors des prochaines élections parlementaires.

De même, la Californie, Etat le plus peuplé de l'Amérique, exerce-t-elle une influence souvent déterminante lors du scrutin présidentiel. Et la victoire de M. Davis, qui fut le chef de cabinet de Jerry Brown, dernier gouverneur démocrate qu'ait connu le *Golden State*, n'est pas isolée : la démocrate Barbara Boxer, sénateur sortant que l'on disait condamnée par ses électeurs, a été triomphalement réélue.

Ce vote en faveur des « libéraux » confirme aussi implicitement la profonde diversité culturelle d'un Etat où les minorités (notamment hispanique) jouent un rôle politique de plus en plus important : M. Davis, contrairement à ses adversaires, a su courtiser les « latinos ». S'inspirant de la stratégie présidentielle de Bill Clinton, il s'est résolument situé au centre de l'échiquier politique californien (libéral, il est aussi favorable à la peine de mort), alors que son adversaire, Dan Lungren, développait des thèmes de plus en plus conservateurs, notamment à propos de l'avortement, des armes à feu et de l'environnement.

M. D'AMATO RÉPUTÉ IMBATTABLE

Tout aussi symbolique est la défaite du tout puissant sénateur Alfonse D'Amato, véritable patron du Parti républicain à New York, réputé imbattable. M. D'Amato présidait la commission bancaire du Sénat, et il exerçait aussi son autorité au sein de la commission d'enquête sur le scandale immobilier dit du Whitewater, laquelle n'a jamais réussi à impliquer personnellement Bill Clinton. Cette défaite d'un adversaire acharné sera donc particulièrement douce au chef de la maison Blanche.

Alfonse D'Amato, qui incarnait si fort la « révolution conservatrice » souhaitée par les républicains en 1994, paie son extrémisme. Désormais, New York sera représenté au Sénat par deux élus démocrates (Charles Schumer et Daniel Patrick Moynihan), mais son gouverneur reste républicain, George Pataki ayant été facilement réélu.

Laurent Zecchini

Une nouvelle victoire pour « Comeback Kid »

WASHINGTON
de notre correspondant

Il y a un mois, il apparaissait comme un boulet aux pieds des démocrates qui luttaient pour ne pas sombrer face à l'assaut de républicains galvanisés par le Monicagate. Aujourd'hui, Bill Clinton, comme un prestidigitateur, a tiré de son chapeau une victoire à l'arraché pour ses amis politiques, justifiant son surnom de *« Comeback Kid »*, celui qui rebondit toujours face à l'adversité. C'est bien plus que ce que les plus optimistes espéraient il y a encore quelques jours.

Ces élections sont *« terriblement importantes pour moi »*, avait déclaré M. Clinton à un public noir à la veille du scrutin. Des propos qui prennent encore plus d'importance quand on sait que l'électorat afro-américain demeure son soutien le plus fidèle. Dans le même entretien, le président s'en prenait au petit monde politique de la capitale, honni dans le reste du pays et dont l'image s'est encore dégradée en raison de son intérêt obsessionnel pour l'affaire Lewinsky. Dénonçant cette *« classe politique qui vit en permanence à Washington »*, il se présentait comme le véritable représentant de l'Américain moyen : *« Je ne suis pas quelqu'un de Washington et je n'ai pas l'intention d'y rester quand je ne serai plus président. »*

Jusqu'au dernier jour de la campagne, Bill Clinton s'est battu bec et ongles pour sa survie politique. Car il avait bien compris que, si l'enjeu officiel de ce scrutin était avant tout local, son avenir politique était aussi dans la balance. C'est pourquoi, sans trop parler de lui-même, sans transformer sa campagne en un plaidoyer *pro domo* du plus mauvais effet, il s'est pleinement engagé, avec l'aide de son épouse Hillary et du vice-président Al Gore.

L'exercice était délicat. Le président savait que parler de « l'affaire », ne serait-ce que pour accuser les républicains de la manipuler à des fins partisanes, ne pouvait que retourner contre lui des Américains qui ne veulent plus en entendre parler. Il savait aussi que l'image des hommes politiques est loin d'être positive dans le pays. Et que si ses compatriotes lui savent gré à 75 % d'une prospérité économique rarement égalée dans l'histoire, ils ne cachent pas leur écœurement ou leur lassitude devant sa conduite personnelle. Dévergondage et mensonges ne sont guère prisés de ce côté de l'Atlantique.

Bill Clinton s'est donc contenté de ramasser des fonds pour la campagne de candidats démocrates soumis à un matraquage télévisé de la part d'adversaires républicains qui ont beaucoup dépensé. Son charme et son pouvoir de conviction leur ont valu des millions de dollars. Il s'est efforcé de soutenir les démocrates en difficulté, de Barbara Boxer en Californie à Charles Schumer à New York. A chaque fois, son passage s'est traduit par une forte remontée dans les sondages. Volant à Ronald Reagan l'épithète qu'on lui accolait de *« Teflon president »*, celui sur lequel aucune accusation ne colle, Bill Clinton a, au cours du mois d'octobre, réussi ce tour de force de retourner l'opinion. Et il a neutralisé au maximum l'argument principal des républicains dans la campagne, à savoir son inconduite.

« SON CHARME JOUE À PLEIN »

Il y a tout juste un mois, après des semaines catastrophiques pendant lesquelles il avait eu toutes les peines du monde à dissimuler sa mauvaise foi et à éviter d'être convaincu de parjure, la Chambre des représentants votait en faveur de l'ouverture d'une procédure de destitution. La majorité républicaine se prenait à rêver d'entraîner les démocrates dans la débâcle du président. On parlait de dizaines de sièges enlevés à la Chambre, de plus de 60 sièges sur 100 au Sénat, ce qui aurait permis aux républicains d'y contrôler l'ordre du jour. On parlait d'un processus inéluctable d'*impeachment*, et les élus démocrates semblaient prêts à lâcher un président qu'ils accusaient de les *« avoir lâchés »*.

Mais voilà, les Américains sont pragmatiques, plus soucieux de leur portefeuille et de leur emploi que d'une crise constitutionnelle, et ils n'ont pas suivi les appels du speaker Newt Gingrich. Qu'ils soient en faveur de la destitution de Bill Clinton ou qu'ils veuillent tourner la page, ils voulaient, d'une manière ou d'une autre, en finir. La perspective d'un procès s'éternisant sous la haute main de l'impopulaire procureur Kenneth Starr a, dans une certaine mesure, retourné l'opinion. Et réveillé un électorat démocrate longtemps démobilisé par les scandales présidentiels. Le jeu redevenait plus égal, l'avance des républicains fondait. A la veille du 3 novembre, les sondages donnaient une infime avance aux démocrates. Encore fallait-il qu'ils se rendent aux urnes. C'est ce à quoi le président s'est attelé dans les derniers jours de la campagne.

« Je n'ai jamais vu un président aussi doué pour les campagnes électorales. Son charme joue à plein : il vous regarde droit dans les yeux et, pendant une fraction de seconde, vous avez l'impression que rien au monde ne compte plus pour lui que vous. C'est extraordinaire. Et sans doute est-il sincère pendant cette fraction de seconde », nous disait le politologue Simon Serfaty, du Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), pour expliquer le phénomène Clinton. *« C'est le meilleur politicien que nous ayons connu depuis Reagan,* ajoute Jerry Hagstrom, du *National Journal. Même si les gens n'apprécient pas son caractère, ils ne peuvent s'empêcher de l'aimer, lui et sa famille ! »*

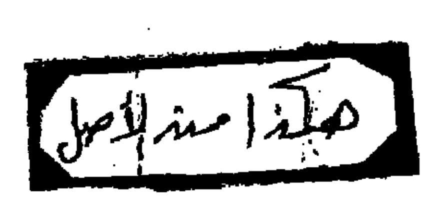
Tout n'est pas pardonné pour autant. Les démocrates souhaitent qu'au lieu que le président soit menacé d'un long procès en destitution il soit sanctionné symboliquement d'un blâme afin que la vie politique ne soit pas empoisonnée par l'« affaire ». Encore faudra-t-il que Bill Clinton ne voie pas dans les résultats de mardi un acquittement électoral et qu'il ne fasse pas obstruction à la censure du Congrès.

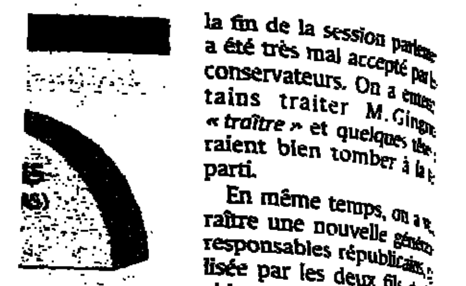
P. de B.

La procédure d'« impeachment » suit son cours

La victoire politique des démocrates lors du scrutin parlementaire du 3 novembre ne signifie pas que la procédure de mise en accusation (*impeachment*) de Bill Clinton, engagée devant la Chambre des représentants, est arrêtée, ni que l'affaire Monica Lewinsky est enterrée.

La commission des affaires judiciaires de la Chambre va commencer ses auditions dès la semaine prochaine : une vingtaine d'historiens et de professeurs de droit vont donner leur avis quant à la légitimité d'une procédure d'*impeachment* appliquée à une affaire concernant, à l'origine, la vie privée du chef de l'exécutif. Les républicains auront cependant de plus en plus de mal à convaincre l'opinion que leur démarche n'est pas foncièrement partisane, et ils pourraient être enclins à accepter l'offre de compromis (un blâme ou une simple censure parlementaire) faite par la Maison Blanche.





Le Conseil de sécurité de l'ONU juge « incompréhensible » le comportement de l'Irak

Bagdad est soupçonné de chercher l'affrontement

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

« Tout le monde se lasse du comportement irakien », lançait, lundi 2 novembre, le secrétaire américain à la défense, William Cohen. Ce qui est vrai. Aux Nations unies, où pourtant Bagdad pouvait encore compter sur quelques pays pour défendre ses intérêts, on se lasse. Depuis que l'Irak a décidé, le 31 octobre, de rompre sa coopération avec la commission chargée de le désarmer (Unscom), les mêmes qualificatifs reviennent dans toutes les bouches : *« incompréhensible »*, *« inadmissible »*, *« stupide »* et surtout *« contraire aux intérêts irakiens »*.

« Nous n'avions jamais été aussi proches de la levée de l'embargo pétrolier que le vendredi 30 octobre, lorsque le Conseil avait accepté à l'unanimité l'idée de l'examen global de ses relations avec l'Irak », explique l'ambassadeur russe à l'ONU, Sergey Lavrov. *« Hélas, samedi, ce fut retour à la case départ. Il est vrai que les Américains refusaient de faire clairement la distinction entre la levée de l'embargo pétrolier, lié uniquement au désarmement, et la levée des* [autres] *sanctions, qui dépendent, elles, de beaucoup d'autres facteurs »*, explique M. Lavrov, qui ajoute : *« Cela dit, lors de l'examen global, on aurait pu, avec un peu de patience, clore le dossier nucléaire et peut-être même d'autres dossiers. Au lieu de tout cela, nous sommes en train de condamner l'Irak à l'unanimité. »*

« RÉTICENCES ÉVIDENTES »

Les discussions sur un examen global des sanctions, proposé par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avaient commencé le 23 septembre à New York. Les membres du Conseil avaient aussi entamé le travail d'*« interprétation »* des termes de la résolution 687, adoptée en avril 1991, et qui trace le mécanisme de la levée des sanctions. Ces discussions, qui ont duré plusieurs semaines, avaient abouti à une lettre à M. Annan suggérant l'idée d'un examen *« en deux phases distinctes »* de la situation en Irak – la première devant porter sur le désarmement et la seconde sur le reste – et soulignant que la levée de l'embargo est uniquement liée au désarmement.

Malgré leurs *« réticences évidentes »*, les Américains, selon des diplomates, avaient accepté, *« pour la première fois en huit ans »* et *« dans la perspective de la levée des sanctions »*, de procéder à l'examen et à l'élaboration d'un calendrier précis pour le passage du dossier du désarmement à la phase de contrôle à long terme de l'industrie d'armement de l'Irak.

D'après des diplomates à New York et à Washington, les Etats-Unis avaient même commencé à songer à l'*« après-levée de l'embargo pétrolier »*. A Washington, on étudiait la *« tutelle future »* qui serait imposée à l'Irak, c'est-à-dire les mécanismes d'*« un contrôle strict »* pour garantir que Bagdad ne sera pas en mesure de *« dépenser les ressources financières tirées de la vente du pétrole pour se réarmer »*. Bagdad continuerait, par exemple, à financer les travaux du contrôle à long terme de l'Unscom, le fonds de compensation des victimes de la guerre et l'achat de produits alimentaires pour la population.

« Les Américains pensaient à une nouvelle stratégie pour l'après-embargo.. C'est un progrès énorme », note un diplomate. *« L'embargo aurait pu être levé par étapes. L'examen global était un contrepoids à Richard Butler »*, le diplomate australien qui préside l'Unscom. *« L'Irak aurait eu en face de lui non pas Butler, mais le Conseil de sécurité. A mon avis, certains en Irak, comme Tarek Aziz* [le vice-premier ministre irakien], *ont pris la mesure du progrès*, commente un ambassadeur membre du Conseil. *Mais d'autres, comme le président et son fils aîné* [Oudaï], *cherchent l'affrontement. »*

GARANTIES

« Même dans le monde arabe, Bagdad aura du mal à trouver une oreille attentive », estime un autre diplomate, faisant remarquer que les responsables irakiens *« en sont réduits à parler avec Vladimir Jirinovski »*, l'ultranationaliste russe qui s'est entretenu pendant deux heures, mardi, à Bagdad, avec le président Saddam Hussein.

Existe-t-il des garanties qu'en cas de coopération de l'Irak avec l'Unscom les sanctions seront levées ? *« Pas de commentaire »*, répond un responsable du département d'Etat. *« Mais je peux vous dire que leur pleine coopération nous rendrait la vie beaucoup plus dure à l'ONU. Mais le maintien des sanctions aussi »*, ajoute-t-il. Cet avis est confirmé par d'autres diplomates.

Si l'Irak prenait la décision de coopérer *« encore un peu »* avec l'ONU, la position américaine *« serait intenable au Conseil de sécurité »*, disent-ils. *« Nous sommes obligés de conclure que les dirigeants irakiens cherchent l'affrontement avec les Etats-Unis. En attendant la décision américaine de jouer le jeu, ils profitent de l'absence de surveillance internationale pour camoufler encore plus leurs armes »*, dit un ambassadeur occidental, tandis que certains diplomates arabes mettent l'accent sur l'*« hostilité de plus en plus ouverte »* de l'administration américaine au président irakien. *« On peut s'attendre à ce que le changement de régime en Irak devienne une question prioritaire de la politique irakienne de Washington. »*

En attendant de mettre sur pied *« une coalition politique »* contre l'Irak, avant de menacer de recourir à la force militaire, la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, a suggéré mardi l'idée de la *« diplomatie soutenue par la force »*. C'est dans cet esprit que M. Cohen a entrepris une tournée en Europe et dans les pays du Golfe. Lors de son passage à Londres, mardi, il a prévenu que *« toutes les options restent ouvertes »* face au dernier défi irakien.

Afsané Bassir Pour

■ **La télévision irakienne** a montré, mardi 3 novembre, quatre personnes que Bagdad affirme être les *« espions »* de la Commission de l'ONU chargée de le désarmer (Unscom). La veille, le chef de la diplomatie, Mohamad Saïd El Sahhaf, avait affirmé que l'Unscom avait introduit en Irak des membres du Mossad et avait livré quatre noms à consonnance juive. – *(AFP.)*

Rappel pour « consultations » du chef de la section des intérêts français à Bagdad

Le Conseil de sécurité de l'ONU, présidé pour le mois de novembre par les Etats-Unis, a commencé, mardi 3 novembre, des consultations sur un projet de résolution condamnant la décision de l'Irak de rompre toute coopération avec l'ONU. Le projet de texte exige la reprise de cette coopération, mais ne prévoit pas de menace d'intervention militaire.

La France, qui, lors des précédentes *crises* entre Bagdad et les Nations unies, n'a pas ménagé ses efforts pour parvenir à une solution diplomatique, a rappelé mardi pour *« consultations »* le chef de la section des intérêts français à Bagdad, Yves Aubin de la Messuzière. Avant de quitter Bagdad, le diplomate a remis au vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, une lettre du chef de la diplomatie française, Hubert Védrine. M. Védrine y souligne que *« la France ne comprend pas l'attitude de l'Irak »*, qui *« assurément, ne l'aidera pas à mettre un terme aux sanctions »*. Jugeant *« grave »* et *« très regrettable »* la décision irakienne, il invite Bagdad à la *« rapporter sans délai »*.

Le cyclone Mitch ruine l'économie de plusieurs pays d'Amérique centrale

Plus de 24 000 morts et disparus dans un paysage ravagé

Le cyclone Mitch a quitté le Guatemala pour remonter dans le sud du Mexique. Il laisse un bilan humain extrêmement lourd : plus de 9 000 morts et plus de 14 000 disparus. Des millions de personnes sont encore sans abri et manquent d'eau et de nourriture. Les secours internationaux s'organisent. Les responsables commencent à mesurer les conséquences économiques très lourdes de la catastrophe.

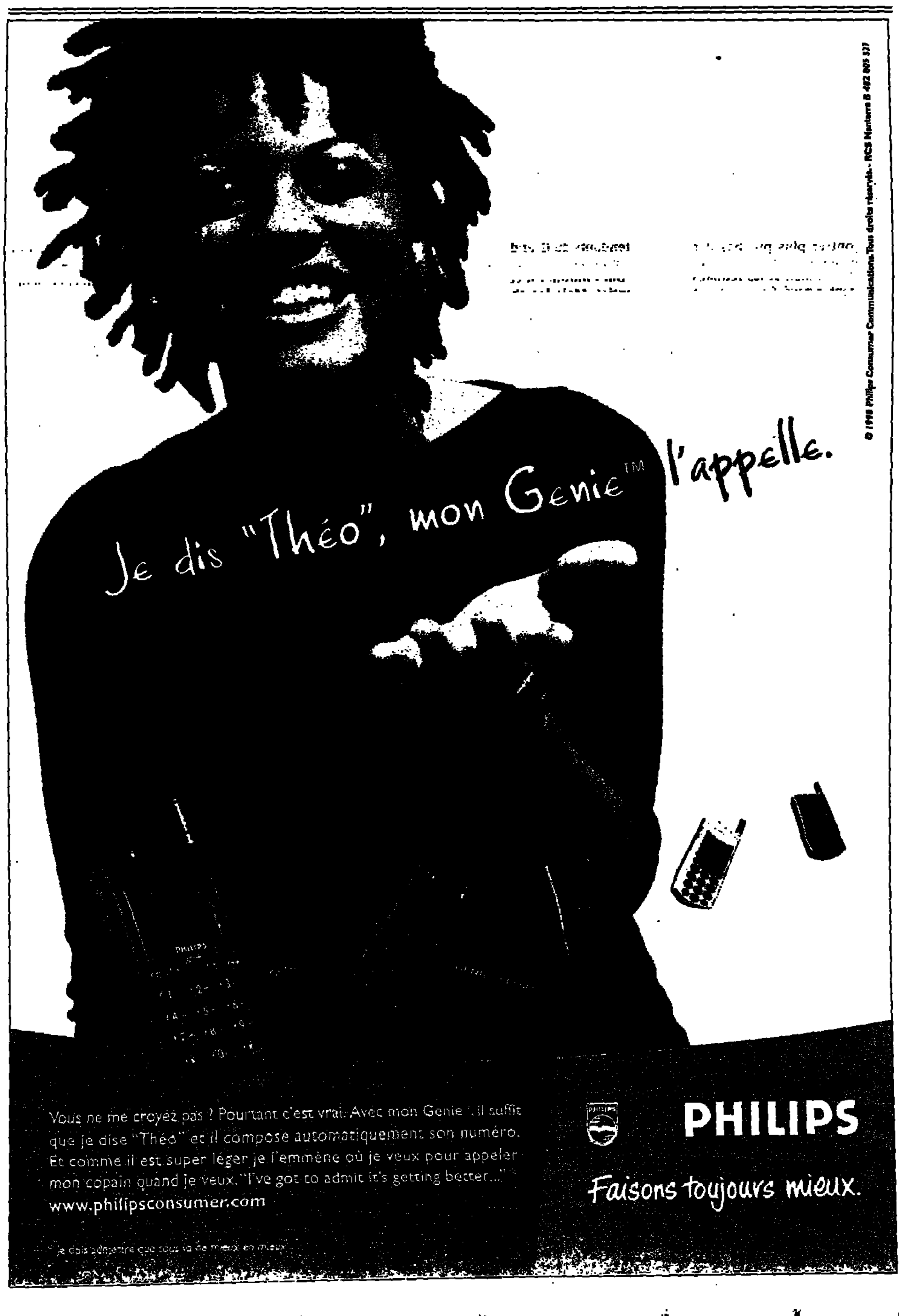
LE CYCLONE Mitch semblait reprendre de la force, mercredi matin 4 novembre, selon le National Weather Service de Miami, qui signalait que la tempête tropicale remonte la péninsule de Yucatan, au sud-est du Mexique. Il laisse derrière lui au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua un paysage de désolation et de souffrance. Le bilan de Mitch se monte à près de 24 000 morts et disparus, tandis que plus de 2,5 millions de personnes sont sinistrées à des degrés divers. Le cyclone s'est particulièrement acharné sur le Honduras et le Nicaragua, les pays les plus pauvres d'Amérique après Haïti, avec des dettes extérieures de 3,8 et 6 milliards de dollars respectivement et plus de 70 % de la population vivant déjà, avant le cyclone, sous le seuil de pauvreté.

La situation reste périlleuse pour des dizaines de milliers de sinistrés au Honduras et au Nicaragua, toujours livrés à eux-mêmes mardi, sans toit, sans vivres et sans eau, dans l'océan de boue et de ruines laissé par les inondations. Des centaines de personnes ont passé leur sixième ou septième nuit sur le toit de maisons ou dans la cime des arbres au milieu de courants de boue. Manquant de forces, désespérés, ces hommes, femmes ou enfants voyaient passer des hélicoptères ou des canots qui ne pouvaient s'approcher pour leur porter secours, notamment dans la Mosquitia, territoire des indiens Miskitos, dans le nord du Honduras. Dans les départements de Choluteca et Valle (sud du Honduras), des centaines de personnes isolées réclament leur évacuation, mais les autorités ne disposent que de deux hélicoptères.

« DÉSESPÉRÉS »

Au Nicaragua, où un nouveau bilan officiel faisait état de 1 700 morts mardi, des centaines de paysans ont fui, dans la nuit, les flancs du volcan Casitas, à 130 km au nord-ouest de Managua, après avoir entendu des *« grondements »* qu'ils ont pris pour le signal d'un nouveau glissement de terrain. Des hommes, des femmes, des enfants, paniqués, ont couru à travers champs et sous une pluie battante vers Chichigalpa, à 5 km de là. *« Les gens sont désespérés, presque en état de panique, et nous sommes inquiets de ce qui peut arriver »*, a expliqué le maire du village voisin de Posoltega, Mme Felicita Zeledon. La plupart des cadavres extraits jusqu'ici de la boue ont été incinérés sans avoir été identifiés. Par ailleurs, des dizaines de familles de 20 quartiers pauvres des rives du lac de Managua menacés par la montée des eaux ont encore dû être évacuées mardi par l'armée et la police alors que plusieurs maisons et petits restaurants avaient déjà disparu sous les eaux. Des milliers de personnes étaient toujours isolées et menacées par la faim, la soif et la maladie dans 172 communes cernées par les eaux boueuses. Plusieurs villages du nord-ouest et nord du pays, à la frontière avec le Honduras, ont pratiquement disparu, emportés par la crue des rivières. Le Guatemala, le Salvador et le Costa Rica ont également été durement touchés par le cyclone, mais le nombre de victimes y est bien moindre qu'au Honduras et au Nicaragua. L'aide internationale commence à s'organiser. La France a envoyé une équipe de 23 spécialistes des catastrophes naturelles, la Commission européenne a décidé d'accorder une aide d'urgence de 8,1 millions de dollars, la Suisse l'envoi de tablettes de chlore pour purifier l'eau polluée, l'Espagne une aide de 600 000 dollars pour le Salvador, les Etats-Unis une première aide de 3,5 millions de dollars. Enfin, le Programme alimentaire mondial de l'ONU espère distribuer rapidement 3 000 tonnes de vivres.

L'urgence ne permet pas de tirer un bilan précis de la catastrophe, mais il est clair que l'économie de la région sera durablement affectée. *« Nous avons reculé de trente ans »*, a résumé, à New York, l'ambassadeur du Honduras, Hugo Noé Pino, pour qui l'isthme mettra des décennies à se remettre du désastre qui a détruit les infrastructures (routes, ponts et stations touristiques) et endommagé des dizaines de milliers d'hectares de culture. – *(AFP.)*



La Chambre des lords étudie l'appel sur l'immunité du général Pinochet

LONDRES. Les cinq juges de la Chambre britannique des lords devaient entamer mercredi à Londres leurs discussions sur le sort d'Augusto Pinochet. Une décision est attendue avant la fin de la semaine. Si ces magistrats jugent que l'arrestation de l'ancien dictateur chilien est contraire aux règles de l'immunité, il pourrait être libre de quitter aussitôt le territoire britannique. La Haute Cour de justice britannique avait décidé, la semaine dernière, que le général Pinochet était protégé par l'immunité, mais elle avait ordonné son maintien en détention en attendant l'examen de l'appel déposé par l'avocat de la couronne devant la Chambre des lords.

Par ailleurs, le juge espagnol Baltasar Garzon a remis, mardi 3 novembre, à son gouvernement une demande officielle d'extradition d'Augusto Pinochet. Madrid a indiqué qu'il agirait *« sans délai »* pour examiner la requête et la faire parvenir à Londres. – *(Reuters, AFP.)*

Espagne : José Maria Aznar engage les négociations avec l'ETA

LE PRÉSIDENT du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a autorisé, mardi 3 novembre, son cabinet à nouer des contacts directs avec des personnes liées à l'ETA, six semaines après la proclamation d'un cessez-le-feu par l'organisation séparatiste basque. L'exécutif espagnol a pris cette décision au vu des changements observés depuis les élections basques au sein du Mouvement de libération nationale basque (MNLV), qui englobe l'organisation armée. M. Aznar, qui a réagi avec prudence à la trêve unilatérale de l'ETA, souhaite vérifier, avant d'ouvrir des discussions de paix, la détermination des séparatistes à mettre fin à leur lutte violente engagée il y a trente ans. *« Il faut qu'il y ait une totale discrétion et nous ne pouvons dire où, quand ou avec qui ces contacts seront pris »*, a indiqué un responsable gouvernemental. – *(Reuters.)*

Beyrouth en appelle à l'ONU et à l'UE contre l'action d'Israël au Liban sud

BEYROUTH. Le ministre libanais des affaires étrangères, Farès Boueiz, a appelé, mardi 3 novembre, l'ONU et l'Union européenne à empêcher Israël de *« voler »* de la terre fertile de la zone qu'il occupe au Liban sud. M. Boueiz souligne que le vol de terres fertiles de la plaine comprise entre les villes de Khiam et de Hasbaya est inadmissible et va conduire à une catastrophe écologique. Le président du Parlement libanais, Nabih Berri, avait affirmé récemment *« détenir des preuves qu'Israël emporte systématiquement, à l'aide de bulldozers, des centaines de tonnes de terre qu'il vole dans la région d'Al-Marj (près de Khiam) et dans d'autres régions du Liban sud »*. – *(AFP.)*

Protestant contre Radio Free Europe, Téhéran rompt avec Prague

TÉHÉRAN. L'Iran a rappelé son ambassadeur à Prague et a décidé de réduire ses relations économiques avec la République tchèque pour protester contre la diffusion des programmes de Radio Free Europe/Radio Liberté (RFE/RL) vers l'Irak et l'Iran, a annoncé, mardi 3 novembre, Mahmoud Mohammadi, porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères. Les rédactions de RFE/RL – structure à but non lucratif financée par le Congrès américain et fondée au début des années 50 – sont installées à Prague, mais les émetteurs des programmes en farsi et en arabe sont situés dans un pays non précisé. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ISRAËL/PALESTINIENS : le premier ministre israélien,** Benyamin Nétanyahou, a déclaré, mercredi 4 novembre, qu'il attendait toujours un engagement écrit de l'Autorité palestinienne avant de soumettre l'accord de Wye Plantation au gouvernement, lequel devait en commencer l'examen mardi. D'après les collaborateurs du premier ministre, Israël exige l'arrestation de 30 activistes accusés d'avoir participé à des attentats meurtriers anti-israéliens. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : les éditeurs des principaux journaux privés algériens,** qui ne sont plus en kiosque depuis vingt jours, se sont prononcés mardi 3 novembre pour une solution *« globale et responsable »* du conflit prenant en compte à la fois les garanties pour la liberté de la presse et le règlement des contentieux commerciaux. Dans une déclaration, ils demandent que les conflits commerciaux soient portés devant les tribunaux et non réglés par la *« suspension systématique des titres »*. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE/RUSSIE : ■ TCHÉTCHÉNIE/RUSSIE : le président tchétchène, Aslan Maskhadov,** a accusé, mardi 3 novembre, l'homme d'affaires Boris Berezovski, ancien numéro deux du Conseil de sécurité russe, d'encourager les enlèvements dans le nord du Caucase en payant d'importantes rançons pour libérer des otages en Tchétchénie. M. Berezovski *« débarque avec des valises remplies d'argent et libère les gens, sans tenir le gouvernement* [tchétchène] *au courant. Cela ne fait qu'attiser l'appétit des bandits »*, a déclaré M. Maskhadov. Des dizaines d'otages sont actuellement retenus en Tchétchénie, dont un Français, Vincent Cochetel. – *(AFP.)*

■ **CHINE/TIBET : Pékin a démenti mardi 3 novembre** les informations selon lesquelles le dalaï-lama s'apprêterait à effectuer le mois prochain une visite en Chine, qui serait la première depuis son exil en 1959. *« A propos d'un prétendu hommage à Bouddha rendu par le dalaï-lama, je peux vous dire qu'il n'en est pas question »*, a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères. Le président du Parlement tibétain en exil avait indiqué lundi que le dalaï-lama pourrait effectuer en décembre un pèlerinage au mont Wutai, une montagne sacrée du bouddhisme située dans la province chinoise du Shanxi (nord). – *(AFP.)*

Le général Obasanjo candidat à la présidence nigériane

OTTA. Premier dirigeant militaire africain à avoir volontairement transmis le pouvoir à un président élu, le général Olusegun Obasanjo, chef d'Etat du Nigeria de 1976 à 1979, a annoncé mardi 3 novembre à Otta, au nord de Lagos, son intention d'être candidat à l'élection présidentielle du 27 février 1999. Le général avait été emprisonné en juin 1995 sous l'accusation d'avoir voulu fomenter un coup d'Etat contre le général au pouvoir, Sani Abacha. La mort de ce dernier, en juin 1998, a permis sa libération par le nouveau chef de l'Etat, le général Abdulsalami Abubakar. Réputé et apprécié sur le plan international, le général Obasanjo est une figure controversée au Nigeria. Durant ses trois années de pouvoir, sa politique en matière de droits de l'homme a été inégale. Certains détracteurs l'accusent d'avoir manipulé l'élection de 1979 en faveur du vainqueur, Shehu Shagari, un homme politique du nord du pays. Cette fraude avait été perçue comme une trahison par les Yoroubas, l'ethnie dominante du sud-ouest du pays dont il fait partie. – *(AFP.)*

Le récit du commandant Pierre-Henri Bunel à la DST de ses contacts avec l'espion serbe Jovan Milanovic

L'officier français reconnaît quatre rencontres avec ce faux diplomate depuis juillet

Accusé d'*« intelligence avec une puissance étrangère »*, le commandant Pierre-Henri Bunel a détaillé pour le contre-espionnage français la façon dont il a livré des informations classifiées *« secret-OTAN »* à un agent secret serbe, Jovan Milanovic, au cours de quatre rencontres entre juillet et octobre, concernant le plan d'attaque occidental contre les positions serbes, en cas d'intervention militaire au Kosovo.

LE COMMANDANT Pierre-Henri Bunel a effectivement transmis à un agent serbe de précieuses informations classifiées *« secret-défense »* et *« secret-OTAN »* sur le plan militaire occidental bâti pour une intervention au Kosovo contre les forces de Belgrade.

L'officier a eu quatre rendez-vous entre juillet et octobre 1998 avec un « diplomate » de la délégation yougoslave auprès de l'Union européenne à Bruxelles, Jovan Milanovic. Il a répondu à des séries de questions orales de son interlocuteur, qu'il savait être un espion des services secrets serbes. Il lui a finalement remis, le 1er octobre, la copie d'un document décrivant *« le type d'opérations aériennes programmées »* et *« les différentes phases du processus décisionnel »*.

Ces précisions sont contenues dans les procès-verbaux d'interrogatoire et le rapport rédigés par la Direction de la surveillance du territoire (DST) au terme de la garde à vue du commandant Bunel, qui a eu lieu jeudi 29 et vendredi 30 octobre. L'officier français, qui a reconnu les faits qui lui étaient reprochés, a été mis en examen, samedi 31 octobre, par le juge d'instruction parisien Gilbert Thiel pour *« intelligence avec une puissance étrangère »*. Les infractions reprochées relèvent de la *« trahison »* et sont de nature à *« porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation »*, selon le code pénal. Pierre-Henri Bunel a globalement confirmé ses aveux devant la DST et a été écroué à la maison d'arrêt de la Santé.

« AUTHENTIQUES À 80 % »

Après une première prise de contact dans un restaurant serbe de Bruxelles, Jovan Milanovic, qui aurait le grade de colonel au sein des services secrets de l'armée yougoslave, a questionné, lors d'un long entretien, le commandant Bunel sur *« le nombre d'avions utilisés pour les opérations aériennes »*, *« la localisation et la nature des objectifs visés par l'OTAN »*, *« la date des premières frappes aériennes »*, *« la position française en cas de frappes de l'OTAN »* et *« la description d'un éventuel déploiement de forces terrestres »* au Kosovo. Aux enquêteurs de la DST, Pierre-Henri Bunel a confié : *« J'estime avoir fourni des réponses authentiques à 80 %. »*

Concernant le rendez-vous stratégique du 1er octobre, qui a eu lieu au domicile bruxellois de Jovan Milanovic, le commandant Bunel a avoué avoir remis la reproduction d'un document écrit en anglais, présenté sous la forme d'un *« tableau »* et intitulé *« Ordre d'opérations »*, qu'il s'était procuré *« à l'insu du détenteur légitime »*. Cela expliquerait les déclarations de responsables de l'Alliance atlantique qui assurent qu'en tant que chef de cabinet du commandant de la délégation française auprès de l'OTAN, l'officier n'avait pas accès aux informations les plus sensibles. Il aurait pris connaissance de plans détaillés qu'il était censé ignorer en recopiant ce document pour en donner un exemplaire à son « officier traitant » serbe.

« EN CONNAISSANCE DE CAUSE »

Le commandant Bunel affirme avoir *« agi seul »*, *« en toute connaissance de cause »* et *« sans en rendre compte à son supérieur hiérarchique »*. Il aurait pris la décision de diffuser des informations confidentielles aux Serbes par conviction, et non pour de l'argent. *« Avez-vous reçu des cadeaux ? »*, lui ont demandé les agents de la DST. *« Non, à part les deux repas qu'il m'a offerts... »*, a répondu le commandant Bunel.

Le contre-espionnage français tente d'analyser les motivations de Pierre-Henri Bunel, qui seraient multiples : *« un intérêt intellectuel pour les Balkans »*, *« une sympathie pour la nation serbe »*, *« un sentiment humaniste à l'égard des populations civiles »*, *« l'ambition de jouer un rôle important dans la résolution d'une crise internationale »*, *« un attrait ambigu pour les questions liées au monde du renseignement »*... Les enquêteurs de la DST dépeignent dans leur synthèse un personnage doté d'*« une certaine naïveté »* et enclin à *« une surestimation de ses capacités »*.

Ce portrait du commandant Bunel, qu'il émane de la DST ou du ministère de la défense, peut surprendre. Son parcours au sein de l'armée ne semble guère avoir été celui d'un « naïf », bien que son avancement ait été particulièrement lent : il est commandant, à l'âge de 46 ans, alors que tous ses camarades de promotion sont aujourd'hui colonels.

Saint-cyrien, interprète d'anglais et d'arabe, officier à l'état-major de la division Daguet durant la guerre du Golfe (1990-91), à l'état-major de la Force d'action rapide en France, puis à l'état-major de l'OTAN en Bosnie (1996), Pierre-Henri Bunel est considéré comme *« un brillant spécialiste du renseignement »* par un officier supérieur qui l'a fréquenté à Saraievo. Il a dit à la DST avoir été promu au rang de chevalier de la Légion d'honneur à son retour d'ex-Yougoslavie. Le général Mercier, chef d'état-major de l'armée de terre, lui avait personnellement remis sa décoration, en récompense, selon le commandant Bunel, d'*« une opération de renseignement menée en Bosnie-Herzégovine en avril 1996 »*.

Quelle fut la mission du commandant Bunel dans les Balkans au printemps 1996 ? Espionnait-il les Bosniaques, les Serbes, les Américains ? Quel résultat lui a valu l'honneur d'être décoré par le chef de l'armée de terre ? A-t-il noué à cette époque des liens étroits avec des agents de renseignement serbes ? S'est-il attiré les foudres d'officiers d'outre-Atlantique ?

DÉMASQUÉ PAR LES AMÉRICAINS

C'est l'armée américaine, et non pas les services secrets français, comme le prétend Paris, qui a, selon nos informations, suspecté Pierre-Henri Bunel d'être en contact avec un agent de Belgrade. Les Américains auraient alerté les Français, au mois d'octobre, du danger que représentait le commandant pour l'Alliance atlantique, ce qui a déclenché l'enquête de la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD). L'officier a finalement été ramené de Bruxelles et placé aux arrêts de rigueur le 19 octobre à Paris, au Mont-Valérien.

Différentes zones d'ombre subsistent encore dans le « dossier Bunel ». Le commandant français n'a pas a priori le profil d'un homme susceptible d'épouser la cause serbe, contrairement à des officiers qui ont longuement fréquenté les agents de Belgrade et sillonné les routes des Balkans. Le contre-espionnage se dit d'ailleurs intrigué par le délai relativement court entre le premier contact avec Jovan Milanovic et la remise du document « secret-OTAN ».

Les rapports transmis aux juges par les enquêteurs confortent l'hypothèse d'un acte isolé, après les aveux circonstanciés du commandant. Toutefois le délai de dix jours pendant lequel Pierre-Henri Bunel a été gardé au secret par la DPSD intrigue. Etait-ce pour affiner l'enquête et réunir des preuves de sa félonie, pour épargner à l'OTAN une crise grave alors que les négociations entre Slobodan Milosevic et l'émissaire américain Richard Holbrooke se poursuivaient ?...

On peut enfin s'interroger sur le fait que l'« affaire Bunel » a été portée à la connaissance de l'opinion publique par le ministère de la défense, alors que, durant six ans de présence française dans les Balkans, le moindre scandale sur les relations franco-serbes a été étouffé et les officiers indélicats discrètement écartés.

Rémy Ourdan

Un document « Secret-OTAN » de vingt-cinq pages

PARMI LES DOCUMENTS auxquels le commandant Pierre-Henri Bunel a eu accès à Bruxelles, figurerait, d'après des sources militaires à l'OTAN et à Paris, un dossier de vingt-cinq pages estampillé *« Secret-OTAN »* en vertu des règles propres à l'Alliance atlantique. Tout pays membre et, à plus forte raison, tout fonctionnaire, civil ou militaire, détaché en poste à Bruxelles s'engage, au départ, à respecter cette codification.

Le document en question se présente sous la forme d'un exposé général, dit *« concept d'opérations »*, établi par les états-majors – c'est-à-dire le comité militaire de l'OTAN –, pour déterminer les grands principes, les limites et les contraintes des dispositions militaires censées aboutir à des « frappes » au Kosovo.

La liste détaillée des coordonnées propres aux cibles identifiées, qui est élaborée dans d'autres instances par quelques responsables habilités du commandement suprême des forces alliées en Europe (Saceur), n'y figurait pas.

150 DESTINATAIRES

Ce document aurait été adressé à plus de 150 destinataires, parmi lesquels des représentants de la République tchèque, de la Pologne et de la Hongrie, candidats à l'adhésion à l'OTAN en avril 1999. La Hongrie a déjà accepté de baser, sur son sol, des engins (drones) américains Predator destinés à surveiller le Kosovo.

Pierre-Henri Bunel est aujourd'hui écroué à la prison de la Santé, à Paris. Auparavant, alors qu'il était interrogé par la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), l'ex-Sécurité militaire, l'officier avait été frappé d'une sanction disciplinaire de vingt jours d'arrêts par le ministre de la défense. Son dossier a ensuite été transmis à la direction de la surveillance du territoire (DST). Cette sanction disciplinaire n'a rien à voir avec la sanction pénale dont il pourrait être l'objet, suite à sa mise en examen pour *« intelligence avec une puissance étrangère »* et à une éventuelle condamnation par une cour d'assises spéciale. Elle ne présage pas davantage la sanction statutaire – cessation de l'état de militaire de carrière, avec ou sans pension – qui pourrait être prise à son encontre par le ministre de la défense, s'il venait à être condamné.

Jacques Isnard

Un cas « gravissime » selon le général Morillon

« Qu'un officier français communique des renseignements à une puissance étrangère me stupéfie et me scandalise. C'est gravissime ; mais, heureusement, exceptionnel »*, déclare le général Philippe Morillon, ancien commandant des « casques bleus » en Bosnie, dans *Le Parisien* du 4 novembre. Le général affirme que *« certains officiers ont pu, à titre personnel, avoir un penchant pour les thèses serbes, croates ou musulmanes, mais notre politique a toujours été claire »*. *« Nous refusions de diaboliser les Serbes,* ajoute-t-il. *Nous n'avons été ni pro-Serbes ni anti-Serbes. »

750 soldats français pour protéger l'OSCE au Kosovo

LE CONSEIL de l'Atlantique-Nord – c'est-à-dire les ambassadeurs permanents des pays membres de l'OTAN –, devait se réunir, mercredi 4 novembre, à Bruxelles, pour examiner le projet de création d'une force de protection des 2 000 « vérificateurs » de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Kosovo. La France a été choisie pour être la *« nation-cadre »* qui devra *« piloter »* l'opération, malgré l'image fâcheuse donnée aux Alliés par l'affaire du commandant Bunel.

Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, s'est, du reste, déclaré *« très satisfait de la manière dont cette affaire a été gérée par les autorités françaises. Une gestion claire, efficace, sage et discrète »*. Selon les études préparées par le comité militaire de l'OTAN, qui rassemble les chefs d'état-major, cette force de protection mobilisera 1 500 hommes, dont la moitié fournie par la France. Elle doit aussi comprendre notamment des soldats britanniques, allemands, italiens et néerlandais, avec des appuis logistiques de l'armée américaine. Pour l'essentiel, il s'agit de troupes héliportées, stationnées, à une heure d'intervention du Kosovo, en Macédoine (où devrait être déployé le PC permanent) et en Bosnie, avec quelques réserves disposées en Italie.

Ce dispositif militaire a une double particularité. D'une part, la chaîne de commandement est articulée sur le modèle de l'OTAN et, plus spécialement, sur le concept des Groupements de forces interarmées multinationales (GFIM) mis au point par l'Alliance à partir de forces européennes qui sont soutenues par une logistique américaine. D'autre part, chaque pays conserve en propre une force nationale d'intervention, dite d'*« extraction »*, pour exfiltrer ses ressortissants pris en otages.

Le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, et le ministre de la défense, Alain Richard, ont prévu de diffuser, jeudi 5 novembre, une déclaration explicative du mode d'intervention retenu.

J. I.



ri Bunel à la DST
ovan Milanovic

diplomate depuis juillet

gt-cinq pages

ger l'OSCE au Kosovo

D'importantes municipalités japonaises sont menacées par la faillite

Une crise financière pourrait se déclencher sur un nouveau front

Au moment où les autorités japonaises tentent de sortir de la récession par un plan de relance basé sur des travaux publics, d'importantes collectivités locales de l'archipel sont à l'image des banques niponnes : en quasi-faillite. Engendrée par la baisse des rentrées fiscales mais aussi par des travaux publics « pharaoniques », cette crise pourrait empêcher des préfectures de participer à la relance.

TOKYO
de notre correspondant

Il n'y a pas que les banques qui connaissent des difficultés financières et, pour certaines, sont en quasi-faillite : c'est aussi le cas de certaines collectivités locales. A commencer par les plus grandes préfectures – Tokyo, Osaka ou Kanagawa, c'est-à-dire la région de Yokohama. D'autres, de moyenne importance, telles que celles de Kochi, Akita, Toyama, etc., sont dans des situations analogues, accumulant les dettes qui déséquilibrent de jour en jour leur budget.

Ce phénomène risque d'entraîner une compression des dépenses au moment même où le gouvernement central espère relancer la croissance par les travaux publics. Il pourrait aussi déclencher une crise financière sur un nouveau « front ». Le revenu des collectivités locales diminue en raison de la récession et des réductions d'impôts introduites par le gouvernement pour stimuler la consommation. Et plusieurs des quarante-sept préfectures nippones pourraient être dans l'impossibilité d'assumer la part de travaux publics que le gouvernement central entend leur faire supporter dans le cadre du plan de relance adopté au printemps (16 000 milliards de yens, plus de 760 milliards de francs). Compte tenu en outre du déficit des finances publiques nationales et de l'effort important consenti par le gouvernement pour sauver les banques (mobilisation de fonds publics équivalant à 10 % du PIB), on peut se demander comment les autorités centrales pourront renflouer les collectivités locales dont les finances sont les plus mal en point.

La sonnette d'alarme a été tirée il y a quelques semaines par Hiroshi Okazaki, gouverneur de la préfecture de Kanagawa (Yokohama). M. Okazaki a annoncé qu'un déficit de 120 milliards de yens à la fin de l'année fiscale 1997 (mars 1998) pourrait faire figurer Kanagawa sur la « liste noire » de collectivités locales qui ne respectent pas les normes de santé budgétaire et la priver ainsi de sa capacité d'émettre des emprunts. Kanagawa tomberait alors sous le contrôle du gouvernement central. M. Okazaki espère redresser la situation en compressant les dépenses de fonctionnement : mesures incitatives au départ à la retraite anticipée pour les fonctionnaires, vente de terrains – même à perte... « *Il est hors de question dans ces conditions de lancer de nouveaux travaux publics* », a déclaré M. Okazaki au quotidien nippon *Asahi Shimbun*.

La première raison des difficultés financières des municipalités est assurément une récession prolongée qui s'est traduite par une chute de leurs revenus à laquelle se sont ajoutées les réductions d'impôts introduites en avril. Selon l'*Asahi Shimbun*, les quarante-sept préfectures s'attendent à une chute de leurs recettes de plus de 1 000 milliards de yens. Dans le cas de Tokyo, cette réduction des recettes devrait atteindre 410 milliards de yens. Le budget de la capitale sera en déficit pour la première fois en dix-huit ans. Mais il y a aussi d'autres causes au naufrage financier des collectivités locales. Comme les banques, elles ont caché leurs mauvaises dettes : notamment les pertes sur des terrains acquis au prix fort et qui ont perdu la moitié de leur valeur.

DÉPENSES SOMPTUAIRES

Les municipalités se sont en outre lancées, sur l'injonction du gouvernement central (et pour servir des intérêts du lobby de la construction) mais aussi par souci de prestige, dans de grands travaux dont l'utilité publique est souvent douteuse. En 1996, les émissions d'emprunts des collectivités locales s'élevaient à 100 000 milliards de yens (le double du montant dix ans auparavant) et elles devaient en moyenne consacrer 14 % de leurs revenus au service de leurs dettes, estime l'*Asahi*. Extravagants complexes construits sur des terrains regagnés sur la mer, routes ne menant nulle part, bétonnage éhonté des rives des cours d'eau ou des côtes, ponts qui font double emploi, tunnels se révélant des gouffres financiers, comme celui, à peine moins long que celui sous la Manche, reliant Honshu et Hokkaido, qui ne répond à aucune nécessité... Autant de réalisations aussi dispendieuses qu'inutiles.

Les dépenses somptuaires ne sont pas non plus absentes. Ainsi, sous la houlette de son précédent maire, Shunichi Suzuki, la municipalité de Tokyo s'est dotée d'une pharaonique mairie, de trois nouveaux musées et de deux gigantesque centres de manifestations internationales. En 1998, ces constructions lui ont coûté 250 milliards de yens rien qu'en intérêts sans compter les frais d'entretien (6,6 milliards de yens par an, par exemple, pour la mairie, dont 200 millions rien que pour les vingt-trois ascenseurs). Aujourd'hui, limant ses dépenses, la mairie de Tokyo envisagerait de restreindre l'utilisation du « *silver pass* » (sorte de carte vermeille), dont bénéficient les personnes âgées pour les transports.

La crise financière des municipalités, largement due à la gestion aventureuse des élus locaux, ne dissuade pas certaines d'entre elles de lancer de nouveaux grands travaux qui ne s'imposent guère : ainsi la mairie de Kobé s'entête-t-elle à construire un aéroport (qui sera le troisième dans un rayon de 100 kilomètres pour la région du Kansai) alors que vingt-quatre mille familles victimes du séisme de 1995 vivent toujours dans des logements temporaires. Le projet de l'aéroport de Kobé (coût : 1 000 milliards de yens) a mobilisé contre lui l'opinion publique de la ville. Les opposants ont recueilli trois cent mille signatures et s'apprêtent à demander un référendum.

Philippe Pons

Vingt-neuf ans de prison pour la veuve de Maurizio Gucci

Le tribunal de Milan a ignoré ses dénégations sur l'assassinat de l'héritier de la marque italienne en 1995

ROME
de notre correspondant

Patrizia Reggiani a nié jusqu'au bout. Certes, elle a prononcé des paroles de mort contre son mari Maurizio Gucci, héritier de la célèbre griffe, qui l'avait abandonnée pour une autre. Certes, elle ne voulait pas que l'empire soit dilapidé et souhaitait rester la seule à en profiter. « *L'unique Gucci, c'est moi* », avait-elle revendiqué. Mais ce n'est pas elle qui, le 27 mars 1995, a fait assassiner son mari de quatre balles sur le trottoir à Milan. D'ailleurs, a soutenu son avocat, il n'existe aucune preuve formelle de sa participation à l'assassinat sinon les accusations de Pina Auriemma, cartomancienne devenue sa confidente.

Les jurés de la cour d'Assise de Milan n'ont pas cru cette femme de cinquante ans, froide comme de la porcelaine, et l'ont condamnée à vingt-neuf ans de réclusion, mardi 3 novembre, au terme d'un procès-fleuve de six mois. La sentence a été accueillie sans aucune réaction par celle contre laquelle l'accusation avait réclamé la prison à vie. « *La vérité est fille du temps* », s'est bornée à déclarer la veuve, impassible, alors que son défenseur annonçait déjà qu'il allait faire appel, parce que « *le doute s'est insinué et que les contradictions demeurent* ».

La réclusion à perpétuité demandée contre les cinq accusés a seulement été retenue contre le tueur, Benedetto Ceraulo. Le chauffeur du véhicule, Orazio Cicala, a été condamné à vingt-neuf ans tandis qu'Ivano Savioni, le portier d'hôtel qui a dévoilé la macabre mise en scène, a écopé de vingt-six ans. La peine la plus légère (25 ans) a finalement été prononcée contre Pina Auriemma, maillon essentiel dans l'organisation du crime.

Ainsi a pris fin – provisoirement – cette saga à l'italienne entre roman noir et roman-photo dans le cadre de la haute société milanaise. La victime était le descendant d'un empire construit au début du siècle par l'ancien bagagiste du Savoy de Londres, Guccio Gucci, grand-père de Maurizio et fondateur de l'emblème devenu le symbole du chic. En fait, cet assassinat n'a été que l'énième épisode de querelles familiales qui n'ont cessé depuis la mort du patriarche, en 1953, et ont abouti, quarante ans plus tard (en 1993), à la prise de contrôle du groupe par des financiers arabes.

Maurizio Gucci, fils pâlot d'une famille qui a habillé les plus grandes célébrités du monde, a fini sur un trottoir, abattu par un tueur. Son ancienne femme, dont il était divorcé depuis 1984, n'avait pas supporté la perspective de se voir dépouillée par une autre, la décoratrice Paola Franchi, qu'il voulait épouser. L'arrestation, le 31 janvier 1997, de Patrizia Reggiani a ramené le mystère à une simple question d'argent et de jalousie. Son prix : 2 millions de francs pour se débarrasser d'un héritier devenu le dilapidateur d'un grand nom.

Michel Bôle-Richard

Une émission satirique suspendue en Turquie

ISTANBUL
de notre correspondante

L'homme qui, depuis des années, fait rire la Turquie, le comédien Levent Kirca, n'est pas amusé du tout, et il le fait savoir. Le Conseil supérieur de la radio et la télévision (RTUK), qui réglemente le paysage audiovisuel, a décidé de fermer, pour une journée, la chaîne de télévision Kanal D, qui diffuse son émission satirique, « Olacak O Kadar » (qui peut se traduire par « Ces choses-là arrivent »). L'organisme chargé de la censure a estimé que cette émission hebdomadaire, extrêmement populaire, avait dépassé les bornes de la décence en se moquant de Mme Isilay Saygin, ministre responsable des droits de la femme et de la famille, qui avait déclaré être encore vierge à cinquante-deux ans, n'ayant pas de temps disponible pour des aventures amoureuses.

Chaque semaine, depuis plus de dix ans, Levent Kirca, son épouse, Oya Basar, et leur troupe de comédiens mobilisent les téléspectateurs avec un programme qui s'attaque aux événements ou personnalités qui marquent la vie quotidienne des Turcs. De la corruption à la torture, de l'armée à la police, du premier ministre au dirigeant de l'opposition : tous sont, à un moment ou à un autre, décortiqués par l'esprit facétieux de Levent Kirca.

Cinquante-trois organisations féminines ont condamné M. Kirca, déplorant le manque de respect à l'égard de la ministre, qui apparaît pourtant comme une personnalité controversée. Gardienne des valeurs morales de la société turque, Mme Saygin avait notamment prêché pour le maintien de lois permettant à l'Etat d'effectuer des contrôles de virginité obligatoires dans certaines circonstances. Alors que le Parlement tentait de moderniser la loi sur l'adultère, elle avait annoncé que celui-ci constituait un crime. Elle avait également déploré le nombre de divorces, qu'elle attribuait au fait que certaines femmes étaient trop dépensières.

Mais, dans cette affaire, c'est le rôle du RTUK qui est mis sur la sellette. Fondée il y a quatre ans pour tenter de mettre un peu d'ordre dans la jungle de télévisions et radios qui, profitant d'une faille légale, s'était développée de façon anarchique sur les ondes, la Commission est souvent attaquée pour ses atteintes à la liberté d'expression.

SANCTIONS TOUS AZIMUTS

En 1997, le RTUK avait fait fermer 25 stations de radio – la Turquie en compte actuellement 36 au niveau national, 108 au niveau régional et 1 056 à l'échelon local – et averti 97 autres. Les chaînes de télévision – 16 nationales, 15 régionales et 230 locales – avaient écopé de 39 jours de suspension et de 79 avertissements.

Le débat sur la censure – qui, dans le cas du RTUK, n'est pas toujours politique, puisque l'excès de violence ou les scènes trop osées sont également pénalisés – n'est pas nouveau, mais, avec la menace proférée par Levent Kirca de retirer une des émissions les plus appréciées du public, il a soudain pris une ampleur nouvelle. Des milliers de téléspectateurs ont exprimé leur soutien au comédien, qui a annoncé qu'il entamait une grève de la faim, et deux séries populaires ont annoncé qu'elles se retireraient également du petit écran.

Nicole Pope

La Suède découvre ses immigrés dans la douleur

STOCKHOLM
de notre correspondant

Une rivière de fleurs envahit la chaussée, canalisée par des bougies vacillantes, des dessins et des mots griffonnés à la main. Debout ou accroupis, des adolescents, mais aussi des adultes, se recueillent. Le regard vide ou embué, ils sont des milliers à être venus rendre hommage aux soixante-trois jeunes qui périrent à quelques mètres de là, dans l'incendie d'un local de Göteborg, dans la nuit du 29 au 30 octobre.

Des dizaines d'enfants d'une Suède multiethnique jusqu'alors méconnue, voire ignorée, d'une partie de la population autochtone. Nabil, Gustavo, Idris, Lars, Elizavjeta, etc. Les noms des victimes, publiés dans les médias, reflètent la réalité d'un pays qui a accueilli de nombreux immigrés en trois décennies, sans vraiment parvenir à les intégrer.

Certes, le système d'apprentissage de la langue a fait ses preuves et aucun parti politique xénophobe n'a réussi à percer durablement. Mais de nombreux Suédois ne savent pas comment se comporter à l'égard d'une communauté représentant un huitième de la population totale. Ni Stockholm, ni Göteborg n'ont de véritables mosquées, même si des projets sont en cours.

Les morts étaient originaires de dix-neuf pays, et 70 % de confession musulmane. Or cheveux blonds et noirs se mêlent dans le défilé incessant des passants qui, depuis le drame, viennent déposer des fleurs sur cette chapelle ardente improvisée. Comme si, pour la première fois, le deuil transcendait les origines. Des scènes de ce genre, on en voit dans d'autres villes, même si elles sont naturellement moins impressionnantes qu'à Göteborg. Les Suédois ont aussi fait la queue, depuis vendredi, pour remplir les cahiers de condoléances mis à leur disposition dans les locaux publics. Les drapeaux sont en berne.

NABIL, GUSTAVO, IDRIS...

Aux quatre coins du royaume, les églises protestantes – le luthéranisme est religion d'Etat – ont résonné de prières à la mémoire de Nabil, Gustavo, Idris et des autres : « *Nos enfants* », selon les termes du premier ministre Göran Persson. « *Pour la première fois en Suède, on a assisté à un sentiment spontané de solidarité vis-à-vis des immigrés* », note un journaliste spécialisé dans les questions d'intégration, Christian Catomeris.

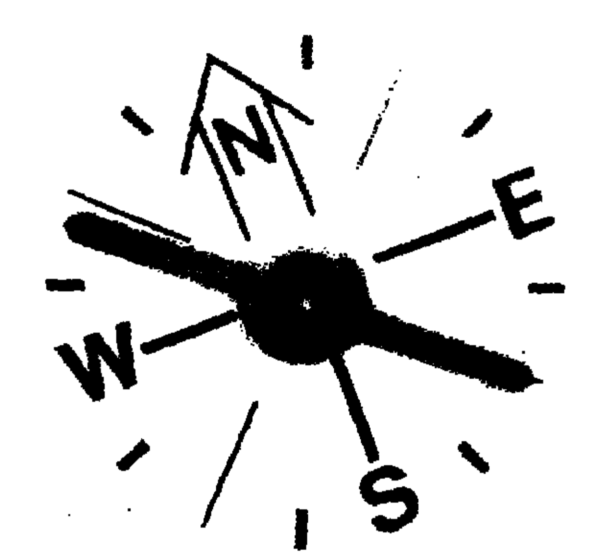
Jamais auparavant les médias suédois n'avaient tant accordé la parole aux immigrés, de première ou de deuxième génération. Non pas, comme d'habitude, en tant que représentants de minorités ethniques. Mais comme parents frappés par la mort d'un enfant ou comme témoins d'un des événements les plus traumatisants de l'histoire moderne du pays, déjà comparé au meurtre du premier ministre Olof Palme en 1986, ou au naufrage du ferry *Estonia* il y a quatre ans.

« *Une élève d'origine étrangère m'a dit que, pour la première fois, elle se sentait faire partie de la société suédoise* », raconte le proviseur d'un lycée où étudiaient quinze des victimes, auxquelles un hommage fut rendu lundi. Chez d'autres immigrés transparaît la frustration de constater qu'il aura fallu une telle catastrophe pour en arriver là. Les bars et les discothèques ne leur sont pas toujours ouverts, loin de là. D'où le besoin d'organiser des soirées « alternatives » dans des locaux loués dans les banlieues, comme celle qui a tourné au drame la semaine dernière.

Antoine Jacob



L'esprit scandinave.



Vous recherchez le meilleur moyen de vous rendre en Scandinavie, en Finlande, dans les Etats Baltes ou en Pologne. Qui s'en soucie?

Nous.

Prenez un vol direct SAS pour Copenhague ou Stockholm. De là, SAS vous emmène confortablement partout en Scandinavie ou vers la Finlande, la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Pologne ou la Russie. Mieux encore: grâce à nos partenaires Star Alliance™ – Air Canada, Lufthansa, THAI, United et Varig – nous vous offrons plus de 600 destinations dans 108 pays. **Qui se soucie autant de vous que nous? Pour plus d'informations, visitez notre site internet www.sas.se, consultez le Minitel 3615 FLY SAS (2,23 Frs/mn) ou composez le N° Azur 0 801 25 25 25. Ou encore, contactez votre agence de voyages.**



SYNDICALISME **La fédération CGT du textile a signé, mercredi 4 novembre, l'accord sur les 35 heures proposé par la fédération patronale de l'Union des industries textiles, auquel ont également souscrit toutes les autres centrales syndicales. C'est la première fois que l'organisation de Louis Viannet signe un accord de branche de cette importance sur le temps de travail. ● LA MUTATION de la CGT, qui veut passer d'un syndicalisme de contestation à un syndicalisme de proposition et de revendication, est au cœur de la préparation du 46e congrès de la confédération, qui verra Bernard Thibault succéder à M. Viannet. ● LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE des syndicats devrait accueillir la CGT en son sein en mars, ce qui constitue un autre signe de l'évolution cégétiste. ● LA CGT, selon René Mouriaux, chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques, n'est pas en panne de stratégie.**

La CGT parachève sa mutation vers un syndicalisme de proposition

L'organisation de Louis Viannet a signé l'accord sur la réduction du temps de travail dans le textile. A la veille de son 46e congrès et de son entrée dans la Confédération européenne des syndicats, c'est un signe, parmi de nombreux autres, de sa modernisation

LE FAIT est sans précédent à ce jour : la fédération CGT du textile a signé, mercredi 4 novembre, l'accord de branche sur les 35 heures, conclu le 16 octobre, avec l'Union des industries textiles. Dans la foulée, quatre des cinq organisations syndicales signataires, CFDT, CGT, CFTC et CFE-CGC tiendront le 6 novembre, une conférence de presse commune pour faire le point sur l'accord et démontrer l'intérêt d'une démarche syndicale unitaire. La CGT fait coup double. Sur les 35 heures, mais aussi sur l'unité d'action.

Pour Louis Viannet, dont le feu vert avant de signer l'accord textile avait été expressément demandé par Christian Larose, secrétaire de la fédération textile, ce succès va permettre d'effacer l'accroc rencontré sur le projet d'accord conclu le 9 septembre dans l'artisanat et les petites entreprises du bâtiment. Malgré les encouragements personnels prodigués par le secrétaire général de la CGT, les dirigeants de la CGT-construction ont repoussé leur décision au mois de février, soit après la tenue du congrès confédéral de la CGT.

Ayant renoué en février 1995, après dix-sept ans de chaise vide, le dialogue au sommet avec le CNPF, puis après avoir signé, en septembre 1995, l'accord interprofessionnel créant l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE), avec le patronat et les quatres autres confédérations, la CGT parachève cette évolution en signant un accord de branche ayant un contenu aussi large : le passage aux 35 heures touche non seulement l'organisation du temps de travail, mais aussi les rémunérations et les emplois. Pour la CGT, cela constitue une petite révolution.



Avant de céder la place au successeur qu'il s'est choisi, Bernard Thibault, M. Viannet s'attache donc à donner des signes concrets d'évolution. Pour la centrale de Montreuil, l'enjeu est de passer d'un syndicalisme d'opposition et de contestestation à un syndicalisme de proposition et de revendication. *« Nous devons lutter pour établir un rapport de force, avec un seul objectif : gagner en intégrant une approche offensive de la négociation, que ce soit sur les lieux de travail, à l'echelle d'une profession ou au niveau interprofessionnel »*, explique la CGT dans le document d'orientation du 46e congrès.

Dans cet *aggiornamento*, la place dévolue aux 35 heures est centrale. *« La réduction de la durée du travail, les perspectives qu'elles ouvre et les problèmes qu'elle pose, cristallisent tous les enjeux sociaux, économiques, et aussi de démarche syndicale et unitaire de la période »*, résume la CGT. En choisissant cette voie, la centrale ouvrière se rapproche sensiblement de la CFDT, dans le cadre d'un *« syndicalisme rassemblé »*. En juin, M. Viannet avait fait le constat que *« pour le moment »*, le dialogue avec FO *« semble difficile »*, alors qu'il avait fait état de *« plusieurs échanges »* avec la CFDT. Les deux centrales ont d'ailleurs annoncé, en octobre, qu'elles allaient *« confronter »* les textes de leurs congrès respectifs, au sein d'un groupe de travail composé de secrétaires confédéraux.

La CGT bouge, mais *« doucement »* reconnaît Lydia Brovelli, une des chefs de file des *« modernistes »*, au sein de la centrale. Une *« véritable course de vitesse est engagée »*, estime la trésorière de la CGT. Reste que les résistances aux changements sont nombreuses et multiformes, au sein de la centrale ouvrière. Le courant *« continuer la CGT »*, qui rassemble les nostalgiques de la Fédération syndicale mondiale (*lire ci-dessous*), tout comme *« certaines opérations d'entrisme »* venant de groupe d'extrême gauche et dénoncées par la direction de la CGT ne constituent que la partie radicalisée de cette contestation.

OPPOSITION

Il est, toutefois, difficile de cerner les contours de cette opposition car elle ne s'incarne pas dans un chef de file. Maryse Dumas, virtuel numéro deux, en charge de l'action revendicative, est bien trop prudente pour jouer ce rôle. Les résistances syndicales s'expriment, en fait, dans les unions départementales, où des responsables cégetistes, souvent membres du PCF, sont confrontés aux mutations économiques, mais sont aussi le fait de nouveaux militants qui ne sont pas passés par l'école du parti. Elles s'expriment, par exemple, sur l'accord 35 heures à EDF, signé par la CFDT et déféré en justice par la CGT. Son invalidation par la justice a créé un sérieux coup de canif, dans le *mano a mano*, esquissé entre la CFDT et la CGT.

Ces crispations internes expliquent pourquoi le mot *« recentrage »*, employé par la presse, pour qualifier l'évolution de la CGT, après la publication du document d'orientation préparatoire au congrès, a tout de suite été récusé par M. Thibault (*le Monde* du 30 septembre). Ce mot reste tabou, trop teinté de « cédétisme ». Le futur patron de la CGT préfère parler de *« resyndicalisaton »* et déclarer que la CGT a *« besoin d'un regard lucide »* sur elle-même.

Les signes de renouveau sont pourtant nombreux : sur les questions de représentativité syndicale tout comme sur la lutte contre le racisme et contre le Front national, la CGT agit sans frilosité et mène des combats qui sont nouveaux pour elle. Reste qu'une des ambitions toujours affichées par M. Viannet, au risque de provoquer des piétinements et de susciter des impatiences, a été de ne jamais laisser personne sur le côté et de faire avancer la CGT d'un même pas. C'est ce difficile ajustement qui va bientôt incomber à M. Thibault.

Alain Beuve-Méry

Textile : des avancées « significatives »

La Fédération CGT textile-habillement-cuir a annoncé, mardi 3 novembre, dans une lettre adressée à l'Union des industries textiles, sa décision de signer l'accord sur les 35 heures conclu dans la branche (143 000 salariés). *« Ce texte,* conclu le 16 octobre par les partenaires sociaux, *représente pour nous des avancées significatives sur des axes essentiels »*, écrit M. Larose, secrétaire de la fédération CGT textile.

● **Temps de travail.** Parmi ces *« avancées »*, la CGT cite une *« réduction réelle du temps de travail à 35 heures »*. Lors du passage aux 35 heures, il est indiqué que *« doivent être prises en compte les conséquences de la réduction effective du temps de travail sur le développement de l'emploi et la limitation de la précarité »*.

● **Rémunérations.** Le texte comporte une clause de pouvoir d'achat : *« Il convient de créer les conditions pour que la réduction du temps de travail puisse se réaliser sans nuire au pouvoir d'achat des salariés. »* M. Larose relève, par ailleurs, deux autre points essentiels à ses yeux : *« L'embauche de jeunes salariés et la transformation de contrats à durée déterminée (CDD) en contrats à durée indeterminée (CDI), ainsi qu'une renégociation interprofessionnelle de l'ARPE, l'accord qui prévoit des préretraites contre des embauches. »*

Pour les cadres de direction ou commerciaux, l'accord prévoit au minimum cinq jours de repos supplémentaires en faveur des salariés disposant d'un forfait avec ou sans référence horaire.

● **Heures supplémentaires.** M. Larose note que le contingent est de 130 heures, soit le niveau légal, plus 45 heures, en cas d'accord d'entreprise. Le paiement des heures s'effectue dès la 36e heure.

Enfin il remarque aussi que l'accord, dans son préambule, fait référence aux *« aides financières »* contenues dans l'article 3 de la loi Aubry qui constituent *« un appui pour l'emploi »*.

Le laboratoire de la « fédé finances »

« POIL À GRATTER », *« lieu d'audace »*, admirent les uns ; *« fédération qui se prend pour une confédération bis »*, *« trop adepte de coups »* s'agacent les autres. Depuis plus de trois ans, la fédération des finances CGT bouscule, avec plus ou moins de bonheur, l'appareil de la centrale ouvrière. En janvier 1999, le 46e congrès de la CGT devrait lui apporter une sorte de consécration. Ses principaux dirigeants sont pressentis pour faire partie des relais sur lesquels Bernard Thibault compte s'appuyer au sein de l'organisation.

« Cela fait plusieurs années que nous jouons les emmerdeurs », s'amuse Jean-Christophe Chaumeron, le secrétaire général de cette fédération. Signataire l'été dernier de *« l'appel pour l'autonomie du mouvement social »*, ce responsable syndical de quarante-neuf ans admet un parcours *« classique »* jusqu'en 1989. Employé à la Caisse des dépôts, il entre à dix-neuf ans à la CGT, devient membre du Parti communiste, avant, en 1982, d'opérer la reprise en main musclée d'une fédération des finances jugée trop conciliante. *« On était sur une ligne totalement alignée sur celle du PC »*, indique-t-il.

La ligne *« dogma »* prévaut. Et la fédération des finances, dont le nombre d'adhérents s'effritait déjà, voit le mouvement s'amplifier. *« De 1978 à 1989, on a perdu la moitié de nos syndiqués. En fait, c'est le conflit de 1989 qui nous a remis du plomb dans la tête »*, raconte M. Chaumeron. Se sentant coupée d'une partie des salariés, la « fédé » CGT prend alors tout le monde à contre-pied en défendant la souveraineté des assemblées générales pour décider des revendications et des actions.

« DÉMOCRATIE DIRECTE »

« A l'époque, on a énormément discuté avec Jean-Yves Le Duigou [membre de la commission exécutive de la CGT]. *Il y avait eu l'effondrement du mur de Berlin. On s'est dit qu'il fallait avoir une nouvelle démarche, beaucoup plus syndicale, plus centrée sur la démocratie directe »*, explique-t-il.

Heurtés par le phénomène des coordinations, les deux hommes décident de mettre fin *« à un certain syndicalisme de gesticulation »*. L'un et l'autre quittent le Parti communiste. A l'hiver 1995, la fédération des finances CGT affiche le taux de participants au conflit le plus fort du secteur public, avant de s'engager, en tant que telle, aux côtés du DAL (Droit au Logement) et de Droits Devant ! Pour M. Chaumeron, *« travailler avec les associations de lutte contre les inégalités, c'est aujourd'hui la ligne quasi-officielle. On n'est pas mécontent de se dire que sur ce terrain-là on a contribué à faire évoluer »*.

C. M.

La marche vers la Confédération européenne des syndicats

LORSQUE Louis Viannet abandonnera son poste de secrétaire général en février, la CGT ne sera pas encore membre de la Confédération européenne des syndicats (CES), mais son adhésion sera presque devenue une formalité. La confédération sera sans doute présente au neuvième congrès de la CES qui se tiendra en Finlande, en juin 1999, aux côtés de la CFDT, de FO et de la CFTC. Sur le dossier européen, elle aura là aussi accompli une petite révolution.

Ayant annoncé son départ de la Fédération syndicale mondiale (FSM) – l'ex-internationale syndicale communiste – en décembre 1994, un an avant son 45e congrès, la CGT a, dans la foulée, posé une nouvelle fois (après deux tentatives en 1975 et 1979) sa candidature à la CES. L'adhésion d'une organisation étant soumise à un certain nombre de critères parmi lesquels l'indépendance par rapport aux partis politiques, ainsi qu'à l'avis des autres syndicats nationaux affiliés, celle-ci apparaissait alors comme largement compromise, FO ne se privant pas de rappeler les liens existants entre le PCF et la CGT.

Portée devant le comité directeur de la CES, en novembre 1996, la question de l'adhésion de la CGT a été reportée, après une intervention de Nicole Notat. A cette occasion, la secrétaire générale de la CFDT a reçu l'accord de Marc Blondel, pour parler au nom des deux organisations.

RAPPROCHEMENT

Mme Notat jugeait, à l'époque, cette entrée *« prématurée »* pour deux raisons : d'une part, *« l'attitude qui consiste à se montrer européen à Bruxelles et anti-européen à Paris »* ; d'autre part, *« la conception du syndicalisme dans ses caractéristiques spécifiques à la France »*. La CFDT observait que *« la CGT se cantonne au protestataire, à la dénonciation »* et qu'elle *« laisse à d'autres le soin d'assumer le compromis pour mieux le dénoncer ensuite. (...) Bref, la CGT reste au milieu du gué. »*

La balle étant de nouveau dans le camp de la CGT, M. Viannet a, alors, repris l'initiative. En décembre 1996, au cours du 29e congrès du Parti communiste, il a annoncé son départ du bureau national du parti. La fermeture de l'usine Renault de Vilvorde et l'organisation, le 16 mars 1997, à Bruxelles, d'une manifestation réunissant tous les leaders des syndicats français pour demander plus d'Europe sociale a ensuite esquissé un premier rapprochement intersyndical. Enfin, la manifestation du 10 juin 1997, organisée par la CFDT et la CGT, réunissant à l'appel de la CES 70 000 personnes à Paris pour *« défendre l'emploi en Europe »*, a scellé l'alliance nouvelle des deux organisations en l'absence de FO.

A partir de la conférence du 10 octobre 1997, la réforme des 35 heures est devenue le terrain privilégié des convergences entre la CFDT et la CGT. La préparation des deux congrès confédéraux qui se tiennent à six semaines d'intervalle, en décembre 1998 et janvier 1999, a joué aussi dans le même sens. En octobre, au cours d'une commission exécutive de sa centrale, Mme Notat a donc pris acte de ces évolutions. *« La position de la CGT sur l'Europe étant stabilisée, l'entrée de celle-ci à la CES est liée à la normalisation des rapports CFDT-CGT sur le territoire français »*, indique-t-elle, demandant toutefois que *« la CFDT cesse d'être la cible privilégiée de la CGT »*.

La candidature de la CGT sera soumise au comité exécutif de CES, au mois de mars. Pour être entérinée, elle doit recueillir les deux tiers des suffrages, ce qui ne pose plus de problèmes. Reste à savoir si FO fera un baroud d'honneur. Dans l'hypothèse contraire, Emilio Gabaglio, président de la CES, pourrait lui-même se rendre au congrès de la CGT à Strasbourg pour annoncer la bonne nouvelle.

A. B.-M.

René Mouriaux, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques

« La CGT a pris en compte la crise des pays de l'Est de manière plus précoce que le PCF »

« La CGT semble faire preuve d'une capacité de transformation qui fait défaut au Parti communiste, comment expliquez-vous ce décalage ?

– Il y a trois points fondamentaux. Le premier est celui du renouvellement des objectifs. Avec la disparition de l'URSS, le PC se retrouve face à un défi considérable. L'URSS, c'est-à-dire l'expérience originale sur laquelle il a fondé sa différence par rapport à la SFIO, n'existe plus. Comment, pour lui, éviter un congrès de Tours à l'envers ? Il lui faut justifier sa singularité, son autonomie.

» La question se pose de façon bien moins aiguë pour la CGT. La disparition de l'URSS lui a, certes, posé des problèmes, mais sans que son identité ne soit remise en cause. Quitter la Fédération syndicale mondiale [FSM, l'ex-internationale syndicale communiste] n'a pas été dramatique pour la CGT, à partir du moment où elle a une légitimité en France : celle du syndicalisme révolutionnaire d'avant 1914.

– Le PC est donc, plus que la CGT, en panne de stratégie ?

– Oui, la question stratégique est une vraie difficulté pour le Parti communiste à partir du moment où son affaiblissement en fait une force politique d'appoint. Pour la CGT, la situation est totalement différente. Elle reste la première force syndicale par le nombre de suffrages qu'elle recueille aux élections professionnelles. Elle n'est donc absolument pas dans la position de subordination dans laquelle se trouve le PC. Le troisième point fondamental, pour expliquer ces capacités de transformations différentes, est celui de la pratique pluraliste. Là encore, le PC est nettement affaibli. Il y a un vieillissement au parti qu'on ne retrouve pas à la CGT. Par ailleurs, cette organisation syndicale a préservé une diversité plus grande. Elle a servi de refuge aux déçus du Parti communiste. Et aujourd'hui, à la CGT, on trouve de tout : des socialistes, des catholiques, des libertaires, des trotskistes, des gens sans affiliation à un courant de pensée précis. Dès lors, il y a une vitalité militante à la CGT qui n'existe plus au PC.

– Le décalage entre la CGT et le PCF s'accentue-t-il ?

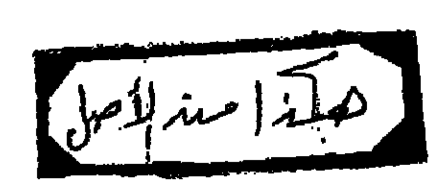
– Les décalages que j'ai cités sont amplifiés par des raisons conjoncturelles. La présence de ministres communistes au gouvernement en fait partie. C'est une contrainte forte pour le PC, alors qu'elle n'est, apparemment, pas vécue comme telle par la CGT. L'autre facteur conjoncturel fort, c'est ce qu'on appelle le renouveau du mouvement social. Les conflits de l'hiver 1995 et le mouvement des chômeurs ont été bien compris par la CGT. Le PC n'a semblé apporter, à ce moment, qu'un soutien sympathique, sans grande efficacité.

– Cette autonomie de la CGT à l'égard du PC est-elle une donnée nouvelle ?

– Ce décalage n'est pas nouveau. Dans le passé, l'écosystème PC-CGT n'a pas toujours fonctionné de manière régulière. A la différence du PC, la CGT a déjà connu deux grands moments de remise en cause qui se sont soldés par des échecs mais qui ont permis de faire mûrir les choses. En 1971, Georges Séguy avait souhaité que le pluralisme se développe à l'intérieur de l'organisation et avait été bloqué. En 1978, sa volonté exprimée lors du congrès de Grenoble d'avoir une CGT plus indépendante a également échoué. Tout cela signifait que l'échec du programme commun et la crise des pays de l'Est avaient été pris en compte de manière beaucoup plus précoce à la CGT qu'au Parti communiste. »

Propos recueillis par Caroline Monnot







Promise à plusieurs reprises, la réforme de la taxe d'habitation est à nouveau reportée

Le gouvernement assure que le projet n'est pas abandonné

Présentée par le premier ministre comme l'un des volets importants de sa réforme fiscale, la refonte de la taxe d'habitation ne figurera pas, comme cela était envisagé, dans le projet de loi de finances rectificative présenté au conseil des ministres du 18 novembre. Le ministère des finances assure que cette réforme, maintes fois reportée depuis dix ans, sera intégrée au projet de loi sur l'intercommunalité.

S'AGIT-IL d'un simple report, ou bien le gouvernement, sans l'avouer, abandonne-t-il le projet ? En tout cas, la réforme de la taxe d'habitation ne figurera pas, contrairement à ce qui était initialement prévu, dans le projet de loi de finances rectificative que le conseil des ministres doit examiner mercredi 18 novembre. Révélée par *Les Echos* du 4 novembre, l'information est confirmée par Bercy. Ce nouveau rebondissement n'est, à dire vrai, pas très surprenant. De longue date, en effet, les socialistes militent pour une réforme de la taxe d'habitation, mais celle-ci a sans cesse été différée.

Assis sur la valeur des biens occupés par les contribuables (c'est-à-dire, selon la formule des experts, sur les valeurs locatives cadastrales) et non sur leurs revenus, ce prélèvement a longtemps été jugé par le PS comme l'un des aspects les plus *injustes du système* fiscal français. Depuis plus de dix ans, à gauche, on préconise donc que l'assiette de la taxe soit réformée pour mieux prendre en compte les facultés contributives des Français.

Quand, au printemps, le gouvernement a annoncé une grande réforme fiscale, portant sur trois volets (la fiscalité écologique, la fiscalité du patrimoine et la fiscalité locale), il semblait donc acquis que la priorité irait à la taxe d'habitation. C'est d'ailleurs le point de vue que Lionel Jospin a publiquement défendu à plusieurs reprises. *« Les ménages les moins favorisés ne paient pas l'impôt sur le revenu. Si on veut les aider, c'est sur la fiscalité locale qu'il faut agir et sans doute sur la taxe d'habitation »*, expliquait-il par exemple dans nos colonnes (*Le Monde* du 21 avril).

QUESTION DE PRIORITÉ

Toutefois, l'histoire, ensuite, ne s'est pas déroulée comme prévu. D'abord, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, est parvenu à *convaincre le premier ministre que* s'il y avait une réforme prioritaire, ce devait être celle de la taxe professionnelle, et non celle de la taxe d'habitation. En conséquence, il a été annoncé que la refonte de la taxe d'habitation ne figurerait pas dans le projet de loi de finances pour 1999, mais serait examinée ultérieurement, à l'occasion du traditionnel « collectif » budgétaire de fin d'année.

Deuxième rebondissement, le gouvernement a finalement annoncé qu'il n'entendait pas suivre la recommandation du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, favorable à une prise en compte des revenus dans l'assiette de l'impôt, mais que la réforme viserait plus modestement à mettre en œuvre la révision des valeurs locatives cadastrales réalisée en 1990 par Michel Charasse, mais jamais appliquée depuis. Il a fait valoir qu'induisant des transferts importants de charges fiscales entre les contribuables, cette réforme contribuerait, elle aussi, à réduire les inégalités.

C'est donc un nouveau rebon*dissement que connaît ce feuille*ton de la réforme de la fiscalité locale. Selon Bercy, il n'est toutefois pas question d'enterrer la réforme. Officiellement, celle-ci est seulement de nouveau différée de quelques mois. Les experts gouvernementaux expliquent qu'il ne serait pas raisonnable d'alourdir le projet de loi de finances rectificative de fin d'année, déjà chargé, avec les 35 à 40 articles complémentaires qu'exigera la réforme de ce prélèvement local.

Dans les milieux gouvernementaux, on assure donc qu'on trouvera très rapidement un autre projet de loi, auquel ces dispositions pourront être rattachées. Il pourrait s'agir du projet de loi sur l'intercommunalité, qui a été préparé par le ministère de l'intérieur, puis examiné en conseil des ministres, le 28 octobre, et qui devrait être soumis au Parlement dans le courant du mois de février 1999. La date d'application de la réforme, prévue pour l'automne 2000, devrait, elle, restée inchangée. Cet engagement sera-t-il tenu ? Si le gouvernement jure de sa bonne foi, les députés *socialistes savent d'expérience, sur* ce dossier, qu'ils ont quelque raison d'être méfiants.

L. M.

COMMENTAIRE

CONSERVATISME

Même si le gouvernement assure que la réforme de la taxe d'habitation sera appliquée à l'automne 2000, on ne peut s'empêcher de penser que l'histoire bégaie.

Déjà, en 1990, les députés socialistes, emmenés – c'est le piquant de l'affaire – par Dominique Strauss-Kahn et François Hollande, revendiquaient une réforme de la très injuste taxe d'habitation. A l'époque, le ministre des finances, Pierre Bérégovoy, et le ministre délégué au budget, Michel Charasse, avaient usé de manœuvres innombrables pour torpiller le projet. Jurant qu'ils prendraient en compte le souhait du PS, ils avaient, en réalité, tout fait pour qu'il ne voie jamais le jour.

Ils s'étaient ainsi battus, bec et ongles, contre l'*idée socialiste* d'asseoir cet impôt local sur les revenus, faisant valoir qu'une simple révision des valeurs locatives suffirait à réduire les inégalités. Des simulations avaient alors été effectuées par Bercy, mais cette fameuse révision des bases n'a ensuite jamais été appliquée.

Huit ans après, pourquoi faut-il donc un nouveau délai ? Et l'épi*logue sera-t-il le même ? Le gou*vernement plaide qu'il n'en sera rien. Même si on aimerait le croire, un dernier souvenir revient à l'esprit. En 1990, le président de la commmission des finances de l'Assemblée nationale, qui n'était autre que M. Strauss-Kahn, avait des doutes sur la bonne foi du gouvernement et, observant son refus d'engager une véritable réforme de la fiscalité du patrimoine et de la taxe d'habitation, parlait de « *conservatisme* » fiscal. Devenu ministre des finances, il sait aujourd'hui à *quelle critique il s'exposerait s'il* ne tenait pas parole.

Laurent Mauduit

La droite sénatoriale s'inquiète de la « recentralisation »

NON à la recentralisation ! Piqué au vif par les déclarations de Lionel Jospin, qui, en juin, avait qualifié le Sénat d'*« anomalie »* de la République, les sénateurs de droite ont eu à cœur de démontrer, mardi 3 novembre, que leur assemblée pouvait être aussi un aiguillon de la modernisation de la vie politique : la majorité sénatoriale a voulu se poser, selon le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), en *« veilleur de la décentralisation »*. Car cette réforme, lancée par un gouvernement de gauche en 1982, serait menacée, à l'en croire, par un autre gouvernement de gauche, celui de M. Jospin. *« La décentralisation a vécu »*, s'est même exclamé Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), président de la commission des lois.

A entendre les orateurs de droite, les *« exemples de recentralisation insidieuses ne manquent pas »*. A commencer par la réforme de la taxe professionnelle, qui, selon Daniel Hoeffel (centriste, Bas-Rhin), constitue une *« renationalisation des impôts »* en ce qu'elle rendrait les communes plus dépendantes des subventions de l'Etat. Ils ont aussi cité, pêle-mêle, le manque de concertation entre l'Etat et les collectivités pour la négociation des prochains contrats de plan avec les régions, la redéfinition des zonages ou encore la création d'une nouvelle taxe locale sur les activités polluantes. Autant de preuves, pour le Palais du Luxembourg, d'une réduction de l'autonomie politique ou financière des collectivités locales.

La majorité sénatoriale a aussi contesté le projet de loi *« ambigu »* de Dominique Voynet portant sur la réforme de la loi sur l'aménagement du territoire, ou celui de Jean-Pierre Chevènement sur l'intercommunalité, qui viendront en discussion au Parlement l'année prochaine : ces deux textes vont bouleverser les niveaux de compétence et affaiblir notamment les départements, échelon cher aux sénateurs. Enfin, ils se sont fait l'écho, comme Jean-Paul Delevoye (RPR, Pas-de-Calais), président de l'Association des maires de France, de *« la lassitude des élus locaux »* face à l'inflation des procédures de contrôle édictées par le pouvoir central *« qui paralysent les prises de décision sur le terrain »*.

UN MOT D'ORDRE FÉDÉRATEUR

Se posant en défenseur de la décentralisation, les sénateurs de droite n'ont pas pour autant dégagé des propositions nouvelles. Ce qui a permis à Jean-Jack Queyranne, ministre de l'intérieur par intérim, et Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, d'opposer à leurs doléances une tranquille résolution à poursuivre dans la voie d'une *« amélioration »* de la décentralisation.

En arrière-plan de ce débat, la majorité sénatoriale a cherché, avec la défense de la décentralisation, un mot d'ordre fédérateur pour défendre l'institution face au projet de réforme du mode de scrutin sénatorial, prévu pour 1999, et surtout celui de la limitation du cumul des mandats.

Béatrice Jérôme

Les députés votent le projet de loi de financement de la Sécurité sociale

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté en première lecture, mardi 3 novembre, par 266 voix pour et 243 voix contre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, qui prévoit un retour à l'équilibre des comptes sociaux à la fin de l'année prochaine. Les socialistes et le groupe RCV (Radicaux, Mouvement des citoyens, Verts) ont approuvé le texte. Le groupe PCF a appelé à l'abstention comme en 1997, mais deux élus communistes ont voté contre et trois pour. L'ensemble des députés de droite a rejeté le texte.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES : M. Bourlanges (UDF) juge** *« extravagant »* que Philippe Séguin, *« l'homme qui a symbolisé le refus de la monnaie unique »*, puisse être la tête de liste commune de l'opposition pour les élections européennes de juin 1999. Le député européen (PPE) affirme, dans un entretien à *Ouest-France* (du 4 octobre), que l'opposition y perdrait sa crédibilité et sa cohérence.

■ **AFFAIRES : trois anciens candidats du Front national ont été mis en examen dans les Alpes-Maritimes,** à la suite de surfacturations dans les comptes de campagne du FN aux législatives en 1997. Jean-Pierre Schénardi, secrétaire départemental du mouvement de Jean-Marie Le Pen et conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Pierre Gost, conseiller régional, et Christian Desvignes ont été mis en examen pour faux et usage de faux.

■ **FRONT NATIONAL : M. Le Pen juge Bruno Mégret** *« tout à fait à la hauteur »* de Marseille. Alors que M. Mégret a annoncé sa candidature à la mairie de Marseille, le président du FN a expliqué sur la radio BFM, mardi 3 novembre : *« Je pense que c'est un homme qui a prouvé à Vitrolles sa vitalité, son courage et sa compétence. »* Mégrétistes et lepénistes continuent pourtant à mener une sourde guerre pour la tête de liste du FN aux européennes.

■ **EXCLUSION : la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry,** a annoncé, mardi 3 novembre, que le projet de loi sur la couverture maladie universelle sera déposé *« dans quelques jours »*. Ce texte sera élaboré à partir du rapport que Jean-Claude Boulard (PS, Sarthe) a réalisé à la demande du gouvernement, après une longue concertation avec les partenaires sociaux, les mutuelles et les assurances.

■ **PARLEMENT : *l'Assemblée nationale et le Sénat interrompront*** leurs travaux pour les fêtes de fin d'année, en février et pour Pâques. Selon le calendrier arrêté lors de la conférence des présidents de l'Assemblée, mardi 3 novembre, les parlementaires seront en vacances du 27 décembre au 17 janvier, du 21 au 28 février et enfin du 11 au 25 avril.

TAXI

Notre nouveau système d'injection diesel n'a qu'un inconvénient : on n'entend plus arriver le taxi

L'une des caractéristiques d'un véhicule à moteur diesel, c'était son bruit. Les taxis par exemple se faisaient entendre de loin par leur claquement typique. C'est du passé : Bosch fabrique maintenant en série de nouveaux systèmes d'injection.

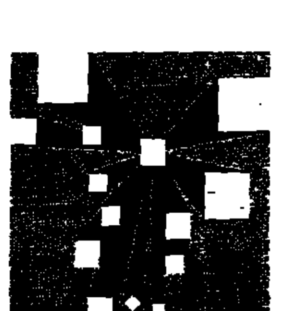
Ils ont en commun l'injection directe du carburant à très haute pression. On obtient ainsi un gain de performances et une diminution de la consommation, le tout avec une réduction des émissions polluantes. De plus, la combustion est mieux contrôlée, ce qui diminue considérablement les bruits du moteur. Plus économiques, plus propres, plus puissants et plus silencieux – les chauffeurs de taxi ne sont pas les seuls à se réjouir des nouveaux systèmes d'injection directe de Bosch.

Bosch. Il y a toujours une solution



BOSCH





Obstruction et provocations ont marqué le débat sur le PACS

L'Assemblée nationale a rejeté, à l'issue d'une séance houleuse, la première motion de procédure, défendue par Christine Boutin (UDF) au nom de l'opposition. La discussion doit se poursuivre samedi 7 novembre

Les députés ont rejeté, dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 novembre, l'exception d'irrecevabilité défendue par Christine Boutin (UDF). Pour ce nouvel examen de la proposition de loi socialiste, instaurant un Pacte civil de solidarité, plus de 530 députés étaient présents dans l'hémicycle au moment du vote. La séance a été ponctuée de nombreux incidents pendant l'intervention de Mme Boutin, qui a estimé que l'homosexualité était *« l'expression de l'exclusion »*. Défendant le PACS, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a en revanche réaffirmé que cette mesure n'ouvrait pas le débat sur l'adoption d'enfants par les couples homosexuels. *« Un enfant a besoin d'un père et d'une mère »*, a-t-elle estimé. Le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), a indiqué, mercredi, que les sénateurs saisiront le Conseil constitutionnel sur ce texte.

LE DÉBAT sur le PACS a repris dans une ambiance de « corrida », mardi 3 novembre. L'exception d'irrecevabilité présentée par Christine Boutin (UDF-FD, Yvelines), ponctuée de suspensions de séance, a finalement été rejetée par 299 députés de la majorité contre 233 de l'opposition, peu avant 4 heures du matin, dans un hémicycle aussi rempli que pour une séance de questions d'actualité ! Mme Boutin, qui avait prévu un temps de parole de quatre heures, a tenu... cinq heures et demie, monopolisant la tribune, un verre d'eau à portée de la main.

Jusqu'en début de soirée, l'ambiance est plutôt potache. En s'attaquant au *« nirvana juridique »* du PACS, Mme Boutin fait un malheureux lapsus : le terme de PACS n'a rien d'*« abaisable »*, dit-elle, au lieu... d'*« apaisant »*. Explosion de rires sur les bancs de la gauche. A 19 h 30, Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) conclut la première partie de l'intervention de sa collègue UDF d'un sonore *« Amen ! »*. Elle a été *« imparable, impeccable »*, commente, pour sa part, dans les couloirs, Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France. *« Très bonne »*, renchérit Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, qui reconnaît toutefois que le choix de Mme Boutin, pour plaider, au nom de l'opposition, l'inconstitutionnalité du texte, ne fait pas l'unanimité dans ses troupes : ainsi, Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine) n'a-t-il jamais caché son aversion pour les positions de la députée UDF.

SUSPENSIONS DE SÉANCE

La situation dégénère après 21 heures. Mme Boutin ne fait plus rire lorsqu'elle livre à l'Assemblée sa définition de l'homosexualité : l'*« impossibilité d'un être à pouvoir atteindre l'autre dans sa différence sexuelle »*, c'est-à-dire *« l'expression de l'exclusion »*. Elle provoque la majorité, qui démarre au quart de tour : *« Oui, le premier ministre a menti aux Français (...). Il y a aura bien demain filiation et adoption d'enfants par les couples homosexuels si le PACS est voté. »* La droite applaudit son oratrice, qui prend plaisir à répéter ses phrases les plus provocantes. Catherine Tasca (PS, Yvelines), présidente de la commission des lois, lance un regard noir vers les troupes socialistes, qui semblent avoir oublié les consignes données, le matin, en réunion de groupe : ne pas rentrer dans le jeu de l'opposition pour éviter de retarder le débat.

Un peu avant 23 heures, dans le cafouillage général, Arthur Paecht (UDF, Var), au perchoir, décide de suspendre la séance. Dans les couloirs, Henri Plagnol, porte-parole de l'UDF sur le texte, justifie le ton polémique de Mme Boutin, en soulignant que les *« discours lisses et pas dérangeants »* donnent des débats *« abscons »*, qui *« n'intéressent pas les médias »*. A la reprise, M. Paecht demande à Mme Boutin de ne plus *« interpeller »* la majorité. En vain. Vers minuit, la députée commence tout juste à décliner ses *« douze motifs d'inconstitutionnalité »*. Las, un petit groupe de députés socialistes quitte l'hémicycle, et se fait huer par la droite. A nouveau, le débat est inaudible. *« Vous voulez une suspension de séance ? »*, demande M. Paecht à l'opposition, qui répond en chœur : *« Oui ! »*. *« Vous la voulez ? Je vous l'accorde ! »* Dans le brouhaha, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, se précipite au pied du perchoir et dénonce la *« façon de présider indigne »* et *« scandaleuse »* de M. Paecht. Le président du groupe socialiste est rejoint par Laurent Cathala (PS, Val-de-Marne), François Loncle (PS, Eure), tandis qu'Henri Cuq (RPR, Yvelines), François d'Aubert (UDF, Mayenne), et d'autres élus de l'opposition, arrivent à la rescousse.

« C'EST RELOU »

Les députés en viennent presqu'aux mains, avant de sortir de l'hémicycle dans la bousculade. Vers 1 heure du matin, Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, est appelé d'urgence pour organiser une conférence des présidents, à l'issue de laquelle il est décidé de prolonger le débat – qui devait être suspendu à une heure du matin – jusqu'au vote sur l'exception d'irrecevabilité. M. Fabius remplace M. Paecht au perchoir. Désormais, les députés de la majorité font la sourde oreille aux remarques de Mme Boutin, suivant l'exemple de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, stoïque, depuis le début de la soirée. Vers 2 heures du matin, chaque camp compte ses troupes. Sur les 250 députés présents, la gauche a un léger avantage. Mais, sur tous les bancs, l'hémicycle ne cesse de se remplir...

L'ambiance aura été *« électrique »*, comme l'a dit M. Fabius, jusqu'à la fin... *« On s'est bien rattrapé »*, se félicite un élu du PS, soulagé, après le rejet de l'exception d'irrecevabilité. Interrogée sur cette étrange séance, la ministre de la justice confie : *« J'ai pensé à mon fils qui dit : c'est relou* [lourd en verlan]. *»* Mme Guigou s'attend à ce que le texte ne soit pas voté le 10 novembre, comme prévu : *« Si l'Assemblée nationale estime que les débats doivent se prolonger, le gouvernement prendra le temps qu'il faudra »*, précise-t-elle. Samedi 7 novembre, Jean-Claude Lenoir (DL, Orne) présentera la question préalable pendant... cinq heures. *« On fait de la caricature plutôt que de la politique »*, se plaint Claude Goasguen (DL, Paris), qui ajoute : *« Nos électeurs ne veulent pas seulement que l'on s'oppose. Ils veulent que l'on gagne. Et dans cette bataille de procédure, on ne gagne pas. »*

Clarisse Fabre

Mme Guigou : « Oui, les homosexuels existent ! »

VOICI les principaux extraits du discours d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, lors du débat sur le PACS, à l'Assemblée nationale, mardi 3 novembre.


VERBATIM

« Oui, les homosexuels existent ! Oui, il leur arrive de vivre en couple ! Oui, des hétérosexuels vivent en couple sans être mariés ! Oui, ils ont le droit d'être reconnus par le droit ! Oui, ils ont le droit d'être protégés ! Oui, des personnes qui vivent ensemble sans lien charnel mais qui veulent briser leur solitude doivent pouvoir bénéficier eux aussi des mêmes droits.

» Une famille, ce n'est pas simplement deux individus qui contractent pour organiser leur vie commune. C'est bien plus que cela. C'est l'articulation et l'institutionnalisation de la différence des sexes. (...) La famille, c'est aussi la promesse et la venue d'un enfant. (...) En revanche, le pacte civil de solidarité est un contrat qui concerne deux personnes qui vivent ensemble, sans être mariées. Il a pour objet l'organisation de leur vie commune.

» Un enfant a droit à un père et une mère. (...) La situation de l'enfant n'a pas été traitée par le PACS car l'Etat ne saurait faire de différence entre les enfants de concubins selon qu'ils sont ou non signataires d'un pacte. Et je souhaite d'ailleurs que, poursuivant une évolution déjà entamée, notre droit ne fasse plus de différence entre les enfants, selon que leurs parents sont ou non mariés, selon que leurs parents vivent ou non sous le même toit.

» Un couple, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel, n'a pas de droit à avoir un enfant en dehors de la procréation naturelle qui, elle, implique nécessairement un homme et une femme (...). Les procréations médicalement assistées ont pour but de remédier à l'infertilité pathologique d'un couple composé d'un homme et d'une femme. Elles n'ont pas pour but de permettre des procréations de convenance sur la base d'un hypothétique droit à l'enfant.

» Pourquoi l'adoption par un couple homosexuel serait-elle une mauvaise option ? Je soutiens, comme de nombreux psychanalystes et psychiatres, qu'un enfant a besoin pour sa structuration (...) d'avoir face à lui un référent homme et un référent femme. »

« La Vie » revendique le « droit au désaccord » avec l'épiscopat

L'hebdomadaire affirme qu'il n'est pas « la presse du parti »

DANS UN ÉDITORIAL de *La Vie* en date du jeudi 5 novembre – intitulé *« Le droit au désaccord »* –, Jean-Claude Petit, directeur de la publication, revient sur la polémique qui oppose l'hebdomadaire aux évêques de France pour ses positions sur le PACS (*Le Monde* du 3 novembre). *« La presse catholique, dont* La Vie *est l'une des voix, n'est pas la presse du parti »*, déclare en particulier M. Petit.

« Il nous arrive de nous tromper et de ne pas reconnaître suffisamment nos erreurs, ajoute le directeur de *La Vie*, *mais, à leur tour, les évêques ne pourraient-ils pas comprendre, une fois pour toutes, que le peuple chrétien a des droits, en particulier celui d'être informé objectivement sur la vie de l'Eglise »*, qui est *« tout sauf monolithique »* ? Pas plus que les informateurs doivent être des *« idéologues »*, conclut Jean-Claude Petit, l'Eglise ne saurait être *« une secte, où la variété des traditions et des cultures constituerait une hérésie et le peuple chrétien une troupe qui marche au pas »*.

UNE PREMIÈRE

En date du 14 octobre, dans une lettre à *La Vie* signée de son porte-parole, Olivier de la Brosse, la conférence des évêques de France avait fait part de sa *« surprise »* et de sa *« désapprobation »* devant le traitement réservé par l'hebdomadaire catholique à la déclaration épiscopale du 16 septembre, qui qualifiait le PACS d'*« inutile et dangereux »*. Dominique Gerbaud, directeur de la rédaction et éditorialiste, avait estimé que, *« pressés par certains milieux traditionalistes »*, les évêques s'étaient *« prononcés trop vite »* sur une proposition de loi amendée par le gouvernement avant sa discussion à l'Assemblée nationale. Cette attitude confirmait, selon lui, *« le décalage entre l'Eglise catholique et la société sur la sexualité »*.

Par ailleurs, le même journal publiait les résultats d'un sondage de l'institut CSA, révélant qu'une grande partie de l'opinion, y compris chez les catholiques pratiquants réguliers, ne partageait pas les termes de la condamnation du PACS par les évêques. Directeur de cet institut de sondage, Roland Cayrol a été à son tour blâmé dans un courrier officiel de l'épiscopat, l'accusant de *« dérives »* méthodologiques. Ce qui a valu au porte-parole des évêques une sèche réplique de M. Cayrol, rappelant que les instituts de sondage n'entendaient pas céder à *« l'intimidation d'acteurs institutionnels »*. Mgr Patrick Le Gal, évêque de Tulle, est allé jusqu'à un appel au boycott, dans le bulletin officiel de son diocèse, d'un hebdomadaire coupable d'*« une faute déontologique lourde »*.

Si des mises en garde d'évêques, à titre individuel, visant la presse catholique, ne sont pas rares, un tel engagement de la conférence des évêques de France visant un hebdomadaire comme *La Vie* est une première. Fondé en 1945 par des laïcs de l'Eglise proches de dominicains engagés, *La Vie* n'a aucun lien institutionnel, ni financier ni structurel avec la conférence épiscopale (à la différence du quotidien catholique italien *L'Avvenire*), ni avec un ordre religieux (à la différence de *La Croix*, dont le principal actionnaire est la congrégation des Assomptionnistes). Toutefois, *La Vie* a toujours conçu sa mission en fidélité avec un service d'Eglise indépendant et laïc.

Henri Tincq

Nicolas Sarkozy prône le « oui » au référendum en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Après avoir longtemps hésité sur la date et la durée de son séjour en Nouvelle-Calédonie, Nicolas Sarkozy est arrivé à 7 heures (heure locale), mardi 3 novembre, sur le « Caillou », pour en repartir le lendemain peu avant midi. Vingt-huit heures pour convaincre et quarante-huit heures de vol, mais il ne sera pas dit qu'il n'était pas là. *« Bien sûr qu'il fallait être là, ce soir »*, a-t-il lancé, mardi soir, au Mont-Dore, commune voisine de Nouméa, lors de la dernière grande réunion publique du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) de Jacques Lafleur, avant le référendum local du 8 novembre.

Depuis qu'il est devenu, en février, le numéro deux du RPR, le secrétaire général du mouvement gaulliste s'est mis en tête d'être le meilleur en tout. C'est lui qui arpente les fédérations, c'est lui qui règle la plupart des conflits internes, c'est lui encore qui surveille les régions où, comme en Picardie ou en Rhône-Alpes, des présidents de droite ont passé des accords avec le Front national. Et Philippe Séguin, qu'il accompagne assidûment aux matchs de football, semble tout heureux d'avoir à ses côtés celui que des proches de Charles Pasqua ont surnommé *« le lapin Duracell »* parce que, grâce à la qualité de ses piles, *« il s'agite plus longtemps que tous les autres »*. M. Sarkozy n'a cure de la plaisanterie.

Jeudi, le maire de Neuilly sera de retour en métropole pour présider un conseil municipal et, samedi 7 novembre, il participera à la clôture du congrès de l'UNI, syndicat étudiant proche du RPR, qui avait fortement contribué, en 1995, à la mobilisation des jeunes en faveur de Jacques Chirac. Mais déjà, le secrétaire général du RPR commence à s'attribuer sa part dans le résultat attendu du « oui » en Nouvelle-Calédonie. *« Vous aurez remarqué, j'imagine, l'effort qu'ont fait les autres »*, dit-il, toute modestie mise à part, aux journalistes métropolitains qu'il retrouve à Nouméa. Le trait vaut d'abord – et il le précise – pour l'UDF et Démocratie libérale, qui n'ont rien fait dans la campagne référendaire qui s'achève, mais aussi pour le Parti socialiste, qui n'a trouvé « que » Bernard Grasset, député de Charente-Maritime et ancien haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie, pour aller prôner le « oui » sur le territoire. Mobilisé par l'intérim du ministère de l'intérieur, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a dû renoncer au voyage qu'il avait envisagé pour la fin octobre. Cette absence a été palliée par le premier ministre lui-même, *via* la télévision, lors d'une longue intervention sur RFO, mercredi 4 novembre au soir (heure locale), au cours de laquelle Lionel Jospin a appelé officiellement à voter « oui » au référendum.

« ADVERSAIRES D'HIER »

Le bref déplacement de M. Sarkozy a aussi une autre explication. La validation de l'accord de Nouméa, paraphé le 5 mai par M. Jospin, se joue surtout auprès de la communauté d'origine européenne. Le compromis passé par M. Lafleur avec l'Etat et les indépendantistes du FLNKS y est contesté, non seulement par le Front national et par le Mouvement pour la France, mais aussi par des anciens membres du RPCR qui, comme Didier Leroux, contestent l'omnipotence du député RPR.

Jean-Marie Tjibaou étant mort et Michel Rocard passé aux oubliettes, M. Lafleur apparaît, dans le discours de M. Sarkozy, comme le seul survivant des accords de Matignon de 1988. *« Je suis fier d'appartenir à un mouvement qui compte dans ses rangs les hommes qui sont à cette tribune »*, a affirmé, mardi, le numéro deux du RPR, en présentant, outre M. Lafleur, le député Pierre Frogier et le sénateur Simon Loueckhote, tous deux RPR. *« C'est fort de tendre la main. Quand on se réconcilie, c'est forcément avec des adversaires d'hier »*, a encore expliqué M. Sarkozy, avant de se tailler un succès garanti en égratignant *« les professeurs de droit »*, qui contestent certaines particularités de l'accord de Nouméa, mais qui ne font pas preuve d'un *« courage ébouriffant en signant une tribune dans un quotidien du soir ou du matin »*.

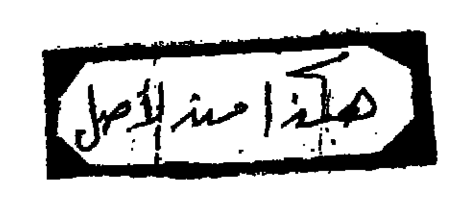
Devant un millier de partisans du *« oui à la France »*, originaires, il est vrai, de toutes les communautés, le secrétaire général du RPR ne s'est autorisé qu'une seule allusion à la politique nationale : *« Oui, ici, je me sens en France. Il y en a tellement en métropole qui sont Français sans le savoir. »*

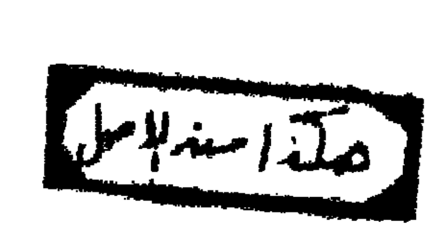
Jean-Louis Saux

Comment préparer...
▶ Les Grandes Écoles de Commerce et de Gestion
224 PAGES - 100 F*
▶ Sciences Po
384 PAGES - 130 F*
Vente en librairies (diffusion Vuibert) ou par correspondance
Groupe Sigma Communication
18 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
(*) + 20 F DE PORT PAR CORRESP

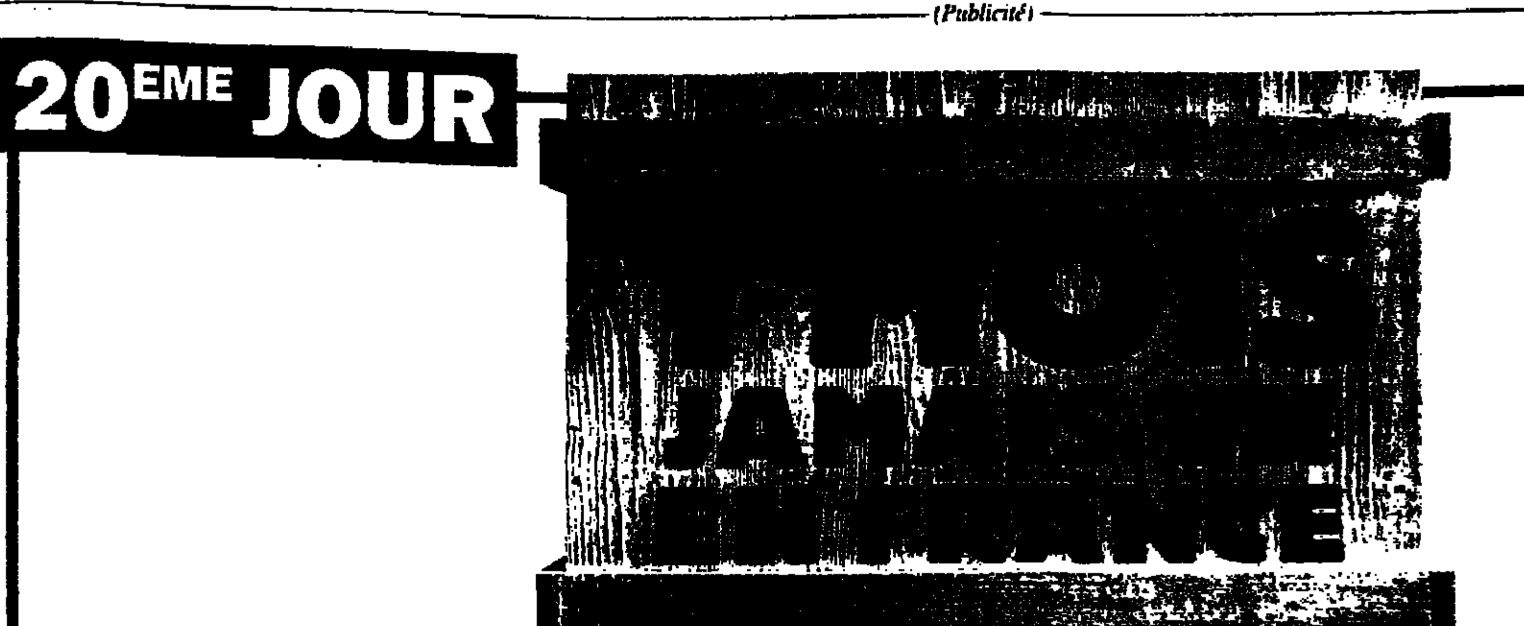


ETUDIANTS
TROUVEZ VOTRE STAGE
3615 LEMONDE





20EME JOUR



Adresses,
plan d'accès et
services des magasins :
tapez 3615 Carrefour
(1,29 F la minute)

Jeudi 5 novembre,

Carrefour met en vente
11 762 manteaux femme 70% laine, 10% cachemire.
Et pas un de plus.



ET DEMAIN ?...

IMMIGRATION La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, devait présenter, mercredi 4 novembre, au conseil des ministres, une formule inédite d'aide au retour, inspirée par le principe du « codéveloppement ». ● LES SANS-PAPIERS qui acceptent de rentrer dans leur pays pourront bénéficier d'une période de formation en France et d'une aide à la réinsertion professionnelle sur place, mais, surtout, d'un visa à entrées multiples permettant ensuite de revenir en France. ● LE GOUVERNEMENT table sur 1 000 à 3 000 candidats en 1999. ● UNE NOUVELLE MANIFESTATION en faveur de la régularisation des sans-papiers a réuni environ trois cents personnes, mardi 3 novembre, à Paris. ● CHARLES PASQUA, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, a demandé une nouvelle fois, le 2 novembre, la régularisation de tous les sans-papiers *(lire aussi notre éditorial page 20).*

Le gouvernement crée une nouvelle aide au retour pour les sans-papiers

Les Maliens, les Sénégalais et les Marocains qui acceptent de rentrer dans leurs pays pourront bénéficier d'une formation professionnelle et d'une aide financière. Ils obtiendront également un « visa à entrées multiples », qui leur permettra de revenir en France

QUE FAIRE des 60 000 sans-papiers qui resteront dans l'illégalité après l'opération de régularisation lancée en juin 1997 par la circulaire Chevènement ? Embarrassé par cette question, le gouvernement va se lancer pour la première fois, à grande échelle, dans la voie assez nouvelle du codéveloppement. La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, devait en effet présenter au conseil des ministres du mercredi 4 novembre, une formule inédite permettant aux sans-papiers qui acceptent de rentrer dans leur pays de bénéficier d'une période de formation en France et d'une aide à la réinsertion professionnelle sur place, mais aussi d'un visa permettant ensuite d'éventuels allers-retours avec la France.

Essentielle, cette dernière disposition est une brèche dans le dogme de la fermeture des frontières qui prévaut depuis 1974. Ce principe n'avait été que légèrement remis en cause par la loi Chevènement sur l'immigration qui accorde un droit au séjour aux retraités étrangers ayant cotisé en France ainsi qu'à quelques scientifiques et artistes. La nouvelle formule d'incitation au retour a pour but de casser le mécanisme pervers qui dissuade actuellement les immigrés de quitter la France et les encourage à faire venir leur famille puisque tout départ est sans retour faute de pouvoir obtenir un visa. L'idée est aussi de faciliter la circulation légale entre le Nord et le Sud afin de mieux contrôler les flux et de prévenir l'immigration irrégulière.

A la base du « codéveloppement », se trouve l'idée selon laquelle les pays de départ et d'accueil ont un intérêt commun à domestiquer leurs flux migratoires. Dans cette optique, l'immigration est à la fois un vecteur de la solidarité Nord-Sud et des intérêts de la France à l'étranger. Ces principes trouvent une première application – très partielle – pour les sans-papiers déboutés de l'opération de régularisation. La circulaire cosignée par les ministres de la solidarité, de l'intérieur, des affaires étrangères et de la coopération et présentée au conseil des ministres par Martine Aubry, fixe des règles nouvelles applicables aux sans-papiers volontaires pour le retour.

DE 20 000 À 25 000 SANS-PAPIERS

Ces règles seront applicables aux ressortissants du Mali, du Sénégal et du Maroc, avec lesquels des *« conventions de codéveloppement »* sont en cours de négociation et qui regroupent entre 20 000 et 25 000 des 60 000 sans-papiers recalés à l'opération de régularisation. Chaque personne s'engageant à un retour volontaire sera invitée à signer un *« contrat de réinsertion dans le pays d'origine »* (CRPO). En contrepartie de cet engagement, chaque volontaire bénéficiera, en France, d'une formation de trois mois au cours de laquelle il sera couvert par une *« autorisation provisoire de séjour ».*

Cette formation comprendra des données sur le pays d'origine ainsi que les règles et les aides existant pour la réalisation d'un projet d'activité économique. Ces données institutionnelles seront complétées par une formation professionnelle dans un domaine tenant compte à la fois du souhait du candidat au retour et des besoins exprimés par le pays d'origine. Pendant ces trois mois, l'étranger bénéficiera du statut de stagiaire de la formation professionnelle, qui inclut une couverture sociale et une rémunération de 2 000 francs par mois. Une fois le retour effectif, l'ancien émigré pourra obtenir une *« aide au projet »* délivrée sur place par les antennes de l'Office des migrations internationales (OMI) ainsi que le soutien d'une association spécialisées dans le montage de projets économiques viables.

Ce volet de la future circulaire reprend dans ses grandes lignes le Programme développement local-migrants (PDLM) qui fonctionne déjà à petite échelle, discrètement mais plutôt positivement, au Mali depuis 1995 *(Le Monde* du 28 janvier 1997). Il s'agit d'une aide à des micro-projets élaborés avec des immigrés de retour, financée conjointement par les fonds de la coopération et par l'OMI sous la houlette de la direction de la population et des migrations du ministère de la solidarité. La nouvelle formule du CRPO comporte cependant plusieurs innovations : outre la petite formation dispensée en France avant le départ, elle sera ouverte aux étrangers visés par un arrêté de reconduite à la frontière, ce qui n'était pas le cas dans les formules précédentes. L'arrêté sera alors suspendu et remplacé par une assignation à résidence. En cas de non-retour à l'issue de la formation, la reconduite forcée pourra donc être exécutée.

« VISA À ENTRÉES MULTIPLES »

Mais la principale nouveauté concerne l'attribution d'un *« visa à entrées multiples »* pour des séjours de trois mois maximum en France aux Maliens, Sénégalais et Marocains dont la réinsertion effective aura été constatée par l'OMI six mois après leur retour. Centrale, cette disposition se veut incitative : le gouvernement parie sur le fait que les sans-papiers volontaires pour ce nouveau contrat de retour seront intéressés par l'assurance de pouvoir renouer de temps en temps avec la France.

Ce mécanisme rompt avec vingt années de politique d'« aide au retour » basée sur l'illusion d'un retour définitif des immigrés en échange d'une somme symbolique. Du *« million de Stoléru »* (soit 10 000 francs), du nom du secrétaire d'état chargé du dossier des *« travailleurs immigrés »* par le président Giscard d'Estaing, à la *« réinsertion aidée »* relancée par la gauche en 1991 avec des versements de 1 500 francs, aucune des formules n'a vraiment atteint son but. Le dispositif mis en place par Lionel Stoléru avait surtout accéléré le départ d'immigrés espagnols et portugais dont la décision avaient déjà été prise, et la formule des années 90, guère attrayante, n'avait rencontré qu'un écho très limité : 5 500 départs en cinq ans.

Le nouveau dispositif remédie aux principales faiblesses des dispositifs antérieurs – absence de formation, retour en France impossible – mais rien ne garantit son succès. Aux yeux de beaucoup de sans-papiers, les affres d'un séjour irrégulier en France sont peu de choses comparés à la honte d'un retour sans argent dans un pays qui leur offre moins de perspectives professionnelles que la France. Prudent, le gouvernement table sur 1 000 à 3 000 candidats en 1999. Les débuts hésitants de la dernière version de *« l'aide à la réinsertion »* lancée en janvier, formule d'ailleurs cumulable avec le nouveau « contrat », incitent Matignon à la plus grande circonspection : seuls 560 déboutés de la circulaire Chevènement ont effectivement quitté la France dans le cadre de cette procédure, qui prévoit le versement de 4 500 francs par adulte, 900 F par enfant et l'attribution d'un billet d'avion comme « prix » du retour.

Le dispositif gouvernemental sur le codéveloppement, activement préparé par Sami Naïr, le conseiller de Jean-Pierre Chevènement qui a été nommé en mai délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales, aura une ambition autrement plus vaste que ce premier dispositif.

GESTION BILATÉRALE DES FLUX

« Il n'y a pas de lien direct entre la question des sans-papiers et celle du codéveloppement, même si on peut établir la relation dans les faits », prévenait d'ailleurs M. Naïr dans un entretien au *Monde*, lors de sa nomination. La réalisation de ce dessein plus large tarde, freinée à la fois par l'inertie administrative, les prudences politiques et la nécessité de discussions délicates avec les pays concernés.

Négociées par M. Naïr, trois *« conventions de codéveloppement »* prévoyant une gestion bilatérale des flux migratoires devraient cependant être prochainement signées avec le Mali, le Sénégal et le Maroc. Ces textes devraient inclure des dispositions concernant l'aide aux projets que des immigrés régulièrement installés en France développent dans leurs pays d'origine, la gestion de leur épargne et, point le plus délicat, l'éventuelle organisation de stages de formation en France pour de jeunes travailleurs des pays d'émigration. Des conventions similaires sont projetées avec la Turquie et la Roumanie. En France même, des *« comités régionaux de codéveloppement »* réunissant élus locaux, administration, associations d'immigrés sont en cours de constitution à Marseille et à Lille, et la réunion d'*« états généraux »* est prévue pour le printemps 1999.

Philippe Bernard

Trois mois de formation en France et un suivi « au pays »

*« **LE CONTRAT** de réinsertion dans le pays d'origine (CRPO) permet un retour volontaire des personnes non régularisées et invitées à quitter la France, dans le respect de leur dignité, et conformément aux lois de la République »*, indique la circulaire interministérielle instituant la nouvelle incitation au retour des sans-papiers déboutés de l'opération de régularisation. Ce texte, à paraître prochainement au *Journal officiel*, précise que le contrat liera la personne à l'Office des migrations internationales (OMI).

Le signataire *« s'engage à retourner volontairement dans son pays d'origine à une date déterminée, au terme d'une période de préparation à la réinsertion. Cette période peut être éventuellement complétée par une formation dans le pays d'origine »*. Pour sa part, l'OMI *« s'engage à prendre en charge l'accompagnement, le suivi et la formation de la personne en France (...) et éventuellement dans le pays d'origine, pendant un temps déterminé et en lien avec les autorités de ce pays »*. L'engagement d'établir *« un visa permettant la circulation entre son pays d'origine et la France »* est prévu *« au vu de la réinsertion effective »* constatée par l'OMI six mois après le retour.

Pour avoir accès au dispositif, il faut être malien, sénégalais ou marocain, s'être vu refuser la régularisation au titre de la circulaire Chevènement et avoir bénéficié d'*« un avis favorable »* de l'OMI. La candidature peut en effet être refusée après examen *des « aptitudes »* du candidat et de l'*« orientation envisagée »*.

Après *« une formation générale »* de deux à quatre semaines, le candidat au retour suivra *« une formation professionnalisante »* de six à huit semaines comprenant des stages en entreprises correspondant au secteur d'activité choisi (bâtiment, commerce, restauration, transport, petite réparation mécanique, confection, nettoyage, agriculture...). Dans certains cas, cette mini-formation pourra être complétée par une formation professionnelle spécialisée courte (trois à six mois). Eventuellement, l'OMI pourra financer *« une formation complémentaire dans le pays d'origine en collaboration avec les services compétents du pays concerné »*.

PREFECTURE
DU TERRITOIRE DE BELFORT

AVIS AU PUBLIC

ROUTE NATIONALE 19

LIAISON A 36 - FRONTIERE SUISSE

Ouverture d'enquêtes conjointes préalables à la Déclaration d'Utilité Publique relative :
- **aux aménagements de la RN 19, entre l'A36 et DELLE ;**
- **au classement en route express du PR6+000 au PR21+100 ;**
- **à la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols des communes de BOUROGNE, DELLE, FECHE-L'EGLISE, GRANDVILLARS, MEROUX, MOVAL, MORVILLARS, SEVENANS, TREVENANS.**

Le Préfet du Territoire de Belfort informe le public, qu'il sera procédé du **23 novembre au 23 décembre 1998**, à une enquête publique préalable conjointe portant sur la déclaration d'utilité publique relative aux aménagements de la RN 19, entre l'A36 et DELLE, au classement en route express du PR6+000 au PR21+100 ainsi qu'à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de BOUROGNE, DELLE, FECHE-L'EGLISE, GRANDVILLARS, MEROUX, MOVAL, MORVILLARS, SEVENANS, TREVENANS.

A cette fin a été constituée une commission d'enquête composée de trois membres désignés par le tribunal administratif de Besançon :
- Monsieur BADOT Pierre-Marie, professeur des universités et directeur de l'institut des sciences de l'environnement (président).
- Monsieur BESNARD Alain, ingénieur agricole, chef de section à la chambre d'agriculture de la Haute-Saône.
- Monsieur CARETTI Paul, directeur d'école normale honoraire (membres).

Un dossier portant sur la déclaration d'utilité publique relative :
- aux aménagements de la RN19 entre l'A36 et DELLE,
- au classement en route express du PR6+000 au PR21+100,
- à la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols des communes de BOUROGNE, DELLE, FECHE-L'EGLISE, GRANDVILLARS, MEROUX, MOVAL, MORVILLARS, SEVENANS et TREVENANS,

sera déposé, avec les registres d'enquête dans les mairies concernées.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations aux jours ouvrables et horaires habituels d'ouverture ou les adresser, par écrit, au commissaire enquêteur qui les annexera aux registres. Les dossiers ainsi que les registres d'enquêtes seront également déposés à la préfecture de BELFORT, aux heures d'ouverture des bureaux.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations en mairie de :
- DELLE : le 28 novembre 1998 de 10 h à 12 h.
  le 19 décembre 1998 de 10 h à 12 h
- GRANDVILLARS : le 23 novembre 1998 de 15 h à 18 h,
  le 11 décembre 1998 de 16 h à 18 h
- SEVENANS : le 25 novembre 1998 de 18 h à 20 h.
- BOUROGNE : le 1er décembre 1998 de 10 h à 12 h.
- FECHE-L'EGLISE : le 3 décembre 1998 de 17 h à 18 h.
- MEROUX : le 5 décembre 1998 de 10 h à 12 h.
- MOVAL : le 12 décembre 1998 de 9 h 30 à 10 h 30.
- MORVILLARS : le 18 décembre 1998 de 17 h à 18 h 30.
- TREVENANS : le 23 décembre 1998 de 15 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur seront déposés en mairies ainsi qu'à la préfecture du TERRITOIRE DE BELFORT, où ils seront mis à la disposition du public.

LE PREFET,
Pour le préfet, le secrétaire général,
Denis GOURNAY.

GSP

« Il ne suffit pas de se dire de gauche »

À QUELQUES centaines de mètres de l'hôtel Matignon, un petit groupe de policiers des renseignements généraux se faufile au milieu des trois cents manifestants réunis, mardi 3 novembre, devant le métro Rue-du-Bac. *« Quelles sont vos intentions ? »*, demande l'un des fonctionnaires au propriétaire d'une camionnette blanche, garée au milieu de la chaussée. *« Ce n'est pas une manifestation*, lui répond le militant du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). *Seulement un rassemblement statique.* » Au même instant, des membres du Collectif 2000 déplient au milieu du boulevard Raspail, à Paris, leur grande banderole *« Non au cas par cas, régularisation de tous les sans-papiers »*.

Une dizaine de responsables d'associations humanitaires sont partis plaider auprès du premier ministre, à Matignon, la régularisation des onze sans-papiers grévistes de la faim du Val-de-Marne, tandis qu'une autre délégation se rend au ministère de l'intérieur. En attendant leur retour, pas de tam-tam, pas de musique, seulement quelques tracts et un micro autour duquel se succèdent bientôt les représentants des différents collectifs de sans-papiers et des responsables associatifs ou syndicaux.

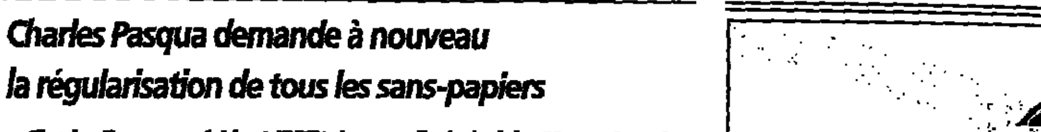
Lionel Jospin a « dégagé en touche » en ne recevant pas les porte-parole

Vers 18 h 30, les délégations conduites par Danielle Mitterrand (France Libertée), Henri Leclerc (Ligue des droits de l'homme), Mouloud Aounit (MRAP) et des représentants du Gisti, de la Cimade et de SOS-Racisme rejoignent le petit groupe de manifestants. *« Il n'y a pas grand monde »*, soupire Me Leclerc, désabusé devant cette modeste reconstitution de la *« gauche morale »* qui avait massivement défilé contre la loi Debré et l'expulsion des sans-papiers de l'église Saint-Bernard en 1996. Au micro, Jean-Michel Delarbre, du SGEN-CFDT du Val-de-Marne, annonce que le premier ministre *« a dégagé en touche »* en refusant de recevoir les porte-parole. *« Voilà un dossier pour lequel Lionel Jospin, que tout le monde décrit comme pragmatique et favorable au dialogue, pourrait mettre en pratique ces qualités dans l'intérêt de toute la gauche »*, commente Nicolas Marchand, membre du bureau national du Parti communiste et secrétaire fédéral du Val-de-Marne.

« Le gouvernement devrait prendre les mesures nécessaires, déclare Danielle Mitterrand. *La solution est politique. Nous sommes à un moment critique et il faut que le gouvernement le reconnaisse. »* Dans la mairie socialiste de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), dix sans-papiers en sont à leur soixante-deuxième jour de jeûne. *« Il ne suffit pas de se dire de gauche, il faut être de gauche dans la pratique »*, résume Léon Schwartzenberg.

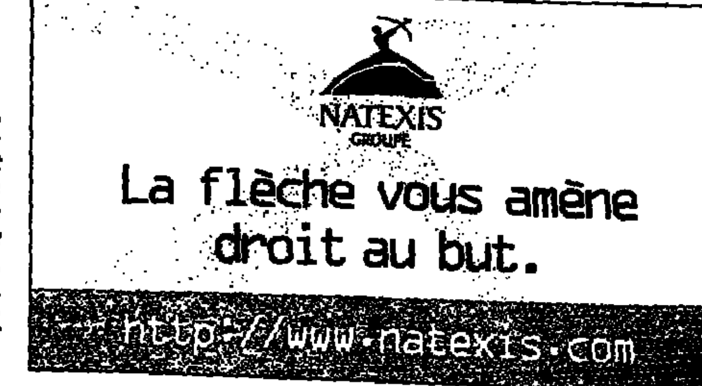
Au ministère de l'intérieur, les délégués ont décliné l'entretien qui leur était proposé avec un membre du cabinet, en l'absence du ministre par intérim Jean-Jack Queyranne. *« Tant que nous serons reçus par des ministres qui nous donnent des réponses techniques et administratives, alors que la régularisation des sans-papiers est une question éminemment politique, nous n'avancerons pas dans ce dossier »*, déplore Jean-Michel Delarbre. La rencontre avec le ministre est repoussée au mercredi 4 novembre à 16 h 30, en attendant une journée de mobilisation nationale prévue le 21 novembre.

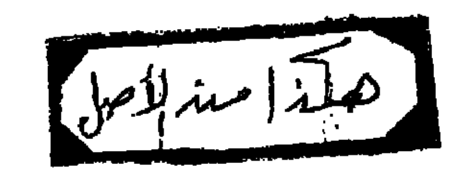
Alexandre Garcia



Charles Pasqua demande à nouveau la régularisation de tous les sans-papiers

Charles Pasqua, président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, a réitéré, lundi 2 novembre, sa proposition de régulariser tous les sans-papiers qui en ont fait la demande. C'est la *« seule solution humaine et convenable »*, a-t-il déclaré au cours d'un entretien avec une délégation de six personnes représentant les sans-papiers des Hauts-de-Seine. A l'issue de cet entretien, M. Pasqua *« s'est engagé à faire procéder à une enquête de ses services, dans les plus brefs délais, et à répondre au collectif »*. Le 17 juillet, Charles Pasqua avait créé la surprise en demandant au gouvernement la régularisation de tous les sans-papiers qui n'ont pas commis *« un autre délit »*. Le 23 octobre, il avait promis de recevoir une délégation du collectif de sans-papiers des Hauts-de-Seine pour *« écouter leurs doléances »*.





Roland Dumas aurait été alerté dès avril 1992 sur les commissions réclamées par Mme Deviers-Joncour

Le témoignage de l'ex-banquier Jean-Pierre François au juge suisse Perraudin

Recueillies le 29 septembre par le juge genevois Paul Perraudin, les déclarations de l'ex-banquier Jean-Pierre François, ami d'enfance de Roland Dumas, évoquent un entretien, en 1992, avec Alain Gomez, alors PDG de Thomson. Ce dernier aurait fait état d'une commission réclamée par *« une fille de Limoges »* proche du ministre des affaires étrangères. Selon M. François, M. Dumas aurait *« conseillé de ne pas payer »*.

LE DOCUMENT est arrivé de Genève, dans le courant du mois d'octobre. Transmis aux juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky par leur collègue suisse Paul Perraudin, le témoignage de l'ancien banquier Jean-Pierre François, ami d'enfance de Roland Dumas, constitue la pièce la plus récente de l'enquête consacrée au président du Conseil constitutionnel et à celle qui fut sa compagne parisienne, Christine Deviers-Joncour. Comme le livre publié par cette dernière, *La putain de la République* (Calmann-Lévy), il apparaît, de prime abord, favorable à la défense de M. Dumas. Il pourrait, en fait, fragiliser encore davantage sa position.

Etabli depuis 1945 à Genève, où il a bâti une fortune dans la finance et le commerce international, M. François, aujourd'hui âgé de 76 ans, s'était lié d'amitié avec M. Dumas à Limoges, en 1939. Souvent présenté comme *« le banquier suisse de François Mitterrand »* – surnom dont il s'amuse volontiers, tout en en contestant la véracité –, il s'est toujours attaché à maintenir la plus grande discrétion sur ses activités, repoussant la curiosité des journalistes à coups de procédures. Jusqu'à ce que son nom soit cité, devant les juges français, par M. Dumas lui-même. Interrogé le 12 juin, ce dernier avait justifié l'un des nombreux dépôts d'espèces enregistrés sur son compte bancaire en 1992 par un prêt de 500.000 francs que lui aurait consenti son ami. Ce prêt, assurait M. Dumas, avait été effectué en argent liquide, sans acte écrit ni déclaration au fisc, si bien qu'aucune trace formelle n'en a été conservée (*Le Monde* du 18 juin).

Le 29 septembre, M. François a confirmé, devant le juge Perraudin, l'existence de ce prêt. Il a, surtout, relaté un épisode relatif à l'affaires des frégates vendues à Taïwan, dont l'imbroglio constitue la toile de fond de l'affaire. *« Je souhaite exposer aujourd'hui des faits qui risquent de devenir publics, en raison d'un ouvrage* [...] *qui m'est consacré »*, déclare-t-il alors au juge Perraudin. Le livre en question est celui du journaliste Bernard Violet, intitulé *L'Ami banquier* – qui paraît cette semaine aux éditions Albin Michel. Quant aux *« faits »* qu'il invoque, les voici : au mois d'avril 1992, M. François assure avoir été *« approché »* par Alain Gomez, alors PDG de Thomson-CSF. Les deux hommes se seraient rencontrés à Paris, au siège d'Altus-Finances. L'entretien, dit-il, aurait été consacré à *« deux affaires »* franco-taïwanaises : la vente des avions Mirage, alors en négociation, et celles des fameuses frégates, signée en 1991, mais en marge de laquelle un réseau d'intermédiaires réclamait à Thomson une commission de quelque 150 millions de francs. L'histoire est désormais connue dans ses grandes lignes : derrière ce réseau s'abritaient Alfred Sirven, alors directeur des *« affaires générales »* d'Elf-Aquitaine, en fuite depuis plus de deux ans, et Christine Deviers-Joncour.

> « Il [M. Gomez] m'a demandé conseil au sujet d'une commission [...] qui lui serait réclamée par une fille de Limoges, amie de Roland Dumas, a déclaré Jean-Pierre François. M. Gomez affirmait que cette réclamation était abusive. Dans ces conditions, je lui ai conseillé de ne pas payer »

« Il [M. Gomez] *m'a demandé conseil au sujet d'une commission* [...] *qui lui serait réclamée par une fille de Limoges, amie de Roland Dumas*, a déclaré Jean-Pierre François. *M. Gomez affirmait que cette réclamation était abusive. Dans ces conditions, je lui ai conseillé de ne pas payer. Il m'a demandé de lui obtenir un rendez-vous avec Roland Dumas. J'ai téléphoné à Roland Dumas, lui exposant cette conversation et lui demandant de quoi il s'agissait, concernant notamment la fille de Limoges. Il m'a dit de n'accorder aucune importance à cela et a effectivement donné rendez-vous à M. Gomez. Par la suite, il m'a rapporté avoir également conseillé à M. Gomez de ne pas payer la "fille de Limoges".* [...] *J'imagine que M. Gomez, que je ne connaissais pas jusqu'alors, s'est adressé à moi en raison de mes relations avec Roland Dumas. Je passais aussi à l'époque pour un conseiller du président* [...] *Je n'ai compris que six ans plus tard qui était la "fille de Limoges". »*

Sollicité par *Le Monde*, M. Gomez – qui a quitté Thomson depuis 1993 – confirme la teneur de l'entretien, mais en attribue toutefois l'initiative à l'ex-banquier suisse. *« Pourquoi aurais-je voulu le rencontrer pour lui parler d'une affaire qui ne me concernait pas ?* nous a répondu M. François, mardi 3 novembre. *M. Gomez a du penser, à l'époque, que mes liens avec M. Dumas pouvaient lui être utiles. »* Il ajoute avoir eu le sentiment que *« sa préoccupation essentielle était de faire avancer le contrat des Mirage »*. Présentée comme le *« contrat du siècle »* pour l'industrie française de l'armement, la vente de ces 60 avions fut conclue en 1992, après de difficiles négociations. Le PDG de Thomson craignait-il que son refus de payer la commission des frégates à des proches du ministre des affaires étrangères puisse bloquer le projet des Mirage ? Nul ne le dit, mais le récit de sa rencontre avec M. François peut conduire à le penser.

Alain Gomez fut reçu au Quai d'Orsay par M. Dumas au mois de juin 1992. Selon le récit de l'ancien banquier, le ministre aurait donc déconseillé au PDG de Thomson de payer une commission qu'il estimait indûe, attestant de la sorte son désintérêt pour les dessous financiers du contrat des frégates. Mais le témoignage de M. François induit aussi que le ministre fut informé, dès le printemps 1992, du rôle joué dans l'ombre par Christine Deviers-Joncour, qu'il n'avait pu manquer d'identifier sous les traits de la *« fille de Limoges »*. *« Il ne fait pour moi aucun doute qu'il savait parfaitement de qui il s'agissait, mais je ne lui en ai pas demandé davantage »*, a déclaré au *Monde* M. François. Sans contredire la version exposée aux juges par M. Dumas, ce témoignage – peu suspect d'être produit à charge – vient dès lors indirectement renforcer les soupçons sur l'attitude de M. Dumas. Celui-ci a en effet admis avoir été sollicité par Mme Deviers-Joncour pour consentir à lever l'objection du Quai d'Orsay sur la vente des frégates. *« Je lui ai dit qu'elle n'avait aucune chance d'obtenir quoi que ce soit dans ce dossier »*, avait-il déclaré le 9 mars au *Figaro*, ajoutant toutefois que *« son insistance à* [le] *faire changer d'avis ne* [l]*'avait pas surpris outre mesure »*... La suite des événements montre qu'il ne s'était pas davantage ému de la fortune subite d'une femme qui vivait pourtant, à cette époque, dans son intimité. Lorsque Mme Deviers-Joncour avait emménagé dans son somptueux appartement de la rue de Lille – acheté pour 17 millions de francs –, au mois de juin 1992, soit quelques semaines après la question de M. François sur la *« fille de Limoges »*, ne s'était-il toujours douté de rien ? A cette question, M. Dumas avait répondu en ces termes, lors de son premier interrogatoire par les juges, le 3 juin : *« Je voyais bien qu'elle avait des facilités, mais je ne lui ai jamais posé la question. C'était délicat. »*

Hervé Gattegno

Les lycéens ont repris les cours mais ils préparent la manifestation de jeudi

Le SNES s'oppose au plan Allègre

SI LES LYCÉENS ont repris normalement les cours, mardi 3 novembre, après les vacances de Toussaint, la mobilisation ne s'est pas éteinte partout et les manifestations prévues pour le jeudi 5 novembre sont maintenues. Les lycéens restent attentifs aux promesses qui leur ont été faites : des assemblées générales se sont tenues dans quelques villes pour faire le compte des adultes supplémentaires, enseignants ou non, promis par les recteurs.

A Toulouse, une des villes où la mobilisation a été la plus forte, la grève a été reconduite, bien qu'elle soit loin d'être suivie à 100 %. La coordination, qui s'est baptisée « Le staff », a appelé à la manifestation de jeudi autour d'un mot d'ordre : *« Le combat n'est pas fini, réouverture de la chasse au mammouth »*. Pour l'un des responsables de la coordination, les réponses du ministre sont *« superficielles »*.

A Grenoble, ce sont également les *« insuffisances du plan Allègre »* qui ont motivé l'appel à la manifestation de jeudi, même si les cours ont recommencé dans le calme. Les tracts de la coordination lycéenne indépendante grenobloise appellent à la mobilisation en protestant notamment contre les classes toujours surchargées. La tonalité était la même à Montpellier, où les responsables du mouvement lycéen se sont déclarés déçus par les mesures annoncées par le rectorat. Les lycéens estiment notamment, selon l'Agence France-Presse, que le recrutement de 160 emplois-jeunes et de 60 volontaires du service national-ville pour assurer la gestion et la maintenance du parc informatique n'était *« pas prioritaire »*.

A Paris, où une trentaine d'établissements de Paris et de banlieue se sont réunis, mardi 3 novembre à Jussieu, à l'appel du Comité interacadémique lycéen (CIL), l'appel à la manifestation de jeudi a été maintenu : les lycéens devraient défiler à partir de 13 heures 30 de Montparnasse à la rue de Grenelle. C'est sans doute à cette manifestation que voulaient se rendre les lycéens bisontins qui ont retardé deux trains, mardi 3 novembre, en gare de Besançon (Doubs), pour obtenir de la SNCF des billets à prix réduit afin d'aller à Paris jeudi.

A Marseille, *« la rentrée s'est bien passée »*, estime le rectorat, même si la coordination lycéenne a annoncé son intention de manifester jeudi. A Lille, les autorités académiques ont fait savoir que des réunions de délégués-élèves avaient été organisées par les proviseurs tout au long de la semaine. Un peu partout, les recteurs ont pris en charge la communication du plan Allègre annonçant, comme à Grenoble, l'embauche d'une centaine de surveillants, de 397 emplois-jeunes d'ici à janvier 1999 et le recrutement de 90 enseignants contractuels.

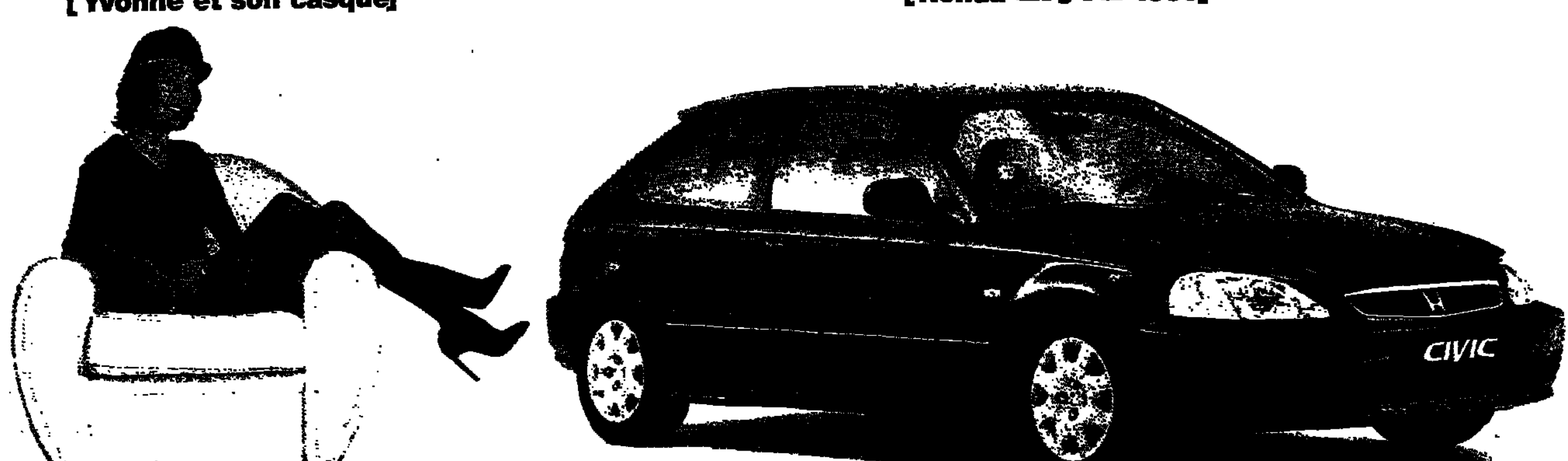
3 000 OU 1 500 ?

C'est précisément sur les promesses du plan Allègre que le SNES (Syndicat national des enseignements du second degré) s'est interrogé, mardi, lors d'une conférence de presse. Selon le ministère, ce sont 1 500 MA ou vacataires et 1 500 candidats repêchés aux concours qui seront embauchés. La secrétaire générale du SNES, Monique Vuaillat, a pourtant estimé que les 3 000 postes d'enseignants promis par le ministre de l'éducation nationale ne seraient en réalité que 1 500. Selon elle, les professeurs rappelés de l'armée pour enseigner, les candidats repêchés des listes complémentaires de concours d'enseignants et les autorisations de recrutement de maîtres-auxiliaires (MA) et vacataires ne feront pas le compte. Les professeurs recrutés sur liste complémentaire seront en outre, selon le SNES, stagiaires et n'effectueront pas un service complet. Des réponses précises seront sans doute apportées lors de la deuxième délibération sur le budget de l'éducation, à la mi-novembre.

Béatrice Gurrey

Avoir un [corps de rêve] et se sentir [indestructible].

[Yvonne et son casque] [Honda CIVIC 1999]



Décidément la Civic nous séduira toujours. La forme nouvelle de ses phares et de ses boucliers et un capot moteur plus agressif lui confèrent une ligne encore plus irrésistible. Un véritable corps de rêve. Encore mieux ! Le freinage ABS et son système de répartition EBD ainsi que le double coussins gonflables de sécurité sont de série sur la Civic 1.4i S ABS 1999. De quoi se sentir indestructible !

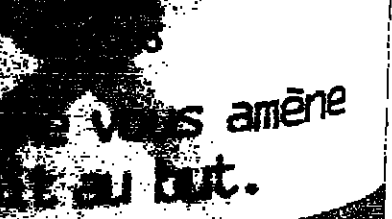
Votre concessionnaire sur 3615 Honda (2,23 F/mn).

86 800F

CIVIC

L'innovation au service de l'homme.





Les pouvoirs publics cherchent à faire prendre conscience des risques liés à l'alcool

Les Français sous-estiment leur consommation de boissons alcoolisées

Sur le thème « Et avec l'alcool, vous en êtes où ? », la Caisse nationale d'assurance-maladie et le Comité français d'éducation pour la santé lancent une campagne d'information et de prévention contre la consommation abusive d'alcool. Cette campagne sera menée à la télévision et avec la publication d'un CD de rap. En France, actuellement, plus de cinq millions de personnes souffrent de troubles liés à une imprégnation alcoolique chronique.



SELON une enquête rendue publique le mardi 3 novembre à l'occasion du lancement d'une nouvelle campagne de prévention de l'abus d'alcool, les Français sous-estiment notablement leur consommation de boissons alcoolisées. Cette enquête réalisée par l'institut Ipsos à la demande de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) et du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) a été menée, par téléphone, du 7 au 19 septembre auprès de mille cinq cents personnes âgées de quinze à soixante-cinq ans.

Les résultats obtenus permettent de conclure que la majorité des personnes interrogées sous-estiment leur propre consommation. Près de 75 % des participants à cette étude jugent que leur consommation est inférieure à la moyenne nationale et, parmi les personnes qui ont une consommation fréquente de boissons alcoolisées (quinze ou plus « occasions de boire » au cours des quinze derniers jours), seule une sur dix estime boire plus que la moyenne. D'une manière générale, les personnes interrogées admettent une consommation plus élevée durant le week-end (plus de 4 verres par jour contre 1,2 en moyenne durant la semaine) ainsi qu'à l'occasion des fêtes de familles et des mariages. D'autre part, 80 % des personnes interrogées déclarent qu'il leur arrive de consommer des boissons alcoolisées sur leur lieu de travail. Selon cette enquête, les consommations les plus élevées concernent une frange particulière de la population parmi les personnes âgées de plus de quarante-cinq ans *« qui multiplient les occasions de boire, absorbent les plus grandes quantités d'alcool à chaque occasion et ont les ivresses les plus fréquentes »*.

Le Comité français d'éducation à la santé estime que l'alcool semble souvent lié à *« une pression sociale »* et souligne que, si 34 % des buveurs expliquent leur consommation par le plaisir gustatif qu'elle leur permet de ressentir, 15 % d'entre eux recherchent l'impact psychotrope induit par cette consommation. Ce comité précise d'autre part que les limites de consommation conseillées par l'Organisation mondiale de la santé – 2 verres par jour pour les femmes et 3 verres par jour pour les hommes – sont fort mal connues des Français.

Si, depuis 1970, la consommation globale d'alcool diminue, on estime généralement en France à plus de cinq millions le nombre de personnes qui souffrent de difficultés médicales, psychologiques et sociale, liées à une imprégnation alcoolique chronique. La consommation excessive d'alcool pèse, d'une manière générale, d'un poids considérable dans le champ de la santé publique, responsable chaque année de plusieurs dizaines de milliers de morts prématurées et de près du tiers des décès par accident de la circulation. Il y a peu, un rapport remis à Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, par le professeur Bernard Roques rapprochait la dangerosité de l'alcool de celle de l'héroïne (*Le Monde* du 17 juin).

C'est dans ce contexte que la CNAM et le CFES lancent une campagne préventive sur le thème « Et avec l'alcool, vous en êtes où ? », visant notamment à faire réfléchir sur les « alibis » d'une consommation excessive. Cette campagne sera menée par voie télévisuelle (deux spots publicitaires diffusés du 23 novembre au 13 décembre sur les principales chaînes nationales) ainsi que par l'intermédiaire d'un CD enregistré par six groupes de rap (Neg'Marron, Prodige Namor, Swinkel, DSL, M. C. Janik, Chéravif) édité à deux cent mille exemplaires et distribué notamment dans les zones d'éducation prioritaires.

J.-Y. N.



La courbe de l'action Natexis redessinée chaque soir à 18 heures.

Suivez la flèche

http://www.natexis.com

Le tribunal de Lyon prononce la liquidation de l'association EquiLibre

L'ONG n'a pu faire face à ses frais de structure

LYON
de notre correspondant régional

Le tribunal de grande instance de Lyon a prononcé, mardi 3 novembre, la liquidation de l'association de solidarité internationale et nationale EquiLibre. Créée en 1984 par Alain Michel, cette organisation non gouvernementale (ONG) s'était spécialisée dans les missions d'urgence auprès des populations victimes de conflits armés (ex-Yougoslavie, Rwanda), de catastrophes naturelles (Arménie, Bangladesh) ou, comme en Roumanie, en état de grande détresse. EquiLibre avait organisé plusieurs *« convois pour la paix »* en direction de Gaza et, malgré l'embargo, de l'Irak. L'association soutenait aussi des programmes de développement, notamment dans plusieurs pays d'Afrique.

A la fin des années 80, L'ONG lyonnaise était rapidement montée en puissance grâce à l'aide que lui apportait ECHO, l'Office d'aide humanitaire de l'Union européenne (UE), qui finança jusqu'à 80 % de ses actions. A la suite d'un rapport de la Cour des comptes européenne, qui avait établi que 95 % des aides de l'UE bénéficiaient à des organisations françaises, ECHO décida de répartir différemment ses soutiens entre les ONG italiennes, allemandes et françaises.

Prise à la gorge, EquiLibre, qui était devenue au début des années 90 l'une des principales ONG en Europe, avec un budget de 200 millions de francs et une centaine de salariés, ne parvint pas à faire face aux frais de structure qui avaient accompagné son développement. Pis : l'Europe décida de suspendre ses versements à EquiLibre – de l'ordre de 11 millions de francs – dans l'attente d'une remise en ordre de ses comptes.

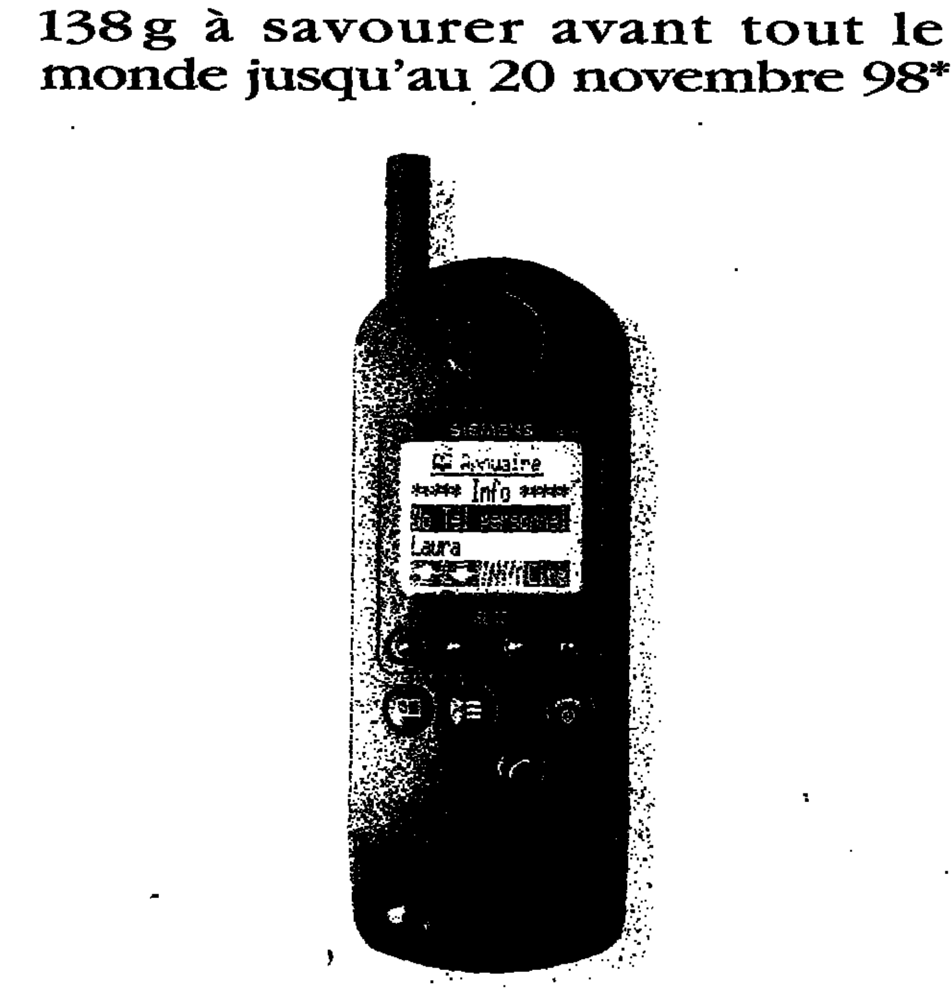
Le trou financier de l'association n'avait cessé depuis de se creuser, pour atteindre, selon son président-fondateur, Alain Michel, 25 millions de francs (des experts financiers avancent des chiffres proches de 70 millions de francs).

Claude Francillon

La grande pauvreté n'épargne plus les familles avec enfants

LE SECOURS CATHOLIQUE s'inquiète du grand nombre de familles monoparentales accueillies dans ses permanences et critique les *« défaillances »* de l'administration dans l'attribution des aides. Dressant le bilan annuel de son activité, mardi 3 novembre, l'organisation caritative, qui a accueilli 1 700 000 personnes dont 800 000 enfants en 1997, a estimé que la moitié des familles aidées étaient des familles monoparentales alors qu'elles sont que 14 % dans la population.
Cette évolution inquiétante a été observée par le Secours catholique, qui relève aussi les manquements de l'administration. Ainsi, 20 % des personnes accueillies en 1997 avaient des difficulté a percevoir le RMI, 15 % les Assedic, 9 % les allocations logement. Ces ratés de l'administration (retards de paiement, erreurs dans la constitution des dossiers) sont d'autant plus dommageables que près de la moitié des ménages aidés part le Secours catholique (42 %) vivent uniquement d'aides sociales.

DANS VOTRE AGENCE FRANCE TÉLÉCOM



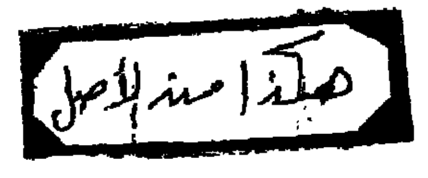
Venez découvrir dans votre Agence France Télécom le nouveau téléphone SIEMENS SL 10 avec son écran couleur et son clavier coulissant. Jusqu'au 31 décembre vous bénéficierez en plus des frais de mise en service offerts** sur les forfaits Loft. Loft c'est le choix entre 7 forfaits et, avec l'option Optima, la garantie du prix le plus avantageux pour vous.

* France Télécom distributeur en avant-première du Siemens SL10 en France Métropolitaine jusqu'au 20 novembre 98.
** Les frais de mise en service sont offerts jusqu'au 31 décembre 98 avec le Bag Loft, le coffret à composer soi-même.









ribunal de Lyon
nce la liquidation
ociation EquiLibre
faire face à ses frais de structure

Claude Franc

pauvreté n'épargne
milles avec enfants





DISPARITIONS

■ **NANE STERN**, directrice d'une galerie d'art parisienne, est morte à Paris dimanche 1er novembre à l'âge de *soixante-neuf* ans. Sa maladie l'avait tenue depuis quelque temps en retrait du monde de l'art, où elle a joué un rôle discret, mais actif, depuis les années 50. Nane Stern est née le 30 octobre 1929 à Yverdon, dans le canton de Vaud (Suisse). Installée à Paris, elle devient l'assistante du marchand Pierre Loeb, jusqu'à sa mort en 1964. Elle ouvre ensuite sa propre galerie, avenue de Tourville, et continue de travailler avec les artistes de la galerie Pierre Loeb. Sa personnalité haute en couleur attire chez elle non seulement des peintres comme Pavel Mansouroff, Paul Kallos ou Raymonde Godin, mais aussi des poètes, qu'elle édite, ou des musiciens comme William Christie, Jean Martin ou Alberto Neumann, qui donnent des récitals, faisant de sa galerie un lieu de rencontre d'une grande convivialité. Cette ambiance particulièrement *accueillante* a survécu au transfert des locaux en 1988, dans un passage de la rue de Charonne, dans le quartier, alors en pleine expansion, de la Bastille. Les artistes qui croisaient en ces eaux se souviendront longtemps de l'accueil, de l'exigence et de l'enthousiasme dont Nane Stern était capable.

■ **GEORGES MAZARS**, sénateur socialiste du Tarn, est mort à Toulouse, lundi 2 novembre, à la veille de ses soixante-quatre ans. Né le 3 novembre 1934 à Mirandol (Tarn), instituteur, puis principal de collège, Georges Mazars était conseiller général du canton de Dourgne depuis mars 1982, maire de Dourgne depuis mars 1983 et sénateur du Tarn depuis septembre 1995. Marié et père de deux enfants, dont un handicapé, il avait créé la première association du département pour l'insertion professionnelle des enfants handicapés. Vice-président du comité départemental des retraités et des personnes âgées, il présidait, depuis 1989, le centre de gestion du personnel communal du département. Georges Mazars sera remplacé au Palais du Luxembourg par Roger Lagorce. Agé de soixante-huit ans, premier vice-président socialiste du conseil général du Tarn, M. Lagorce est enseignant retraité.

NOMINATIONS

SONACOTRA

Michel Pelissier, préfet hors cadre, a été nommé président du conseil d'administration de la Société *nationale de construction de logements* pour les travailleurs (Sonacotra). Il remplace à partir du 2 novembre Michel Desmet, qui occupait ce poste depuis septembre 1995.

[Né le 15 octobre 1947 à Barjols (Var), Michel Pelissier est diplômé de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et ancien élève de l'ENA (1976-1978). *Il a été notamment directeur* du cabinet des préfets des Landes et de l'Eure (1978-1979), sous-préfet de Briançon (1979-1981), avant d'être chef de cabinet de Pierre Mauroy à Matignon (1981-1983). Secrétaire général de l'Académie de France à Rome (1983-1985), directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes (1985-1988), sous-préfet de Chalon-sur-Saône (1988-1992), préfet de la Lozère (1992-1993), puis du Tarn-et-Garonne (1993-1996), Michel Pelissier était préfet hors cadre depuis août 1996 et directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation de Rhône-Alpes depuis septembre 1996.]

ILE-DE-FRANCE

Jean Claude Boncherat, délégué général à la Fédération parisienne du bâtiment, a été élu, jeudi 29 octobre, président du Conseil économique et social de la région Ile-de-France. Il succède à Roger Courbey, qui présidait le CES d'Ile-de-France depuis 1982 et qui n'était pas candidat au renouvellement de son mandat.

[Né le 8 août 1938 à Blois (Loir-et-Cher), Jean-Claude Boncherat est licencié en droit public et diplômé de l'Institut de psychologie de l'université de Paris. Il a été notamment gérant du Centre de travaux immobiliers de conservation et d'aménagement (1974-1982). Il est gérant de la Société de services pour le bâtiment depuis 1981 et délégué général à la Fédération parisienne du bâtiment, membre du conseil d'administration de l'Unedic, président du comité régional de l'Ile-de-France de l'ANPE. Jean-Claude Boncherat est membre du CES d'Ile-de-France depuis 1989, où il présidait la commission des finances et du plan.]

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Jacques Lutfalla, contrôleur général des armées, a été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre national du Mérite. Le *Journal officiel* daté lundi 2-mardi 3 novembre publie en outre une liste de promotions et de nominations aux grades de commandeur, d'officier et de chevalier dans l'ordre national du Mérite au titre du ministère de la défense.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 31 octobre sont publiés :

● **Défense** : un décret relatif à l'institution des conseillers de défense. *Ils contribuent, à titre bénévole*, par des études ponctuelles, et par leur participation à des instances consultatives, aux travaux de réflexion ou de formation conduits en matière de défense ou de sécurité par les ministres ou les préfets dont ils *reçoivent toutes instructions* utiles pour l'accomplissement de leur mission.

● **Expulsion** : un décret pris *pour l'application de la loi du* 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions et relatif à la saisine du juge de *l'exécution en matière d'exé*cution des décisions d'expulsion.

● **Conventions internationales** : un décret portant publication *de la convention relative* à l'aide alimentaire de 1995, faite à Londres le 5 décembre 1994 et signée par la France le 26 juin 1995 ;

un décret portant publication de la convention d'assistance administrative mutuelle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Cuba pour la prévention, la recherche et la poursuite des fraudes douanières, signée à La Havane le 8 novembre 1996.

Au *Journal officiel* daté lundi 2-mardi 3 novembre sont publiés :

● **Bercy** : vingt-deux décrets et arrêtés relatifs à la réforme de l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (*Le Monde* du 4 novembre).

● **Equipement** : un décret portant création du centre d'études techniques maritimes et fluviales, service directement rattaché au ministre de l'équipement ; un arrêté portant nomination à la commission interministérielle du transport des matières dangereuses.

Au *Journal officiel* du mercredi 4 novembre est publié :

● **Mer** : une loi visant à la création d'un office des produits de la mer et de l'aquaculture et étendant à *la collectivité locale de* Mayotte les offices d'intervention prévus au livre 6 du code rural.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Delphine et Xavier LEDOUX
sont heureux d'annoncer la naissance de

Valentin,

le 31 octobre 1998

Anne et Patrick NEBOUT
partagent avec
Charles et Pierre
la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

le 29 octobre 1998, à Paris, à 12 h 10

Noces de diamant

– 3 novembre 1938 - 3 novembre 1998.

Entourés de leurs enfants et petits-enfants,

Jacques et Hélène CHAILLEY

ont célébré soixante années de bonheur

2252, route de Mende,
34090 Montpellier.

Décès

– *Mme Anne-Marie Bouteille*,
son épouse,
Ses enfants, et sa petite-fille,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Michel BOUTEILLE,
directeur de recherche au CNRS,

survenu à Paris, le 2 novembre 1998, à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 6 novembre, à 15 heures, en l'église de Chassy-sur-Dejointes (Cher), suivies de l'inhumation au cimetière de Chassy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Michelle,
son épouse,
Daniel,
son fils,
Jacqueline,
sa sœur,
Jean-Loup Bernanos,
son filleul,
Et ses proches,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur Jean BÉNIER,

le 1er novembre 1998, muni des *sacrements de l'Eglise*.

Une messe sera dite le 10 novembre, à Nice, au monastère de Cimiez, à 18 h 30, et à Paris, en l'église Saint-François-Xavier, à 19 heures.

Unissez dans vos prières le souvenir de son fils,

Yves.

« *Mon vieux Jean... nous le boirons bien un jour ensemble le vin de la vigne éternelle.* »
Georges Bernanos

– Anne-Marie Chauderlot,
Patrice Chauderlot,
Famille Orsoni,
Famille Fauvre-Istria,
Famille Corfu,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy CHAUDERLOT,
directeur honoraire MSA,

survenu le 27 octobre 1998, à Marseille.

350, avenue du Prado,
13008 Marseille.

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Etudiants 98

Françoise BOMPARD

est morte à l'âge de soixante-deux ans, le 2 novembre 1998.

De la part de
Christian Bompard,
Barthélemy Bompard, Claire Salmon-Legagneur et leur fille Nina,
Emmanuele Bompard-Fournier,
Olivier Fournier et leur fille Julie.

La cérémonie religieuse œcuménique aura lieu le jeudi 5 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Médard, rue Mouffetard, Paris-5e.

Une bénédiction sera donnée le samedi 7 novembre, à 10 heures, en l'église de Puymeras (Vaucluse), suivie de l'inhumation.

Selon les souhaits de Françoise, aux fleurs et aux couronnes seraient préférés des dons au profit de l'Association Construire « pour les programmes des enfants de la rue dans le monde ».

Association Construire,
16, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– Thérèse Delyon,
son épouse,
Ses enfants, beaux-enfants,
Et ses quatorze petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard DELYON,
ingénieur général de l'armement,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu brutalement, le 3 novembre 1998.

Le service religieux sera célébré le vendredi 6 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Médard, à Paris-5e.

– Lyon.

Luce Dejour,
son épouse,
David et Françoise,
Catherine et Philippe,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

professeur Henri DEJOUR,

survenu le 2 novembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée au Grand Temple, 3, quai Victor-Augagneur, à Lyon-3e, le vendredi 6 novembre, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Association lyonnaise de restauration motrice,
Ses élèves,
Et ses amis,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Henri DEJOUR,
chirurgien orthopédiste,
professeur à la Faculté,

survenu le 2 novembre 1998.

– Sathonay-Village (Rhône).

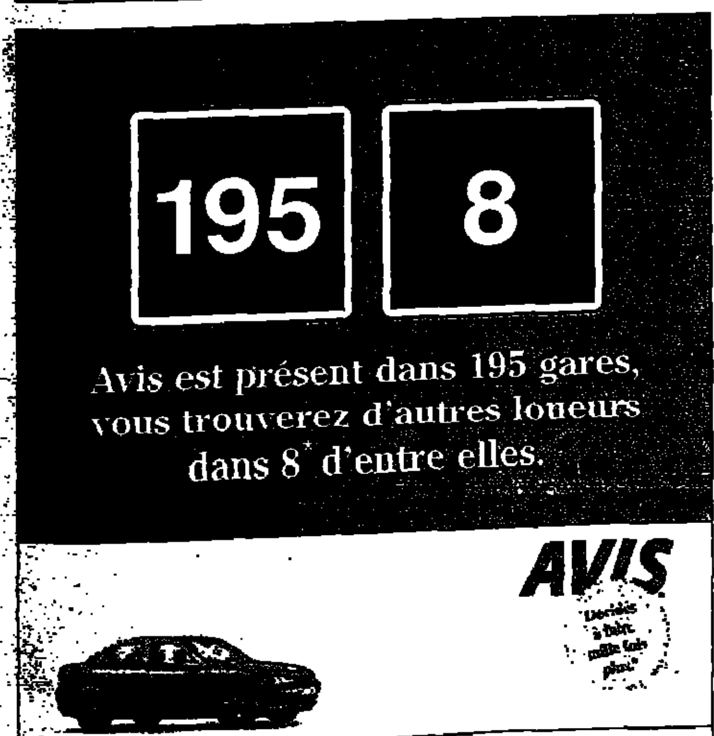
Notre tendre

Johann JANIN

nous a quittés, le 9 octobre 1998.

Il nous laisse vingt et un ans de bonheur.

Lire la suite page 14







Retrouvez-nous à NETWORLD + INTEROP 98 Stand N°F40

Pour capitaliser sur les nouvelles opportunités, tous vos collègues doivent travailler en synergie. C'est pourquoi les réseaux 3Com vous permettent de partager des documents multimedia, d'accéder à de la vidéo à partir de votre PC et de collaborer en temps réel grâce à de puissantes applications en réseaux. Aujourd'hui, les solutions 3Com aident des entreprises partout dans le monde à commercialiser plus rapidement leurs produits. Appelez-nous au 0803 022 023 ou visitez le www.3com.fr/moreconnected pour que votre entreprise soit mieux connectée.

Suite de la page 13

– Sylvie Dreyfus,
sa fille,
France Kahn,
sa sœur,
Sa famille,
Ses proches,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Laurette DREYFUS,
née ULLMO,

survenu le 2 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

Pierre DREYFUS,

décédé le 25 décembre 1994.

L'inhumation aura lieu le jeudi 5 novembre, à 11 heures, au cimetière des Batignolles (entrée principale, 8, rue Saint-Just, Paris-17e).

Ni fleurs ni couronnes.

66, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Mme Hélène Wascat, dite Hélène Mara,
sa fille,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Suzanne WASCAT,
dite Marianne ANDRAU,
écrivain et journaliste,

survenu le 25 octobre 1998, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Cloud, le jeudi 29 octobre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue des Tennerolles,
92210 Saint-Cloud.

– M. Jean-Maurice Ganne,
et Mme, née Colette Martin-Valdour,
ses parents,
Marie-Caroline Ganne,
Boris et Grégoire,
Nathalie Ganne,
Valérie et Benoît Prot,
Louis et Sophie, Clément, Adrienne et Angèle,
Véronique (†) et André Kramer,
Antoine,
François et Viviane Ganne,
Eliott,
Benoît Ganne et Yannick Creach,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Derreumaux, Thiessard, Vercken et Nazem,
ses cousins,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Elizabeth GANNE,

le mercredi 28 octobre 1998, à Londres (Grande-Bretagne), à l'âge de cinquante-deux ans.

Une cérémonie aura lieu en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, le jeudi 5 novembre, à 14 h 30, suivie de l'inhumation, dans l'intimité familiale, au cimetière de Croissy-sur-Seine (Yvelines).

– Le président de l'université Claude-Bernard - Lyon-I,
Le vice-président de la Fédération Santé,
Le vice-président de la Fédération Sciences,
L'ensemble des directeurs d'UFR et d'Instituts,
Et tous ses collègues,
ont le regret de faire part du décès de

M. Paul ZECH,
président
de l'université Claude-Bernard - Lyon-I
de 1986 à 1991,
professeur des universités,
praticien hospitalier en néphrologie.

– Patrick-Yves Mathieu,
son mari,
Et Fabien,
leur fils,
Les familles Bédubourg et Mathieu,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Marie-Aimée MATHIEU,
née BÉDUBOURG,

survenu le 31 octobre 1998, à l'Institut Curie, et convient tous ceux qui l'ont connue à prendre part à une célébration de la Parole, ou à s'unir par la pensée, le samedi 7 novembre, à 11 heures, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris-12e.

– Le président,
Et le conseil d'administration de la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France,
Et toute l'équipe fédérale,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Marie-Aimée MATHIEU,
déléguée nationale,

survenu le 31 octobre 1998.

Térèse SEILER,
née MESNARD,

est décédée le 2 novembre 1998, à l'âge de soixante-seize ans, laissant dans l'affliction
Jean Seiler, son époux,
Ses onze enfants et leurs conjoints,
Ses vingt-deux petits-enfants,
Ses deux arrière-petits-enfants,
Ses frère, sœurs, neveux et nièces et leurs familles,
Et toutes les familles alliées.

Une cérémonie aura lieu en l'église Sainte-Thérèse, à Montpellier, jeudi 5 novembre, à 14 h 30.

Jean Seiler,
esc. C, 17, avenue d'Assas,
34000 Montpellier.

– Montargis.

Le président,
Les membres du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Mutuelle nationale des hospitaliers et des personnels de santé,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice PUGET,
membre fondateur
et administrateur de la MNH,
ancien premier vice-président
de la MNH,
administrateur
de la Mutualité Fonction publique
et de la Fédération Mutualité parisienne,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu le mardi 3 novembre 1998.

Les obsèques auront lieu au funérarium de Vidauban (Var), quartier l'Ambrède, le vendredi 6 novembre, à 11 heures.

MNH,
331, avenue d'Antibes,
45213 Montargis Cedex.

CARNET DU MONDE
TARIFS 98 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 HT
TARIF ABONNÉS 95 F HT

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36

– Jean-Hubert et Jeanne-Marie, Elisabeth et Michel, Xavier (o.p.), Christine et Jean, et Cécile,
ses enfants,
Denise, Pierre et Lucie, Hélène, Thérèse, Paul et Geneviève, Anne-Marie, Marie-Louise et Marie-Rose,
ses frères et sœurs,
Sabine et Marc, Emmanuel et Lise, Raphaelle, Mathilde Olivier, Charlotte, Hélène, Camille, Emilie, Pauline, Benjamin, Séverin, Eugénie et Guillemette,
ses petits-enfants,
Clement, Antoine, Martin et Balthazar,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Plassat, Vernet, Dechezleprêtre, Plainard, Manessiez, Croc et de Mallmann,
Et tous ses amis,
ont la douleur de vous informer que

Jean PLASSAT

s'est endormi dans la paix du Seigneur, le lundi 2 novembre 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.
Il est pour toujours auprès de

Marinette,

son épouse († 1994),
et de

Etienne,

leur fils († 1995).

Une eucharistie, suivie de l'inhumation, nous réunira en l'église de Fournols-d'Auvergne (Puy-de-Dôme), jeudi 5 novembre, à 16 heures.

« Venez, les bénis de mon Père, (...)
Car j'étais un étranger
et vous m'avez accueilli.
J'étais malade, et vous m'avez visité. »
(Matthieu, XXV, 34-37).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Place de l'Eglise,
63980 Fournols.
6, rue Prunelle,
03200 Vichy.

Notre père a souhaité que ses amis s'unissent à son engagement auprès de la Commission pastorale de la Terre, au Brésil, par un don adressé au CEFAL, 2, rue Abbé-Patureau, 75017 Paris (mention : « CPT »).

Remerciements

– Mme Eliane Lowenthal,
profondément émue par les multiples témoignages d'affection, d'amitié reçus lors du décès de son très cher époux, le

professeur Serge LOWENTHAL,

remercie tous ceux et celles qui se sont associés et s'associent à son chagrin.

Elle regrette de ne pouvoir répondre individuellement.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le

professeur
Ioannis ANASTOPOULOS

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé ne cessent de penser à lui.

Une cérémonie à sa mémoire aura lieu le 8 novembre 1998, à Athènes (Grèce).

– Aline et Florence Boyer
rappellent le départ de :

Michel BERNFELD,

il y a deux ans.

« Mais je m'en vais, pardon,
je ne peux faire attendre.
Vous voyez, le rayon de lune
vient me prendre. »

Bernhard BLUMENKRANZ,
directeur de recherches
au *CNRS (e.r.),*

disparaissait, le 4 novembre 1989.

Il reste présent à nos cœurs et à notre pensée.

– Il y a dix-huit ans, nous quittait, le

docteur Jacques
PODRABINEK-BIERNACKI.

Il est toujours présent dans nos cœurs.

Jean-Marc,

quinze ans déjà.
Pas un jour sans toi.

Michèle Reiser, Frantz Reiser, et tous nos amis.

– Le 5 novembre 1996,

Juliette Claire Hélène
SERFATI

était tragiquement arrachée à la vie. Elle aurait eu trente ans.

Celles et ceux qui avaient la mission ou la charge de veiller sur elle ou de la protéger l'ont conduite à la mort.

Que ceux qui l'ont aimée se rappellent son sourire, son *humour*, et sa *joie* de vivre.

De son père.

Souvenir

– Il y a cinq ans,

Erika

mourait du sida.

Elle avait supporté sa maladie avec un grand courage.

Sa mère invite ses amis à penser à elle.

Anne-Françoise Prou.

Conférences

– Dans le cadre du cycle de conférences « Demain 2020, le présent conditionne l'avenir », la Cité, le *CNRS* et l'Orstom seront heureux de vous accueillir le **samedi 7 novembre 1998, à la Cité des sciences, à 15 heures,** pour la conférence **« L'eau, enjeu écologique, enjeu économique ».**
Les exposés de Ghislain de Marsily (professeur à Paris-VI), Bernard Barraqué (CNRS) et Jean-Marie Fritsch (Orstom), précédés de courtes séquences filmées, permettront un débat avec le public. Animées par Alain Labouze, journaliste scientifique, *ces discussions permettront* à chacun de s'informer et de s'exprimer sur une des questions clés à l'aube du XXIe siècle.
L'entrée est libre et gratuite.

LES CONFÉRENCES DU SALON
DE LA COPROPRIÉTÉ
Jeudi 12 novembre 1998
– La gestion de l'eau.
– Internet et la copropriété.
– Le conseil syndical.
– Les graffitis – Solutions.
– L'offre rénovation.
Pour obtenir une invitation gratuite aux conférences du Salon de la Copropriété (du 12 au 14 novembre), Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1er.
– **Adressez** votre demande à
SQUAD International,
1, roind-point de l'Europe,
92257 La Garenne-Colombes Cedex.
– **Téléphonez** au 01-47-82-08-96
ou www,coproweb,com

Signature

– Le 5 novembre, de 14 heures à 20 heures, **Jean Laloum** signera son livre *Les Juifs dans la banlieue parisienne des années 20 aux années 50. Montreuil, Bagnolet et Vincennes, à l'heure de la « Solution finale »* à **La Librairie de CNRS éditions,**
151 *bis*, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.
Tél. : 01-53-10-05-05.

Communications diverses

BOLERO,
association des élèves
et anciens du lycée
Maurice-Ravel,
convoque sa première assemblée générale, le jeudi 12 novembre 1998, à 20 heures, au lycée, 89, cours de Vincennes, Paris-20e.
Vous ne pouvez être présent, adhérez en envoyant 10 francs, votre adresse, et en indiquant vos années de scolarité. Une lettre, des photos sont les bienvenues.

JOURNÉES INTERDIOCÉSAINES
d'entraide et d'amitié
de Paris, Créteil, Nanterre, Saint-Denis
à la **Maison diocésaine**
8, rue de la Ville-l'Evêque,
75008 Paris.

Les comptoirs sont ouverts
les vendredi 13
et samedi 14 novembre 1998,
dès 10 h 30,
le dimanche 15 novembre 1998,
de 13 h 30 à 18 heures.
Vous y trouverez de nombreuses idées
pour vos cadeaux de Noël.

Déjeuner samedi 14 et dimanche 15.
Tournoi de bridge dimanche 15 à 15 h 15.
Renseignements,
inscriptions aux déjeuners
et bridge, tél. : 01-45-24-25-63.

Soutenances de thèse

– **Jacqueline Sudaka-Bénazéraf** a soutenu sa thèse, le 30 octobre 1998, à l'université Paris-VII - Denis-Diderot, sur le sujet : **« Franz Kafka écrivain dessinateur ».**
Le jury était composé d'Anne Marie-Christin, Ségolène Le Men, Francis Marcoin, Judith Wechsler.
Elle a obtenu la mention Très Honorable avec félicitations du jury.

Gaz de France

LE GAZ NATUREL
EST L'ÉNERGIE
PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS.
LES FRANÇAIS
ADORENT QUAND LES PRIX
BAISSENT.

DONC ?

Donc, le prix du gaz naturel baisse encore. Être l'énergie préférée des Français, ça se mérite tous les jours. C'est pourquoi Gaz de France fait tout pour vous proposer toujours plus de confort, de services, d'innovations et bien entendu... d'économies ! Ceux qui ont fait le choix du gaz naturel le savent bien. D'ailleurs, ils ne se privent pas de le vérifier : en cette fin d'année, le prix du gaz naturel baisse encore sur leur facture. POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER GAZ DE FRANCE AU N°Azur 0 801 16 3000

GAZ DE FRANCE, LE CHOIX DE LA QUALITÉ.



Au sommaire de novembre
Famille :
Le grand
chambardement
100 PAGES
30 F

1918-1998 : LES RÉGIONS ET LA GRANDE GUERRE

NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE

Un paysage urbain sorti du chaos

Au retour de la paix, ces deux régions sont un champ de ruines. Les cités historiques tentent de recoller leurs magnifiques morceaux. D'autres choisissent une nouvelle architecture, parfois chargée de symboles : l'actuel beffroi de Lille a été conçu comme un « gratte-ciel »

LILLE et AMIENS
de nos correspondants

« *L'enfer du Nord* » est bien une invention de journalistes *sportifs*. Mais elle n'a rien à voir avec les pavés glissants de Paris-Roubaix : le terme s'était imposé à tous ceux qui suivirent en 1919 la première édition d'après-guerre de la course cycliste, à travers un champ de ruines ; un pays tellement dévasté, là où le front s'était stabilisé, *que* les terres agricoles avaient parfois été classées en « zone rouge », considérées comme irrécupérables, par exemple sur une largeur de 30 kilomètres dans le département du Nord, à la verticale d'Armentières. Cette « zone rouge » rampait jusqu'à Verdun.

En fait, les paysans ont parfaitement su reconquérir ces terres qualifiées de stériles, partout où elles avaient de la valeur. Dans chaque département, plusieurs centaines de milliers d'hectares à débarrasser des obus et des barbelés ; plusieurs dizaines de millions de mètres cubes de tranchées à combler, pour remodeler un grand corps devenu méconnaissable : plus rien aujourd'hui, à part les cimetières qui parsèment le paysage, n'y parle de guerre. Encore faut-il sortir de l'autoroute pour comprendre que la mort a dessiné là un immense échiquier.

Dans le Nord, *département* le plus peuplé de France, des villes avaient été rayées de la carte ou terriblement endommagées. Combats, pillages et sabotages au moment de la retraite avaient totalement ruiné le potentiel industriel et minier du Nord et du Pas-de-Calais. Au lendemain de l'armistice, alors que toutes les infrastructures, établissements publics, routes, ponts, canaux, usines avaient été détruits, des millions de citadins se sont installés dans une précarité terrible, qui n'avait rien à envier au sort des campagnards : fermes détruites, cheptel et matériel agricole disparus, forêts laminées ou rasées pour les besoins des tranchées.

Il ne restait presque rien d'Arras, Lens, Béthune, Saint-Quentin, Reims, Amiens, Bapaume, Péronne, Albert, Chauny, Liévin, Soisson, Noyon. Dans Armentières, aucune des 7 000 maisons n'était habitable après l'armistice, et les deux tiers d'entre elles étaient totalement détruites. De Bailleul, il ne subsistait que les bases du beffroi gothique. A Comines, l'Yser coulait au milieu des ruines. En quittant le territoire, les Allemands avaient incendié Douai, Valenciennes et Cambrai. Ils avaient aussi, de force, emmené dans leur retraite une grande partie de la population civile. Ces déplacés, après l'armistice, devaient s'ajouter à ceux qui, dès 1914, s'étaient installés dans la zone libre. Ensemble, ils ont retrouvé un champ de ruines. Le Nord, selon un *rapport du préfet Morain*, avait perdu 900 000 habitants entre 1914 et 1918. En septembre 1923, il lui en manquait encore 100 000, en comptant les étrangers venus travailler au colossal chantier de la reconstruction. Ils sont, par exemple, 14 000 dans la Somme en 1924.

DUNKERQUE
Manche
Calais
GAND
[BEL]GIQUE
LILLE
ARRAS
Douai
Abbeville
AMIENS
Péronne
Soissons
FRANCE
PARIS
REIMS
FRONTIÈRE ACTUELLE
"ZONE DE DESTRUCTION SYSTÉMATIQUE"
"ZONE CHAOTIQUE"
AVANCE EXTRÊME DE L'ENNEMI EN 1918

Selon une estimation de 1925, 741 933 bâtiments ont été détruits pendant la guerre de 14-18 sur le territoire des deux régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

L'agglomération lilloise avait perdu 300 000 habitants. Des quartiers entiers autour de la gare et dans la banlieue avaient *été* rasés. A La Bassée, entre Lille et le bassin minier, il ne restait plus que des pans de mur et un passage frayé pour la troupe. Des baraquements *de l'armée américaine ont constitué* les premières cités d'hébergement à l'entrée de la ville et les bâtiments administratifs provisoires. Aucun confort. Pas d'écoulement des eaux usées, pas de chauffage. Dans l'école qui ouvre à la rentrée de 1919, il n'y a ni livres, ni tableaux, ni cartes. Cent cinquante revenants s'étaient accrochés à ces ruines en 1919. Ils *étaient* 2 100 en 1921, 3 527 en 1923. En 1927, le conseil municipal a voté la destruction des dernières maisons provisoires ; six enfants y étaient morts en six mois.

Une telle histoire est partagée par des dizaines de milliers de familles. Dans la Somme, 32 747 habitations provisoires sont fournies aux sinistrés. Les campements militaires sont peu à peu remplacés par des maisons provisoires en dur. L'Etat n'est pas le seul opérateur. L'aide internationale fonctionne. Il reste à Lens quelques maisons encore occupées *dans* la « Cité hollandaise », chalets en bois, briques et papier bitumé, fournis par les *Néerlandais*, ces *Flamands* du Nord, restés neutres pendant le conflit. C'est aussi à cette époque qu'une société du Valenciennois, Eternit, met au point un procédé amiante-ciment pour remplacer le carton bitumé.

La loi du 17 avril 1919 sur les dommages de guerre, qui détermine les indemnités accordées par l'Etat pour reconstruire, a engagé un chantier de plus de vingt ans et d'innombrables contentieux. L'ad*ministration était parfois sourcil*leuse. La plupart de ces chantiers n'étaient pas terminés en 1940 : sous Vichy, fonctionnait un service de la reconstruction. Malgré l'obligation de reconstruire à l'identique, même lieu, même fonction, le paysage rural a changé. On en a profité, dans les nouvelles fermes, pour moderniser, isoler les habitations des bâtiments agricoles. *Les châ*teaux ont largement disparu de la zone du front : les dommages de guerre ne permettaient pas de les reconstruire à l'identique.

La mort a dessiné là un immense échiquier

L'argent n'arrive pas vite, il faut bien commencer, même si l'on n'a pas le premier sou. C'est alors que naissent les coopératives de reconstruction, qui permettaient à cent ou deux cents personnes d'aller voir un banquier et de trouver solidairement des arrangements financiers, *mais aussi de discuter* avec les architectes et les entrepreneurs. Très vite, la politique y trouve prise. Le cas de figure le plus classique est triangulaire : la coopérative du maire, celle de son opposition et la troisième d'origine corporatiste, suscitée par les commerçants par exemple, sans oublier la « diocésaine », chargée de la reconstruction des églises.

Il ne faudrait pas croire que les enjeux étaient essentiellement économiques dans ce Nord laminé, qui devait se réinventer et se reconstruire. Les villes avaient, entre reconstruction à l'identique ou réaménagement urbain, d'extraordinaires choix à faire. Ils sont révélateurs de la personnalité de chacune de ces villes et du tempérament de cette région. Arras, fière de son passé de capitale politique et culturelle, a tenu à tout reconstruire à l'identique. Elle est sans doute la seule ville de France où des ensembles *entièrement reconstruits*, voire construits, ont été classés monuments historiques alors qu'ils étaient à peine achevés. Saint-Quentin, Amiens ont aussi essayé de recoller leurs magnifiques morceaux.

D'autres villes ont voulu profiter *de la reconstruction pour mettre en* place de nouvelles solutions architecturales et urbanistiques. Ce fut le cas de Lens, la grande rivale d'Arras, qui n'avait pas le même passé historique. Beaucoup d'autres, comme Armentières, Orchies ou Béthune, ont puisé dans les cartons *d'architectes tenants d'un néoré*gionalisme flamand né en Belgique avant-guerre. Mais, toujours et partout, un soin particulier fut apporté à la reconstruction de l'hôtel de ville et du beffroi, symboles de la puissance séculaire des villes et de leur splendeur passée.

L'exemple le plus émouvant se trouve peut-être à Béthune, où l'ancien beffroi est aujourd'hui enfermé comme un joyau dans un décor d'opérette néoflamande. Cer*tains y voient du mauvais goût*, quand il s'est agi pour les Béthunois de reconstruire une ville plus belle que l'ancienne. Leur grand-place est jolie comme un cœur. Le cas le plus impressionnant est celui de la capitale des Flandres françaises. Les Lillois ont voulu un beffroi qui soit un gratte-ciel – le terme a été employé – avec un phare visible à 30 kilomètres à la ronde. On commence aujourd'hui la restauration du béton du beffroi *d'un hôtel de ville que la seconde* guerre mondiale n'a pas laissé le temps d'achever. Il manque encore une aile et une salle de réunion pour le conseil municipal. Peu importe : il y a le beffroi.

Pierre Cherruau et Michel Curie

PROCHAIN ARTICLE :
Bretagne

Ypres, rayée de la carte

YPRES (BELGIQUE)
de notre envoyé spécial

C'est à Ypres, au cœur des Flandres belges, *au bord d'un léger saillant collinaire*, au nord des monts de Flandre, qui culminent à 150 mètres, que s'est terminée la course à la mer des troupes du Kaiser. C'est à Ypres, à une vingtaine de kilomètres de la frontière fran*çaise, que les troupes allemandes expérimen*tèrent, en avril 1915, les obus au gaz de chlore : c'est ainsi que le gaz moutarde est devenu l'« ypérite ».

Les combats n'ont jamais cessé autour de *cette cité bourgeoise, ville d'affaires* et de culture, symbole d'une Belgique qui ne voulait pas se rendre. Les avant-gardes allemandes, après avoir pris Anvers, se heurtèrent aux troupes belges et anglaises, renforcées par une brigade française. Bombardements et assauts furieux se succédèrent jusqu'en avril 1915, où les Allemands faillirent réussir une percée grâce au gaz de chlore : ils l'utilisèrent la première fois le 22 avril, déclenchant une véritable panique dans les régiments de réservistes fran*çais qui tenaient le nord des lignes. Canadiens* et Britanniques reprirent les positions le lendemain. Nouveaux bombardements au gaz, sapes, contre-sapes : le lieu connu sous l'expression « colline 60 », au sud-est de la ville, *fut pris et reperdu trois fois par les Allemands* jusqu'à la dernière offensive de 1918.

DANS LE FROID ET L'HUMIDITÉ

Ypres subit quatre terribles batailles, espa*cées de longues périodes d'attente dans* le froid et l'humidité. Très souvent, les combattants étaient dans l'impossibilité de relever les morts dans ce plat pays où le moindre monticule faisait figure de position stratégique. Le dernier obus fut tiré sur Ypres le 14 octobre 1918. La merveilleuse cité n'était qu'un amas de ruines. Les photographies en attestent, le jour de l'Armistice, plus rien dans la ville ne faisait obstacle à la vue d'un homme à cheval. Bilan total pour les deux camps sur l'ensemble du *front de la Somme : 1 700 000* morts. *A la* porte de Menin, en face des zones de combat les plus farouches, un mémorial avec, gravés dans la pierre, les noms de 54 896 soldats et officiers des îles Britanniques ou du Commonwealth *dont on n'a pas retrouvé les tombes. Comme la* place manquait, on a rajouté 34 984 noms de soldats tués entre le 16 août 1917 et l'Armistice, sur des panneaux du cimetière de Tyne Cot, plus à l'est.

La Halle aux draps et la cathédrale d'Ypres ont été reconstruites, énormes et élégantes masses de dentelle de pierre. Elles rappellent qu'il y avait du Bruges ou du Venise dans cette ville avant que la furie des hommes ne l'efface de la carte.

P. Ch.



HISTORIAL DE LA GRANDE GUERRE DE PERONNE

Un univers de désolation

Ce champ de ruines, que traversent des soldats alliés, était un village de la Somme, en Picardie : détruit, comme 204 autres villages de ce département et 102 dans l'Oise. Dans l'Aisne, sur 841 communes, 37 seulement sont intactes à la fin de la guerre. On recense encore 186 villages détruits dans le Pas-de-Calais et 56 dans le Nord. Dans le seul Pas-de-Calais, on compte 527 000 sans-abri, 102 500 immeubles totalement détruits. Dans les deux régions, près de 2 millions d'hectares de terres agricoles doivent être reconstitués. *L'industrie du Nord - Pas-de-Calais est si*nistrée : 200 puits de mine sont hors d'usage, 106 seulement étaient rouverts en 1922, 145 en 1924. Les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais assuraient plus de la moitié de la production française. Les filatures de laine sont détruites entre 90 et 80 %, celles de coton (60 % de la production française) détruites à 80 %, celles de lin (90 % de la production) détruites à 92 %. Les usines métallurgiques, cimenteries, sucreries, centrales thermiques, l'industrie du cuir sont ravagées.

Deux villages sans morts ni monuments

AMIENS
de notre correspondant

Elles ne sont pas très nombreuses en France. Sur les trente-six mille communes du pays, à peine plus d'une douzaine n'auraient eu aucun tué pendant la première guerre mondiale. Avec 1,4 million de morts et de disparus, soit 10,5 % de la population active masculine, la France a été pourtant véritablement *saignée*. Mais la chance, le hasard, ou les deux à la fois, ont épargné quelques villages faiblement peuplés.

Le plus extraordinaire est que deux d'entre eux se trouvent dans une zone de front, la Somme, où des combats acharnés firent des centaines de milliers de victimes. Nampty, près d'Amiens, et Hervilly, près de Péronne, à la limite du département de l'Aisne, ont donc la particularité de ne pas posséder *de monument aux morts*. Ils n'ont eu, en effet, aucun mort en 1914-1918. Pas plus, du reste, que lors du conflit suivant avec l'Allemagne...

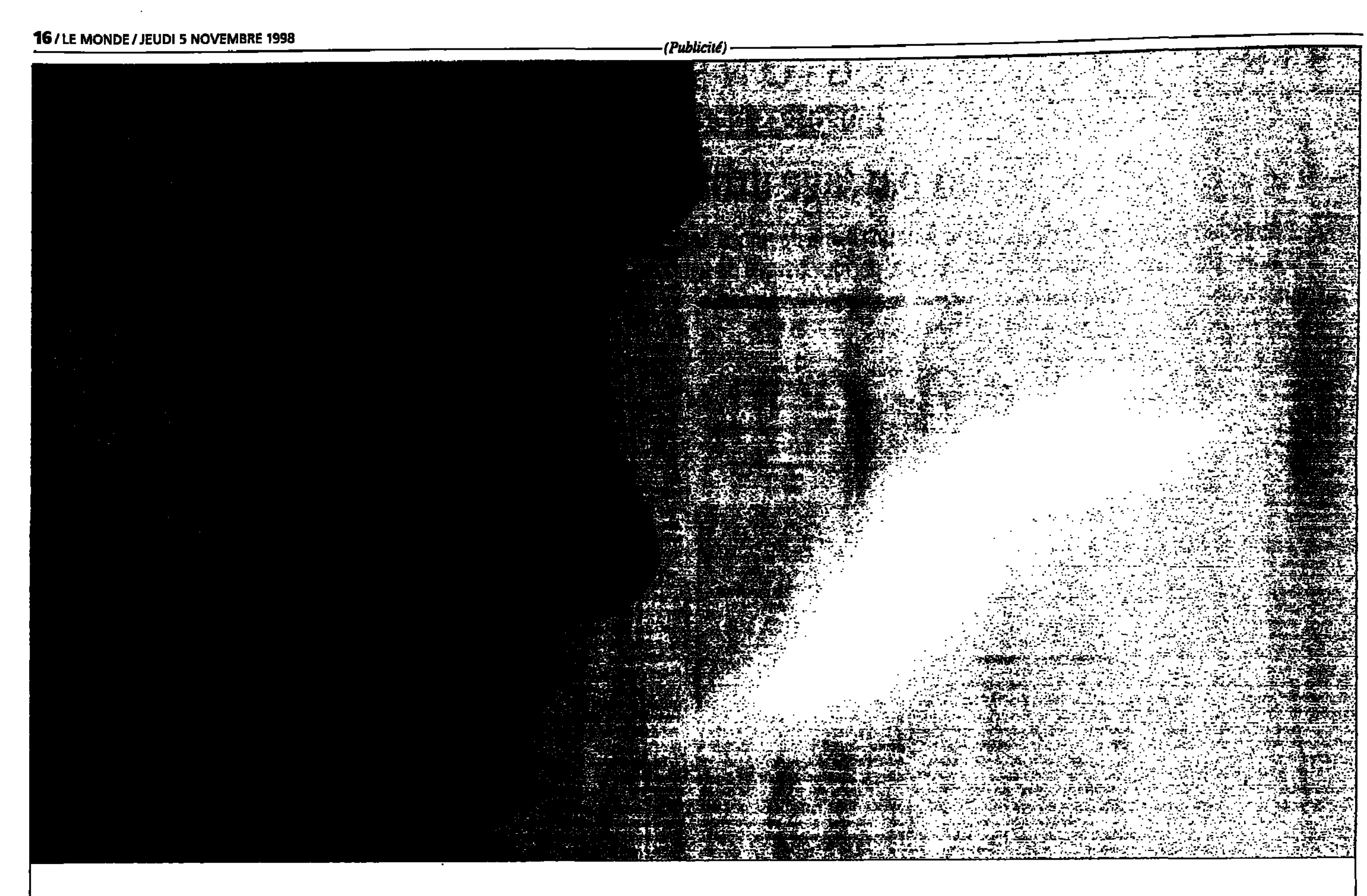
A Nampty, deux cents habitants, le maire, Gérard Delavenne, aime à préciser que sa commune n'a pas enregistré de décès de soldats, ni de morts pendant la *guerre de 1870. Et aucun* fils du village n'a perdu la vie pendant la guerre d'Algérie. A Nampty, village construit à flanc de coteau dans la vallée de la Selle, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest d'Amiens, chef-lieu du département de la Somme et capitale de la région picarde, on ne commémore donc pas le 11 novembre ni le 8 mai. Mais les croyants, surtout ceux dont les grands-parents habitaient le village, ont une dévotion particulière pour la statue de *Notre-Dame-des-Vertus, devant* laquelle brûlent en permanence des cierges : la légende veut qu'elle a été cachée dans le bois de Nampty pendant la guerre de Cent Ans avant d'être installée dans le chœur de la chapelle.

Hervilly, deux cents habitants *également*, a *été complètement* détruit pendant la guerre de 1914. Il se trouvait en effet sur la ligne de front. Pourtant, le village n'a connu aucune victime. Et tous les hommes qui ont été mobilisés sont revenus chez eux à la fin des hostilités. Il n'y a pas eu de morts non plus pendant la *guerre* de 1939-1945. Hervilly, village du Santerre agricole, est surtout composé de grosses exploitations. Les fermes cossues sont posées comme des jouets sur la campagne picarde. L'église, détruite lors de la Grande Guerre, a été reconstruite à côté de l'ancien cimetière qui, lui, est toujours à la même place, et l'on peut y découvrir des tombes du XIVe et du XVe siècle.

« J'ai remonté l'arbre généalogique de ma famille jusqu'en 1700 », affirme l'ancien maire, Jean Paux, dont le père a été mobilisé en 1914 et est resté prisonnier pendant quatre ans en Allemagne. Il s'excuse presque que son village n'ait pas de monument aux morts. « *De toute façon*, dit-il un peu désabusé, *la guerre de 1914, ça n'intéresse plus personne.* »

M. C.

(Publicité)



Maîtriser l'énergie est un très beau métier. C'est le nôtre.

Dalkia est la nouvelle identité du Pôle Energie Services de Vivendi, constitué de la Compagnie Générale de Chauffe, d'Esys Montenay et de leurs filiales.

Garantir la température constante d'une crèche, d'une école ou d'un hôpital, chauffer au meilleur coût des ensembles de plusieurs milliers de logements, produire à tout moment l'énergie la plus compétitive sur un site industriel, ou encore prendre en charge les services nécessaires au bon fonctionnement d'une grande entreprise : parmi les toutes premières entreprises françaises et internationales sur ses marchés, Dalkia intervient partout où l'énergie contribue au confort des hommes et à la performance des équipements.

- **Réseaux de chauffage urbain :** 1er gestionnaire européen (243 réseaux en Europe).
- **Gestion d'installations thermiques :** 1er exploitant européen.
- **Utilités et fluides industriels :** partenaire des plus grands groupes européens (leader avec plus de 2 000 clients)
- **Cogénération et production décentralisée d'électricité :** 1er producteur indépendant en France et l'un des premiers acteurs en Europe (3 000 MWe sur 600 installations).
- **Facilities Management :** l'un des premiers opérateurs en Europe pour les sites industriels et tertiaires (15 millions de m² gérés).

Présent dans 21 pays avec plus de 18 000 collaborateurs, Dalkia répond chaque jour aux attentes d'économies, de confort et de sécurité des consommateurs et contribue à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles.

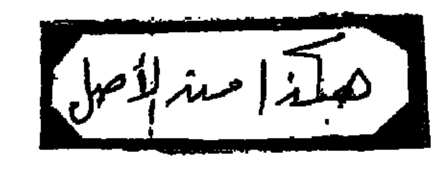
www.dalkia.com

une société de





Dalkia





HORIZONS

PORTRAIT

Primakov, ou le retour de l'espion rapiécé

Ancien général du KGB, poisson-pilote de Youri Andropov dans les méandres de la politique arabe de l'ex-URSS, proconsul en Afghanistan et médiateur auprès de Sadddam Hussein en 1991, Evgueni Primakov n'est pas le traître de comédie qu'il semble parfois vouloir incarner. Alexandre Adler raconte l'itinéraire d'un enfant de Kiev devenu le premier juif de l'histoire russe à accéder au poste de premier ministre



PINKHASOV/MAGNUM

TOUTES les familles heureuses se ressemblent, prétend Tolstoï au début d'*Anna Karénine*, car il s'apprête à parler des malheurs russes – et force est, pour le lecteur, de lui donner raison : les infortunes se succèdent dans son pays sans se ressembler jamais. Qui, ainsi, aurait pu croire que Primakov, tout sceptique et rapiécé *par sa vie d'espion*, allait percer sous ses jeunes neveux trop lisses, Kirienko et Nemtsov ? Et qu'Eltsine, ce Boris Godounov miraculé de la chirurgie, se retrouverait *dans le même* rôle de tsar abandonné que tint *quelque temps* Gorbatchev, dans une tonalité nettement plus mélancolique ? Voici donc Evgueni Maximovitch Primakov *qui s'avance* pour sauver une Russie au bord du cyclone, organiser d'ici le printemps le départ de Boris Eltsine et gérer sans trop de heurts le retour des partisans de l'ancien régime, mais sans ancien régime.

L'intrigue... et la composition du nouveau gouvernement font irrésistiblement penser à ce roman des années 20, *Les Douze Chaises, d'Ilff et Petrov, où un groupe de* pittoresques survivants des épisodes antérieurs de l'histoire russe part à la recherche d'un improbable trésor perdu sous la conduite d'un *juif* d'Odessa aux origines indéfinies, Ostap Bender, qui finit par les berner tous. Et ici encore, on se prend, malgré la tragédie toujours possible, à sourire (nerveusement, *certes*) et à *espérer* que – comme dans le roman – Ostap-Primakov parvienne à ses fins.

Si tel devait être le cas, Primakov *ne ferait que retrouver, dans* l'ordre intérieur, la fonction que lui avait dévolue en son temps son véritable patron historique, Youri Andropov, chef du KGB de 1967 à 1982, *sur la scène diplomatico-stratégique* du monde arabe : organiser, canaliser et modérer, en attendant des jours meilleurs, les bouffées néo-staliniennes en provenance *de l'Orient compliqué*. Dès 1967, mais plus encore après 1973, lorsque certains à Moscou interpréteront le premier choc pétrolier comme l'annonce du déclin de l'*Occident* et le *signal* d'une offensive généralisée, Andropov décidera d'opposer une digue à ces assauts, qui pouvaient précipiter l'Union soviétique dans une *spirale d'affrontements* sans fin. Primakov deviendra vite, dans cette bataille, son porte-parole et bientôt, aussi, son poisson-pilote.

IL est né *Guirschblatt*, Evgueni *Maximovitch*, selon nos sources transcaucasiennes et impeccablement guébistes d'une république qui n'est pas la Géorgie, sources elles-mêmes recoupées à Moscou. *Il n'est pas né* Finkelstein, *ce qui* serait tout de même trop beau, comme le prétend erronément le *columnist* américain William Safire, beaucoup recopié depuis. Il voit le jour à Kiev, en pleine famine d'Ukraine, de parents juifs et communistes.

Il a perdu son père très tôt – *mais pas, semble-t-il*, à la différence de son collègue Arbatov, *dans la répression politique* – et a pris par la suite le nom russe de son beau-père Primakov (tout comme Clinton). Il épousera la *fille de l'âme damnée de Béria, le tchékiste géorgien Gvichiani. Tout* cela ne l'a nullement empêché, bien au contraire, à la fin des années 50 encore clémentes, de devenir dès *le* début un brillant officier du *département arabe du* premier directorat du KGB, détaché à l'agence Tass, à la radio-télévision soviétique, puis enfin à la *Pravda*.

Des missions lui étaient parfois confiées, dont l'importance excédait le cadre géographique initial de son activité : ainsi des deux *trêves successives négociées avec le vieux Moustapha Barzani, entre* les Kurdes d'Irak et le régime baasiste de Saddam Hussein, au début des années 70, ainsi surtout de sa participation, après la guerre du Kippour de 1973, à une conférence de savants pour la paix du mouvement Pugwash, où il parvint à se lier au physicien nucléaire israélien Shalhevet Freyer, l'un des principaux responsables de la *centrale de Dimona*. Il en résultera son voyage secret à Jérusalem où, pour la première fois, le Mossad informera un émissaire du KGB des grandes lignes du programme *nucléaire israélien et des moyens* de prévenir des manœuvres accidentelles de part et d'autre en temps de crise, sans doute vers la fin de 1975.

Mais c'est surtout en Egypte que Primakov s'est engagé durablement, avec des conceptions modérantistes qui le marqueront long*temps : la résidence du KGB au* Caire, dirigée par le général Kirpichenko dans les années 60 et 70 (redevenu son premier adjoint dans les années 90), va en effet *mener une longue bataille polé*mique avec les tenants de la nouvelle ligne offensive, appuyée sur la Syrie d'Assad et la gauche libanaise, dont *le chef de file est le gé*néral Soldatov, initialement responsable des cadres du KGB pour le ministère des affaires étrangères, puis bientôt ambassadeur à Beyrouth, en pleine guerre civile : *contre « la faction syrienne »*, les « Egyptiens » Kirpichenko et Primakov – ce dernier éloigné du travail opérationnel à partir de 1970 pour diriger l'Institut des langues orientales –, défendent aussi longtemps qu'ils le *peuvent une certaine compréhension pour la politique* extérieure de Sadate. Ils jugent certaines initiatives antisoviétiques du nouveau raïs plus motivées par les erreurs du Kremlin lui-même, qui s'était sottement fourvoyé avec les chefs impopulaires des Moukhabarrat (l'omniprésente police politique de Nasser) que par une idéologie vraiment hostile à Moscou. Mieux, *l'ouvrage officiel de Primakov sur* l'Egypte se garde bien d'idéaliser Nasser, auquel est même attribuée une responsabilité certaine dans le déclenchement du conflit de 1967. *Jusqu'à la visite de Sadate à Jéru*salem de 1977, qui tranche provisoirement à Moscou le débat au profit de l'école syrienne de Soldatov, Primakov aura continué à en*courager, au nom d'Andropov, les* vieux communistes égyptiens pacifistes que sont ses confrères journalistes Loutfi El Khôli et Mohammed *Sid Ahmed à poursuivre leur exploration* d'une paix de compromis avec Israël.

L'engagement croissant de l'empire soviétique aux côtés du mou*vement national arabe*, à *partir de* 1955, sera sans aucun doute jugé de diverses manières par les historiens de la postérité. Mais il aura eu avant tout un effet indirect, ce*lui, fondamental, de transformer* peu à peu l'ensemble de la population juive de la Russie et de l'Europe de l'Est en un groupe de citoyens de seconde zone, écartés de la plupart des fonctions publiques et tenus en *suspiscion enfin légitime*, *pour leurs liens supposés avec l'Etat d'Israël ennemi*. Bref, de restaurer, sous un nouvel argumentaire, l'ancienne discrimination tsariste.

Cela, Andropov ne le voulait pas. Pourtant, en Pologne, l'opération *« Orient-express »* de destitution et d'expulsion généralisée des cadres juifs battait son plein dès l'automne 1967, sous la houlette du général polono-ukrainien Moczar ; *elle avait été d'emblée conçue* comme un test en grandeur réelle par les prédécesseurs d'Andropov au KGB, l'Ukrainien Vladimir Semitchastny et son patron véri*table, Boris Chélépine, qui luttait* alors (avec son ami Jacques Vergès) pour une pleine réhabilitation de Staline.

> Voici donc Primakov qui s'avance pour sauver une Russie au bord du cyclone, organiser d'ici le printemps le départ de Boris Eltsine et gérer sans trop de heurts le retour des partisans de l'ancien régime, mais sans ancien régime

FIN 1981, *un scandale éclate* à l'Institut des relations internationales et de l'économie mondiale, l'Imemo, ce grand vaisseau de papier conçu dès les années 30 par son fondateur, le Hongrois Eugène Varga, comme le cerveau théorique du Komintern, devenu peu à peu le cimetière des éléphants du KGB, et tout en même temps la couveuse des jeunes espoirs de la diplomatie (hors Etats-Unis). De jeunes chercheurs y ont fait circuler en samizdat des articles critiques de la guerre afghane écrits par des eurocommunistes (Berlinguer, Carillo) et ont été arrêtés par le service de sécurité de l'Institut : Souslov, qui est *mourant, mais aussi Tchernen*ko, que l'on pousse alors à prendre la place de Brejnev, non moins mourant, demandent des sanc*tions exemplaires contre le direc*teur *Inozemtsev, que l'on sait libé*ral, ami d'Andropov et critique de la ligne officielle *« offensive »*.

Dès ce moment-là, Primakov, qui dirige officiellement le département moyen-oriental de l'Imemo, vient épauler un Inozemtsev blessé, jusqu'à ce que Gorbatchev (qui s'approche à grands pas) ne place brièvement à la tête de l'Ins*titut le stratège numéro un de la* perestroïka, Alexandre Yakovlev, chargé de transformer le grand institut de politique étrangère en *« shadow cabinet »* du futur secrétaire général. Parti à la haute direction dès le printemps 1985, un Yakovlev reconnaissant transmet ses pouvoirs à la tête de l'Institut à Primakov, qui, en tant que général-major des « organes », commande le respect naturel des personnels d'origine KGB, décisifs dans le *fonctionnement* de l'Imemo.

Peu à peu, Primakov prend davantage d'importance dans les décisions stratégiques du pays. Et d'abord dans le monde arabe où il *impose un réalignement modéré*, qui comprend l'évacuation d'Aden dès le printemps 1985, un combat plus déterminé contre l'intégrisme et le rétablissement de l'alliance irakienne contre Téhéran, aboutissant au repavillonnement sous drapeau soviétique des navires koweïtiens pour les protéger des corsaires iraniens. *Un geste décisif* et bien oublié, qui entraînera le déploiement salvateur de l'armada américaine dans le golfe Persique et la fin de la guerre Iran-Irak, en 1988.

Mais l'essentiel de son activité se concentre à cette époque sur son proconsulat afghan où il met en *place le nouveau régime de* Najibullah, puis le départ de l'armée soviétique et gagne ainsi ses galons de membre suppléant du Bureau politique gorbatchévien. Après l'*avoir dépêché une dernière* fois en gestionnaire de crise à Bakou en 1990, où il côtoie déjà le général Lebed et s'oppose à son ancien chef et protecteur, l'*Azéri* Gueïdar Aliev, Gorbatchev trouvera encore la force de le pressentir, avec l'accord de Boris Eltsine, pour exercer la direction du nouveau service de renseignement *extérieur* qui succède dans la tempête de 1991 au premier directorat du KGB, dont le chef, le brillant iranologue Léonide Chebarchine, s'était compromis avec les fauteurs du coup d'Etat.

Auparavant, notre maître-espion avait encore trouvé le temps de vendre à *Time Magazine* le récit de sa médiation auprès de son ami Saddam Hussein pendant la seconde guerre du Golfe de 1991.

APRÈS Chafirov sous Pierre le Grand et Litvinov sous Staline, Primakov est le troisième ministre des affaires étrangères intégralement juif de l'histoire russe, son *premier* premier ministre, c'est aussi en la matière le plus discret et le plus paradoxal puisque l'essentiel de sa carrière semble avoir été consacré à *lutter contre l'Etat d'Israël (bien* que, sans doute, avec une vigueur toute relative). Pourtant, à y regarder d'un peu plus près, on discerne dans ses actions comme dans ses *analyses le souci constant qui fut* d'abord celui d'Andropov, de ne pas aliéner la liberté d'action de l'Etat russo-soviétique à une al*liance arabe* trop contraignante ou trop dynamique, *menant* tout droit à l'affrontement avec les Etats-Unis, et ainsi, par voie de conséquence, de parvenir à *éteindre progressivement* la controverse sur la loyauté des citoyens juifs à l'intérieur.

Primakov n'est pas vraiment le traître de comédie *qu'il* semble parfois vouloir incarner, *même si* sa prestance morale n'est pas celle d'un Gorbatchev ou d'un Yakovlev, ses protecteurs ultimes. Pre*mier ministre de transition, son* souci immédiat sera de provoquer un amalgame politique entre centre-droit et centre-gauche, gestionnaires communistes modérés et technocrates libéraux modérés. Sa seconde préoccupation sera de parvenir à négocier au prix fort en termes économiques une modération *affirmée en politique exté*rieure, contre un large moratoire de la dette extérieure. Mais sa pensée profonde sera toujours de barrer la route avec *le meilleur candidat possible* – Lebed ou Loujkov, il sera toujours temps de voir – à une affirmation brutale hélas possible de nationalisme russe intégral, *de quelque nom qu'il s'affublera*.

Après avoir longtemps combattu au premier rang sous les bannières occidentalistes du marxisme, *puis du libéralisme*, les *juifs* russes renouent par lui, enfin, avec une authentique tradition nationale : la pensée odessite nécessairement modeste, la pensée Ostap Bender. Nul ne pouvait mieux l'incarner en ce temps des troubles *qu'un général de papier qui vous* scrute derrière ses lunettes fumées, le général-colonel des services de sécurité, Evgueni Primakov.

Alexandre Adler
pour Le Monde

ergie
étier.
ıôtre.
1er gestionnaire européen
1er exploitant européen.
enaire des plus grands
s de 2 000 clients)
ralisée d'électricité :
ınce et l'un des premiers
r 600 installations).
emiers opérateurs
et tertiaires
000 collaborateurs,
d'économies, de confort
ribue à la protection
ressources naturelles.
www.dalkia.com
kia

Face au mouvement des lycéens : les limites de la démagogie

par Christophe Charles et Bertrand Geay

IL n'est de pire démagogie que celle des importants, lorsque, ébranlés par le désordre qu'ils ont eux-mêmes suscité, ils n'ont d'autre recours que la ruse, la flagornerie et la programmation d'autres désordres à venir. Le mouvement de protestation qui depuis plusieurs semaines fait défiler des centaines de milliers de lycéens dans la rue est plus que l'expression *« rituelle »* d'une *« quête de soi »*, ou la traduction d'une *« angoisse »* face à un *« monde hostile »*. Sous des formes hésitantes, qui doivent beaucoup aux stratégies de manipulation de *« l'opinion publique »* dont Claude Allègre s'est fait le spécialiste, il met au jour l'état d'un système et les limites d'une politique.

Celle-ci a pris deux visages. En encourageant la généralisation des études secondaires sans en donner les possibilités institutionnelles et humaines, elle a laissé jouer les tendances lourdes à la déstructuration du système et à l'anomie des établissements. Essentiellement préoccupée par la gestion des flux scolaires, elle a abandonné élèves et enseignants aux pressions de tous ordres qui se développaient aux portes de l'institution.

Mais elle a aussi pris la forme d'une dérégulation active du système : assouplissement de la carte scolaire, incitations aux stratégies promotionnelles des établissements, multiplication des partenariats privés à l'aide des transferts incontrôlés de compétences aux collectivités locales, concentration des pouvoirs entre les mains de chefs d'établissement convertis en véritables « chefs d'entreprise ». Dans un contexte où les contraintes budgétaires demeurent extrêmement fortes, où les dotations horaires sont réduites, la mise en place d'emplois du temps cohérents (une des premières revendications lycéennes) et, de façon plus générale, la garantie de conditions de travail (et d'apprentissage) satisfaisantes deviennent bien souvent impossibles. Prétendant répondre à ces dysfonctionnements, la technocratie du ministère n'a fait que radicaliser les mesures dérégulatrices.

Sous l'étendard de la « démocratisation », un projet d'inspiration libérale applique peu à peu à l'univers scolaire les principes du marché et les valeurs managériales. L'obsession des gouvernants est d'ouvrir résolument le système éducatif à la concurrence, l'intervention de l'Etat se résumant de plus en plus à la pacification des établissements. Ainsi, le leurre que constitue le maintien artificiel dans l'institution d'élèves en échec n'a guère pour effet que de les soustraire aux statistiques du chômage.

Avec le ministère Allègre, cette politique a pris une forme particulièrement cynique. Par la constitution des enseignants en boucs émissaires, la multiplication des *« chantiers »* et des promesses en tous genres, le ministre a cru pouvoir imposer des *« solutions »* qui ne résolvent en rien les difficultés accumulées au cours des ans. Loin de favoriser une réflexion collective sur les contenus d'enseignement et sur les conditions de leur appropriation par les publics actuellement scolarisés, cette stratégie de déstabilisation ne fait que renforcer les tendances à l'anomie inscrites dans l'évolution du système. Et voilà que, par une ultime hypocrisie utilisant la contestation pour valider la politique qui l'a produite, Claude Allègre voudrait encore faire croire qu'il faut continuer dans le même sens, et avec les mêmes illusions !

Les bons apôtres libéraux volent déjà au secours de l'apprenti sorcier de la Rue de Grenelle : pas un sou, pas un poste ! Redéployez, décentralisez, responsabilisez, flexibilisez crédits, nominations et statuts, trouvez des gisements de productivité, mettez au travail les enseignants fantômes, les agents en congé ; ressortez le rapport Fauroux, soyez-en le prophète ; appliquez le blairisme pédagogique, sanctionnez les mauvais enseignants !

Sous l'étendard de la « démocratisation », un projet d'inspiration libérale applique peu à peu à l'univers scolaire les principes du marché et les valeurs managériales

En fait, tous ces mots d'ordre sont déjà à l'œuvre plus ou moins ouvertement. Mais, par un travail de dénégation qui prétend en plus savoir ce que les lycéens *« veulent »* dire, les gouvernants persistent à ignorer les conditions structurelles du problème scolaire. Depuis une quinzaine d'années, les générations successives de jeunes qui accèdent au lycée expriment sporadiquement la même colère et les mêmes désillusions. Dans un système qui s'est formellement ouvert à tous, mais ne rétribue les nouveaux venus qu'en vagues espoirs de reconnaissance future, les conditions d'enseignement n'ont cessé de se dégrader et les formes de sélection de devenir plus occultes, notamment par le jeu des orientations.

La concurrence pour les « bons établissements » et les « bonnes options » s'est trouvée exacerbée par la diffusion des diplômes (et la dévaluation qui en résulte), ainsi que par la réduction drastique de l'offre d'emplois. La reproduction des privilèges emprunte moins la voie des hiérarchies scolaires officielles, que celle des parcours laborieux que se frayent les jeunes et leurs familles dans le maquis des titres et des filières, par le jeu des marquages positifs accumulés par les uns, et des stigmates qui conduisent les autres à la résignation et au décrochage progressif.

Dans ce décalage entre les aspirations produites par le système éducatif et les chances qu'il offre réellement apparaît le paradoxe d'une *« démocratisation »* qui n'a pas eu les moyens de sa politique : c'est alors qu'ils parviennent massivement à l'enseignement secondaire que les jeunes découvrent, à travers la *sélection différée et diluée* tout au long de leurs parcours, la réalité conservatrice de l'école. Pour contrecarrer celle-ci, il ne suffit pas d'accorder des diplômes : encore faudrait-il qu'ils correspondent à une appropriation effective des savoirs et que l'on donne aux enseignants les conditions pour cela.

Les manifestations lycéennes, même si elles peuvent paraître confuses dans leurs objectifs, évoquent plutôt ce que beaucoup d'observateurs disent depuis longtemps sans que les autorités s'en soucient parce que cela contredit leurs certitudes ressassées à longueur de discours, de colloques ou de consultations : les professeurs ne sont pas les ennemis des élèves ni les principaux responsables de la dégradation de l'atmosphère dans les lycées. Ce discours tenu par le ministre lui-même lorsqu'il pourfendait le corporatisme supposé incurable des enseignants, et leur attachement, excessif à ses yeux, à la qualité de ce qu'ils veulent transmettre, ne sert qu'à légitimer le démantèlement, à des fins économiques, d'une profession que les idéologues libéraux veulent transformer en simple *« personnel prestataire de service éducatif »*.

Quand les lycéens réclament d'avoir partout le même encadrement et des enseignants dans toutes les disciplines prévues, ils ne posent pas seulement l'exigence d'égalité républicaine, ils perçoivent nettement que les *« nouvelles technologies »*, les logiciels d'apprentissage, supposés permettre magiquement, selon le ministre, d'alléger ses coûts en personnel, sont surtout de la poudre aux yeux. La conquête de l'autonomie suppose d'abord une véritable relation pédagogique et non la gestion indifférenciée d'élèves anonymes parce que trop nombreux par classe, ou le face-à-face « moderne » avec l'écran glacé de la société virtuelle. Les lycéens le plus en difficulté savent bien qu'ils ne s'en sortiront qu'avec une aide individualisée et la recréation d'un lien social dans l'école.

Cette demande d'enseignants supplémentaires est aussi un appel à l'aide face à l'angoisse des parents sur leur avenir. Paradoxalement, l'embellie annoncée sur l'emploi des jeunes diplômés rend perceptible à ceux qui ne le sont pas encore (et qui ne le seront peut-être jamais) la fracture entre les deux jeunesses : celle qui a encore une chance et celle qui n'en aura plus même si la conjoncture reste bonne. Les mesures à court terme prises récemment par Claude Allègre, avec leur cortège d'emplois précaires, ne changent rien à l'affaire et la réforme à venir laisse présager de nouvelles désillusions : il y a toujours un moment où la démagogie doit rendre des comptes.

Christophe Charles *est professeur d'histoire à l'université Paris-I ;* **Bertrand Geay** *est maître de conférences de sociologie à l'université de Poitiers.*
Ce texte a été élaboré avec Sandrine Garcia et Franck Poupeau. Tous sont membres du collectif **Raisons d'agir.**

Pourquoi il faut « élaguer » les programmes

par Luc Ferry

TOUT le monde le dit, tout le monde le sait : les programmes du lycée sont trop « lourds ». Il est temps d'agir pour les alléger. La décision annoncée par Claude Allègre ne peut qu'être accueillie avec enthousiasme par le Conseil national des programmes qui n'a cessé d'œuvrer dans ce sens pour le primaire et qui a été chargé de proposer ces allégements. Ce salutaire passage à l'acte devra cependant s'effectuer en deux temps : d'abord un simple *« élagage »* pour certaines disciplines, qui prendra effet dès la Toussaint et sera applicable pour l'année scolaire en cours ; ensuite une restructuration en profondeur de l'ensemble des programmes du lycée.

Que faut-il entendre par *« élagage »* ? Et comment justifier un tel projet ? Nombreux sont ceux qui craignent, ou feignent de craindre, une *« baisse de niveau »*, voire une mesure suggérée davantage par le souci de la conjoncture que par des considérations pédagogiques de fond. J'aimerais leur faire comprendre qu'il s'agit du contraire, c'est-à-dire d'un projet longuement mûri et destiné à améliorer le niveau des élèves en leur permettant enfin de se concentrer sur les « fondamentaux » de chaque discipline.

« Moins mais mieux », telle est plus que jamais la devise qu'il s'agit de mettre en œuvre. Pour le percevoir, encore faut-il savoir comment sont fabriqués d'ordinaire nos programmes scolaires, notamment dans le champ des sciences. Leurs rédacteurs ont eu, trop souvent, tendance à procéder par « empilement » ou, si l'on veut, par sédimentation. On ne saurait, à vrai dire, leur en tenir rigueur tant leur attitude s'inscrit dans la logique même des *« groupes disciplinaires »* chargés d'élaborer ces programmes. Il est clair qu'en réunissant une quinzaine de personnes d'une même discipline, on favorise irrésistiblement le souci, en soi légitime, d'exhaustivité qui conduit à une accumulation de contenus.

Si l'on ajoute que, du côté des sciences notamment, le progrès des connaissances ne cesse d'inciter aussi à l'empilement, on se trouve rapidement pris au piège. Or c'est aujourd'hui de l'inverse que nous avons besoin, je veux dire d'un véritable travail intellectuel visant à dégager les éléments essentiels à chaque discipline, à les mettre en valeur, bref à choisir entre ce qu'il faut absolument savoir au lycée et ce qui peut faire l'objet de compléments ultérieurs.

Le véritable but : recentrer l'ensemble de la culture scolaire sur les notions essentielles

Le vrai danger qui menace aujourd'hui les élèves n'est pas l'ignorance, mais l'absence de structuration des connaissances. Nombreux sont ceux qui, notamment dans les domaines scientifiques, disposent d'une palette, voire d'une mosaïque impressionnante de données... mais sont tout à fait incapables de les organiser de telle façon qu'elles fassent sens, de transformer les savoirs épars en véritable culture permettant de se repérer dans le monde actuel.

Il faut donc commencer par *« élaguer »*. Car c'est d'abord en classe qu'on doit permettre à tous les élèves de comprendre et de maîtriser ce qu'on leur enseigne. Et pour cela, il faut du temps. Cet élagage doit être à la fois significatif et raisonnable. Il sera significatif en limitant le nombre de notions, en privilégiant la mise en évidence des connaissances de base et en incitant les enseignants, soucieux à juste titre de traiter tous les sujets que leurs élèves risquent de rencontrer au baccalauréat, à contenir leur développement.

Le temps ainsi libéré sera utilement consacré à l'acquisition des méthodes et à l'approfondissement des exercices. L'élagage ne concernera pas toutes les disciplines, mais en priorité celles où l'on a empilé les contenus d'enseignement au fur et à mesure que les savoirs et les connaissances évoluaient : c'est pourquoi il s'appliquera dans l'immédiat davantage aux sciences qu'aux humanités, la philosophie, notamment, n'étant pas concernée par une telle mesure. L'élagage doit être raisonnable : intervenant en cours d'année, il doit garantir l'égalité entre les élèves et tenir compte de ce qu'ils ont déjà abordé depuis la rentrée scolaire. Il est clair que les professeurs pourront appliquer tout ou partie de ces allégements dans l'année scolaire 1998-1999 selon le travail déjà effectué depuis la rentrée. Il n'est pas, pour autant, seulement symbolique : il doit être conçu comme la première étape d'un mouvement profond et irréversible.

Car une restructuration des programmes de lycée sera de toute façon indispensable. La consultation nationale a ouvert les pistes, et l'élagage ne préjuge pas cette étape ultérieure qu'il faut désormais concrétiser. Qu'on se rassure : il ne s'agira pas d'une énième réforme, destinée à chambouler encore les programmes et les manuels, ni même, à proprement parler, d'une *« rénovation »*. Le véritable but de cette restructuration sera, comme ce fut le cas pour le primaire, de recentrer l'ensemble de la culture scolaire sur les fondamentaux, c'est-à-dire sur les notions essentielles qui permettent de structurer les connaissances à venir et de leur donner sens, ainsi que sur les savoir-faire qui doivent réellement être acquis.

Certains programmes doivent être profondément repensés : quelles sont aujourd'hui les finalités de l'enseignement des langues vivantes au lycée ? Comment faire comprendre aux élèves les enjeux et l'utilité de ce qui leur est enseigné en mathématiques ? Comment répondre à la nécessité sociale et citoyenne de former les élèves à l'outil informatique ? Ne convient-il pas, en français, de réaffirmer que le but premier de l'étude des textes est de mieux saisir leur sens et que leurs structures sont au service de ce sens, au même titre que le contexte historique ? Ne faut-il pas redonner sa place, tout au long de la scolarité, à l'expression écrite ? La philosophie doit-elle ou non s'ouvrir à certains repères en matière d'histoire des idées ? Autant de questions, parmi quelques autres, qu'il faudra avoir l'audace d'aborder, sans précipitation, mais sans délai.

Luc Ferry, *professeur de philosophie à l'université Paris-VII, est président du Conseil national des programmes.*

Créer des lieux de vie

par Jean Onimus

CRÉÉS par Napoléon sur le modèle des collèges des jésuites, eux-mêmes inspirés par les écoles des monastères, les lycées fonctionnent d'une manière désormais inadaptée à une jeunesse plus mûre, plus critique et plus avertie. Une sonnerie (jadis roulement de tambour) scande les heures. Les classes se succèdent mécaniquement sans que les professeurs aient le temps de bavarder avec leurs élèves. Ils n'y tiennent d'ailleurs nullement : ce n'est pas l'habitude et cela fait perdre du temps. Les élèves non plus : en France, la relation élève-enseignant reste distante, impersonnelle.

Depuis que, dans les universités, les professeurs ont des bureaux personnels avec un horaire régulier de présence, l'atmosphère a beaucoup changé : les étudiants peuvent s'entretenir avec les enseignants et résoudre ainsi une foule de problèmes souvent très personnels. Si l'on veut humaniser les lycées (comme on humanise les hôpitaux, les services publics, etc.), il est indispensable d'y installer des bureaux de ce genre (que pourraient se partager les enseignants). Là, les élèves seraient sûrs de rencontrer leurs professeurs, devenus des êtres humains, accueillants, disponibles, prêts à les écouter.

Une telle mesure, je le sais, fait bondir les syndicats parce qu'ils refusent de comprendre que la fonction d'enseignant ne peut plus se réduire, de nos jours, à une transmission de savoir. Un enseignant, désormais, qu'il le veuille ou non, a une responsabilité éducative. C'est vrai au lycée plus encore qu'en faculté : les élèves y sont à un âge difficile, ils ont besoin de conseils que leurs professeurs seraient en état de leur fournir. On imagine mal quel sentiment de solitude éprouvent les lycéens à leur sortie des collèges, où ils se sentaient connus et aidés. Le lycée est sans âme : ne reste que la camaraderie, où l'on broie du noir en aigrissant les rancœurs collectives.

Le lycée est sans âme : ne reste que la camaraderie, où l'on broie du noir en aigrissant les rancœurs collectives

Ces heures de bureau devraient s'imposer à tous les enseignants : elles font étroitement partie de leur profession ; c'est la partie la plus humaine et la plus gratifiante, car l'échange libre avec les jeunes donne toujours à réfléchir et rend plus humain. Il ne s'agit là ni d'heures supplémentaires ni d'heures de cours, mais d'heures de présence active où l'on peut éventuellement corriger des copies ou peaufiner un cours. Deux heures par semaine au minimum. Il serait souhaitable que, peu à peu, les enseignants considèrent leur établissement comme une maison à vivre, leur bureau comme un lieu de travail personnalisé avec bibliothèque, dossiers, etc.

Cette présence vivante des professeurs changerait complètement l'esprit du lieu. Les élèves, après leurs classes, seraient moins pressés de sortir pour rejoindre le monde réel, dans la rue : ils trouveraient au lycée les ressources humaines qui leur font défaut, et les professeurs, au lieu de n'y voir qu'une machine à enseigner, y connaîtraient les satisfactions qui font l'honneur de leur métier.

Le lycée, au lieu de n'être qu'un lieu de travail, deviendrait un lieu de vie.

Jean Onimus *est professeur honoraire des universités.*

AU COURRIER DU « MONDE »

RÉPONSE À « PERPENDICULAIRE »

Les animateurs de la revue *Perpendiculaire* n'aiment pas les écrivains pour qui la littérature est plus qu'une simple décoration sociale. Nous pourrions les laisser couvrir la terre entière d'épithètes infamantes et regarder *Immédiatement* comme une publication *« à caractère fascisant »*. Nos héros ont pour nom Georges Bernanos, Honoré d'Estienne d'Orves, André Malraux, Marc Bloch et Simone Weil. Ces hommes et cette femme ont porté un jugement lucide et sans concession sur leur époque, stigmatisant la lâcheté et incarnant l'esprit de Résistance. Certains d'entre eux ont payé de leur vie leur attachement inconditionnel à la liberté. C'est au nom de cette liberté de l'esprit, d'une certaine idée de la France et de la volonté d'amorcer une nouvelle critique qu'*Immédiatement* poursuit son aventure depuis deux ans. Nous n'avons à recevoir de leçons d'antifascisme de personne.

La tribune publiée le 10 octobre par les *Perpendiculaires* commande cependant une réplique. Michel Houellebecq, Philippe Muray, Benoît Duteurtre, Renaud Camus, Dominique de Roux : ceux qu'ils mettent en cause sont des écrivains, ils ont publié quelques grands livres. Ils ont imposé un emploi audacieux, déroutant et subtil des mots de la tribu. Si leurs textes choquent certains, c'est qu'ils osent dévoiler la brutalité cynique du monde contemporain. Leur style irrite d'autant plus qu'il soutient des idées. C'est pour cela qu'*Immédiatement* a défendu leurs œuvres, sans se soucier de leurs préférences politiques, sexuelles ou religieuses. (...)

Luc Richard,
directeur d'*Immédiatement*



Comment agir
à la source des difficultés pour accéder au "mieux-être"

Un récit captivant éclaire la portée et l'originalité de ce livre à lire... et à offrir.

En librairie et à la FNAC

la démagogie

Christophe Charle, professeur d'histoire à l'université Paris-I ; Bertrand Geay, maître de conférences de sociologie à l'université de Poitiers. Ce texte a été élaboré avec Sandrine Garcia et Franck Poupeau. Tous sont membres du collectif Raisons d'agir.

les lieux de vie

Le lycée est sans âme : ne reste que la camaraderie où l'on broie du noir en aigrissant les rancœurs collectives

Jean Onimus

La connaissance des faits sociaux est-elle dangereuse ?

par Michèle Tribalat

DEPUIS quelques mois, l'Institut national d'études démographiques (INED) fait l'objet d'un vilain procès par médias interposés (*Le Nouvel Observateur, Charlie Hebdo* à deux reprises, *La Recherche*). L'INED aurait cessé de faire de la science pour se consacrer à la propagation et à la scientifisation des thèses chères au Front national. Passons sur les allégations injurieuses, l'absence de travail journalistique honnête commandant un minimum de vérifications faciles à obtenir à travers les publications de l'INED. Venons-en à un argument central de l'invective et convenons de le prendre au sérieux. Construire des catégories ethniques, comme je l'ai fait à partir de la nationalité et du lieu de naissance des parents (notamment, dans l'enquête Mobilité géographique et insertion sociale réalisée en 1992 avec le concours de l'Insee), serait inutile, nuisible, dangereux, profitable au FN, bref antirépublicain, et ceux qui s'y livrent dévoileraient ainsi leur affinité idéologique profonde, peut-être même insoupçonnée d'eux-mêmes, avec ce parti.

Le premier argument invoqué est d'ordre moral : *distinguer, c'est discriminer*. La distinction de Français en fonction de leur origine serait discriminatoire et donc raciste. A ce compte, construire une catégorie de chômeurs, ce serait déjà les discriminer. Toutes les études qui distinguent les hommes et les femmes seraient à proscrire. Mesurer un apport migratoire équivaudrait à faire croire que cet apport trouble l'ordre public. L'analyse descriptive serait ainsi, de manière essentielle, discriminatoire. Or différencier n'est pas hiérarchiser. Le penser, c'est se condamner à l'impuissance totale en matière d'observation, qui ne peut se passer de catégories.

Penser comme Le Pen, ce n'est pas faire l'analyse des faits sociaux dont ce dernier s'est emparé. C'est simplifier à l'extrême les problèmes au lieu d'en montrer la complexité

Le deuxième argument invoque la liberté des personnes. En catégorisant, comme je l'ai fait, à partir du lieu de naissance et de la nationalité des parents, on enfermerait les individus dans des catégories qu'ils n'ont pas choisies parce que construites *a posteriori* sans que celui qui est classé puisse donner son avis. On lui attribue ainsi, rétrospectivement, une caractéristique qu'il n'a pas déclarée explicitement. Or si certaines informations déclarées peuvent être utilisées directement (c'est le cas du sexe par exemple), le plus souvent, le chercheur est obligé, pour conduire une analyse pertinente, de construire des catégories qui combinent ou regroupent plusieurs informations et donc d'attribuer une qualité qui n'a pas été déclarée comme telle par les répondants. Proscrire cette construction, c'est renoncer à l'analyse et donc à l'observation, c'est ramener la statistique à l'usage des nombres bruts.

Dans ce type d'argumentation, les pratiques américaines sont généralement citées en exemple. Les mêmes qui stigmatisent le multiculturalisme à l'américaine n'hésitent pas à s'en recommander pour délégitimer les catégories ethniques construites et non déclaratives. Aux Etats-Unis, on choisirait son appartenance. Mais, en fait, cela revient à choisir une réponse parmi un ensemble d'items préétablis qui font l'objet de négociations politiques au plus haut niveau. La responsable du recensement américain a été congédiée, entre autres, pour avoir proposé des catégories métissées.

Le troisième argument relève de la croyance en l'effet créateur du discours. Cette croyance oscille entre deux pôles dont le versant « positiviste » est bien résumé par l'expression de Dominique Schnapper lorsqu'elle parle d'*« hypocrisie créatrice »* et la revendique dans sa pratique de la sociologie. Si le modèle égalitaire connaît des difficultés, le mieux serait de ne pas en parler, en espérant que le temps seul en vienne à bout. Cette position idéologique se réduit bien souvent à la méthode Coué et ne convainc guère au-delà du cercle de ceux qui la partagent. Pour que le mythe égalitaire fonctionne comme horizon, il ne suffit pas que quelques-uns fassent semblant d'y croire. Lorsque l'égalité est bafouée, la mobilité sociale bloquée et que les rêves d'ascension sociale buttent sur des discriminations, le discours théorique égalitaire ne passe plus. Il engendre désillusions et frustrations.

Le second pôle de ce type d'argument n'est que le négatif du premier. Introduire des catégories ethniques porterait le risque de créer et de pérenniser une réalité sociale que l'on veut à tout prix éviter. Tout découpage statistique reviendrait à considérer une catégorie de description comme une structure, un organisme visant à la permanence. Le discours scientifique devient alors un discours structurant. L'efficacité pour décrire et comprendre devient efficacité pour faire la réalité. Par exemple, parler du chômage des jeunes d'origine étrangère serait les enfermer dans le chômage.

Nous serions bien avisés de faire preuve d'un peu plus de pragmatisme, en cela comme en bien d'autres matières. Aujourd'hui, un coin du voile est levé, grâce à un certain nombre de travaux. Une forte ethnicisation de la réalité n'a pas attendu qu'on ait les outils d'observation pertinents pour exister. Les pratiques illicites dans l'attribution des logements sociaux et à l'embauche sont bien réelles. La préférence ethnique n'est pas un risque mais un fait qui a tendance, dans certaines villes, à s'institutionnaliser. Notre lâcheté face au réel offre une rente permanente au FN qui récupère, en les recyclant dans sa vision raciste du monde, les faits que nous faisons semblant de ne pas voir. Il nous faut retrouver le souci de la vérité, même si elle dérange et même si elle a l'air de conforter les thèses du FN. D'ailleurs, c'est souvent parce qu'on a d'abord imprudemment opposé une condamnation morale à l'énoncé d'un fait que le reconnaître apparaît comme un gage donné au Front national. Si nous n'avions pas pris avec autant de désinvolture les questions de sécurité et de délinquance quand elles ont commencé à se poser, nous serions aujourd'hui plus à l'aise pour les traiter. Pour un scientifique, penser comme Le Pen, ce n'est pas faire l'analyse des faits sociaux dont ce dernier s'est emparé. Penser comme Le Pen, c'est simplifier à l'extrême les problèmes au lieu d'en montrer la complexité, n'avoir aucun scrupule à faire *subir* des distorsions à la réalité afin qu'elle entre dans l'argumentation (« la fin justifie les moyens » est le contraire d'un raisonnement scientifique), bref, c'est asservir la connaissance à l'idéologie.

Que risque-t-on aujourd'hui à se doter *des outils adéquats* ? Perdre quelques illusions certes, mais porter un meilleur diagnostic et gagner en lucidité. L'égalité inscrite dans la Constitution n'est pas l'énoncé d'une loi naturelle, mais une exigence.

Se mettre la tête dans le sable en attendant que les choses s'arrangent, c'est le contraire de ce qu'exige la responsabilité politique. Nous avons tout à gagner à surmonter notre désenchantement et à regarder la réalité en face. Faut-il rappeler que seule une analyse pertinente, sans fard ni complaisance, peut nous permettre d'élaborer une politique régulatrice ?

***Michèle Tribalat** est directrice de recherche à l'INED.*

Priorité aux PME-PMI

par Christian Pierret et Lord Simon of Highbury

COMMENT concilier justice sociale et dynamisme économique, préserver et améliorer nos systèmes de protection sociale, tout en favorisant une économie capable de créer durablement des richesses ? Cette question est au cœur de la politique conduite par nos deux gouvernements. *Elle mérite de nourrir le débat européen.*

Les premiers ministres britannique et français, Tony Blair et Lionel Jospin, ont donc décidé, au printemps, de créer un groupe de travail, associant nos deux pays, sur l'esprit d'entreprise, les PME-PMI et leur contribution au bon fonctionnement de l'économie, les aspirations de nos entrepreneurs et les moyens d'y répondre.

C'est l'une des leçons du siècle : le marché est bien le cadre naturel dans lequel s'épanouit l'esprit d'entreprise. Lorsque la création d'un marché se révèle trop ardue, il est nécessaire de trouver des formules adéquates de soutien et d'accompagnement des comportements économiques. Encore faut-il que cette intervention ne conduise pas à nier l'esprit d'entreprise et à méconnaître le caractère indispensable du risque. Le service public participe de cette approche, mais il doit lui aussi fournir un cadre adapté au développement de l'initiative, créatrice de richesses.

Il faut aller plus loin. C'est pourquoi nous avons défini plusieurs champs de réflexion, d'échanges et d'actions pour nos deux pays. Au cours des six derniers mois, huit administrations britanniques et françaises se sont réunies afin d'examiner les moyens d'améliorer les politiques publiques dans plusieurs domaines essentiels.

Nous devons améliorer la réglementation en donnant la priorité aux petites entreprises (sur ce point, l'action de la ministre française chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce et de l'artisanat, Marylise Lebranchu, est remarquable). Nous devons dynamiser la recherche-développement et faciliter l'accès aux sources de financement, les PME-PMI faisant souvent figure de parents pauvres dans ce domaine. Nous devons, avant tout, favoriser l'emploi en soutenant avec énergie la croissance des petites entreprises : car ce sont elles qui créent des emplois et la croissance économique.

Elles prennent utilement des risques importants. Dans l'intérêt de tous

Nous mesurons toute la difficulté de la tâche. La concurrence internationale est vive et notre avantage compétitif soumis à des pressions toujours plus fortes. Nous ne devons jamais oublier que la création d'une entreprise comporte une prise de risque considérable.

Les chiffres sont éloquents : près d'une entreprise nouvelle sur deux *ferme ses portes dans un délai de* cinq ans. Il est vital que nous ne dramatisions pas ces échecs, ce qui ne pourrait que dissuader les candidats à cette aventure de tenter ou de retenter leur chance. Au contraire, nous considérons que prendre des risques, gérer des risques calculés, constitue une condition *sine qua non* du processus de création de richesses. C'est toute la société qui doit comprendre que les petites entreprises prennent utilement des risques importants. Dans l'intérêt de tous.

Universités et centres de recherche ont un rôle essentiel à jouer pour aider les entreprises à acquérir un avantage compétitif durable par le moyen des avancées technologiques. Les PME-PMI qui connaissent la croissance la plus rapide opèrent dans les secteurs de l'informatique, des communications et de la biologie médicale. La recherche européenne est l'une des meilleures du monde. Ensemble, nous devons faire en sorte que les idées nouvelles rencontrent le chemin du marché et se transforment en succès commerciaux.

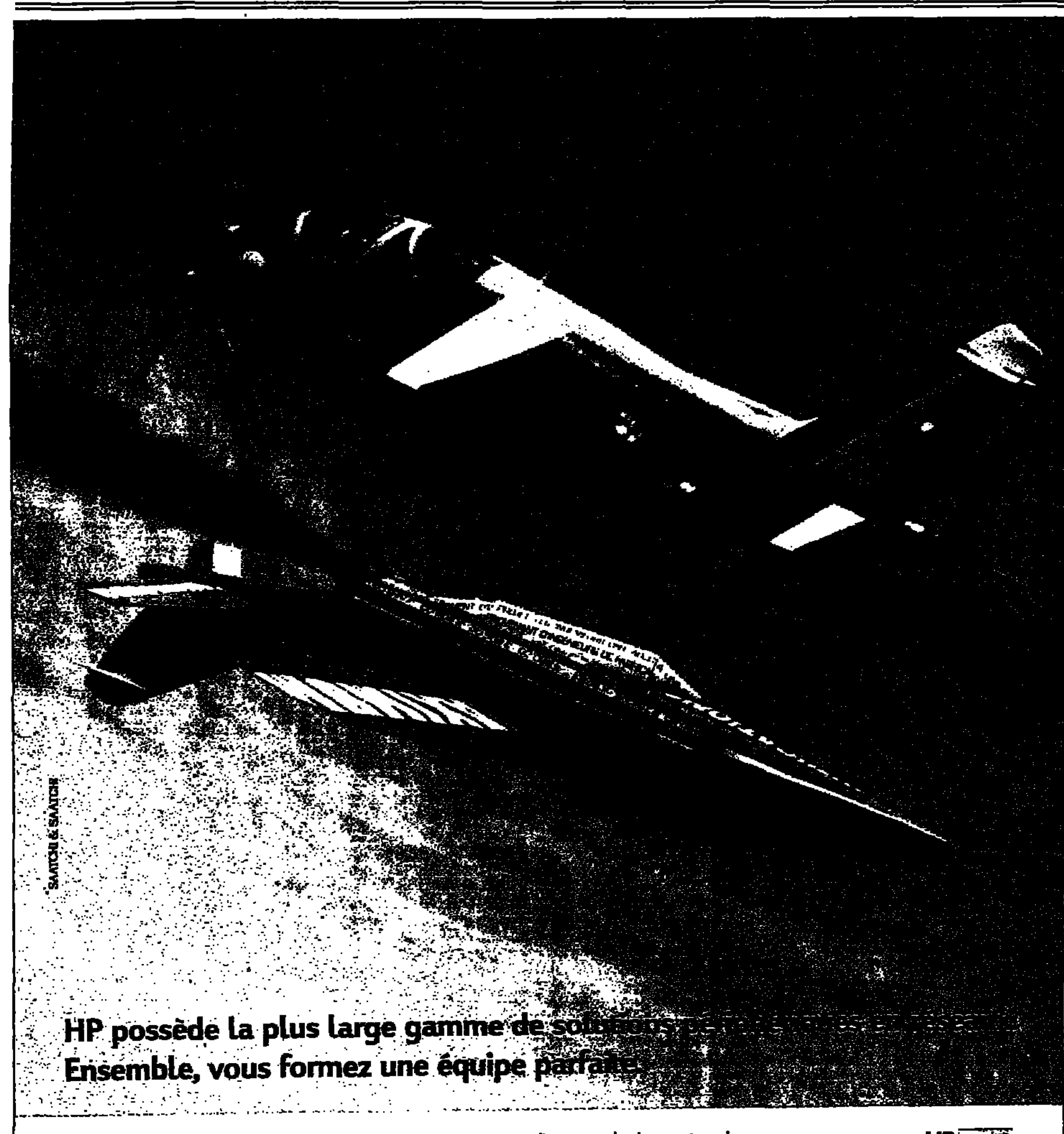
Tout doit être mis en œuvre pour que les chercheurs essaiment et créent leurs propres entreprises. Nous devons apporter notre aide à l'infrastructure constituée autour des universités, grandes écoles et centres de recherche, laquelle facilite les débouchés commerciaux : tuteurs d'entreprises (business angels), réseaux thématiques, fonds de capital-risque, partenariat avec de grandes entreprises, comptables, chasseurs de têtes, juristes.

Désormais, grâce à Internet et au commerce électronique, les PME-PMI ont accès instantanément à une clientèle mondiale. Il importe à la fois que le commerce électronique soit traité, notamment du point de vue fiscal, comme les autres formes de commerce, et que la protection du consommateur soit assurée.

Démarrage, puis croissance rapide et, enfin, émission de titres : tel est le cycle dans lequel évoluent les PME-PMI. Il est impératif que nous favorisions ce cycle du succès. L'émergence récente de nouveaux marchés boursiers européens constitue à nos yeux une avancée décisive pour les entreprises de croissance et le capital-risque. Nos deux gouvernements suivent avec beaucoup d'attention le développement de ces marchés et souhaitent qu'ils attirent encore davantage d'investisseurs.

Nous considérons, en outre, que le développement des entreprises nouvelles n'est possible que si les relations sociales existant en leur sein sont elles-mêmes innovantes et dynamiques.

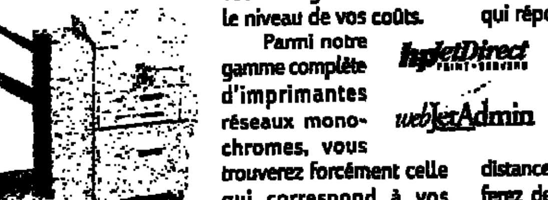
***Christian Pierret**, secrétaire d'Etat à l'industrie, et **Lord Simon of Highbury**, ministre britannique chargé du commerce et de la compétitivité en Europe, sont coprésidents du groupe de travail franco-britannique sur l'esprit d'entreprise et les PME.*



Vous cherchez les moyens d'accroître la compétitivité de votre entreprise ? Nos solutions périphériques en réseaux sont là pour vous aider à augmenter la productivité de vos groupes de travail, améliorer votre image et contrôler le niveau de vos coûts.

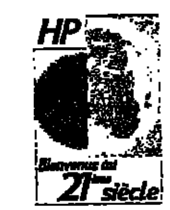
Parmi notre gamme complète d'imprimantes réseaux monochromes, vous trouverez forcément celle qui correspond à vos besoins. Vous optimiserez vos présentations grâce à la qualité couleur de nos imprimantes professionnelles jet d'encre et laser.

Avec le nouveau Digital Sender, il est également possible d'envoyer directement des documents papiers par e-mail. De plus, HP et ses partenaires vous proposent une gamme très étendue de solutions (logiciels code-barre, formulaires électroniques, multibacs d'alimentation papier, lettres chèques...) qui répondra à chacun de vos besoins.



Nos périphériques en réseaux offrent la possibilité de distribuer vos documents de façon fiable et en toute simplicité. Vous n'avez qu'à les connecter aux serveurs d'impression HP JetDirect et à les gérer à distance au travers du web (Web JetAdmin 5.0) : vous ferez des économies et éviterez de vous faire des cheveux blancs !

Alors, pour évaluer les besoins de votre entreprise, contactez votre revendeur le plus proche ou visitez notre site : www.france.hp.com



HEWLETT PACKARD
Expanding Possibilities
"HP. Et tout devient possible

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Immigration, le tournant

C'EST peut-être un tournant majeur dans la politique française d'immigration qui vient d'être pris par le gouvernement de Lionel Jospin. Le nouveau dispositif d'incitation au retour et à la réinsertion des immigrés en situation irrégulière, présenté ce mercredi par Martine Aubry en conseil des ministres, contient deux innovations majeures. Elles devraient permettre de rompre avec les dérisoires dispositifs-carottes confectionnés depuis vingt ans pour *« aider »* les immigrés *à rentrer dans leur* pays.

La première nouveauté consiste à associer les pays d'origine à la définition de la formation et des emplois que pourront occuper ou créer les candidats au retour. Il s'agit là de la première mise en œuvre concrète de l'idée de « codéveloppement » chère à Sami Naïr, l'universitaire proche de Jean-Pierre Chevènement récemment nommé à la tête d'une délégation interministérielle spécialisée dans les migrations internationales.

La seconde disposition prévoit l'attribution d'un visa pour des séjours de courte durée en France en contrepartie du retour volontaire et d'une réinsertion réussie. Cette orientation – quasi révolutionnaire si elle est mise en œuvre sans mesquinerie – relève de la même philosophie : réintroduire une certaine fluidité des flux migratoires. Elle correspond non seulement au respect de la traditionnelle *« noria »* entre l'Afrique noire et la France, stoppée nette en 1974 par l'arrêt de l'immigration de travail, mais aussi aux nécessités de la lutte contre l'immigration clandestine.

Il faut s'assurer que ce dispositif intelligent et novateur ne se transforme pas en simple habillage humanitaire de la politique de reconduite à la frontière des déboutés de la circulaire Chevènement. Il faudra s'assurer aussi que la formation promise soit, bel et bien, organisée. Bref, il faudra veiller à ce que le codéveloppement ne serve pas d'alibi à la confection d'un énième leurre destiné à attirer les immigrés sans papiers vers la porte de sortie pour les abandonner ensuite au pays, en rase campagne, sans formation ni avenir. Il ne serait pas davantage acceptable que cette circulaire Aubry puisse servir de prétexte pour justifier une répression accrue à l'égard des sans-papiers non volontaires pour cette forme de retour, ou tout simplement non concernés par ces procédures réservées pour l'heure aux seuls Marocains, Sénégalais et Maliens.

Ces mises en garde étant faites, on ne peut que saluer l'avènement – et la cohérence – de cette nouvelle politique. Pour la première fois depuis que l'immigration est devenue un sujet d'affrontement politique, la question est traitée concrètement, non pas comme un strict problème intérieur, voire européen, de police, mais pour ce qu'elle est : une donnée internationale majeure mettant en cause le développement toujours plus inégalitaire de la planète, et dont la gestion doit prendre en compte, aussi, les intérêts des pays d'origine.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Création d'une cour de révision

POUR réhabiliter la mémoire des personnes réputées à tort « collaboratrices » et exécutées sans jugement pendant la guerre, un projet de loi adopté hier en conseil des ministres prévoit la création d'une Cour de révision spéciale. Les exécutions n'ayant pas été précédées de condamnations judiciaires, aucune procédure régulière de réhabilitation ne pouvait en effet être appliquée.

Aux termes du projet, la Cour de révision pourra être saisie du cas de toute personne ayant été exécutée sans jugement entre le 16 juin 1940 et le 10 mai 1945. La requête en révision doit être adressée sur papier libre au garde des sceaux : par le conjoint, les ascendants ou descendants ou à défaut les frères et sœurs ; à défaut de ceux-ci, par les parents jusqu'au quatrième degré inclusivement. Elle devra être présentée dans un délai de deux ans à partir de la promulgation de la loi. Les requérants peuvent se faire assister d'un avocat.

La Cour de révision est composée de six membres : trois magistrats de la cour d'appel ou de la Cour de cassation en activité ou en retraite et trois personnes ayant activement servi la Résistance. Elle doit motiver sa décision, et n'a pas qualité pour apprécier le cas échéant la culpabilité du défunt ni la peine qu'il aurait encourue. Elle ne peut que décharger sa mémoire. Ses décisions sont sans recours ; mais si, par la suite, des faits nouveaux sont découverts, le garde des sceaux peut introduire une nouvelle instance. Les frais sont à la charge de l'Etat. Mais en cas de rejet intégral de la demande, l'auteur de celle-ci peut être condamné au remboursement.

(5 novembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le Havre, malheureuse exception navale

LE HAVRE EN ÉMOI, Saint-Nazaire serein. Les chantiers navals du grand port normand en déconfiture, ceux de l'estuaire de la Loire qui affichent un dynamisme remarquable. Ici une entreprise familiale qui vit au jour le jour sous le régime de la quasi-commandite publique pour terminer trois navires, là une société qui s'appuie sur un grand groupe multinational franco-britannique et qui engrange commandes sur commandes, qu'il s'agisse de paquebots pour des armateurs américains ou de frégates pour la marine marocaine semblables à celles du type Floréal qui équipent la Royale. Sans aide régulièrement renouvelée et massive de l'Etat, les Ateliers et chantiers du Havre (ACH) menacent de sombrer à court terme alors que les Chantiers de l'Atlantique et Alstom ont fait l'audacieux pari de pouvoir se passer en l'an 2000, grâce aux progrès de productivité programmés, des subventions officielles.

Si douloureuse socialement qu'elle soit, la crise de la navale du Havre – à laquelle tout le monde s'attendait dans la basse Seine depuis plusieurs mois – n'est cependant pas représentative de l'ensemble de ce secteur industriel.

Sans doute la construction des navires en Europe et notamment en France est-elle sortie depuis longtemps de l'âge d'or qui avait caractérisé la brillante fin du XIX[e] siècle et les soixante-dix premières années du XX[e]. Mais les vieux métallos se souviennent que les plus grands pétroliers du monde, les paquebots de croisière les plus modernes, les méthaniers de 130 000 m³ transportant le gaz à – 160 degrés, les thoniers senneurs congélateurs, les patrouilleurs lance-missiles ou sous-marins nucléaires ultra-sophistiqués sont, un jour pas si lointain, sortis des docks de la Clyde, de La Spezia, de Saint-Nazaire ou de l'arsenal de Cherbourg.

Aujourd'hui, l'Europe est largement distancée par le Japon, la Corée et même la Chine qui, par la dévaluation massive de leurs monnaies, les aides gouvernementales, le bas coût de la main-d'œuvre et une bonne organisation du montage de bateaux de série, accroissent régulièrement leur part de marché. La France, avec cinq entreprises significatives, n'a pesé que pour 0,6 % des commandes mondiales en 1997 (1,6 % en 1993), loin derrière les géants asiatiques, mais distancée aussi par l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, et même la Croatie.

ANACHRONISME INDUSTRIEL

La construction navale étant avant tout une industrie de montage, les chantiers nationaux ne peuvent s'en sortir qu'en fournissant des navires exigeant un forte valeur ajoutée, une haute technicité et la perfection dans l'organisation des différents ateliers d'un « ensemblier industriel ». La construction d'un grand paquebot de deux mille six cents couchettes implique en effet la surveillance concomitante d'une cinquantaine de corps de métier différents, depuis le traceur de coque ou le fabricant d'appareils à air conditionné en passant par les tapissiers, les installateurs de cuisines ou les spécialistes de l'informatique des appareils de navigation.

Les efforts entrepris dans ce sens par les entreprises européennes et françaises pour se réserver les navires de haut de gamme commencent d'ailleurs à porter leurs fruits et, si en 1997 les chantiers asiatiques ont le plus profité de la reprise mondiale des commandes de tous types de navires, au premier semestre 1998, la « vieille Europe » a donné des signes encourageants de jouvence. Au sein de cette Europe maritime, la France apparaît encore plus conquérante que ses rivaux italien, allemand, finlandais ou espagnol, notamment pour les grands paquebots que commandent des armateurs américains et norvégiens, les car-ferries rapides et les navires de servitude sophistiqués comme les remorqueurs, les bateaux de recherche sismique et les plates-formes de forage du pétrole à grande profondeur.

Dans ce contexte, la déconfiture de l'usine havraise – en dépit de son savoir-faire maintes fois prouvé – apparaît non seulement comme une exception, mais comme un anachronisme industriel, tant il est vrai que l'embellie concerne non seulement les grosses firmes (Alstom et sa filiale Leroux et Lotz), mais aussi des grosses ou des moyennes PME, comme les Constructions mécaniques de Normandie à Cherbourg ou Piriou à Concarneau.

La crise du Havre n'est pas non plus un événement exceptionnel dans un secteur chargé d'un poids symbolique – on baptise encore les navires, pas les camions ou les ordinateurs ! – habitué depuis des décennies aux chocs que la mondialisation a rendus à la fois plus brutaux et plus lourds de conséquences. Depuis cinq ans, Burmeister au Danemark, Bremer Vulkan en Allemagne, Boel Werft en Belgique, sans parler des soubresauts de Gdansk ont émaillé la chronique et ont été synonymes de drames humains et de perte de puissance européenne. Mais restructuration après restructuration, reconversion après reconversion, ont permis aux chantiers européens qui restent à flot de faire relativement bonne figure face à des groupes asiatiques boulimiques et adeptes d'un dumping généralisé qui, aujourd'hui, sont fragilisés par la crise financière.

Le dernier enseignement à tirer de la crise du Havre est à la fois historique et politique. Il y a douze ans, la firme privée Normed était au bord du dépôt de bilan, et le gouvernement, las de faire les fins de mois de La Ciotat, La Seyne et Dunkerque décida de mettre un terme à une commandite de fait qui durait depuis 1984 et qui avait coûté aux contribuables quelque 6 milliards de francs, soit 300 000 francs de subvention pour chacun des six mille huit cents salariés impliqués dans ce sinistre d'envergure. Les trois sites furent fermés et un important programmme de reconversion mis en place qui rencontra un relatif succès.

C'est la même question de l'utilisation des crédits publics pour maintenir coûte que coûte des emplois dans une entreprise privée qui est posée aujourd'hui à Lionel Jospin et à son secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret. La seule différence est qu'à l'époque le premier ministre s'appelait Jacques Chirac et son ministre de l'industrie Alain Madelin.

François Grosrichard

Les gens *par Kerleroux*

LOUIS-GUILLAUME M'A ENFIN DEMANDÉE EN PACS JE SUIS FOLLE DE JOIE

Kerleroux

Le réalisme allemand, le romantisme polonais

Suite de la première page

Depuis, son ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, est venu à Varsovie expliquer que l'Allemagne resterait l'avocate de l'élargissement et que, sous la présidence allemande, c'est-à-dire au premier semestre prochain, Bonn allait même s'employer à accélérer certaines procédures de négociation. Jeudi 5 novembre, c'est M. Schröder lui-même qui devait passer quelques heures à Varsovie, apportant, on peut le supposer, des paroles aimables. Mais le message fondamental est déjà passé : il convient, comme l'a dit M. Fischer, d'être *« réaliste »*. Et la réponse, elle aussi, est déjà venue, par la bouche de M. Geremek : *« Le réalisme, c'est très bien, car il tient compte des intérêts nationaux, mais nous estimons qu'il faut le concilier avec un peu de romantisme, car l'élargissement de l'Union européenne et de l'OTAN signifie l'unification de l'Europe. »*

Romantisme ? Le terme pourra faire sourire, à Bruxelles, Paris ou Bonn, surtout venant d'un Polonais, et au moment où les fonctionnaires sont plongés dans un fastidieux « screening », l'examen détaillé des divers secteurs ou sous-secteurs de négociations. Mais c'est la reprise d'une vieille antienne, entonnée depuis 1989 par des hommes comme Geremek, mais aussi Vaclav Havel, et bien d'autres. Sans « générosité » et un minimum d'enthousiasme qui permettent de considérer autre chose que les chiffres et les critères objectifs, l'élargissement ne se fera pas, ou mal, ou trop tard.

« La Pologne est un pays fier, on ne peut pas la faire attendre indéfiniment », déclarait tout récemment Tadeusz Mazowiecki, qui fut le premier chef de gouvernement de l'après-communisme. Là encore, le propos peut être accueilli avec ironie, car après tout, quel autre choix les pays candidats ont-ils qu'attendre, par exemple ces années 2006, voire 2007, dont on parle de plus en plus couramment à Bruxelles, comme la « première » date possible – dix-sept ou dix-huit ans après le rejet par l'Europe de l'Est du système communiste ?

COALITION DE BRIC ET DE BROC

L'ouverture, le 10 novembre, des *« négociations »* d'adhésion, sur quelques secteurs *« faciles »*, viendra certes montrer que quelque chose se passe, qu'on *« avance »*, alors même que sur l'essentiel (et avant tout la réforme des institutions et la politique agricole commune), on ne bouge pas vraiment. Mais, au-delà de cet acte symbolique de bonne volonté, l'avenir se perd un peu dans les brumes. Combien de temps les pays candidats devront-ils faire preuve de « vertu » économique, parer aux crises successives, convaincre leurs opinions publiques, élection après élection, que l'Europe mérite des sacrifices, qu'il faut tenir le budget, restructurer, assainir, abaisser les droits de douane, s'ouvrir à la concurrence ?

Dans un pays comme la Pologne, le consensus, en apparence, reste fort. Le nombre des « sondés » favorables à l'adhésion à l'Union européenne baisse cependant régulièrement depuis quelques années. L'actuelle majorité, de centre-droit, reste tout aussi « pro-européenne » que l'équipe précédente, social-démocrate. Mais, quand il s'agit de mettre en œuvre, concrètement, les réformes de grande ampleur qui s'imposent encore, les choses se compliquent. Au pouvoir depuis un an, le gouvernement de Jerzy Buzek a réussi, non sans mal, à faire adopter une grande réforme régionale, censée accroître les attributions des pouvoirs locaux, dans des régions réduites en nombre et augmentées en taille, sur un modèle « européen ». Un courageux et très coûteux programme de restructuration du secteur minier a été adopté. Une adaptation de la sidérurgie est également prévue, même si elle ne répond pas tout à fait aux exigences de certains membres de l'Union. Le système des retraites et celui de la santé sont en chantier. Un immense effort reste à faire pour moderniser l'agriculture, améliorer les infrastructures routières et mettre la protection de l'environnement « aux normes ».

Sur chacun de ces sujets ou presque, le Parti social-démocrate, qui a décidé de pratiquer une opposition systématique, discrètement soutenue par le président Kwasniewski, mène la vie dure au gouvernement. Pendant l'année à venir – en l'absence d'élections –, l'actuelle majorité peut encore prendre le risque de conduire des réformes difficiles. Mais ensuite, avec l'élection présidentielle de 2000, il risque d'être de plus en plus difficile de tenir le cap – d'autant que l'actuelle coalition est faite de bric et de broc, de libéraux déterminés, aussi bien de syndicalistes que de nationalistes de droite.

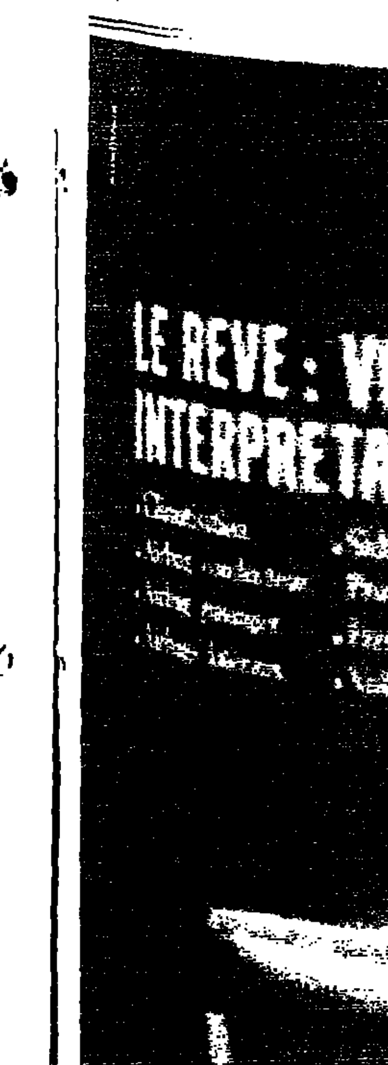
Les élections régionales du mois dernier ont, à cet égard, apporté d'intéressants enseignements. Les grandes formations de droite et de gauche (Action électorale, Solidarité et les sociaux-démocrates) y ont démontré leur force, et les libéraux de l'Union de la liberté, leur faiblesse relative. Sans être catastrophique, la défaite encourue par les amis de M. Geremek et surtout de Leszek Balcerowicz, le vice-premier ministre chargé des finances, est nette. Cela n'a pas empêché M. Balcerowicz d'imposer, pour l'essentiel, sa conception du budget et sa vision d'une Pologne qui doit se préparer à affronter une période difficile. Mais déjà, son ambitieux projet de réforme fiscale est plus ou moins enterré, et son autorité, y compris au sein de son propre parti, affaiblie. A lui, et surtout à tous ceux qui restent convaincus que la Pologne doit se moderniser aussi vite que possible, que le temps de l'adhésion n'est pas indéfiniment extensible sans dommage, le « réalisme » affiché désormais sans trop de gêne par les Quinze risque de coûter cher.

Jan Krauze

RECTIFICATIF

FONTAINEBLEAU

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 31 octobre, Jacques Larché, président du conseil général de Seine-et-Marne, n'est pas maire de Fontainebleau.





RÉSULTATS Les premières publications de résultats semestriels par les groupes japonais montrent que la crise financière frappe désormais l'industrie. ● L'ÉLECTRONIQUE et l'automobile, les deux principales activités nationales, souffrent particulièrement et répercutent leurs difficultés auprès de leurs sous-traitants. ● LES FAILLITES ont touché 10 034 entreprises au cours des six derniers mois. Elles concernent surtout les PME, mais aussi des groupes connus comme les aciéries Toa, Showa Plastics ou le fabricant de photocopieurs Mita. ● LA PRODUCTION industrielle devrait baisser de 8,4 % cette année, d'après les prévisions de l'institut de recherche Nomura. Les programmes d'investissements, dans un contexte de surcapacités, sont revus à la baisse. ● LA LOGIQUE de développement des *keiretsu*, les grands conglomérats nippons, est remise en cause

La crise met en relief les faiblesses de l'industrie japonaise

Une entreprise de l'archipel sur cinq aurait enregistré des pertes au cours des six derniers mois. Les PME ne trouvent plus de crédit, et les sociétés intégrées dans des conglomérats n'ont plus les moyens de s'assister mutuellem ent

TOKYO
correspondance

La récession que traverse le Japon, la plus grave depuis la fin de la guerre, ne se manifeste plus seulement par la déconfiture de son système financier. Des PME jusqu'aux grands groupes, l'industrie est désormais touchée de plein fouet, comme en témoignent les premiers résultats publiés par les entreprises pour le premier semestre de l'exercice 1998-1999, achevé à fin septembre. L'Institut de recherche Wako chiffre à 67 % la dégringolade des bénéfices nets pour les entreprises cotées à la Bourse de Tokyo. Si l'on considère l'ensemble des sociétés, une sur cinq devrait être en perte au premier semestre. Durant cette période, les 10 034 faillites comptabilisées ont laissé un passif global équivalant à 365 milliards de francs, en augmentation de 30 % sur le premier semestre 1997.

Les dépôts de bilan des aciéries Toa, de Showa Plastics ou encore du fabricant de photocopieurs Mita ont sonné l'alarme : « *Avec la contraction de l'économie et le resserrement du crédit, nombre d'entreprises japonaises de second niveau, ou même des grandes, ne tiendront pas deux ans* », juge Kenneth Courtis, économiste en chef de la Deutsche Bank à Tokyo. En outre, ces faillites ont mis en lumière des pratiques de maquillage comptable et de transfert des dettes vers des filiales non consolidées.

Aucune amélioration ne semble en vue et même Sony, pourtant mieux armé que nombre de ses compatriotes, prévoit des pertes au second semestre, après avoir limité la baisse de ses bénéfices à 5,4 % au premier. La crise s'installe : les pertes latentes sur portefeuille sont considérables, les salaires – et donc la consommation individuelle – baissent, les investissements sont revus à la baisse et les banques ne prêtent plus. Les surcapacités sont flagrantes. Le ministre de la planification économique, Taichi Sakaiya, estime que l'écart entre les capacités de production et la demande réelle oscille entre 1 000 et 1 500 milliards de francs. La production d'automobiles a baissé de 12 % au premier semestre, atteignant son plus bas niveau depuis 1978, et celle d'acier brut devrait fléchir de 10 % cette année et retrouver son niveau de 1971. Dans la chimie, les surcapacités obligent les entreprises à financer la destruction des unités de production superflues.

Les contre-performances des sept grands groupes électroniques nippons sont particulièrement révélatrices. Hitachi et Toshiba ont même enregistré leurs premières pertes depuis les années 50. Le premier a perdu 5,7 milliards de francs, et prévoit de doubler son déficit sur la totalité de l'exercice. Les sept samouraïs de l'électronique ont vu tous leurs segments d'activité s'essouffler, rendant inefficace leur stratégie qui consiste à compenser des investissements à perte dans certains segments par la grande profitabilité d'autres activités. Ayant toujours fait preuve de suivisme, ils investissaient naguère dans les mêmes secteurs au même moment. Aujourd'hui, ils désinvestissent de concert sur les traces d'Hitachi, qui a divisé par deux ses investissements dans les semi-conducteurs.

DÉPRIME DE L'AUTOMOBILE

Dans l'automobile, Toyota n'investira cette année que 1,6 milliard de francs au Japon contre 2,7 milliards dans le reste du monde. La déprime du marché automobile dans l'Archipel pourrait encore fragiliser la position de certains constructeurs : Nissan devrait annoncer prochainement 1,5 milliard de francs de pertes nettes pour le premier semestre. Pour 1998, le constructeur de camions Hino estime que ses ventes ne dépasseront pas les deux tiers des prévisions, pour atteindre leur plus bas niveau en trente-deux ans. Seule Mazda promet de doubler ses profits grâce à l'exportation, qui représente 60 % de sa production.

Au total, estime l'Institut de recherche Nomura, la production industrielle est appelée à baisser d'au moins 8,4 % cette année. Car la crise se propage. Les difficultés de l'électronique et de l'automobile, les deux premières industries du pays, pèsent sur leurs fournisseurs : dans la machine-outil et l'industrie lourde mais aussi l'acier, la chimie, les plastiques, les bénéfices chutent. La hausse des exportations vers l'Occident ne suffit pas à compenser la baisse des ventes dans en Asie. La remontée de la monnaie nippone, si elle se maintient, risque encore d'aggraver l'état des bilans, même les plus solides.

Toute une logique de développement est désormais mise à mal. Les six *keiretsu*, les grands conglomérats nippons, changent de pratiques : ils ne réservent plus leurs approvisionnements à leurs sociétés-soeurs, et se délestent des participations croisées qui faisaient leur force. Certains sont même proches de l'implosion, comme le groupe Fuyo. Centré autour de la banque Fuji, il regroupe le constructeur d'automobiles Nissan, la maison de commerce Marubeni, le groupe d'électronique Hitachi. « *Aucun des grands partenaires n'est en mesure d'aider l'autre. Il n'y a tout simplement plus d'argent* », résume une analyste.

Brice Pedroletti

Vitales pour l'économie, les PME sont à bout de souffle

TOKYO
correspondance

Nerf de la guerre de l'économie nippone – elles emploient 80 % de la main-d'oeuvre japonaise –, les PME sont doublement touchées par la récession économique : pressés par les grandes entreprises de réduire leurs coûts, elles sont asphyxiées par le rationnement du crédit, le *kashi shiburi*, qui sévit dans le milieu bancaire.

Président de l'Association des PME de Tokyo, Yuji Konaka a fait dessiner sur ses cartes de visite une silhouette habillée d'une cape qui survole Tokyo : « *Il faut s'imaginer comme un Superman pour vouloir aider les PME !* », plaisante-t-il. Les banques, dans le rôle des méchants, se révèlent des adversaires coriaces : « *Outre le rationnement du crédit, les banques exigent des remboursements forcés et anticipés. Comme elles nous prêtent la plupart du temps à court terme, l'usage était, quand une société marchait bien, de reconduire le prêt six mois plus tard. Aujourd'hui, les banques ont tellement besoin de fonds qu'elles préfèrent tout arrêter et vont jusqu'à saisir les garanties placées en dépôt.* »

Le gel du crédit a depuis quelques mois des répercussions très visibles à travers l'accroissement du nombre des faillites – la majorité des 10 000 cas recensés au premier semestre 1998 sont des PME –, mais aussi l'investissement. Dans les PME, les investissements devraient chuter de 21,7 % pour l'année fiscale 1998/1999, contre 2,6 % dans les grandes firmes, d'après le dernier rapport de l'Agence de planification économique. « *Nous avons la chance de ne pas être en déficit. Mais il est impossible de faire le moindre investissement maintenant, la conjoncture est trop mauvaise* », estime Masahito Sasaki, qui dirige, aux côtés de son père, une petite fabrique de pièces pour engins de construction à Kawasaki.

LES SOCIÉTÉS FONT LE GROS DOS

Les PME nippones font donc le gros dos et restent sceptiques devant les programmes mis en place par les pouvoirs publics. Le gouvernement a prévu d'affecter sur trois ans, jusqu'à la fin du *Big Bang* en 2001, 1 800 milliards de francs à la garantie des prêts contractés par les PME. Pour M. Konaka, « *cet argent servirait s'il était prêté directement aux PME. Il passe par les banques, qui n'en prêtent que la moitié. En outre, il faut que nous ayons affaire aux banques locales, et non aux grandes banques* ». L'association des PME de Tokyo a décidé de lancer auprès de ses membres une enquête détaillée sur les pratiques des banques, les pouvoirs publics ayant promis de punir les établissements qui restreignent abusivement les crédits.

« *Mais le plus important*, explique M. Konaka, *serait que le système d'allocation des crédits ne repose plus entièrement sur les garanties immobilières personnelles. Les banques japonaises ne savent pas, comme en Occident, juger sur des performances ou des études de marché. C'est à cause de ce système fondé sur les hypothèques personnelles que les faillites se terminent par autant de suicides ou de* yonige ("fuite de nuit", c'est-à-dire déménagement à la cloche de bois). »

Pour M. Konaka, il est essentiel d'aider les entrepreneurs en faillite désireux de lancer une nouvelle affaire. Pour se faire entendre, l'Association des PME de Tokyo a présenté, en octobre, à Tokyo, une pièce de théâtre au titre évocateur, *Le Jour où les banques disparaîtront*. Jouée par des patrons de PME, la pièce relate les déboires de sept chefs d'entreprise en proie à l'indifférence des banquiers. La représentation a fait salle comble, et a été reprise par tous les journaux télévisés du pays.

B. Pe

Quelques rares îlots de prospérité

Dans la morosité ambiante, le quotidien économique *Nikkei* a recensé 166 champions (7 % des sociétés cotées à Tokyo) qui se distinguent par des performances records au premier semestre de l'exercice 1998-1999 (estimations sauf pour Sony, qui a déjà publié ses résultats) :

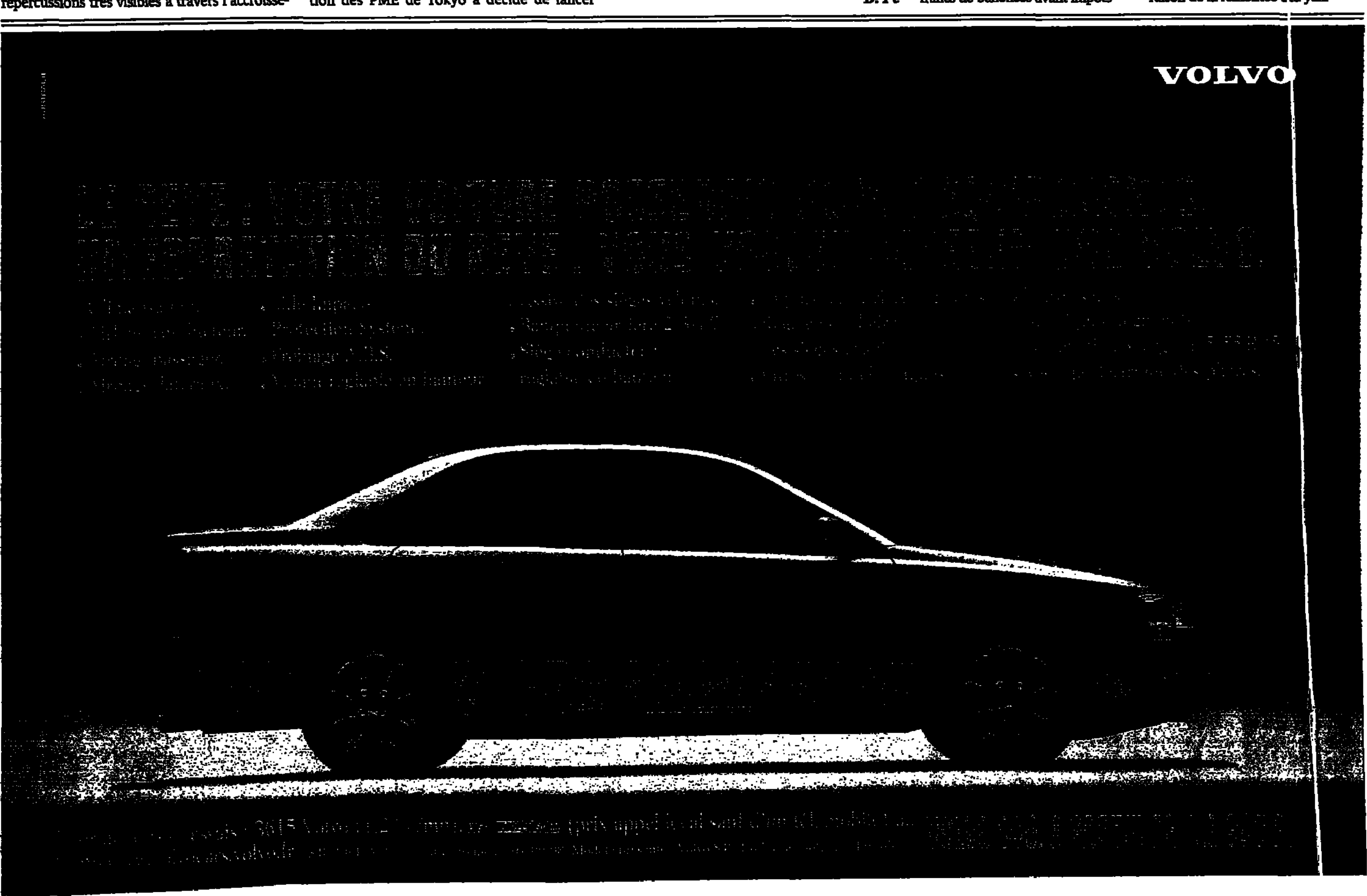
● **Bridgestone (pneus)** : 4,8 milliards de francs de bénéfices avant impôts non consolidés, soit 4,8 % d'augmentation sur 1997-1998.

● **Canon (optique)** : 8 milliards de francs de bénéfices avant impôts non consolidés, en hausse de 14,4 % grâce à l'international, qui constitue 84 % de ses ventes.

● **Kao (cosmétiques)** : 3,2 milliards de francs de bénéfices avant impôts non consolidés.

● **Nidec Corp. (leader mondial des moteurs pour disque dur)** : 500 millions de francs de bénéfices avant impôts (+ 500 % en cinq ans).

● **Sony** : 3,6 milliards de bénéfices avant impôts non consolidés. Sony, qui exporte 70 % de sa production, prévoit une perte de 1,7 milliard de francs au second semestre en raison de la remontée du yen.



La convergence des taux d'intérêt se poursuit en Europe

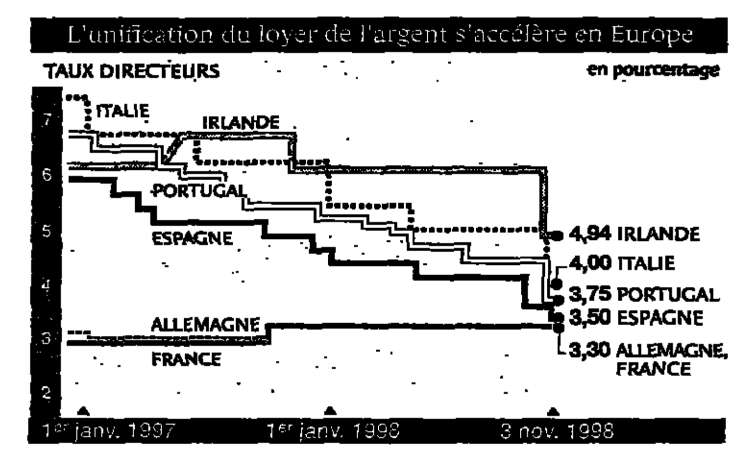
Les banques centrales espagnole, portugaise et suédoise ont baissé leur taux directeur

Les banques centrales espagnole et portugaise ont fait, mardi 3 novembre, un nouveau pas pour faire converger le prix de l'argent dans la zone euro, ramenant leur taux directeur respectif à 3,50 % et 3,75 %. Redoutant les effets de la crise financière, la Suède a fait le même mouvement. La Grande-Bretagne pourrait leur emboîter le pas. La Banque centrale européenne refuse encore d'assouplir sa position.

LA MARCHE vers l'euro entre dans sa dernière ligne droite : le 1er janvier 1999, les taux d'intérêt des onze pays qualifiés pour le lancement de la monnaie unique devront être identiques. Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), a la délicate tâche de faire marcher tous les pays d'un même pas.

Mardi 3 novembre, les banques centrales d'Espagne et du Portugal lui ont rendu service en abaissant leur taux directeur avec quelques semaines d'avance sur le calendrier pressenti. La Banque d'Espagne a décidé de réduire son taux directeur d'un quart de point à 3,50 %. Dans son sillage, la Banque du Portugal a ramené son taux de prise en pension de 4 % à 3,75 %. Pour ces deux pays, l'objectif de 3,30 %, niveau des taux directeurs dans les deux pays phares de l'euro, la France et l'Allemagne, n'est plus très loin.

La bonne tenue de l'inflation en Espagne (1,6 %, sur un an) devrait permettre d'atteindre facilement l'objectif. En revanche, le parcours sera plus difficile pour l'Italie et l'Irlande, deux pays qui conservent les taux les plus élevés de la zone. Ils s'élèvent encore respectivement à 4 % et 4,94 % malgré les réductions effectuées au mois d'octobre. A l'extérieur de la zone euro, le mouvement de baisse des taux a entraîné la Suède, où la Riksbank a diminué d'un quart de point son principal taux directeur, à 3,85 %. La Riksbank estime que *« les conséquences réelles de la crise financière mondiale seront plus marquées que prévu »*.



PRESSIONS SUR LA BCE

Mardi 3 novembre, lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion de la BCE, M. Duisenberg s'est donc félicité des gestes des banques centrales d'Espagne et du Portugal. *« La convergence des taux d'intérêt de la zone euro vers le niveau le plus bas* (3,30 % en Allemagne et France) *se poursuit »*, a-t-il constaté. *« La moyenne des taux d'intérêt à court terme, avant les baisses décidées aujourd'hui, se situait à 3,75 % »*, a-t-il précisé. S'il est mené à terme, l'effort de convergence abaissera le taux d'intérêt moyen dans la zone euro de 3,75 % à 3,30 %.

Alors que des voix insistantes s'élèvent en France et surtout en Allemagne, pour que ces deux pays accélèrent l'allure dans la baisse des taux, le gouverneur de la BCE refuse de céder à la pression. Répondant directement à Oskar Lafontaine, le nouveau ministre allemand des finances allemand, qui réclame une baisse des taux directeurs de la Bundesbank pour relancer l'emploi, il a rappelé : *« comme cela a été prouvé à de nombreuses reprises par le passé, la politique monétaire ne peut pas résoudre les problèmes structurels »*. Aux politiques de prendre leurs responsabilités en la matière. Cette position très ferme devrait être suivie par les banques centrales allemande et française à l'occasion de leur réunion, jeudi 5 novembre. Il y a peu de chances que ces deux autorités monétaires décident d'assouplir leur politique monétaire.

Pour parer les tentations du nouveau gouvernement allemand de procéder à une relance budgétaire, M. Duisenberg a tenu à souligner *« qu'un relâchement en matière de politique budgétaire et des hausses de salaires plus importantes pourraient mener à un renversement de l'actuelle tendance des prix à la consommation et miner la confiance »*.

M. Duisenberg a toutefois reconnu que l'idée selon laquelle la zone euro échapperait aux effets de la crise économique mondiale était une illusion. L'ampleur de cette crise économique et financière obligera même le Conseil des gouverneurs *« à examiner de nouveau la situation au sens large de la zone euro à ses deux réunions de décembre. Nous discuterons sérieusement des risques qui pèsent sur la croissance en raison de l'évolution du commerce mondial et des tensions financières internationale »*. Parallèlement, le Conseil discutera *« également de la possibilité d'une évolution encore plus modérée des prix »*.

Pour certains observateurs, la situation n'est donc pas complètement figée. Après le 1er janvier 1999, alors que l'euro sera une réalité, la politique monétaire de la BCE pourrait évoluer. Jean-Pierre Hellebuyck, directeur de la stratégie d'investissement d'Axa Investment Managers, remarque que M. Duisenberg se réfère plus volontiers à l'action d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, qu'à celle de Hans Tietmeyer, le président de la Bundesbank. Le patron de la banque centrale américaine n'a pas hésité à abaisser, à deux reprises, le niveau de taux des fonds fédéraux, afin d'éloigner le risque d'une pénurie de crédit aux Etats-Unis. Alors que la politique monétaire européenne a pour objectif la stabilité des prix, celle menée aux Etats-Unis s'intéresse davantage à la poursuite de la croissance économique. La progression surprise de 3,3 % du produit intérieur brut américain au troisième trimestre, est venue récompenser ces initiatives.

Enguérand Renault

Londres revoit à la baisse ses prévisions de croissance

Le ministre britannique des finances, Gordon Brown, a annoncé, mardi 3 novembre, une révision en baisse des prévisions de croissance pour 1999 : l'augmentation du PIB sera comprise entre 1 et 1,5 % (au lieu de 1,75 à 2,25 %) contre 2,75 % cette année. Beaucoup d'analystes estiment que la croissance sera encore plus faible, certains envisagent même une récession. Le moral des chefs d'entreprise britanniques est au plus bas.

M. Brown, qui présentait devant la Chambre des Communes ses projets pour le budget 1999/2000 (31 mars-1er avril), a annoncé que l'objectif officiel d'inflation à 2,5 % serait tenu cette année et dans les années à venir. Malgré les médiocres perspectives de croissance, Gordon Brown prévoit un excédent budgétaire de 1,5 milliard de livres (13,8 milliards de francs) pour 1998/99, mais un léger déficit pour les exercices suivants. Ceci n'entraînerait pas un dérapage des finances publiques, qui demeurent saines au regard des critères de Maastricht. Pour éviter une récession, une nouvelle baisse des taux d'intérêt est attendue. La Banque d'Angleterre réunit son conseil de politique monétaire jeudi 5 novembre.

Alcatel tire les leçons de la crise boursière

Le groupe adopte une nouvelle organisation de sa direction et décide de publier dorénavant ses résultats tous les trois mois

LA DIRECTION d'Alcatel affirme avoir *« tiré les enseignements »* de la tempête boursière dans laquelle elle a été prise à partir du 17 septembre, après avoir revu à la baisse ses prévisions de résultats pour 1998. Mercredi 4 novembre, le groupe a annoncé un resserrement de son contrôle de gestion, la mise en place d'une nouvelle organisation dans les télécommunications, ainsi que plusieurs nominations.

Si, le 17 septembre, les investisseurs financiers ont massivement vendu des titres Alcatel, faisant plonger la valeur de l'action de 38 % en une journée, c'est parce qu'ils ont eu le sentiment d'avoir été trompés. Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel, a été accusé de ne pas avoir tiré assez vite la sonnette d'alarme sur les difficultés rencontrées par son entreprise dans le secteur des télécommunications.

« Je l'ai dit dès que je l'ai su », s'est défendu M. Tchuruk dans un entretien accordé aux *Echos* le 21 septembre. Admettant l'avoir *« su un peu tardivement »*, il a mis en cause les *« méthodes de* reporting [remontée des informations] *d'Alcatel »* et promis *« des progrès »* pour pouvoir *« mieux et plus vite anticiper les tendances toujours plus fluctuantes du marché »*. Mercredi, la direction d'Alcatel a annoncé qu'elle va *« se mettre en situation de sortir des comptes sur une base trimestrielle mi-1999 »*. Jusqu'à présent, le groupe publie ses ventes et commandes tous les trimestres, mais ne communique sur ses résultats financiers que deux fois l'an.

« Tous les patrons d'activités auront l'obligation de remonter des informations prévisionnelles » pour ces publications trimestrielles, ajoute-t-on à la direction d'Alcatel, où l'on souligne que M. Tchuruk s'occupera dorénavant exclusivement des télécommunications (80 % de l'activité). *« Thomson-CSF et Alstom lui ont pris du temps »*, concède-t-on dans son entourage : après six mois d'évaluations, Alcatel est entré mi-1998 au capital de Thomson-CSF à qui il a apporté certaines de ses activités. De longues discussions ont également précédé la mise en Bourse, en juin, de l'ex-GEC Alsthom, rebaptisée Alstom (énergie, équipements de transport).

Le *« resserrement »* de la gestion s'accompagne de nominations, qui, selon la direction, sont autant de *« signes »* en direction des investisseurs : entrée d'Olivier Houssin au comité exécutif du groupe, nomination de Franck Imbert comme directeur financier du secteur télécommunications et de Jean-Paul Barth comme directeur général d'Alcatel CIT (la filiale française de télécommunications). *« MM. Houssin et Imbert viennent de l'activité câbles, secteur réputé pour sa gestion »*, fait-on valoir à la direction d'Alcatel, ajoutant que M. Barth, qui fut président d'Hutchinson (filiale de Total) au début des années 1990, *« a aussi une réputation de gestionnaire à poigne »*.

CENTRES DE PROFITS

Mi-septembre, nombre d'analystes et d'investisseurs s'étaient étonnés des difficultés d'Alcatel à appréhender rapidement les décisions prises par certains clients. Le groupe français a annoncé, mercredi, la mise en place d'une nouvelle organisation de ses activités. *« On nous reprochait une approche trop « produits ». Nous allons organiser nos dix centres de profits (équipements de commutation, matériels de transmission, produits d'accès...) afin qu'ils soient centrés sur trois marchés : les opérateurs, les autoroutes de l'information (Internet) et le marché des entreprises et du grand public »*, explique la direction d'Alcatel.

La création de centres de profits, responsables de leurs activités internationalement était intervenue début 1996, après l'arrivée de M. Tchuruk à la tête d'Alcatel. Le groupe disposait jusqu'alors de grandes filiales par pays, développant, fabriquant et vendant à peu près toutes les mêmes types d'équipements.

Cette *« focalisation accrue sur les clients »*, s'accompagne de la nomination de Krish Prabhu au poste de directeur général adjoint du secteur télécommunications et au comité exécutif du groupe Alcatel. Agé de 43 ans, cet Américain est l'actuel PDG des activités d'Alcatel aux Etats-Unis. *« C'est quelqu'un qui n'est pas issu de la culture centraux téléphoniques »*, fait-on valoir dans l'entourage de M. Tchuruk. Il lui reviendra d'*« accélérer »* l'orientation d'Alcatel sur les technologies liées à Internet. Un domaine où, là encore, le groupe est attendu par les analystes et les financiers.

Philippe Le Cœur

Le BRGM se débat pour retrouver ses mines d'or du Pérou

L'OR du Pérou ne cesse de hanter le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Refusant la perte de sa participation de 24,7 % dans la mine d'or de Yanacocha, une des plus rentables du monde, à la suite d'un jugement de la Cour suprême du Pérou en juin, la direction de l'établissement public tente de contre-attaquer. Elle a annoncé, mardi 3 novembre, avoir saisi, pour expropriation illégale, le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) à Zurich.

C'est un nouveau rebondissement dans une affaire calamiteuse qui empoisonne la vie du BRGM depuis quatre ans (*Le Monde* du 21 février 1997 et du 11 juin 1998). Tout commence en 1993 lorsque le gouvernement décide de recentrer le BRGM – alors présidé par Claude Allègre – sur ses activités de recherche et de confier ses actifs miniers à un partenaire extérieur. Malgré de nombreuses oppositions, le groupe australien Normandy est choisi. Une société commune, La Source, est créée à laquelle le BRGM doit apporter ses actifs miniers contre une participation de 35 %. Mais les groupes péruvien Buenaventure et américain Newmont, associés au BRGM dans la mine de Yanacocha, contestent ce partenariat et font valoir un droit de préemption sur les titres français au Pérou. Après trois ans de bataille judiciaire, le BRGM est condamné, en juin 1998 à Lima, à reconnaître ce droit de préemption.

« Nous n'avons jamais vendu nos titres, donc le droit de préemption ne pouvait pas s'appliquer. Il s'agit d'une expropriation », s'indigne Bernard Cabaret, nommé président du BRGM en avril 1997, qui a décidé de porter l'affaire devant le CIRDI. La procédure d'arbitrage s'annonce longue : les affaires sont rarement jugées avant cinq ans et aboutissent souvent à des compromis. *« Je suis prêt à signer un compromis avec Buenaventura et Newmont à condition d'aboutir à un accord équilibré »*, affirme M. Cabaret.

VERS UN DIVORCE

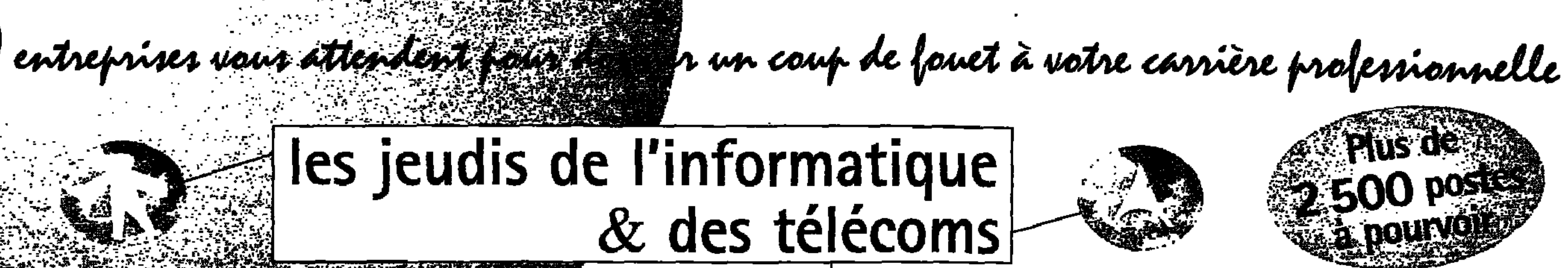
Le BRGM semble d'autant plus tenté par un arrangement que son association avec Normandy tourne à l'aigre. Leur société commune La Source accuse des pertes. La gestion du groupe australien est jugée *« peu claire »* par l'établissement public et les partenaires veulent divorcer.

« A quoi va aboutir ce décroisement ? Va-t-on pouvoir récupérer les actifs miniers ou se contentera-t-on d'un chèque ? », s'interroge Yann Itard, délégué syndical CFDT au BRGM. *« Mon objectif est de récupérer l'équivalent de notre mise initiale. Mais je ne sais pas si j'y parviendrai »*, répond M. Cabaret, tandis que les autorités de tutelle du BRGM – le ministère de l'économie et celui l'éducation nationale (pour la recherche) – ne semblent pas trop s'émouvoir d'une perte possible des actifs miniers français.

Au BRGM, en revanche, le climat est tendu. Les salariés, qui vivent depuis quatre ans au rythme des affaires, sont écœurés de voir piétiner leur savoir, leur compétence, leur patrimoine. Ils ont le sentiment d'en faire les frais. En juin, un plan de licenciement de 50 % des effectifs, dont la plupart sont issus du BRGM, a été lancé à La Source. En septembre, le BRGM – qui prévoit une perte de 30 à 40 millions de francs cette année – a annoncé la supression de 100 emplois (10 % des effectifs) sur deux ans.

Aucun des bénéfices espérés de la scission n'est venu. La Source qui devait confier entre 30 et 40 millions de francs de travaux de recherches par an au BRGM, n'en a pas donné la moitié. L'établissement public n'a pas touché de dividendes et a perdu sa mine d'or. La CFDT du BRGM s'apprête à déposer plainte dans les prochaines semaines, afin de faire toute la lumière sur l'affaire de l'or du Pérou. Les autres syndicats devraient se joindre à son action en justice.

Martine Orange



les jeudis de l'informatique & des télécoms



Jeudi 5 novembre 98

16 h – 23 h • Espace Eiffel-Branly • Paris

Quai Branly – M° Pont de l'Alma

www.cmpnet.fr/lesjeudis

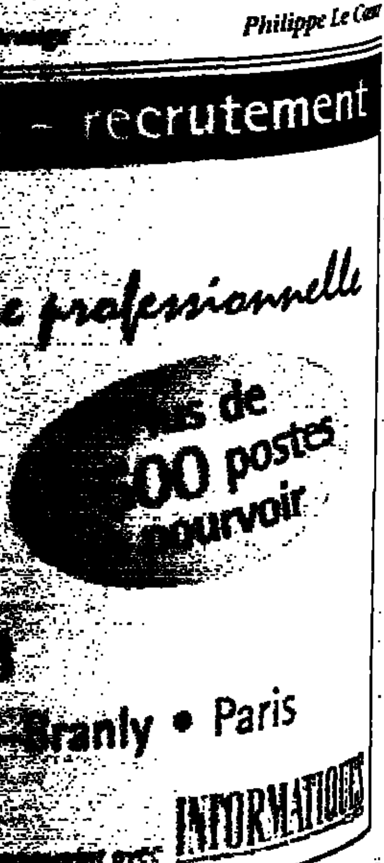
...sentation de votre CV

en partenariat avec INFORMATIQUES

[…] tire les leçons […]crise boursière

[…]ote une nouvelle organisation […]tion et décide de publier […]s résultats tous les trois mois

Philippe Le Cœur



La crise financière provoque l'effondrement du prix des diamants

Forte mévente sur les marchés asiatiques

ANVERS
de notre envoyé spécial

L'aggravation de la crise financière dans les pays émergents, en particulier en Asie, ainsi que les tourmentes sur la quasi-totalité des places financières ont fait dramatiquement chuter les prix du diamant. Ce séisme ne concerne pas seulement les professionnels, mais tous les acteurs – pays producteurs, banques, commerce de luxe – d'un secteur au cœur de la mondialisation sur lequel plane aujourd'hui le spectre d'un gigantesque krach.

Chute des prix des pierres brutes, accumulation des invendus, réduction drastique par la De Beers – le groupe sud-africain qui contrôle 60 % du marché – de ses livraisons aux centres de taille, multiplication des faillites en Israël, enchères moroses pour la maison Christie's à New York… de la mine à la bijouterie, jamais, de mémoire de professionnel, le diamant n'avait connu un tel marasme. *« La crise est sans pitié. Nous sommes dans l'incertitude absolue »* : ce leitmotiv est revenu inlassablement au cours de la « Diamond Conference », organisée fin octobre par le *Financial Times* à Anvers.

Fini l'eldorado asiatique, qui, avec un quart des ventes mondiales de bijouterie, avait fait pendant une décennie la prospérité des négociants de Pelikaanstraat, la fameuse artère des gemmes du port flamand ! Pour les experts, le nœud de la situation est au Japon, où malgré de dynamiques campagnes de publicité, bagues de fiançailles et solitaires restent dans les vitrines des joailliers.

Le paysage s'est aussi considérablement assombri aux Etats-Unis. Le premier marché au monde (avec 40 % des ventes de détail) a, certes, jusqu'à présent, bien résisté à la correction de Wall Street. Mais la concurrence acharnée sur les prix a fini par se répercuter sur les bénéfices des fournisseurs de marchandises brutes. *« On se bat comme des chiffonniers. On est tellement nombreux pour vendre à n'importe quel prix avec des conditions de crédit mirifiques que les détaillants n'ont plus le temps d'inspecter la marchandise »*, insiste un courtier très au fait du marché persan qu'est devenu la 47e Rue à Manhattan. Les soldes y sont permanents, et, en marchandant, le client avisé peut acheter une bague en or avec une pierre sertie de 2 carats au tiers du prix affiché ! *« C'est une attitude suicidaire qui ne peut pas se prolonger. Il est urgent de rétablir les marges pour arrêter l'érosion du capital »*, s'alarme Peter Gross, patron de la division diamant de la banque ABN-Amro, qui a perdu des plumes, à l'instar des autres bailleurs de fonds de cette industrie. En Europe, jusque-là aire de tranquillité, les ventes stagnent, en raison des craintes des consommateurs sur l'avenir de la conjoncture.

A la contraction de la demande s'ajoute la surproduction, endémique depuis 1991. La mise en route en octobre par le groupe minier BHP de la première mine canadienne, Itaki, dans le Grand Nord, ne manquera pas de gonfler l'approvisionnement. Et, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, la quasi-banqueroute de la Russie, en particulier de la République Sakha, en Sibérie, où sont situés les gisements, n'a pas provoqué de baisse de la production. Ce naufrage fait même l'affaire de la société Almazy Rossii-Sakha, l'unique exploitant, qui tire profit de revenus garantis par la De Beers, libellés en dollars alors que ses dépenses sont réglées en roubles. Cet atout devrait permettre à la firme russe de renouveler aisément ses lignes de crédits auprès des banques internationales pour moderniser ses mines, en piètre état, et poursuivre son effort d'exploration.

PLUSIEURS BOUCLIERS EXISTENT

Face à un tel désarroi, au cours des six derniers mois, la De Beers a fortement réduit ses livraisons de lots à sa centaine de clients privilégiés et a reconduit, en janvier, les quotas imposés aux producteurs membres de son organisation. Si ces mesures n'ont pas permis pour l'instant de stabiliser les prix, à écouter Tim Capon, haut responsable de la De Beers, plusieurs boucliers existent. La baisse du dollar par rapport au yen devrait relancer le marché japonais en 1999. En outre, comme le montre la hausse modérée des réserves de diamants de la De Beers, la contrebande de diamants non taillés provenant d'Angola, de Guinée, ou de Sierra Leone semble circonscrite.

L'augmentation des ventes de diamants en Chine, en particulier à Shanghaï, à Taïwan et en Inde, est un autre motif de satisfaction pour la De Beers. Celle-ci est par ailleurs sur le point de signer un nouvel accord triennal avec un Kremlin avide de devises et prêt à concéder à nouveau à la compagnie de Johannesburg la commercialisation de la quasi-totalité de la production de pierres non taillées. *« La débâcle à Moscou nous aide d'une certaine manière. L'incertitude permet aux technocrates de travailler sans interférence politique. Les difficultés économiques rendent nos interlocuteurs russes plus sensibles à l'attrait de débouchés réguliers et des prix stables que nous pouvons leur assurer. »*

Marc Roche

Convoitises autour des gemmes du Congo

L'insurrection au Congo a déclenché une formidable ruée des pays impliqués dans le conflit vers les énormes richesses minérales de l'ancienne colonie belge. Le pays figure au quatrième rang mondial des producteurs de diamant, avec 17 millions de carats en 1997. D'après des observateurs, des généraux et des membres de la propre famille du président du Zimbabwe, Robert Mugabe, qui soutient militairement le régime Kabila, seraient très actifs dans le négoce des diamants et de l'or. Dans l'autre camp, des hauts gradés ougandais et des proches du président Museveni seraient également liés à des trafiquants libanais. Pour tenter de reprendre le contrôle du marché et regarnir les caisses de l'Etat, le président Kabila a mis en place un nouvel organisme du négoce des diamants, par lequel doivent désormais transiter tous les achats et les ventes officielles de diamants. Mais Kabila, selon *Libération* du 14 octobre, vient de rallier à sa cause Ramy Golan, un négociant qui a brillé au temps de Mobutu dans l'appropriation privée des matières premières.



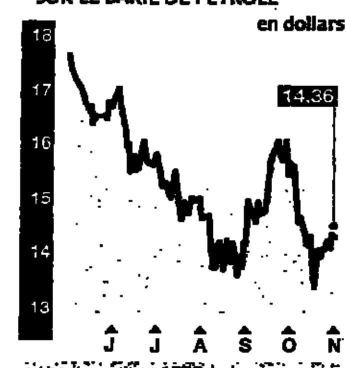
L'arborescence de tous les métiers de la banque en trois clicks.
Suivez la flèche
http://www.natexis.com

Les pays producteurs de pétrole tentent de redresser les cours du brut

Les revenus des Etats membres de l'OPEP ont baissé d'un tiers depuis le début de l'année

Le cours du baril de pétrole se situe désormais sous son niveau d'octobre 1973, avant le premier choc pétrolier. L'inquiétude des pays producteurs a été au centre de la sixième conférence internationale de l'énergie, qui s'est tenue en Afrique du Sud, fin octobre. Les tentatives pour faire remonter les cours s'avèrent pour l'instant d'autant moins probantes que les Etats-Unis s'y opposent.

ORGANISÉE au Cap, en Afrique du Sud, la sixième conférence internationale sur l'énergie a rassemblé une trentaine de représentants de pays consommateurs ou producteurs de pétrole et de gaz, du 29 au 31 octobre. Cette instance non décisionnaire, créée en 1991 pour favoriser le dialogue, a confirmé les inquiétudes des producteurs face à la faiblesse des cours du brut, affectés par un tassement de la demande mondiale, en particulier dans les zones jusqu'alors les plus dynamiques comme l'Asie. Le cours du baril se trouve, en termes réels, sous son niveau d'octobre 1973, avant le premier choc pétrolier. Cette dégradation frappe notamment les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont les revenus ont baissé d'un tiers depuis le début de l'année.


PERSPECTIVE

A trois semaines de leur sommet, prévu pour le 25 novembre à Vienne (Autriche), les onze membres du cartel ont profité de leur présence au Cap pour se réunir à plusieurs reprises et tenter de rapprocher leurs points de vue. D'un côté, des pays comme l'Algérie, la Libye et le Koweït veulent de nouvelles réductions de production pour tenter de redresser les cours du brut. De l'autre, des Etats comme le Venezuela ou l'Arabie saoudite refusent d'aller plus loin dans leurs efforts.

Les Saoudiens préconisent d'abord le respect, par chacun, des quotas de production actuels, seule condition pour stabiliser les prix. Ils estiment que toute nouvelle réduction se traduira par une perte de part de marché au profit des autres acteurs pétroliers. Ils seraient cependant favorables au prolongement du niveau de réduction actuel sur l'ensemble de 1999 au lieu des six mois initialement décidés. Le premier producteur mondial a donné le ton, en prônant une coopération de tous les pays. *« L'OPEP seule ne peut pas stabiliser le marché sans la coopération des autres producteurs et sans la prise de conscience des pays consommateurs »*, a affirmé Ali Al Naimi, le ministre du pétrole saoudien. Deux réductions successives de production ont été décidées cette année par un groupe de trois pays, deux membres de l'OPEP, l'Arabie saoudite et le Venezuela et un non-adhérent, le Mexique. Ces décisions, étendues ensuite aux membres du cartel et à d'autres pays non OPEP, ont permis de restaurer *« un semblant de stabilité des prix »*. M. Naimi rapproche cette intervention de celle du Fonds monétaire international dans la crise asiatique. Cela prouve *« l'importance de doter les mécanismes de marchés d'une panoplie d'outils »* permettant d'amortir l'impact des secousses déstabilisatrices. A condition que tout le monde respecte la règle.

« La meilleure stratégie à adopter dans ces temps d'instabilité et de baisse de la demande est de renforcer notre coopération », a approuvé Luiz Tellez, ministre de l'énergie du Mexique. *« La stabilité n'est pas un problème de producteurs et encore moins d'un groupe de producteurs, ni un problème de consommateurs, c'est une situation que nous devrions tous essayer de gérer ensemble »*, a expliqué pour sa part le ministre des mines et de l'énergie du Venezuela, Erwin Arrieta.

Acteur puissant et influent, premier consommateur mondial de pétrole et important producteur, les Etats-Unis ont une nouvelle fois réfuté cette idée de coopération. En signe de réprobation, ils étaient représentés par un simple adjoint du secrétaire du département de l'énergie, Robert W. Gee. Ce dernier a rappelé l'opposition de son pays aux rencontres multilatérales, dont le but est *« de tenter d'influencer les prix du pétrole et les niveaux de production »*, alors qu'il vaut mieux faire jouer *« librement les forces du marché »*.

Du côté des pays purement consommateurs, comme la France, l'accent est mis sur l'importance des améliorations technologiques dans l'industrie pétrolière. Selon Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, *« ces progrès ont un impact positif tant pour les pays producteurs que pour les pays consommateurs. Pour les premiers, ils permettent le développement de nouvelles ressources. Pour les seconds, ils favorisent la sécurité à long terme de leurs approvisionnements »*.

> Les Etats-Unis restent opposés aux rencontres multilatérales, dont le but est « de tenter d'influencer les prix du pétrole et les niveaux de production », alors qu'il vaut mieux faire jouer « librement les forces du marché »

Représentant le secrétaire général des Nations unies, Thomas Johansson a dénoncé *« l'injustice économique qui empêche deux milliards d'habitants de tirer profit du développement économique. Plus d'un milliard et demi de personnes n'ont pas accès à l'électricité, et des millions de femmes passent des heures chaque jour à rechercher des combustibles »*. L'un des défis est de développer d'autres énergies locales et décentralisées comme le vent et le solaire pour répondre à ses besoins.

Une perspective relativisée par le représentant de l'ONU, qui a rappelé qu'en raison des ressources importantes de charbon, de pétrole et de gaz, les combustibles classiques *« continueront d'être les bases du système pendant de longues années »*. Les hydrocarbures devraient représenter plus de 60 % de la demande mondiale d'énergie en 2010, les trois quarts des réserves étant dans les pays du Golfe.

Dominique Gallois

Pétrole toujours au plus bas

CONTRAT À TERME À NEW YORK SUR LE BARIL DE PÉTROLE — en dollars

(Graphique : axe 13 à 18 ; mois J, J, A, S, O, N ; 1998 ; dernière valeur 14,36)

Le tassement de la demande mondiale, amplifié par la crise asiatique, maintient le brut à son niveau le plus bas depuis 25 ans.

Baisse des profits des compagnies

Si les Etats producteurs voient leurs budgets affectés par la chute des cours du brut, les compagnies pétrolières américaines ont enregistré, de leur côté, une baisse significative de leurs profits au cours du troisième trimestre 1998, qui se chiffre à – 34 % en moyenne, selon l'agence Bloomberg. Les sept « majors » ont cependant été affectées de façon variable.

● Exxon : 28,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (158 milliards de francs), stable par rapport à la période correspondante de 1997. Bénéfice par action : 0,58 dollar (– 22 %).

● Mobil : 13,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (– 5,7 %). Bénéfice par action : 0,64 dollar (– 43 %).

● Texaco : 7,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (– 28,9 %). Bénéfice par action : 0,38 dollar (– 17 %).

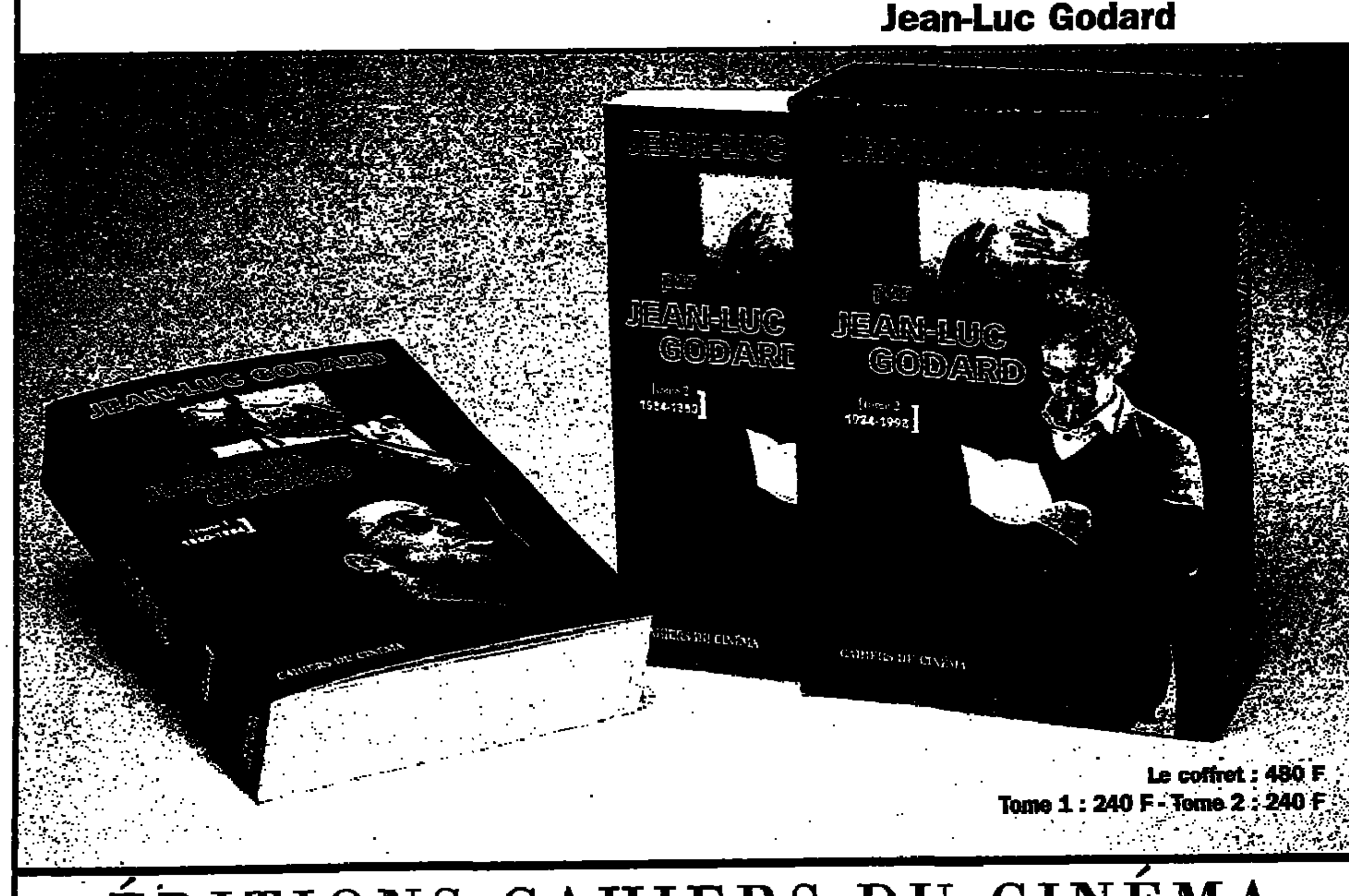
● Amoco : 7,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (– 6,1 %). Bénéfice par action : 0,31 dollar (– 52 %).

● Chevron : 7,1 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (– 17,8 %). Bénéfice par action : 0,70 dollar (– 37 %).

● USX-Marathon : 5,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (+ 77,5 %). Bénéfice par action : 0.18 dollar (– 72 %).

● Shell Oil : 3,7 milliards de dollars de chiffre d'affaires au troisième trimestre (– 47,2 %). Bénéfice par action : n. c.

La passion de voir et le devoir de dire
Jean-Luc Godard



ÉDITIONS CAHIERS DU CINÉMA
Chez votre libraire

Le projet de loi sur l'audiovisuel suscite l'inquiétude à l'INA

Le recentrage de l'Institut national de l'audiovisuel sur son activité historique d'archivage est considéré comme réducteur par les syndicats et par certains chercheurs qui souhaitent pour l'entreprise un rôle plus ambitieux dans la recherche

LES PERSONNELS de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) sont à nouveau inquiets, et leurs organisations syndicales mobilisées. L'effervescence n'est pas la même qu'il y a cinq mois, quand, après avoir désavoué leur président, Jean-Pierre Teyssier, et fait grève pendant trois jours, les syndicats avaient obtenu la nomination d'un directeur général, Francis Beck, chargé de définir un plan stratégique pour l'entreprise (*Le Monde* des 13 et 15 mai). Aujourd'hui, c'est le projet de loi sur l'audiovisuel public qui motive une sourde inquiétude. La CFDT fait *« un constat négatif de bout en bout »* de l'article 4 relatif à l'INA. *« L'ambiguïté et l'incohérence de ce texte dévoilent une volonté des pouvoirs publics d'empêcher, à court terme, le développement de l'Institut, et de programmer, à moyen terme, l'affaiblissement de ses activités »*, explique un de ses communiqués.

Le projet du gouvernement, qui devrait être présenté en conseil des ministres le 10 novembre, confirme le recentrage des activités de l'INA sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine audiovisuel national. Le syndicat y voit *« l'acte de décès direct, non négocié et non concerté, de la production »*, ainsi que la réduction des activités autres que l'archivage, comme la recherche ou la formation. L'intersyndicale (CGT, CFDT, FO) est d'autant plus inquiète que la direction de l'Institut s'inscrit dans ce projet qui, dit-elle, *« peut constituer le socle d'un nouveau départ pour notre entreprise »*.

Loi ou pas loi, explique Francis Beck, le repositionnement de l'INA sur son métier de base est inéluctable. Pour l'avoir écrit dans un bulletin d'information interne, il s'est attiré les foudres syndicales. L'annonce, par ce biais, qu'*« une réduction d'effectifs se fera sur une durée de trois ans et sans licenciements secs »* a été aussitôt dénoncée par l'intersyndicale comme *« un faux pas démocratique et social »*.

« Aucune mission de l'INA ne sera supprimée, plaide la direction de l'INA. *Les activités de production, par exemple, seront réorientées vers des productions expérimentales et de recherche rattachées au métier principal »*. *« Je ferai en sorte que l'évolution soit non traumatisante »*, rassure M. Beck. Le directeur général est accusé de brûler les étapes, car la concertation entre les partenaires sociaux sur les grandes orientations stratégiques de l'entreprise ne fait que commencer. Pour lui, le calendrier est complexe à gérer puisque le dialogue interne doit être mené en parallèle avec la discussion de la loi, dont le vote ne pourra intervenir avant plusieurs mois.

NOUVEAU PRÉSIDENT

Difficile de définir une politique avant de connaître l'avatar ultime de cette loi. De plus, l'INA ne peut guère engager une réorganisation de ses structures avant une autre échéance importante : la nomination du nouveau président, qui succédera à Jean-Pierre Teyssier à la mi-janvier. Même si le nom de Francis Beck lui-même est le plus fréquemment évoqué.

D'ores et déjà, pourtant, le directeur général a apporté des modifications à l'état-major mis en place par M. Teyssier. Serge Lafont vient de succéder à la tête du département droits et archivage à Jean-Claude Larue, parti en juillet au CSA. L'annonce, mercredi 4 novembre, du départ de Bernard Stiegler, directeur général adjoint chargé du département « innovation », officiellement pour *« convenances personnelles »*, est interprétée par beaucoup comme le résultat d'un désaccord sur les orientations à venir en ce qui concerne la vocation de la recherche.

Des cadres partagent la crainte des syndicats de voir *« la tradition de recherche sur l'audiovisuel »* de l'INA ramenée à *« une simple ingénierie appliquée aux archives »*. Leur « lobbyiste » est Pierre Corset, ancien directeur de la recherche de l'INA. Cet « historique » de la maison, qui était à la création du service de la recherche par Pierre Schaeffer en 1967, considère que l'INA doit avoir une ambition plus large à l'heure des grandes mutations de la convergence numérique : *« Il est le mieux placé pour faire le lien entre la recherche et l'industrie. »*

Jean-Jacques Bozonnet

Le Conseil d'Etat réservé

L'avis – *purement consultatif* – que le Conseil d'Etat doit rendre, vendredi 6 novembre, sur le projet de loi sur l'audiovisuel public pourrait, selon plusieurs sources, souligner l'inconstitutionnalité du texte gouvernemental. Selon *Le Canard enchaîné* du 4 novembre, l'assemblée générale du Conseil d'Etat *« s'apprête à estimer que la première mouture du projet accorde un rôle trop important aux représentants de l'Etat dans le futur conseil de surveillance qui coiffera la holding regroupant France 2, France 3 et La Cinquième-Arte »*. En particulier pour la désignation des futurs dirigeants.

Un autre point susciterait les réserves des conseillers d'Etat, selon *La Tribune* du 4 novembre : la fixation du temps de publicité sur France 2 et France 3 relèverait d'un décret et non de la loi.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le directeur général adjoint du groupe Amaury,** Fabrice Nora, également directeur général du *Parisien/Aujourd'hui*, devient responsable du développement du groupe. Il est remplacé à la tête du quotidien, à compter du 1er décembre, par Jacques Guérin, directeur général de Servair (Air France). Ce changement intervient peu après le retour de Jean-Pierre Courcol, ancien PDG d'Air Inter, comme directeur général du groupe.

■ **ÉDITION : le groupe italien Rusconi négocie** l'ouverture de son capital à des groupes comme Hachette ou Mondadori, a indiqué son président, Alberto Rusconi. Le groupe a réalisé, en 1997, un bénéfice avant impôts de 1,1 milliard de lires (environ 3,23 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 360 milliards de lires. Il contrôle seize périodiques, une maison d'édition et emploie environ 800 personnes. – *(AFP.)*

■ **TÉLÉVISION : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a demandé,** lundi 2 novembre, à Fun TV, MCM et M 6 de cantonner la diffusion de clips *« susceptibles de heurter la sensibité des jeunes téléspectateurs »* entre 22 heures et 5 heures du matin. Les clips visés sont ceux de NTM (*Ma Benz*) et de Pills et Zazie (*Ça fait mal et ça fait rien*) qui, selon le CSA, *« comportent des images violentes, dégradantes et angoissantes »*.

En affaires, vous êtes bien partis.

Massy-Lyon : 6 A/R

Massy-Nantes : 6 A/R

Massy-Rennes : 5 A/R

Massy-Bordeaux : 4 A/R

TGV DIRECT AU DÉPART DE MASSY JUSQU'À 6 A/R*

Située au coeur de l'Essonne, à proximité des grandes écoles, de Rungis et du plateau de Saclay, la gare de Massy TGV vous permet d'accéder directement, grâce à de nombreuses liaisons TGV, à plus de 50 villes de province... sans être contraint d'aller à Paris. Décidément, côté affaires, c'est bien parti !

Et pour vous informer et acheter vos billets, rendez-vous dans les gares, les boutiques SNCF, sur Ligne Directe au 08 36 35 35 35 (2,23 F/min.), sur Minitel au 3615 ou 3616 SNCF (1,29 F/min.) ou dans les agences de voyages agréées.

* Nombre d'aller-retour maximum par jour.

SNCF

À NOUS DE VOUS FAIRE PRÉFÉRER LE TRAIN.

Le métro Concorde en habits pastel pour vanter une marque de lessive

IL EST ENVIRON 19 h 30, mardi 3 novembre, lorsque la rame de métro arrive à la station Concorde, l'un des principaux arrêts desservis par la ligne 1, qui traverse Paris d'est en ouest. Les portes s'ouvrent et déversent sur le quai quelques grappes de voyageurs. Certains jeunes cadres s'exclament, leur mallette à la main : *« Eh bien, c'est space, ici ! »*, ou lancent de plus sceptiques *« Qu'est-ce que c'est que ce délire ? ! »*... Dans ses habits pastel, la station Concorde est méconnaissable.

Depuis ce matin-là, ses murs sont d'un bleu nuageux et les panneaux « Concorde » s'encastrent dans une bande vert pomme. De petits autocollants montrant des paysages de montagne ont été disposés sur les flancs de la station et des coucous importés de la Forêt-Noire se sont retrouvés accrochés à des colonnes, perchés à 3 mètres du sol, le long des quais. Dans ce décor bricolé, les fragiles oiseaux mécaniques émergent toutes les deux minutes de leur maisonnette de bois, mais leur petit cri est vite couvert par le bruit des rames. *« Je suis prête à prendre les paris,* s'exclame joyeusement Catherine, le nez en l'air. *Dans deux jours, ils ne sont plus là, on les aura volés ! »*

Les voyageurs paraissent pour la plupart indifférents. Tout au plus affichent-ils un sourire mi-intrigué mi-amusé à la vue de ces minuscules fenêtres colorées faites de cimes enneigées et de torrents d'eau, inattendues à 10 mètres sous terre. C'est lorsqu'ils découvrent, en avançant le long du quai, des barils illuminés, posés tels des pièces de musée sur leurs stèles, que le déclic se produit : Ah ! c'est une pub pour de la lessive ! »

CONTRAINTES DE SÉCURITÉ

Pour la première fois depuis la Coupe du monde de football, le métro est utilisé par un annonceur – Procter & Gamble – pour une opération de communication événementielle. La campagne pour la version « senteur alpine » de la lessive Ariel a certes démarré à la télévision il y a quinze jours, mais cette communication-là ne suffit plus. *« Les lessiviers ont besoin d'émerger,* explique une spécialiste de l'agence média Western Media, qui se souvient avoir déjà vu des opérations similaires dans d'autres stations pour Javel ou Ajax Vitre. *Ils sont omniprésents à la télévision mais n'arrivent plus à se distinguer les uns des autres. »*

Un mois et demi de préparatifs et plusieurs millions de francs ont été nécessaires pour faire s'échapper des colonnes « les parfums de la montagne » sur fond sonore de cloches carillonnantes. Des géomètres, des décorateurs, un illustrateur sonore, ont consacré les six dernières nuits – puisqu'il fallait opérer quand la station était fermée au public – à essayer de transformer cette partie du métro tout en se pliant aux contraintes de sécurité. Le tout sans modifier le trajet des passagers en transit.

La RATP vend, ou plus exactement prête, désormais l'ensemble de ses stations aux entreprises. En contrepartie, l'annonceur doit acheter un nombre impressionnant de panneaux de 12 mètres carrés sur les murs des couloirs d'accès. D'après le producteur exécutif de l'opération, l'agence Carré bleu marine, aucune somme pour la location des quais ne serait perçue en sus.

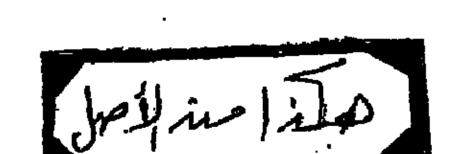
LES USAGERS FAVORABLES

Chez Procter, on précise que *« c'est avant tout une opération d'image »* qui ne dérange pas la majorité des voyageurs. Métrobus, la régie publicitaire de la RATP, affirme en s'appuyant sur une étude Ipsos Média rendue publique le 4 novembre, que les usagers sont *« majoritairement favorables »* (79 % à Paris, 89 % à Nantes et 87 % à Marseille) aux opérations de ce type.

Dans le métro, comme dans les bus publicitaires également très en vogue depuis le Mondial – même si ces derniers ne seront plus totalement recouverts d'adhésifs parce que les usagers craignent que l'on ne voie plus les agressions à l'intérieur –, la démarche doit être mesurée. *« Avec le mouvement de grève du 2 novembre, l'effet de l'opération Ariel est certainement atténué,* reconnaît Jean-Pierre Louisy, le responsable clientèle de la ligne 12. *Nous sommes sur le fil. Les annonceurs doivent à tout prix éviter de prévoir des communications spectaculaires au moment de grèves dures. On ne peut pas un jour avoir un trafic perturbé et le lendemain une opération promotionnelle monumentale ! »*

De leur côté, les antipub font entendre leur voix. Thomas Jeanneret, vice-président de l'association Résistance à l'agression publicitaire, reproche à la RATP d'avoir cédé *« le message émancipateur de la déclaration des droits de l'homme* [ndlr : habituellement affichée sur les murs de la station] *au message réducteur de la propagande consumériste »*. Accrochée au bras de sa copine, Catherine, elle, s'est contenté de jeter en hurlant depuis le train dont les portes automatiques se refermaient déjà : *« Tout ça c'est sympa, mais ce qui me gène c'est que le service public serve quelques intérêts privés... Ça, vraiment ça me gène ! »*

Florence Amalou



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **OLIVETTI : l holding Bell a** acquis 8,02 % u capital du groupe italien oour environ 1 100 milliardsle lires (3,7 milliards e francs). La holding. qui rgroupe les *banques Antoveneta*, Interbanca, Case Manhattan et les sociétés itiennes GPP et Fingruppoa, d'intention de monter jusqua 10 % dans Olivetti et de devenir on actionnaire de référence.

● **COCA-COA : le leader mondial decolas** envisage de commerciailer de l'eau minérale aux Etats-Uis, afin de concurrencr Nestlé et Danone, qui dominet actuellement le marché de bau en bouteille.

● **AUTOMOBILE : Renault part favori** pou le rachat du constructer automobile roumain Dcia, en cours de privatisatin. Lors d'un voyage à Paris, le pemier ministre, Radu Vasileen, affirmé avoir exigé des resposables roumains que *« le contrt d'association Renault-lacia soit finalisé avant la fin de année »*.

● **RHOIE-POULENC : Jean-Rmé Fourtou, PDG du groupepharmaceutique**, a confirmé mardi, lors d'un comité d'établsement, être en négocitions avec plusieurs groups, en vue d'un partenariat.

● **CACHAREL : l'entreprise de prêt-à-porter** a annoncé mardi 3 novembre une « réorganisation en pofondeur » de son activité, qui toucbera notamment son usire de Nîmes (Gard), employant 200 personnes. Cele-ci représenterait l'essentiel des pertes (15 millions de francs) du groupe.

● **MOULINEX : le groupe électroménager** envisage de mettre en oeuvre une offre publique de rachat d'actions (OPRA) visant 10 % de son capital à un prix plafond de 270 francs l'unité, selon un avis publié mercredi.

SERVICES

● **AUDIOVISUEL : le groupe Pathé a relevé à 1,15 milliard de** francs, contre 1 milliard prévu initialement, le nontant de son emprunt euro-obligataire échangeable cotre des actions BSkyB. Le ratiod'échange est de 188,52 actions BSkyB pour une obligation.

● **TÉLÉPHONE : la société Intercall et l'association Ténor,** qui regroupe 1?0 sociétés de télécommunications, devaient voter mercred un projet de code de déontologie des professionnels des cartes téléphoniques prépayées. Selon Intercall, le marché français connaît ses pemiers couacs : cartes déficientes, voire frauduleuses sociétés éphémères, tarifs opaques.

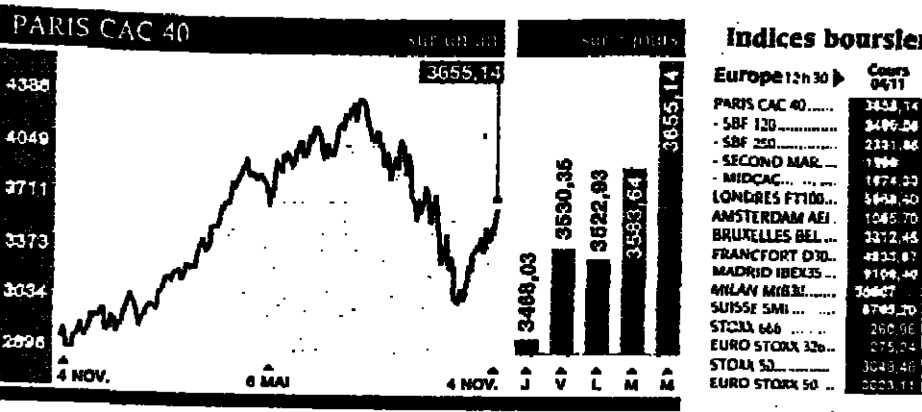
FINANCE

● **MAAF-MUTUELLES DU MANS : Jean-Claude Seys, président de la MAAF, élu à la tête des Mutuelles du Mans** (MMA) le 30 septembre, a décidé de réorganser le comité exécutif de la MAAF. L'un de ses membres, Jean-Pierre Milanesi, est nommé conseiller du président tandis que l'autre, Michel Gougnard, est chargé d'une mission *« Performance »*.

● **CRÉDIT LYONNAIS : l'administrateur CGT de la banque publique a estimé** mardi, à propos de la privatisation de la banque prévue au premier semestre 1999, que *« le gouvernement impose sa loi, sans ouvrir le moindre débat, alors qu'il s'agit d'une question touchant à l'intérêt national »*.

● **BFG : le syndicat allemand des banques, du commerce et de l'assurance (HBV)** s'est prononcé mardi contre une vente de la banque BfG Bank au premier établissement du pays, la Deutsche Bank, qui s'était déclarée intéressée par cette filiale du Crédit lyonnais.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 04/11	Var. % 03/11	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	2	21,88
- SBF 120	[illegible]	1,93	21,37
- SBF 250	2331,88	1,09	19,90
- SECOND MAR.	[illegible]	0,38	13,44
- MIDCAC	[illegible]	0,80	5,41
LONDRES FT100	[illegible]	1,17	8,43
AMSTERDAM AEI	[illegible]	3,07	16,64
BRUXELLES BEL	[illegible]	1,52	38,97
FRANCFORT D30	[illegible]	2,74	13,75
MADRID IBEX35	[illegible]	1,88	25,55
MILAN MIB30	[illegible]	3,11	23,51
SUISSE SMI	[illegible]	2,58	7,38
STOXX 666	260,96	1,97	--
EURO STOXX 326	275,24	2,17	--
STOXX 50	3048,46	2,54	--
EURO STOXX 50	[illegible]	2,40	--

Monde	Cours 03/11	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	—	10,09
- SP 500	[illegible]	-0,07	14,47
- NASDAQ	[illegible]	-0,89	13,89
BUENOS AIRES M.	[illegible]	2,41	-29,31
JOHANNESBURG	[illegible]	0,94	-8,10
MEXICO BOLSA	[illegible]	1,89	-28,41
SANTIAGO IPSA	[illegible]	4,11	-32,42
SAO PAULO BGV	[illegible]	8,56	-28,38
TORONTO FSE	[illegible]	-0,30	-6,01
ASIE 10h15	04/11	03/11	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	3,06	-1,42
HONGKONG H.	[illegible]	1,45	-2
SEOUL	[illegible]	1,52	15,30
SINGAPOUR ST	[illegible]	2,97	-13,70
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,16	2,42
TOKYO NIKKEI	14527,81	4,12	-4,79

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 03/11	Var. % 03/11	Var. % 31/12
EUROPE 1	[illegible]	+8,66	-1,13
FINEXTEL	[illegible]	+8,45	+18,13
CREDIT LYONNA.	[illegible]	+7,82	+36,77
BIC	[illegible]	+6,57	-15,02
CLUB MEDITERR.	[illegible]	+6,41	+10,32
MOULINEX	[illegible]	+6,11	-35,77
CS SIGNAUX(CS	404,10	+6,76	+117,16
HACHETTE FILI.	[illegible]	+6,56	-1,30
ALTRAN TECHNO.	1250	+6,17	+165,21
PRIMAGAZ	[illegible]	+5,15	+5,36

Baisses	Cours 03/11	Var. % 03/11	Var. % 31/12
SGE	[illegible]	-5,83	+61,60
EURO DISNEY	[illegible]	-5,74	+17,14
CHRISTIAN DAL.	476	-5,34	-31,12
BULL	[illegible]	-4,90	-23,50
COFLEXIP	507	-4,33	-23,75
IMETAL	570	-4,20	-23,79
SEB	421	-4,17	-37,08
UIF	538	-3,92	+23,11
SOGEPARC (FIN	440,90	-3,44	+11,46
RENAULT	[illegible]	-3,04	+40,97

PARIS SBF 250 — 3 mois — 2331,88 (2625, 2484, 2343, 2202, 2061, 1920 — 6 AOUT, 22 SEPT., 4 NOV.)

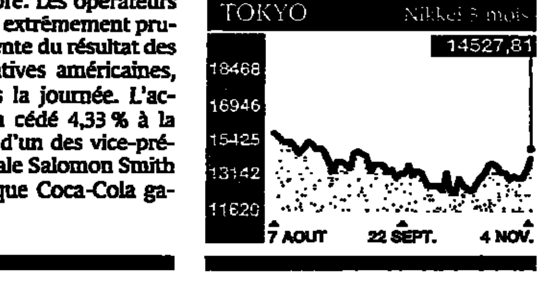
NEW YORK — Dow Jones 3 mois — 8706,15 (9702, 9164, 8696, 8173, 7669, 7161, 6653, 6145 — 7 AOUT, 22 SEPT., 3 NOV.)

LONDRES — FT100 3 mois — 5568,40 (6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 10 AOUT, 22 SEPT., 4 NOV.)

FRANCFORT — DAX 30 3 mois — 4833,87 (6510, 5928, 5346, 4764, 4182, 3600, 3018 — 11 AOUT, 22 SEPT., 4 NOV.)

TOKYO — Nikkei 3 mois — 14527,81 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 7 AOUT, 22 SEPT., 4 NOV.)

LES PLACES BOURSIÈRES



PARIS

MERCREDI 4 NOVEMBRE, la Bourse de Paris affichait une progression de 1,50 %, à 3 637,32 points à la mi-journée, profitant de l'effet positif des élections américaines sur le dollar et de bonnes nouvelles en provenance de grandes entreprises. Ainsi Zodiac (+ 10 %), Chargeurs (+ 6 %) et Eridania Béghin-Say progressaient, à la suite de la publication de chiffres très encourageants pour l'année 1998. L'action Lagardère (+ 4,3 %) bénéficiait des progrès annoncés dans la fusion de Matra-Aerospatiale avec Dasa et British Aerospace. Cette annonce entraînait également l'envolée du titre Thomson-CSF (+ 9,6 %), en raison de rumeurs concernant son éventuel rapprochement avec GEC Marconi. L'action Sidel gagnait 5,4 % à l'annonce de nouveaux débouchés dans la bière et des projets de Coca-Cola dans l'eau minérale, qui pourraient stimuler son activité.

FRANCFORT

L'INDICE DAX était en nette progression à l'ouverture, mercredi 4 novembre, gagnant 1,37 % à 4 769,32 points. Le secteur automobile participait à cette hausse, Volkswagen et BMW progressant respectivement de 2,7 % et 3,7 %. La veille, la Bourse de Francfort avait cédé 1,12 % à 4 709,32 points, dans un contexte dominé par des nouvelles en demi-teinte pour les entreprises allemandes.

LONDRES

LA BOURSE britannique a clôturé en recul de 0,4 % à 5 503,90 points, à l'issue de la séance du mardi 3 novembre. L'indice FT 100, qui affichait une bonne tenue à la mi-journée, en raison d'anticipations de baisse des taux par les opérateurs, s'est replié dès la publication par le gouvernement des révisions à la baisse de la croissance de l'économie britannique.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance, mercredi 4 novembre, en forte hausse, de 4,1 %, à 14 527,81 points, son meilleur niveau depuis deux mois. L'indice Nikkei a été dopé par les recommandations d'achat de la banque d'affaires Morgan Stanley et par la confiance des opérateurs dans la restructuration du secteur bancaire.

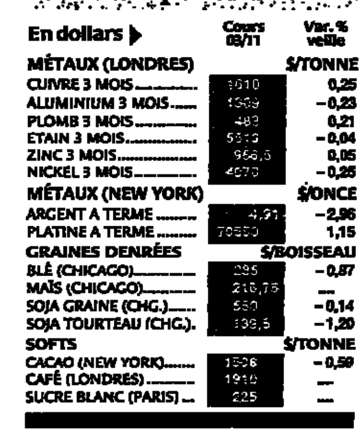
NEW YORK

L'INDICE Dow Jones est demeuré inchangé à l'issue de la séance du mardi 3 novembre. Les opérateurs se sont montrés extrêmement prudents dans l'attente du résultat des élections législatives américaines, organisées dans la journée. L'action Citigroup a cédé 4,33 % à la suite du départ d'un des vice-présidents de sa filiale Salomon Smith Barney, tandis que Coca-Cola gagnait 2,65 %.

Valeur du jour : Hachette Filipacchi Médias, pôle de regroupement

MARDI 3 novembre, l'action du groupe de communication Hachette Filipacchi Médias (HFM), filiale à 68 % de Lagardère, a progressé de 6,6 %, après une hausse de 9,67 % la veille. Le même jour, Europe 1, sa consoeur au sein du groupe Lagardère, s'est adjugé un gain de 8,7 %.

Ces hausses ont été déclenchées par les propos tenus par Jean-Luc Lagardère et Philippe Camus, cogérants de Lagardère SCA, aux Etats-Unis et dans un entretien au *Journal des Finances*. En disant : *« Nous nous posons régulièrement la question du maintien des lignes de cotation comme Hachette Filipacchi Médias et Europe 1. Il y a des avantages et des inconvénients à les maintenir ou à les reprendre à 100 % »*, M. Camus a entretenu la spéculation sur un éventuel rachat des intérêts minoritaires de HFM et d'Europe 1 pour constituer un pôle de communication regroupant des activités audiovisuelles, multimédia, presse (*Elle*, *Paris-Match*), édition et distribution. Pour acquérir 100 % du capital d'HFM, Lagardère devrait débourser 3 milliards de francs et près de 850 millions de francs pour racheter les minoritaires d'Europe 1. Des sommes importantes qui font dire à un analyste que Lagardère doit peut-être commencer par négocier sa présence au sein du projet européen EADC (European Aerospace and Defense Company) auprès d'Aerospatiale, de l'allemand Dasa et de British Aerospace avant de restructurer son pôle communication.



Les opérateurs ne semblent pas vouloir attendre cette échéance pour se placer sur le titre HFM. D'autant qu'il ne semble pas cher, estiment Sylvie Séjournet et Walter Vejdovski, respectivement analystes chez Meeschaert-Rousselle et chez BNP Equities. Le résultat d'exploitation du groupe devrait augmenter de 15 % en 1998 et de 25 % en 1999 pour atteindre 1,1 milliard de francs en 1999, un objectif fixé par Gérald de Roquemaurel, le président du groupe. HFM devrait récolter les fruits des lourds investissements consentis en 1997 pour lancer de nouveaux magazines. Il devrait également profiter des économies (200 millions de francs par an) résultant de la fusion, en avril 1997, d'Hachette Filipacchi et Filipacchi Médias, et de celle résultant de la réorganisation de son pôle de presse quotidienne régionale (*Nice Matin*, *La Provence*).

Seule inconnue, la bonne tenue du dollar et du marché publicitaire américain qui conditionnent la rentabilité des activités outre-Atlantique (qui représentent 30 % des ventes, mais 46 % du résultat d'exploitation). D'ailleurs, pour compenser le tassement aux Etats-Unis, HFM aurait fait une offre de rachat sur le groupe italien Rusconi, qui évolue sur un marché dynamique.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars	Cours 03/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	0,25
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	-0,23
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	0,21
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	-0,04
ZINC 3 MOIS	[illegible]	0,05
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	-0,25
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	-2,96
PLATINE A TERME	[illegible]	1,15
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	-0,87
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	—
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	-0,14
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	-1,20
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	-0,59
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	—
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	—

Pétrole

En dollars	Cours 03/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	-1,76
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	-0,70

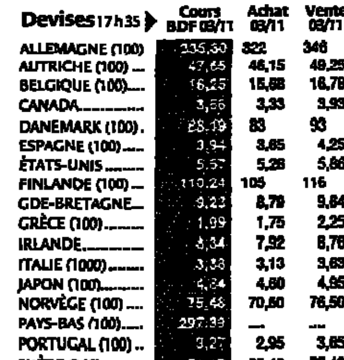
Or

En francs	Cours 03/11	Var % 02/11
OR FIN KILO BARRE	52000	-0,57
OR FIN LINGOT	53000	-0,66
ONCE D'OR LONDRES	296,00	-1,40
PIÈCE FRANCE 20 F	312	—
PIÈCE SUISSE 20 F	316	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	310	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2595	+3,75
PIÈCE 10 DOLLARS US	1760	-0,57
PIÈCE 50 PESOS MEX	1990	-0,25

MONNAIES

● **Dollar** : la devise américaine était en hausse pour la deuxième journée consécutive face au yen mercredi 4 novembre dans l'espoir que la croissance américaine restera solide et incitera les investisseurs japonais à continuer à acheter des dollars. Le billet vert a dépassé la barre des 116 yens à 116,34 (contre 115,41 mardi) et restait stable face aux devises européennes à 1,6612 mark et 5,5697 francs.

Les taux d'intérêt au Japon sont à des niveaux historiquement *sans* précédent (0,25 %) tandis que la croissance américaine a été au troisième trimestre supérieure aux prévisions (3,3 % en rythme annuel), rendant plus incertaines les anticipations d'une nouvelle baisse de ses taux par la Réserve fédérale américaine (Fed). *« L'économie américaine n'a pas explosé et le président de la Fed, Alan Greenspan, a protégé la croissance et le marché boursier »*, explique Paul Meggyesi, responsable de la stratégie de la Deutsche Bank à Londres.



Cours de change

04/11 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,58	6,57	9,23	4,11	2,97	4,84	0,34	3,35	—
DM	1,67	1,96	2,76	1,22	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1649,40	1941,11	2727,53	1206,34	877,40	1412,29	—	988,38	295,06
YEN (100)	116,77	137,41	193,07	85,34	62,12	....	7,08	70,05	20,89
FLORIN	1,88	2,21	3,11	1,37	—	1,61	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,37	1,61	2,26	....	0,73	1,17	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,71	....	0,44	0,32	0,52	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	....	1,41	0,62	0,45	0,73	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,18	1,65	0,73	0,53	0,86	0,06	0,60	0,18

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/11	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,37	3,37	4,24	5,20
ALLEMAGNE	3,32	3,53	4,13	5,18
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,33	4,88	4,83
ITALIE	4,75	4,15	4,51	5,48
JAPON	0,18	0,02	0,86	....
ÉTATS-UNIS	5,44	4,48	4,74	5,21
SUISSE	[illegible]	1,12	2,65	3,81
PAYS-BAS	[illegible]	4	4,21	5,19

Matif

Cours 12h30	Volume 04/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	[illegible]	109,02	109,06
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,45	96,46

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 03/11	Achat 03/11	Vente 03/11
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,33	3,93
DANEMARK (100)	[illegible]	83	93
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,28	5,86
FINLANDE (100)	[illegible]	105	116
GDE-BRETAGNE	[illegible]	8,79	9,84
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,92	8,76
ITALIE (1000)	[illegible]	3,13	3,63
JAPON (100)	[illegible]	4,60	4,85
NORVÈGE (100)	[illegible]	70,60	76,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	65,40	75,40
SUISSE (100)	[illegible]	396	420

TAUX

● **Europe** : les marchés obligataires européens étaient en repli à l'ouverture, mercredi 4 novembre, par rapport aux niveaux élevés atteints la veille à la suite des déclarations encourageantes de Wim Duisenberg, sur l'absence de tensions inflationnistes. Les rendements des obligations d'Etat à 10 ans françaises et allemandes s'établissaient respectivement à 4,26 % et 4,17 %. Les marchés obligataires semblaient pâtir de l'ouverture en nette progression de la Bourse de Francfort.

● **Etats-Unis** : le marché obligataire américain a terminé la journée du mardi 3 novembre en hausse, après deux séances de baisse. Le rendement de l'obligation du Trésor à 30 ans a cédé deux points de base, à 5,22 %. Les investisseurs semblaient voir dans le faible niveau d'inflation et le ralentissement attendu de l'économie américaine les raisons d'espérer une prochaine baisse des taux par la Réserve fédérale.

ÉCONOMIE

Les leaders d'opinion confirment leur confiance en l'euro

PLUS des trois quarts des leaders d'opinion de cinq grands pays européens estiment que l'euro sera un atout pour l'Europe, même s'ils font état d'une inquiétude psychologique des Européens devant l'introduction de cette nouvelle monnaie, selon un sondage réalisé par Ipsos début juin. C'est en Italie qu'on dénombre le plus d'optimistes (90 %). Mardi 3 novembre, la Confédération de l'industrie britannique, principale organisation patronale de Grande-Bretagne, a demandé au gouvernement de Tony Blair de fixer une date à l'entrée de la livre dans l'euro afin d'aider l'industrie à se préparer.

■ **BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE : Wim Duisenberg, le président de la BCE,** a constaté la convergence des taux en Europe (*lire page 22*), mais doute qu'un assouplissement plus prononcé des conditions de crédit puisse avoir un impact déterminant sur l'investissement et la consommation. Il a indiqué, lors d'une conférence de presse mardi, que le facteur décisif pour alimenter la croissance était la confiance, opposant ainsi une fin de non-recevoir aux hommes politiques qui prônent des baisses de taux.

■ **FRANCE : le ministre de l'Emploi, Martine Aubry,** a affirmé mardi que le gouvernement était *« contre les fonds de pension, non pas à la française, mais à l'anglo-saxonne »*, et pour des régimes d'épargne-retraite *« négociés, collectifs et complémentaires »*.

■ **Les défaillances d'entreprises en France ont atteint en septembre leur plus bas niveau depuis 1993, à 55 070 cas sur douze** mois, en repli de 10,9 % sur l'année précédente, selon l'indicateur de l'Observatoire des entreprises du groupe SCRL.

■ **La demande d'achats de logements neufs a atteint son maximum historique en France au troisième trimestre** de cette année, selon les promoteurs privés interrogés en novembre par l'Insee.

■ **ALLEMAGNE : le ministère allemand du travail table sur un ralentissement de la croissance à** 2 % en 1999, selon le quotidien *Handelsblatt* du 4 novembre.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le ministre des finances Gordon Brown** a annoncé mardi une révision en baisse des prévisions de croissance pour 1999 en Grande-Bretagne, entre 1 % et 1,5 %, au lieu de 1,75 % à 2,25 % (lire *page 22*).

■ **CANADA : l'économie du Québec sera moins touchée par** la crise financière internationale que celle du Canada, estime l'économiste en chef des Caisses Desjardins, ce qui permettrait de ramener le taux de chômage sous la barre des 10 % à partir de la mi-99.

■ **JAPON : Barton Biggs, le responsable de la stratégie d'investissement de la banque américaine Morgan Stanley Dean Witter,** estime que la deuxième économie mondiale *« pourrait être la prochaine bonne affaire : tout le monde croit que le Japon n'est pas sauvable mais le marché japonais est véritablement bon marché, exactement à l'opposé du cycle économique, marchand et psychologique des Etats-Unis »*. Il recommande aux investisseurs d'augmenter la pondération du Japon, au détriment des liquidités et de certains titres européens.

■ **Le ministre des finances, Kiichi Miyazawa,** a indiqué mercredi que le Japon envisageait de fournir une aide bilatérale au Brésil de l'ordre d'un milliard de dollars, selon la presse.

■ **RUSSIE : le pays a honoré tous ses remboursements sur sa dette étrangère** pour le mois d'octobre, alors que certains versements pour août et septembre n'avaient pas été effectués, a indiqué mardi le vice-ministre des finances Mikhaïl Kassianov.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 4 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,96 %
CAC 40 : 3654,01

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	938	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Cr.Lyonnais(TP) Ly	915	[illegible]	- 1,42	[illegible]
Renault (T.P.)	2578	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1148	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	975	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1233	[illegible]	+ 1,78	[illegible]
AGF	315,10	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Air Liquide	902	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Alcatel	603	[illegible]	+ 4,47	[illegible]
Alstom	143,60	[illegible]	+ 7,79	[illegible]
Altran Techno. #	1220	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Atos CA	1118	[illegible]	+ 1,34	[illegible]
Axa	643	[illegible]	+ 2,33	[illegible]
Bail Investis.	815	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Bazar Hot. Ville	666	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Bertrand Faure	400	[illegible]	—	[illegible]
BIC	369,80	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
BIS	555	[illegible]	+ 2,70	[illegible]
B.N.P.	367	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Bollore Techno.	1023	[illegible]	+ 2,63	[illegible]
Bongrain	2360	[illegible]	—	[illegible]
Bouygues	1135	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Bouygues Offs.	166,90	[illegible]	- 0,35	[illegible]
Bull#	48,50	[illegible]	+ 6,80	[illegible]
Canal +	1335	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Cap Gemini	855	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Coflexip	507	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Colas	1280	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Comptoir Entrep.	12,50	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Comptoirs Mod.	3620	[illegible]	- 0,55	[illegible]
CPR	240	[illegible]	+ 1,50	[illegible]
Cred.Fon.France	98,80	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Credit Lyonnais CI	428,10	[illegible]	+ 13,99	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	406,10	[illegible]	+ 7,85	[illegible]
Damart	4585	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Danone	1541	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Dassault-Aviation	1664	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Dassault Systemes	226,50	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
De Dietrich	300	[illegible]	+ 1	[illegible]
Deveaux(Ly)#	845	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	56	[illegible]	—	[illegible]
Dexia France	807	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	79,50	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Dynaction	182	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Ecia	1161	[illegible]	+ 4,90	[illegible]
Eiffage	443	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Elf Aquitaine	675	[illegible]	+ 3,40	[illegible]
Eramet	161	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Eridania Beghin	1035	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Essilor Intl	2225	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1975	[illegible]	—	[illegible]
Esso	443	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Eurafrance	2920	[illegible]	+ 4,31	[illegible]
Euro Disney	8,20	[illegible]	+ 7,92	[illegible]
Europe 1	1304	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Eurotunnel	6,35	[illegible]	+ 3,93	[illegible]
Fimalac SA	580	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Finextel	127	[illegible]	- 5,51	[illegible]
Fives-Lille	440	[illegible]	- 1,81	[illegible]
France Telecom	379	[illegible]	+ 2,50	[illegible]
Fromageries Bel	5020	[illegible]	- 2,39	[illegible]
Galeries Lafayette	6500	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Gascogne	471	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Gaumont #	356,80	[illegible]	- 1,84	[illegible]
Gaz et Eaux	255	[illegible]	+ 5,88	[illegible]
Geophysique	372,50	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
G.F.C.	644	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
GrandVision	147	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
Groupe Andre S.A.	579	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	211	[illegible]	+ 5,21	[illegible]
CGIP	290	[illegible]	—	[illegible]
Chargeurs	285	[illegible]	+ 7,01	[illegible]
Christian Dalloz	478	[illegible]	+ 2,51	[illegible]
Christian Dior	588	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
CIC - actions "A"	480	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Ciments Francais	329,40	[illegible]	- 1,03	[illegible]
Clarins	455,60	[illegible]	+ 6,45	[illegible]
Club Mediterranee	461	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
CNP Assurances	190	[illegible]	- 2,47	[illegible]
Imetal	570	[illegible]	+ 4,38	[illegible]
Immeubl.France	455	[illegible]	+ 3,73	[illegible]
Infogrames Enter.	349	[illegible]	+ 4,58	[illegible]
Ingenico	155,50	[illegible]	- 0,19	[illegible]
Interbail	145	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique	1590	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
ISIS	431,20	[illegible]	+ 4,12	[illegible]
Jean Lefebvre	508	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1120	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Labinal	1515	[illegible]	+ 0,85	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% +-
Telefonica #	258	261,80	1,47
Toshiba #	26,55	27,90	5,08
Unilever #	426	437	2,58
United Technol. #	517	532	2,90
Volkswagen A.G #	431	454,90	5,54
Yamanouchi #	164	163,90	0,06
Zambia Copper	7,20	8,25	+ 1,58

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02 ■	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	104,04	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,25	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	124,40	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	113,45	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,27	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	129,09	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,80	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	101,39	[illegible]
EDF 8,6%88-89 CA#	105,88	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	121,25	[illegible]
Finansder 9%91-06#	131,28	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,08	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	104,06	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	102,53	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	106,48	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,55	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	109,50	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,64	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,39	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	102,50	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1050	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	33	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	571	[illegible]
Bains C.Monaco	790	[illegible]
Bque Transatlantl. ◆	256	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
Champex (Ny) ◆	20,80	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2400	[illegible]

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours
Optorg ◆	380	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	710	[illegible]
Paris Orleans	297	[illegible]
Promodes (CI)	2162	[illegible]
PSB Industries Ly	595	[illegible]
Raynal Roq.ex.SAP ◆	400	[illegible]
Rougier #	300	300
Saga	295	295
Hotel Lutetia	578	[illegible]
Hotels Deauville ◆	900	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	396	396
Lloyd Continental ◆	10990	[illegible]
Matussiere Forest.	50,10	[illegible]
Moncey Financiere	3250	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	119,90	120
Poliet	530	[illegible]
Sabeton (Ly)	692	[illegible]

(Publicité)
LA GRANDEUR N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE
Lupo

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Change Bourse (M)	185	[illegible]
CNIM CA#	207	[illegible]
Codetour	404	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ◆	450	[illegible]
Conflandey #	261	[illegible]
C.A. Hte Normandie	348	[illegible]
C.A. Paris IDF	960	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	310	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	314	[illegible]
C.A.Pas de Calais	570	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	530	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 NOVEMBRE

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 4 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	37,90	[illegible]
Europe Finance Ind. ◆	760	760
Cibox-LCI ◆	20	[illegible]
CTT-SCETA ◆	41	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	98,90	[illegible]
Troc de l'Ile ◆	70,50	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

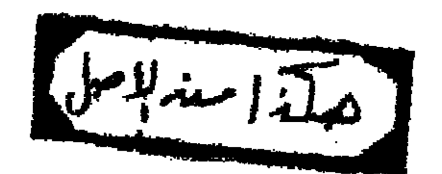
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 3 novembre

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT
Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	39394,54	39394,54
Actimonétaire D	30383,55	[illegible]

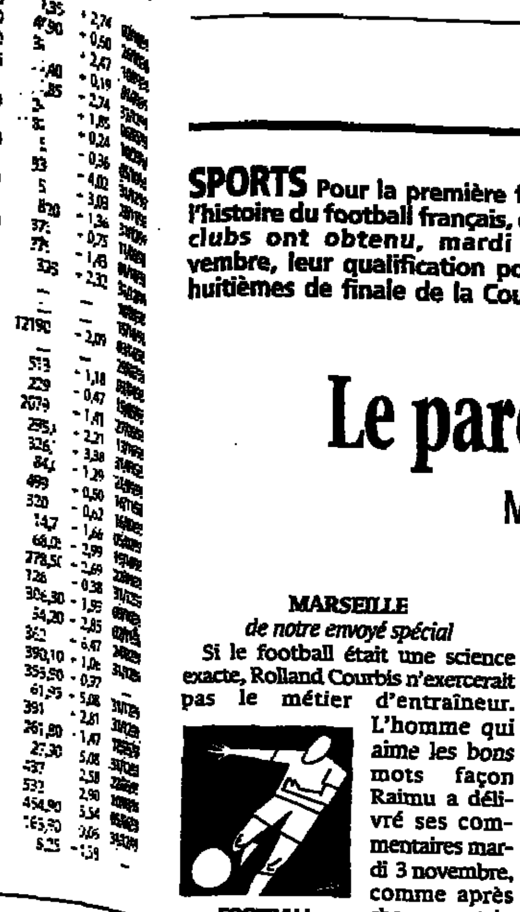
SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



SPORTS Pour la première fois de l'histoire du football français, quatre clubs ont obtenu, mardi 3 novembre, leur qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Tous victorieux des matches retour du deuxième tour, l'Olympique de Marseille, les Girondins de Bordeaux, l'Olympique lyonnais et l'AS Monaco connaîtront leurs futurs adversaires vendredi 6 novembre. ● À MARSEILLE, l'entraîneur Rolland Courbis a, comme à son habitude, fait tourner son effectif, et l'OM est difficilement venu à bout des Allemands du Werder de Brême (3-2) ● À BORDEAUX, les Girondins ont également été mis en difficulté par les Néerlandais de Vitesse Arnhem avant de s'imposer de justesse (2-1). Cette qualification conforte le renouveau du club bordelais ● DES INCIDENTS ont provoqué l'interruption de la rencontre entre la Fiorentina et les Grasshoppers de Zurich.

Le parcours idéal des quatre clubs français en Coupe d'Europe

Marseille, Bordeaux, Monaco et Lyon se sont qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Pour la première fois, la France compte quatre représentants à ce niveau de la compétition



FOOTBALL

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Si le football était une science exacte, Rolland Courbis n'exercerait pas le métier d'entraîneur. L'homme qui aime les bons mots façon Raimu a délivré ses commentaires mardi 3 novembre, comme après chaque match. Mais il s'agit, ce soir-là, de trouver des explications à une fin de match pour le moins « *crispante* ».

Alors que ses joueurs menaient par 3 buts à 1 face à une équipe du Werder de Brême n'évoluant plus qu'à dix (et même bientôt à neuf, suite à une blessure), l'OM a non seulement offert un but-cadeau à son adversaire, mais faillit même en encaisser un supplémentaire dans les arrêts de jeu, qui aurait été synonyme d'élimination. « *A 3-1 contre dix joueurs, même le plus optimiste des Allemands est au courant que le match est terminé. Et bien on a cru bon de rajouter un brin de suspense à cette partie pour que les spectateurs qui nous ont fait confiance ce soir ne rentrent pas chez eux avec cinq minutes d'avance* », blague le technicien, plus pagnolesque que jamais.

Rolland Courbis n'ignore pas que des quatre clubs français à s'être qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA, l'OM est celui qui a le plus peiné. Le leader du championnat de France a pourtant déployé un jeu alléchant durant une bonne partie de la rencontre. Les trois buts phocéens, tous trois inscrits de la tête – par Florian Maurice, Pierre Issa et Christophe Dugarry – ont même apporté une preuve supplémentaire de la force offensive qui anime cette équipe. Le Werder de Brême est cependant revenu au score à deux reprises, tirant profit de deux erreurs de défense. « *Deux buts qu'on rangera dans la catégorie des buts évitables* », concédera Rolland Courbis.

L'entraîneur marseillais aurait aimé rendre une copie irréprochable au public du Stade-Vélodrome. Une fois de plus, l'homme avait pris un malin plaisir à surprendre. L'équipe alignée ne correspondait pas à celle qui était attendue, proposant une formation différente de celles qui s'imposèrent face à Sochaux et Lorient lors des deux dernières journées de championnat. Les 40 000 abonnés que compte le club s'y habitueront-ils un jour ? Rolland Courbis a certes mis en place un système de « *tournante* » qui a le mérite de fonctionner – l'OM est invaincu depuis le début de la saison. Mais ledit système n'en demeure pas moins déroutant.

« GUERRE DES GOALS »

A la fin des années 40, confronté à un recrutement pléthorique, les dirigeants d'alors avaient créé un « *Marseille 2* ». Cette équipe-bis participa au championnat de deuxième division et termina même onzième, avant d'être dissoute. S'il en avait la possibilité, Rolland Courbis pourrait, sans problème, reproduire l'expérience. A l'heure de l'arrêt Bosman, le technicien possède le plus beau et le plus fourni des effectifs de l'Hexagone. Plutôt que de s'appuyer sur une équipe-type comme le font la plupart de ses confrères, l'homme préfère donc faire tourner ses joueurs, au gré de leur forme et de leur motivation. Observateur des sports américains, Rolland Courbis croit au bien-fondé de sa méthode piochée outre-Atlantique. Primo, se dit-il, la motivation individuelle n'en sera que plus grande. Secundo, la fatigue physique se fera moins sentir en fin de championnat. Tertio, la tentation de chercher un autre club en cours de saison sera amoindrie, le taux de frustration étant le même pour tout le monde à l'OM.

Erigée en doctrine, cette « *diminution du temps de travail* » a toutefois ses revers. Une véritable « *guerre des goals* » a été instaurée entre le vétéran Andreas Köpke et le jeune Stéphane Porato. Impeccable à chaque fois qu'il joue, l'Allemand apprécierait de moins en moins, dit-on, de devoir faire banquette. Idem de l'attaquant italien Fabrizio Ravanelli, qui a peu goûté, mardi, d'être remplacé en deuxième mi-temps. Quant aux trois « champions du monde » de l'OM, si deux s'en tirent plutôt bien (Laurent Blanc, Robert Pires), l'autre doit encore ronger son frein, tel un débutant (Christophe Dugarry). Quelle limite la susceptibilité d'un footballeur professionnel peut-elle atteindre ?

Rolland Courbis a une réponse bien vivante entre les mains : Titi Camara. Le 24 septembre, l'attaquant s'effondrait en sanglots à la fin d'un match de championnat contre Bastia. Le Guinéen venait de marquer un but, son premier de la saison. Plusieurs semaines de pression et de doute passées sur le banc de touche trouvaient un exutoire. Depuis, Titi Camara va beaucoup mieux. Il a marqué à nouveau et à plusieurs reprises. Mardi face à Brême, l'attaquant débuta la rencontre à la surprise générale. Et qu'advint-il ? Intenable de bout en bout, Titi Camara fut l'homme du match.

L'autre grand bénéficiaire du jour fut le Sud-Africain Pierre Issa. Plutôt habitué à regarder les rencontres du club dans les tribunes, le défenseur disputait là son deuxième match en tant que titulaire. Le jeune homme, âgé de vingt-trois ans s'attendait-il à marquer un but en seizième de finale de Coupe d'Europe ? La dernière fois que Pierre Issa fit trembler les filets, c'était au Stade-Vélodrome, pendant la Coupe du monde : face à la France, le Sud-Africain avait marqué contre son camp. Pas peu fier d'avoir corrigé le cours de son histoire à Marseille, Pierre Issa ignorait totalement, mardi, s'il jouerait le match de vendredi contre Monaco. « *Il n'y a jamais de garantie dans le football* », philosophait le joueur. Surtout à l'OM.

Frédéric Potet

Lyon et Monaco : un sans-faute

Les qualifications de Lyon et Monaco, victorieux de l'Etoile rouge Belgrade et de Graz AK, complètent un grand chelem sans précédent : pour la première fois le football français aura ainsi quatre représentants en 8es de finale de la Coupe de l'UEFA. Au stade Louis-II, l'AS Monaco n'a eu aucun mal à se défaire des Autrichiens de Graz AK. Quatre buts de Franck Gava (8e, 67e), Robert Spehar (16e) et Djibril Diawara (55e), auteur d'un superbe slalom dans l'axe de la défense autrichienne, ont concrétisé la domination des Monégasques. Au prochain tour, Monaco devra se priver de Bruno Irles, suspendu. Après sa courte victoire sur l'Etoile rouge Belgrade au match aller (2-1), l'Olympique lyonnais a obtenu sa qualification en première mi-temps à Gerland (3-2), grâce à un excellent match de Vikash Dhorasoo. Alain Caveglia, de retour de blessure, s'est offert un doublé (16e, 43e) et Christophe Cocard a inscrit le troisième but lyonnais (41e). David Linares et Christian Bassila sont suspendus pour le prochain tour.

Bordeaux parie sur l'Europe pour assurer son avenir

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Un cri tribal a secoué les gradins du Parc Lescure à l'issue du match. Quinze mille poitrines livrées à l'angoisse se sont brusquement libérées pour fêter, mardi 3 novembre, la qualification de Bordeaux aux dépens des Néerlandais de Vitesse Arnhem. La Coupe d'Europe avec ses verdicts sans appel concentre les émotions fortes au-delà du sevrage.

Que restera-t-il de cette confrontation franco-néerlandaise en deux actes ? Le souvenir d'une qualification acquise au forceps avec des gestes déplacés sanctionnés, mardi, par quatre avertissements et l'exclusion du Girondin Ali Benarbia à l'ultime minute. Si la supériorité des Français ne souffre discussion avec deux succès (1-0 à l'aller, 2-1 au retour), elle aura frustré les esthètes qui attendaient du deuxième du championnat de France une démonstration plus enlevée. Il a fallu se satisfaire d'une rencontre crispante entre l'ouverture du score par le Vitesse dès la 9e minute par Arco Jochensen, l'égalisation de Johan Micoud (10e) et le but de la victoire signée Sylvain Wiltord (65e).

Les compétitions continentales regorgent de ces parties cadenassées. Bordeaux qui fut finaliste de la coupe de l'UEFA, voilà deux ans, avait à l'époque égayé l'épreuve, fort de ses individualités d'exception qui ignoraient encore leur destin de champion du monde. Depuis, Christophe Dugarry, Bixente Lizarazu et Zinedine Zidane ont rejoint des clubs plus fortunés (respectivement Marseille, le Bayern Munich et la Juventus Turin) et renvoyé les Girondins à une œuvre de refondation. La saison dernière, les Bordelais n'avaient pas survécu au premier tour de la coupe de l'UEFA. Les voilà au rendez-vous du troisième signe d'un renouveau bien maîtrisé.

Par prudence ou superstition, le coprésident du club, Jean-Didier Lange, n'avait budgétisé qu'une participation aux 16es de finale. La suite des aventures européennes conforte les dirigeants dans leur démarche. L'exposition médiatique de leur équipe (Canal Plus retransmet tous les matchs de l'épreuve) sera gratifiante à court et plus long terme avec l'arrivée espérée de nouveaux partenaires. Au printemps, la société britannique d'investissements ENIC, cotée en Bourse, avait noué les fils d'une participation dominante dans le capital des Girondins. Les négociations échouèrent en raison d'une nouvelle réglementation adoptée par l'UEFA interdisant à plusieurs clubs gérés par une même société de s'aligner sur la ligne de départ d'une Coupe d'Europe. Or, ENIC contrôle déjà l'AEK Athènes (Grèce) et le Slavia Prague (République tchèque) qui sont des participants réguliers des épreuves internationales.

En attendant un assouplissement des directives ou la mise au point d'une argutie juridique pour les contourner, les responsables bordelais n'ont pas abandonné les contacts avec ENIC, quitte à réclamer un investissement plus lourd. « *Ce n'est pas de l'opportunisme mais une juste rétribution de la montée en puissance du club*, argumente M. Lange, favorable à un élargissement du capital. *Notre club est sain financièrement mais notre budget d'exploitation courant stagne autour de 130 millions de francs soit moitié moins que le Paris - Saint-Germain ou Marseille.* »

Pour attirer les investisseurs, Bordeaux peut compter sur un stade rénové et un centre d'entraînement haut de gamme. Il lui reste à fédérer les enthousiasmes. Moins de 15 000 spectateurs payants se sont déplacés mardi soir. « *Depuis le début de la saison, notre moyenne d'affluence tourne autour de 20 000 personnes, soit 5 000 de plus que l'an passé, mais par rapport à Marseille ou Paris, nous sommes en retrait*, admet Jean-Didier Lange. Une raison de plus, selon le président, pour envoyer les Girondins dans la galaxie des étoiles du football européen.

Elie Barth

Incidents lors d'une rencontre en Italie

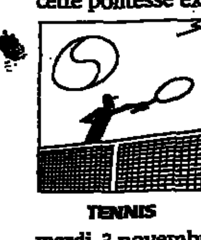
LE QUATRIÈME arbitre de la rencontre opposant la Fiorentina et les Grasshoppers de Zurich a été blessé juste après la mi-temps. Le Belge Philippe Flament a été atteint au genou par un pétard lancé des tribunes. Il a été hospitalisé et la rencontre a été interrompue alors que les Italiens menaient par 2 buts à 1. Ils l'avaient emporté par 2 à 0 au match aller. La principale surprise de ces 16es de finale est venue d'Angleterre, où Aston Villa a été éliminé par les Espagnols du Celta Vigo. Vainqueurs (1-0) du match aller, en Espagne, les joueurs de Birmingham ont été pris de vitesse sur leur pelouse, où le Celta Vigo s'est imposé 3 buts à 1. Côté anglais, seul Liverpool s'est qualifié pour les 8es de finale, en écartant le FC Valence. Brême et Stuttgart ont été éliminés. Leverkusen, le dernier représentant de la Bundesliga, dispute son match retour contre les Glasgow Rangers jeudi 5 novembre.

● **RÉSULTATS**

(clubs qualifiés en gras)

Bordeaux-Vitesse Arnhem (PB) : 2-1 (match aller : 1-0) ; **Lyon**-Etoile rouge Belgrade (You) : 3-2 (2-1) ; **Monaco**-Graz AK (Aut) : 4-0 (3-3) ; **Marseille**-Werder Brême (All) : 3-2 (1-1) ; Aston Villa (Ang)-**Celta Vigo** (Esp) : 1-3 (1-0) ; **Betis Séville** (Esp)-Willem II (PB) : 3-0 (1-1) ; **FC Bruges** (Bel)-Vfb Stuttgart (All) : 3-2 a. p. (1-1) ; Leeds United (Ang)-**AS Roma** (Ita) : 0-0 (0-1) ; **Atletico Madrid** (Esp)-CSKA Sofia (Bul) : 1-0 (4-2) ; **Parme** (Ita)-Wisla Cracovie (Pol) : 2-1 (1-1) ; **Real Sociedad** (Esp)-Dynamo Moscou (Rus) : 3-0 (3-2) ; Slavia Prague (Tch)-**Bologne** (Ita) : 0-2 (1-2) ; FC Valence (Esp)-**Liverpool** (Ang) : 2-2 (0-0) ; **FC Zurich** (Sui)-Celtic Glasgow (Eco) : 4-2 (1-1).

A Bercy, Boris Becker est rattrapé par Nicolas Escudé



TENNIS

IL A TOUJOURS cette présence magnétique et cette voix douce mais ferme qui appelle l'écoute et provoque les curiosités. Il garde cette politesse experte et ces mots habiles. Et puis il y a ces yeux pénétrants qui rendraient profonde sa dissertation sur les hoquets de son service mardi 3 novembre. Dans l'après-match, Boris Becker reste courtois. Le champion à la semi-retraite analyse sa défaite contre Nicolas Escudé avec application (6-7, 7-5, 6-4). Il y a donc eu ce service arythmique qui ne lui a jamais permis d'être serein et cet adversaire : retors et jeune.

Boris Becker se penche sur sa carrière. Celle-ci a pris un tour faussement dilettante depuis un an et demi. A Wimbledon 1997, il avait annoncé une semi-retraite. Plus de Grand Chelem – à moins qu'il ne change d'avis –, et une pincée de tournois dans l'année. A ce régime et à cause d'une fracture de la cheville, il a glissé dans le classement.

Il est aujourd'hui 60e joueur mondial, cela ne l'empêche pas de toujours très bien jouer au tennis et d'attirer les foules. A trente ans, Boris Becker, un jour numéro un mondial, pour l'éternité triple vainqueur de Wimbledon et vainqueur en tout de 52 épreuves, reste une attraction extraordinaire. Même un rien émoussé, son jeu offensif reste un modèle ; bien que patinée par les années, sa volée est un parfait exemple du bon goût tennistique. Si c'est son vœu, les organisateurs de tournoi lui accordent volontiers une invitation. Paris n'a pas dérogé à la règle : à Bercy, Boris a gagné par trois fois.

Le tirage au sort lui avait désigné Nicolas Escudé, Français âgé de vingt-deux ans, classé 32e joueur mondial, demi-finaliste aux Internationaux d'Australie en janvier, chef de file de la relève française et fine raquette aussi bien tentée par la résistance du fond du court que par l'aventure au filet. Match choc, les deux protagonistes sont attendus, l'un pour son somptueux passé, l'autre pour « concrétiser » des promesses.

Le match fut une belle partie, avec ce que la beauté peut parfois renfermer de morne : ici des fautes et de l'inattendu, là ces points âpres et disputés à la force de bras volontaires. A trente ans, la silhouette amaigrie, Boris Becker est moins flamboyant. A vingt-deux ans, Nicolas Escudé a semblé peu tranchant, comme intimidé par l'enjeu.

Les deux hommes avaient un passé. Nicolas s'en souvenait. Il avait alors dix-sept ans, et avait rencontré le champion au premier tour des Internationaux de France de Roland-Garros, en 1993. Il n'avait pris que trois jeux à Becker. De quoi trembler encore cinq ans après. Et puis Nicolas confie avoir vécu « *une saison complètement ratée* ». Après sa belle demi-finale, il s'est ouvert le pied sur un rocher en faisant du surf pendant les vacances.

« POUR LE PLAISIR DE JOUER »

De retour au jeu, son organisme s'est rebellé. A Paris, Nicolas souhaitait se refaire à grands coups de services inspirés et de cette présence arachnéenne sur le court qui le rend frénétique et insolent dans les ripostes et les attaques.

Ainsi s'est-il sorti du piège, mardi soir, allant plus vite que Boris Becker, trop souvent privé de son service-muraille. Nicolas se félicite d'avoir « *tenu le coup* » après la perte de la première manche dont il était passé si près après avoir tenu quatre balles de set. Il dit dans un sourire : « *Ce soir, je me suis régalé sur le court, j'ai très bien joué.* » Avant d'ajouter sans malice : « *Je suis content d'avoir gagné ce soir. Je suis un peu désolé pour lui. Je ne sais pas si c'est son dernier Bercy ou s'il reviendra. Je suis ravi de l'avoir battu.* »

Boris reviendra-t-il ? Il jure qu'il ne le sait pas. Dans sa peau de joueur intermittent, il vit au jour le jour, et aime bien cela. Il ne fait plus de plans. Pourquoi joue-t-il encore ? « *Pour le plaisir de jouer* », lâche-t-il. Il ne joue pas pour repousser une échéance trop douloureuse. « *Quand je déciderai d'arrêter, ce sera pour toujours. Je ne jouerai pas les tournois vétérans. Je me suis prouvé que je pouvais tenir sans tennis pendant quelques mois.* »

Mercredi 4 novembre, Boris Becker devait rentrer chez lui en Allemagne. En début de soirée, Nicolas Escudé devait rencontrer l'Australien Patrick Rafter, double vainqueur des Internationaux des Etats-Unis et tête de série no 3 à Paris. Deux autres Français restaient en lice : Jérôme Golmard et Fabrice Santoro, vainqueurs respectifs, mardi, de Byron Black et de Hicham Arazi.

Bénédicte Mathieu



*TAXES COMPRISES TARIF A/R - VOLS DÉPART PARIS AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET SOUS RÉSERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.

De la Guyane à La Rochelle, la France est une terre d'asile pour les tortues marines

L'étude de ces animaux migrateurs réserve bien des surprises

Le plus important site de ponte de la tortue luth est en Guyane, et les îles Eparses, dans l'océan Indien, abritent de très nombreuses tortues vertes. Mais ces animaux migrateurs aux mœurs largement méconnues visitent aussi les côtes atlantiques de l'Hexagone. A La Rochelle, une association rassemblant des chercheurs et des amateurs dispersés à travers le monde vient d'être créée pour les étudier et les préserver.

EN JUIN 1995, un pêcheur de Loctudy ramène une tortue luth dans ses filets, bien vivante et marquée en Guyane trois ans auparavant. On croit que cette capture dans les eaux bretonnes est un record pour cette espèce des mers chaudes. Même pas : un ancien gendarme de l'île de Ré, expert en observation de ces fameuses tortues à la carapace couverte de cuir, en a aperçu une cette année à Saint-Pierre-et-Miquelon ! Même en faisant la part du réchauffement de la planète, des migrations aussi septentrionales surprennent.

Pourtant, si la France dispose du plus important site de ponte de la tortue luth, en Guyane, et du plus riche « gisement » de tortues vertes dans les îles Eparses (océan Indien), son territoire métropolitain reçoit aussi de fréquentes visites de ces reptiles. A l'aquarium de La Rochelle, qui recueille depuis 1988 toutes les tortues trouvées de Biarritz à Brest, une association baptisée Chélonée vient d'être créée pour relancer l'étude et la protection des tortues marines. Elle rassemble chercheurs, amateurs et observateurs dispersés à travers le monde. Car il faut un réseau planétaire pour étudier ces animaux migrateurs, qui passent l'essentiel de leur temps en haute mer et dont les mœurs sont, finalement, peu connues.

« Tous les jours, nous découvrons que nous ignorons presque tout de la vie et des mœurs des tortues marines », constate Jacques Fretey, biologiste au Muséum d'histoire naturelle et président du groupe Chélonée. *« Par exemple, on disait les femelles fidèles à leur plage de ponte. Une légende ! Grâce au marquage, on sait maintenant que, dans la même saison, une femelle de tortue verte peut très bien pondre sur l'île Tromelin, à l'est de Madagascar, puis dans les îles Glorieuses, à l'ouest. »* Cette découverte vaut aussi pour la tortue luth, qui, de toute façon, ne retrouve pas toujours ses plages d'antan. Sur le littoral de Guyane, envahi par les sédiments de l'Amazone, les plages se font et se défont au fil des saisons et des courants. C'est ainsi qu'une nouvelle plage est apparue cette année sur le site de Farez, qui a été aussitôt adoptée comme lieu de nidification.


STOCK IMAGE

En dix ans, Raymond Duguy, ancien directeur du Centre d'étude des mammifères marins créé en 1972 à La Rochelle par le Muséum, a supervisé l'étude ou la dissection de 203 cadavres de tortue. Certains avaient péri étouffés dans les filets ou cordages, d'autres étaient morts de blessures par hélice ou dents de requin. *« La plupart souffrent de mycoses qui leur rongent la carapace, ou de lésions pulmonaires qui les empêchent de plonger*, note-t-il. *Mais le plus fréquent, chez la tortue luth, est l'ingestion de sacs plastiques, qui les condamne à mourir de faim. »* Cet animal, qui se nourrit principalement de méduses, confond, en effet, les corps flottants vaguement transparents avec son mets favori. Et, comme son palais est doté de papilles qui retiennent les éléments solides en laissant filtrer l'eau, elle ne peut régurgiter ce qu'elle a étourdiment avalé.

Le recueil des tortues échouées sur la côte atlantique de l'Hexagone donne aussi des indications de fréquentation. Les trois quarts des animaux signalés croisaient dans les parages de Charente-Maritime et de Vendée. La moyenne de cadavres trouvés les cinq premières années était de 9 par an. Elle est passée ces dernières années à une moyenne de 47, avec un « pic » de 61 échouages en 1995. *Mais il est difficile*, étant donnée la faiblesse des chiffres, de déterminer s'il s'agit d'une augmentation de la mortalité, d'une remontée du stock d'animaux... ou d'une meilleure organisation de la collecte.

FLUCTUATIONS INEXPLIQUÉES

« Je me méfie beaucoup des évaluations du cheptel, insiste Jacques Fretey. *Personne ne peut dire ce qu'est une population de tortues marines. Même en Guyane, où le suivi des femelles pondeuses est ancien, on observe des fluctuations qui laissent perplexe. »* On parle de 100 000 tortues olivâtres venant pondre au Costa-Rica, où la concentration est effectivement spectaculaire en saison. On avance le chiffre de 15 000 tortues luths en Guyane française et 3 500 au Surinam.

Mais ces concentrations, presque toujours nocturnes et éphémères, ne donnent que des indications très fragmentaires, et seulement sur les femelles venant pondre. On ne sait pratiquement rien de la vie des tortues marines entre le moment où, minuscules après l'éclosion sur la plage, elles se jettent dans la mer, et leur échouage en fin de vie. Les jeunes, les mâles et les femelles âgées échappent à tout comptage. On ignore aussi leur espérance de vie, qui, vu la taille atteinte par les adultes, semble très longue.

Chaque saison, on observe aussi des fluctuations inexpliquées. Et de vastes territoires de ponte demeurent très peu étudiés, notamment sur les côtes africaines. On a beaucoup étudié les migrations de tortues dans la zone caraïbe et en Méditerranée, où la caouanne est très menacée par la fréquentation touristique des plages. Mais on ne sait pratiquement rien de leur présence le long des 15 000 km de côtes entre le Maroc et l'Afrique du Sud. Des chercheurs ont ainsi découvert, l'an dernier, que le Gabon, avec des plages qui atteignent parfois 100 km de long, représente le deuxième site de ponte de la tortue luth au monde.

Roger Cans

★ Association Chélonée, aquarium de La Rochelle, avenue du Lazaret, 17002 La Rochelle Cedex, tél : 05-46-34-89-05.

Six espèces dans l'Atlantique

● **Tortue luth** (*Dermochelys coriacea*) : c'est la plus grosse des tortues marines. Sa carapace gainée de cuir, dont les arêtes évoquent un instrument de musique, peut dépasser 1,80 m de longueur. Certains spécimens atteignent 500 kilos. Elle niche principalement en Guyane et au Gabon, et vient fréquemment s'alimenter dans les pertuis charentais. Elle se nourrit principalement de méduses.

● **Caouanne** (*Caretta caretta*) : la seule que l'on trouve aussi en Méditerranée. Ses sites de ponte se répartissaient naguère sur toutes les plages de sable, jusqu'en Corse. Aujourd'hui, sa présence n'est attestée et suivie qu'en Grèce (îles de Zakinthos, Rhodes), à Chypre et en Turquie. Elle se nourrit de crabes, crustacés, coquillages et poissons morts.

● **Tortue verte** (*Chelonia mydas*) : seule de l'espèce à être végétarienne, elle se nourrit d'herbes ou d'algues. On la trouve dans toutes les mers chaudes, et notamment dans l'océan Indien, où elle vient pondre dans les îles coraliennes désertes. Elle est encore recherchée pour son écaille.

● **Tortue imbriquée** (*Eretmochelys imbricata*) : vivant dans les eaux coraliennes, elle a la malchance d'arborer une carapace aux belles écailles disposées comme les tuiles d'un toit. Elle a donc été longtemps pourchassée et est devenue rare. Elle se nourrit principalement d'éponges et pond dans des criques isolées.

● **Tortue olivâtre** (*Lepidochelys olivacea*) : très menacée dans l'Atlantique, cette tortue pond surtout au Surinam et un peu en Afrique. Elle a une prédilection pour les crevettes et les œufs de poisson.

● **Tortue de Kemp** (*Lepidochelys Kempii*) : tous ses sites de ponte se trouvent en Amérique centrale, et surtout au Costa Rica. Mais elle remonte parfois jusqu'à la Caroline du Nord... et dans les pertuis charentais, où elle se nourrit de petits crabes.

La navette américaine met en orbite un satellite d'étude du Soleil

John Glenn, astronaute-sénateur, est en forme

HOUSTON (Texas).
de notre envoyé spécial

« Je n'ai pas ressenti ces alertes stomacales qui affectent 60 à 70 % des astronautes », s'est réjoui John Glenn, au cours de sa première conférence de presse télévisée diffusée, dimanche 1er novembre, depuis la navette Discovery. Le plus vieil astronaute de tous les temps, retourné en orbite à soixante-dix-sept ans, trente-six ans après son premier vol, semble se porter comme un charme. Encore malhabile en apesanteur, il a pris la précaution de s'accrocher par le pied afin de rester devant la caméra de bord.

Le commandant de la navette, Curt Brown, contraint de jouer les utilités, confirme la bonne forme du vétéran et indique que, pour l'heure, la mission se déroule parfaitement. Les sept membres d'équipage ont entamé les expériences embarquées quelques heures seulement après la mise en orbite, jeudi 29 octobre. Réveillés le lendemain par le centre de contrôle de Houston (Texas) au son de *What a Wonderful World*, de Louis Armstrong, ils ont procédé au largage d'un petit satellite de communication, Pansat, destiné à étudier la transmission de signaux radio très faibles ou altérés. Une « boîte à gants » destinée à des manipulations scientifiques a été montée par l'Espagnol Pedro Duque et la Japonaise Chiaki Mukai, tandis que leurs collègues testaient un bras télescopique, ou vaquaient à l'entretien de la navette, réparant notamment un tuyau du système de purification d'eau.

Puis Nat King Cole a fait, à son tour, office de réveille-matin et John Glenn a donné les premiers des 10 échantillons de sang et 16 d'urine devant permettre d'étudier l'influence de l'apesanteur sur son organisme. *« Il n'y a pas vraiment de place pour se cacher de Scott Parazinsky »* (le médecin de bord chargé des prises de sang), plaisante-t-il. Pedro Duque donnera également son sang, après avoir ingéré des acides aminés devant servir de marqueurs afin de mesurer la formation et la destruction des protéines sanguines. Les chercheurs espèrent en tirer des enseignements sur les processus d'atrophie musculaire observée dans l'espace. John Glenn a également passé, sa première nuit la tête encagoulée, hérissée de capteurs devant permettre d'enregistrer les signaux de son cerveau durant les diverses phases de sommeil.

Le déploiement du satellite récupérable Spartan s'est déroulé sans encombre. En novembre 1997, l'engin, qui avait déjà volé à trois reprises sans problème, n'avait pas effectué la petite « pirouette » destinée à indiquer qu'il était capable de manœuvrer seul. En tentant de le récupérer avec le bras télescopique de la navette Columbia, les astronautes l'avaient fait partir en vrille. Il avait fallu quatre jours pour le récupérer, à la main, au cours d'une périlleuse sortie extravéhiculaire. Cette fois, Spartan a tiré sa révérence avant de s'éloigner de plus de 100 kilomètres de la navette pour étudier pendant deux jours la couronne et les vents solaires, en coopération avec le satellite SOHO.

En dépit de ce programme chargé, John Glenn prend le temps de lorgner *« par la fenêtre »*, d'admirer le spectacle qui l'avait déjà fasciné en 1962. *« Regarder la Terre et ne pas croire en Dieu est pour moi incompréhensible »*, lâche ce baptiste, qui prie chaque jour et estime que *« tout le monde devrait en faire autant »*. Il enregistre ses impressions. Pour un livre en préparation ? *« Pour transmettre cette expérience à mes petits-enfants »*, assure-t-il. En attendant, il a pu, lundi 2 novembre, les exposer de vive voix à son épouse Annie et à leurs deux enfants Lyn et David.

Le sénateur Glenn, qui ne s'est pas représenté après vingt-quatre ans de mandat ininterrompu, ne néglige pas pour autant ses engagements. Il exhorte ses concitoyens à se rendre aux urnes, afin de *« dire ce que vous voulez que soit l'Amérique du futur »*. Faisant écho aux propos de Bill Clinton le jour du lancement, il a vanté la participation de seize nations dans la construction de la future station spatiale internationale. Le président avait alors indiqué que les Etats-Unis devraient aider, si nécessaire, la Russie à assumer sa part de ce projet évalué à 95,6 milliards de dollars. John Glenn, adossé à la bannière étoilée, rappelle qu'en 1962 les Soviétiques se servaient de l'espace *« pour vanter le communisme »*, et se félicite de l'ère de coopération ouverte par la station.

Hervé Morin

Jean-Loup Chrétien demande la nationalité américaine

A voir partir dans l'espace John Glenn, un « papy » de soixante-dix-sept ans, le doyen des spationautes français, Jean-Loup Chrétien, n'a pas envie de prendre sa retraite. Avec trois vols à son actif – en 1982 et en 1988 avec les Soviétiques, en 1997 sur une navette américaine –, le premier Français en orbite vient d'être atteint par la limite d'âge de soixante ans en vigueur au Centre national d'études spatiales (CNES). Cependant, cet ancien pilote d'essai veut continuer sa carrière outre-Atlantique. Afin de pouvoir continuer à travailler pour la NASA auprès de laquelle il est détaché par le CNES, Jean-Loup Chrétien a donc engagé des démarches pour obtenir la nationalité américaine.

EVASION
Publicités

DirecTours.
CHYPRE 8j/7n : 2 170 F
Vol régulier départ de Paris + Hôtel AQUAMARINA*** Petit-déj. inclus. Prix base 2 personnes valable du 25/11/98 au 14/12/98.
MARTINIQUE 9j/7n : 3 250 F
Vol régulier départ de Paris + 7 nuits Hôtel AMYRIS*** Ste Luce, bord de mer. Prix base 2 personnes.
Envoi gratuit 01.45.62.62.62
ou de province au 08.01.63.75.43
Minitel 3615 Directours (2,23 F/mn)
Internet : www.directours.fr
90, av. des Champs-Elysées, PARIS 8e
Membre SNAV - Garantie APS

3615 Bye Bye
TUNISIE Séjour Djerba 1 250 Frs
Vols A/R + 8J 1/2 pens. Hôtel-Club 3* Novembre 98
ESPAGNE Autotour 2 990 Frs
Vols + 8 jours Hôtels + Voiture Novembre 98
SICILE Séjour 3 650 Frs
Vols + 6 jours Hôtel 3* PC - Dîner réveillon 29 Déc. 98
Des offres réactualisées tous les jours

HAUTE SAVOIE
SOMMAND PRAZ-DE-LYS
1 500 M. Pied des Pistes - Fond, Alpin
HOTEL DU LAC 2*
PISCINE - SAUNA - SPA
Pension complète 240 F à 370 F
PROMO 5 jours minimum tout comp. (Matériel + Forfait ski + Pension)
BASSE SAISON 1 800 F / NOËL 2 200 F
Semaine et Week-End groupe
TÉL. : 04.50.34.20.88



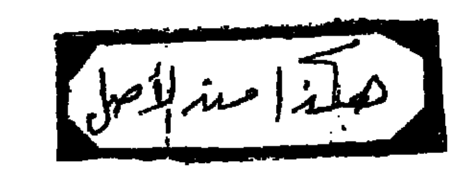




NOUVELLES FRONTIERES
LES PREMIERS PRIX
SAN FRANCISCO 2200 F

PISE	890 F
PORTO	990 F
TUNIS	1040 F
ISTANBUL	1150 F
NEW YORK	1790 F
HURGHADA	1800 F
*ANTILLES	2490 F
ABIDJAN	2690 F
BOMBAY	3450 F

VOLS ALLER RETOUR DEPART DE PARIS
* DEPART DE LYON, MARSEILLE, TOULOUSE, NANTES 2 890 F ET BREST 3 090 F
A CERTAINES DATES
HORS TAXES AERIENNES
0 803 33 33 33
(1.09F la minute)



ette américaine
rbite un satellite
ude du Soleil

ronaute-sénateur, est en forme

Jean-Loup Chrétien demande la nationalité américaine

A Gand, voyage au fond d'une « cuve »

Sur fond d'innocence provinciale, la cité flamande dévoile son authenticité médiévale, ses monuments kitsch et sa dernière béguine

GAND
de notre envoyé spécial

Louis XVIII, en 1815, fuyant devant Napoléon, mit dix jours, tergiversations politiques aidant il est vrai, pour se rendre de Paris à Gand, au cœur de la Flandre belge. Deux heures suffisent aujourd'hui – mais attention, la gare du Nord, par on ne sait quel *zèle xénophile*, n'affiche plus ses destinations que dans la langue des pays visés : *Gent* (Gand), *Antwerpen* (Anvers), etc. Ce qui fait qu'une voyageuse parisienne ayant le malheur de ne pas être germanophone et qui se rendait à Aix-la-Chapelle, rata son train en l'attendant devant le panneau annonçant seulement *Aachen*...

À la gare Saint-Pierre, pardon *Sint-Pieters* de Gand, l'unique préposé aux renseignements est naturellement néerlandophone, mais il affirme avec humeur, dans un anglais incompréhensible, ne pas savoir un seul mot de français... Heureusement tous les Gantois – sans même aller jusqu'à convoquer les *Fransquillons*, cette élite flamande restée, contre vents et brimades, attachée à l'esprit de Maeterlinck et donc à l'usage du français – ne sont pas aussi mauvais coucheurs, s'efforçant au contraire, de la boulangère au sacristain, de secourir le francophone perplexe devant des indications de plus en plus souvent exclusivement flamingantes.

Nombre de visiteurs français en Belgique, d'ailleurs, n'ont même pas un regard pour Gand, se précipitant, tels les moutons de Panurge, vers sa sœur rivale de Bruges *« pour y plonger en pleine féerie médiévale »*, ainsi que l'annonce un voyagiste. Voire ! Un Moyen Age ne datant bien des fois que de la Belle Epoque ou de l'entre-deux-guerres ainsi que l'a démontré sans coup férir l'historien belge Roel Jacobs. Gand, au moins, n'a pas honte d'avouer ses destructions du siècle passé pour élever des usines textiles ; elle a su réutiliser ses gros immeubles 1900, comme le siège du journal socialiste *Voruit* mué en *Konsertzaal* ; elle entretient sans fausse honte ses monuments kitsch, tel celui élevé au Citadelpark, dans une débauche d'écolophilie avant la lettre, à un défunt président de la Société royale de botanique, auteur des immortels *Livre des orchidées* et *Traité des palmiers* ; ou bien ce chef-d'œuvre de pâtisserie syndicale et socialiste qu'est le bronze monumental perpétuant depuis 1926 la lutte titanesque d'Edmond van Beveren (1852-1887), *« père du mouvement ouvrier flamand »*.

Les rivières de Gand

Et puis Gand, même si elle ne passe pas son temps à le proclamer, a sa *« Cuve »*, point nodal des vingt-six îles reliées par cent ponts sur lesquelles elle est bâtie, carrefour lourd d'histoire politique, humaine, artistique et industrielle, juxtaposition prodigieuse de trente-six époques, vingt styles et dix beffrois, tours, clochers, donjons, flèches et pinacles. Le tout est surmonté d'un dragon d'or ouvertement païen comme si la cité, qui s'est pourtant rachetée par la suite, voulait rappeler qu'elle précipita dans un des cours d'eau qui la baignent le premier missionnaire *s'étant risqué jadis* à brandir un crucifix dans les parages...

S'agissait-il de l'Escaut, de la Lys, de la Lièvre ou de la Moere ? Peu importe ! Mais c'est en empruntant un des bateaux qui parcourent de nos jours les artères aquatiques de Gand qu'on éprouve le vrai choc de l'authenticité médiévale, de la communion entre histoire et architecture. C'est cela la merveille cachée au fond de la Cuve, merveille trop peu vantée, moins sans doute par indifférence que par une sorte d'innocence provinciale.

Cette « innocence » fait aussi que les buveurs de bière, négligeant que le métal blanc des cannettes, contrairement aux bouteilles de naguère, flotte, en jettent chaque soir des myriades, du pire effet sur les canaux de leur ville. Des canaux néanmoins encore assez idylliques çà et là pour laisser sur leurs bords nicher, au vu et au su de tous, canards et poules d'eau, proliférer figuiers et saules pleureurs, lierres et orties.

On ne peut quitter Gand ni ses vertus comparées à celles de Bruges, sans soulever la délicate question du béguinages et des béguines. C'est l'un des arguments massue utilisés par les Brugeois pour « vendre » leur site. Ils oublient seulement de dire qu'il n'y a plus chez eux de vraies béguines, cette institution millénaire typiquement flamande de femmes laïques menant volontairement, pour toujours ou pour un temps, *une vie* religieuse au service des indigents.

Les buveurs de bière, négligeant que le métal blanc des cannettes, contrairement aux bouteilles de naguère, flotte, en jettent chaque soir des myriades, du pire effet sur les canaux

Gand possède à cette heure une seule vraie béguine, la dernière sans doute. C'est la « Grande Dame » du béguinage de Mont-Saint-Amand, dans un faubourg gantois loin de la Cuve. L'autobus qui nous conduit vers cette vaste enceinte de briques rouges avouant sans forfanterie sa date de construction (1874), est emprunté par des béguines voilées d'un nouveau type : des immigrées turques... A l'époque des béguines du cru, six cents d'entre elles vivaient dans les maisonnettes néogothiques au faîte pointu, louées à présent à des familles paisibles. Le béguinage finissant a encore son église, ses vaches et ses cerisiers et continue d'être une oasis de silence et de verdure au milieu de la rumeur d'une agglomération compacte de 250 000 âmes. Gand forme des vœux pour que vive encore longtemps la Grande Dame, garante de ce petit havre unique en son genre.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

NATALI FORTIER

Carnet de route

● **Hébergement** : commode et banal, près de la gare Saint-Pierre de Gand, l'Hôtel Chamade (490 F la nuit, tél. : 00-32-92-20-15-15).

● **Goût** : les fromageries gantoises débitent du Nazareth, *« fromage divin et naturel »*, à croûte acajou, au lait de vache, inventé dans un village flamand portant ce nom biblique.

● **Art et littérature** : au Musée des beaux-arts de Gand, le tableau de Théo van Rysselberghe (1862-1926), mari de la *« Petite Dame »*, amie d'André Gide. Intitulé *La Lecture*, il montre Verhaeren en veston anémone lisant un poème à une assemblée moustachue : Maerterlinck, Fénéon, Ghéon, Gide, etc.

● **Lectures** : à Gand, par exemple à la boutique de la cathédrale Saint-Bavon, est vendu le très complet *Guide de Gand* de Luc Lekens et Gaston de Smet (Snoeck). Grand choix de livres francophones à la librairie Herckenrath, rue Veldstraat (près de la maison où résida Louis XVIII durant les Cent-Jours) : citons *Gand. Apologie d'une ville rebelle*, collectif, Fonds Mercator, Anvers.

● **Renseignements** : Office belge du tourisme à Paris, tél. : 01-47-42-41-18.

Hypermarchés rayon voyages

Dans les allées des hypermarchés, le *comptoir des voyages* cohabite avec la billetterie consacrée aux spectacles. Voilà, d'un seul élan, réglées les courses de la semaine, réservée la place de concert et préparées les prochaines vacances. Le principe n'est pas nouveau : Leclerc Voyages ouvrait en 1988 sa première agence, suivi par Vacances Carrefour en 1990. Mais l'offre se généralise chez les titans de la distribution. Continent et Géant-Casino emboîtaient le pas, début 1998. Auchan à son tour entre cet automne dans la ronde des petits et grands tours du monde.

Conçus par des spécialistes (notamment Kuoni, Asia, Jet Tours, Accor Tour, FRAM, Jetset, Vacances Air Transat, Donatello, Directours, etc.), les forfaits voyages sont ensuite labellisés à l'enseigne du distributeur. Une garantie de sérieux. L'enjeu est de taille : *« Il n'est pas question que les gens soient déçus, affirme Pascal Roche, directeur marketing du groupe Auchan, car je les perds à tout jamais. Et un client, c'est 370 F d'achats par semaine, voire 850 à 900 F pour les plus fidèles. »* Une manne, lorsqu'on sait que l'enseigne enregistre *« 10 000 tickets caisse par jour »*.



Dernier à aborder ce secteur, Auchan innove en implantant une borne interactive, dans l'espace « Information voyage », pour voir sur écran les étapes d'un circuit, ou l'hôtel retenu. Coup d'envoi à Auchan-Bagnolet, le 10 novembre. Fin 1999, les 119 magasins seront équipés. D'ores et déjà, *La Collection*, catalogue diffusé à un million d'exemplaires, affiche vingt destinations *« neige ou exotisme »* en quarante propositions. Grosso modo, une semaine sur une plage des tropiques revient à moins de 6 000 F, vol inclus, en Thaïlande, à Bali, en République dominicaine, à Cuba ou à Maurice (renseignements et réservations uniquement par *téléphone, 08-03-83-90-00*). Les promotions, pour des départs à dates fixes, s'ajoutent à *La Collection* (tél. : 08-03-32-23-23). Exemple : un circuit guidé des villes impériales au Maroc, pour moins de 3 000 F, valable début 1999.

Lancé voilà huit mois, Géant Vacances du groupe Casino édite un catalogue d'une centaine de pages, pour moitié consacré à la France (locations neige pour l'hiver) aux côtés de destinations courues : Europe (en week-end : 1 300 F à 2 200 F), Egypte, Sénégal, océan Indien, Antilles, *etc.* Un duo *« Safari-plage »* au Kenya, en deux semaines, coûte 10 000 F (tél. : 08-03-80-38-04). Continent, associé à Sélectours, réseau d'agences de voyages indépendantes, propose sous la marque Un monde de voyages, une cinquantaine de forfaits en France, en Europe, dans le Bassin méditerranéen, aux Antilles, au Sri Lanka, à Cuba et au Kenya. Chez Vacances Carrefour, Philippe Cobessi, directeur général, annonce un chiffre d'affaires de *600 millions de francs, en progression* de 50 % en un an, et 230 000 clients (165 000 en 1997). La moitié des magasins possèdent leur propre agence. Des fiches par destinations complètent un catalogue saisonnier, précis, de vente par téléphone (tél. : 01-69-47-42-42) et le service Minitel 3615 Vacances Carrefour. La croisière en Egypte se vend de 3 000 F à 4 000 F, selon les dates. En prime, des promotions saisonnières, dont l'*« Opération 35 ans »* (tél. : 08-03-38-38-38) ; exemple, 7 nuits en Polynésie (Moorea-Tahiti), 8 000 F, vol inclus.

***Pour le pionnier*, Leclerc Voyages, le boom des résultats révèle un même succès : 820 millions de chiffres d'affaires (661 millions en 1997) et quelque 250 000 clients (205 000 l'an passé). 84 agences en 1998 (présentes dans les deux tiers des hypermarchés) commercialisent une quarantaine de tour-opérateurs et des billets d'avion à tarifs négociés. A chaque saison, un catalogue « maison » présente une sélection France-étranger. On y retrouve les destinations « soleil » *prônées par la concurrence* (et les mêmes niveaux de prix) avec mention claire du nom du voyagiste organisateur.**

Les itinéraires comme les escales de ces « prêts-à-partir » demeurent très classiques : *« Plus de 50 % de nos clients n'avaient jamais voyagé*, explique Bernard Boisson, directeur général de Leclerc Voyages. *Ils commencent par les court-courriers, comme les Baléares ou la Tunisie. »* En vérité, hormis les promotions ponctuelles, les prix affichés dans les hypermarchés diffèrent peu, ou pas, à forfait équivalent, de ceux annoncés dans les agences traditionnelles.

Florence Evin

PARTIR

■ **VERDUN SE SOUVIENT.** A l'occasion du 80e anniversaire de l'Armistice de 1918, le Monument de la victoire, à Verdun, sera, le mercredi 11 novembre à 19 heures, l'occasion d'un spectacle son et lumières auquel participeront 200 acteurs costumés. Il évoquera notamment la vie de la cité avant 1914 et pendant la Grande Guerre. Parallèlement, le Centre mondial de la paix (Palais épiscopal de l'évêché de Verdun) présente une exposition intitulée « 14-18. Imaginaires et Réalités » qui propose une approche originale du premier conflit mondial. En vedette, un millier d'objets et de documents de la « Collection Diors ». La scénographie évoque les thèmes de l'imaginaire des individus pendant le conflit : l'illusion d'une guerre brève, l'émergence d'une guerre industrielle, la culture des soldats.

★ Son et lumières, renseignements au 03-29-84-50-00. Centre mondial de la paix (tél. : 03-29-86-55-00) est ouvert de 10 à 13 heures et de 14 à 18 heures, sauf le mardi. *Entrée : 35 F. Fermeture du 30* novembre au 1er février.

■ **UN BALCON SUR LA GRANDE BLEUE.** Entre ciel et mer, au cap de Nice, sur la Basse Corniche, entre le port et la rade de Villefranche, le Palais Maeterlinck (ex-villa du poète), flanqué d'une piscine chauffée encadrée de colonnes antiques, ouvre sur la Méditerranée les terrasses de ses trente-neuf chambres surplombant une plage privée. Un *univers baroque et néoclassique* où, parmi cyprès et lavande, se déploie, à 20 minutes de l'aéroport de Nice, un art de vivre voué à la détente et aux plaisirs de la table. A portée d'escapades, Nice (Promenade des Anglais, marché aux fleurs, musées, les ruelles...) et les villages de l'arrière-pays. Un forfait 5 jours/5 nuits dans une suite est proposé jusqu'au 22 décembre : 3 950 F par personne avec petits déjeuners et un dîner au champagne. Pour les golfeurs, forfait 5 nuits/5 parcours à 5 450 F par personne en chambre double et petits déjeuners avec une voiture de location.

★ Hôtel Palais Maeterlinck, 30, boulevard Maurice-Maeterlinck, Basse Corniche, 06300 Nice, tél. : 04-92-00-72-00.

■ **SANTONS DE PROVENCE.** Depuis quarante ans à l'écoute des créateurs et à l'affût des tendances, le Salon des santonniers, qui se tiendra en Arles, du 21 novembre au 17 janvier, dans les salles romanes du Cloître Saint-Trophine, présentera les facettes de l'art de la crèche et de ses personnages ainsi que les traditions de Noël. Exposition des maîtres santonniers de Provence, des artisans et créateurs français (amateurs et professionnels), d'un personnage de la crèche : le mendiant.

★ Cloître Saint-Trophine, en Arles. Tous les jours de 10 à 18 heures et de 14 à 18 heures les 25 décembre et 1er janvier. Entrée : 15 F. Visite guidée sur demande au 04-90-18-41-22. Renseignements au 04-90-18-41-20.

■ ***MILLET ET VAN GOGH EN BATEAU.*** Présentée jusqu'au 3 janvier au Musée d'Orsay, l'exposition Millet/Van Gogh met en évidence la filiation qui unit le peintre de *L'Angélus* à celui des *Tournesols*. Paris-Canal propose, les samedis 5 et 12 décembre, une croisière-conférence : embarquement à 10 heures au pied du musée, pour naviguer sur la Seine tandis qu'une conférencière explique, diapositives à l'appui, les liens picturaux entre les artistes. Retour à 12 h 45 pour visiter l'exposition, sans attente aux guichets. Prix 345 F par personne, *entrée comprise*. Formule similaire le 20 décembre pour l'exposition consacrée jusqu'au 11 janvier au peintre de la Renaissance italienne, Lorenzo Lotto. Prix : 395 F.

★ Renseignements au 01-42-40-96-97.

Il faut peu de vacances aux Suisses. Pourquoi ?

Vous le saurez tout de suite en feuilletant notre nouveau catalogue d'hiver. Vous découvrirez la magie d'un monde alpestre naturellement reposant. Ski, snowboard, luge, fitness et vacances en famille : la Suisse a tout à vous offrir. A des prix surprenants. Demandez le catalogue d'hiver à Suisse Tourisme, 11bis, rue Scribe, 75009 Paris, téléphone 01 44 51 65 51 ou tapez www.suisseyacances.ch

Enfin les vacances. A vous la Suisse.



Je souhaite recevoir le catalogue :
Vacances d'hiver 98/99.
Nom :
Prénom :
Rue :
Code postal/Ville :
Téléphone :

Soleil et fraîcheur

JEUDI, l'anticyclone des Açores sera de retour par le sud-ouest. Au nord, les nuages, pilotés par les dépressions britanniques, seront encore présents, mais l'activité pluvieuse sera faible.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les côtes de la Manche verront les nuages s'épaissir rapidement en matinée. Dans l'après-midi, un ciel gris, un peu de bruine et un vent de sud-ouest soufflant à 60 km/h contribueront à donner une impression maussade. Dans les terres, les nuages arriveront en seconde partie de journée et n'occulteront pas complètement le soleil. Il fera 12 degrés au maximum.

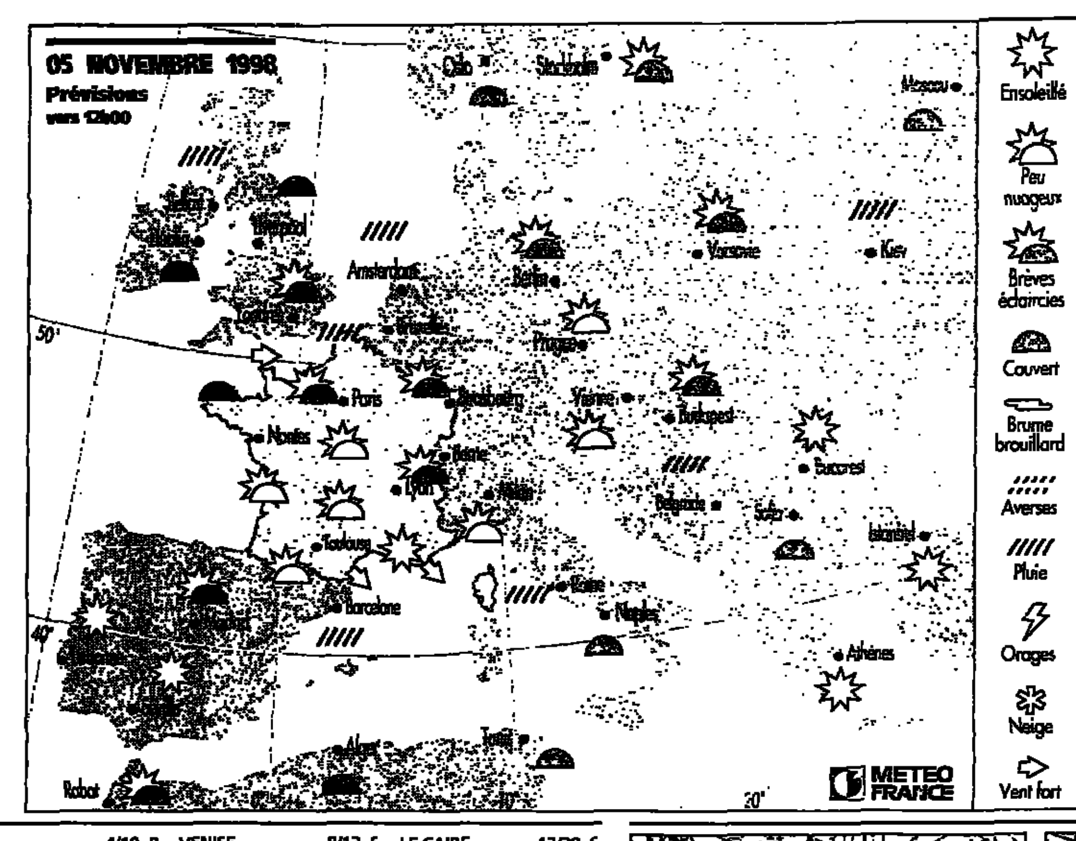
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le Pas-de-Calais et le pays de Caux verront le ciel se charger de nouveau, mais ces nuages ne donneront que de faibles pluies. Le soleil brillera après dissipation des brumes des Ardennes à l'Ile-de-France et au Centre. Il ne fera pas plus de 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – De l'Alsace au Jura, le soleil parviendra à s'imposer. Certaines vallées attendront le milieu de la matinée pour sortir des brouillards locaux. Il fera entre 7 et 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les brumes dans les vallées et les nuages qui occuperont le pied des Pyrénées à l'aube n'empêcheront pas le soleil de briller. Il fera de 10 à 12 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Du Cantal aux Alpes, il pleuvra légèrement le matin, puis les nuages se déchireront. Le soleil brillera dès le matin du Limousin au Bourbonnais. Les températures ne dépasseront pas les 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Seul le sud de la Corse conservera un temps humide une bonne partie de la journée. Ailleurs, le soleil fera un retour en fanfare, agrémenté d'un bon vent d'ouest sur les plages. Il fera de 15 à 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Les transports ferroviaires italiens seront perturbés vendredi 6 novembre, de 10 heures à 17 heures, par un mouvement de grève du syndicat autonome des conducteurs. Ce même jour, les chefs de gare feront grève de 6 heures au samedi 7 même heure. La semaine suivante, les transports en commun de Rome seront rendus difficiles par une grève de pratiquement quarante-huit heures, les jeudi 12 et vendredi 13, des métros et autobus, pour des revendications catégorielles.

■ **TURQUIE.** Pour explorer, à partir d'Antalya, la côte turquoise entre Kemer et Alanya, le voyagiste Marmara propose, chaque semaine, des vols spéciaux non-stop (4 heures) depuis Paris, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes et Toulouse. Séjours balnéaires à partir de 1 190 F par personne en chambre double (7 nuits) et demi-pension, vol compris. Renseignements dans les agences de voyages.

PRÉVISIONS POUR LE 05 NOVEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/29 S	KIEV	4/10 P	VENISE	8/13 S	LE CAIRE	17/28 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	8/16 S	VIENNE	4/9 S	MARRAKECH	14/25 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/28 S	LIVERPOOL	5/11 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/27 S
				EUROPE		LONDRES	2/12 N	BRASILIA	19/26 C	PRETORIA	18/24 P
				AMSTERDAM	4/10 P	LUXEMBOURG	0/6 S	BUENOS AIR.	15/21 P	RABAT	12/20 N
FRANCE métropole		NANCY	1/7 N	ATHENES	18/25 S	MADRID	2/12 N	CARACAS	25/29 C	TUNIS	16/25 C
AJACCIO	8/17 N	NANTES	3/12 S	BARCELONE	11/15 P	MILAN	7/15 S	CHICAGO	2/6 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	7/12 S	NICE	9/17 S	BELFAST	3/10 P	MOSCOU	4/5 C	LIMA	13/21 S	BANGKOK	24/32 S
BORDEAUX	4/12 S	PARIS	3/10 N	BELGRADE	6/17 P	MUNICH	2/7 S	LOS ANGELES	14/20 S	BOMBAY	24/33 S
BOURGES	0/10 S	PAU	5/12 S	BERLIN	3/6 N	NAPLES	17/22 C	MEXICO	12/18 P	DJAKARTA	26/30 P
BREST	6/12 C	PERPIGNAN	8/16 S	BERNE	3/7 N	OSLO	-6/-4 C	MONTREAL	1/6 C	DUBAI	23/33 S
CAEN	6/10 C	RENNES	3/11 N	BRUXELLES	2/9 C	PALMA DE M.	15/19 P	NEW YORK	3/9 S	HANOI	19/28 S
CHERBOURG	5/11 P	ST-ETIENNE	-1/8 N	BUCAREST	7/20 S	PRAGUE	2/5 S	SAN FRANCIS.	10/15 S	HONGKONG	22/27 S
CLERMONT-F.	-1/9 S	STRASBOURG	2/10 N	BUDAPEST	4/10 N	ROME	17/19 P	SANTIAGO/CHI	12/26 C	JERUSALEM	17/29 S
DIJON	1/8 N	TOULOUSE	4/12 S	COPENHAGUE	1/5 N	SEVILLE	10/19 S	TORONTO	1/7 C	NEW DEHLI	18/31 S
GRENOBLE	2/9 N	TOURS	0/10 S	DUBLIN	6/9 C	SOFIA	9/18 C	WASHINGTON	1/11 S	PEKIN	4/12 S
LILLE	3/9 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	2/7 N	ST-PETERSB.	-2/1 S	**AFRIQUE**		SEOUL	6/14 C
LIMOGES	1/8 S	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	5/9 N	STOCKHOLM	-3/3 N	ALGER	12/25 C	SINGAPOUR	26/28 P
LYON	3/10 N	FORT-DE-FR.	24/31 S	HELSINKI	-3/1 C	TENERIFE	17/22 S	DAKAR	24/31 S	SYDNEY	15/26 C
MARSEILLE	7/15 S	NOUMEA	21/27 S	ISTANBUL	17/22 S	VARSOVIE	1/6 N	KINSHASA	24/30 P	TOKYO	10/17 C

Situation le 4 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 6 novembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Quelques conseils pour aider un chat à faire ses griffes

LE CHAT ne compte pas parmi les animaux les plus onéreux, à part quelques exceptions de grande race. Mais s'il lui prend fantaisie de dégainer sur le mobilier son arme la plus redoutable, la griffe, ses dégâts dans la maisons peuvent se révéler onéreux. Encore plus indispensable que le croc, cette griffe sert aussi bien à saisir, grimper, se rattraper, creuser, etc., ainsi qu'à marquer le territoire. Son profil parfait lui donne une résistance peu commune, alliée à une pointe aiguë, tranchante comme un canif neuf.

Car la nature a même prévu un fourreau pour protéger l'extrémité de cette petite merveille. Rien d'étonnant alors à ce que le chat ait envie de jouer d'un aussi bel instrument. Pourtant, le canapé lacéré n'a rien d'une fatalité. Il existe quatre solutions efficaces : psychologique, physique, mécanique et chimique, des plus anciennes aux plus récentes.

La plus élémentaire psychologie conduit à éduquer un jeune chat, mais il ne suffit pas pour cela d'installer une planche à griffes dans un coin. Il faut y attirer l'animal, ne serait-ce qu'avec un jouet au bout d'un élastique. Les petites boulettes percées du commerce qui renferment une bille bruyante sont irrésistibles.

Les chats se font les griffes debout et à peu près dans toutes les positions imaginables ! Fixez la planche à chat au mur, et un rectangle de moquette par terre. Il usera indifféremment des deux. Un détail utile, est à prendre en compte : si vous utilisez des chutes de moquette, veillez à ce qu'elles soient différentes de celle de la maison.

DISSUASION

Autre méthode, complémentaire : le chat qui manifeste des velléités de gratter un fauteuil doit être arrêté dans l'instant. Voire juste avant, si vous le voyez se mettre en position. C'est là que vous obtiendrez la meilleure efficacité. Les Anglais, grands connaisseurs, préconisent le pistolet à eau comme arme dissuasive. Une protection efficace, mais, si les enfants s'en mêlent, le remède devient pire que le mal !

La solution physique consiste à offrir au chat une diversion qui lui plaise davantage que le canapé. Animal paradoxal, le chat est aussi bon grimpeur que mauvais descendeur. Pourtant c'est plus fort que lui : dès qu'il aperçoit quelque chose de « griffable » et de vertical, il s'élance ! Si vous avez la place, prévoyez un poteau, le plus haut possible, revêtu de sisal (ficelle ordinaire) enroulé ou de chanvre (plus joli, mais plus cher) ; mais surtout pas de matériaux synthétiques.

Pour que le chat grimpe, il faut que cette voie mène quelque part. Idéalement, le noyau d'un escalier en colimaçon lui permet de monter par ce « cocotier » et de redescendre par les marches ! Mais tout le monde ne dispose pas d'un tel escalier. Le poteau peut être installé dans un coin discret, derrière une armoire, au moins à une quinzaine de centimètres : le chat grimpe en tournant. Cet exutoire peut se dissimuler derrière un rideau ou un panneau, le chat vous tiendra ainsi fidèlement au courant de l'état de propreté du dessus de l'armoire ! Les « poteaux à chat » du commerce sont souvent trop bas. Comptez au minimum un mètre : certains grands chats mesurent près d'un mètre, en extension, du bout des pattes avant aux pattes arrière !

On ne peut pas non plus tout interdire. Vous pouvez concéder (et renforcer) le dessous d'un fauteuil, par exemple. Les chats jouent souvent à se propulser sur le dos, en griffant le « plafond ».

MARQUAGE OLFACTIF

Un remède mécanique consiste à lui faire les ongles ! Prenez une patte avant et appuyez sur un coussinet pour faire sortir la griffe. Observez-la bien. Elle est translucide et de la base aux deux tiers de la longueur, vous voyez nettement une trace rosée. C'est le nerf, auquel il ne faut pas toucher. En revanche, vous pouvez couper la pointe extrême (pas plus du quart de la longueur).

Il est plus contestable de lui faire ôter les griffes par un vétérinaire. Beaucoup d'entre eux y répugnent, d'ailleurs, ou demandent un prix si exorbitant que le client ne donne pas suite. Le chat ainsi mutilé, magicien sans doigts, ne mène plus une vie normale... Et il n'a pas d'imagination pour reporter son besoin d'activité.

La panacée anti-griffe est apparue récemment, grâce aux phéromones que dépose le chat en frottant les côtés de son museau ou le bout de ses pattes, ce qui explique son « acharnement » sur un meuble précis : il ne s'agit pas d'un marquage visuel du territoire, mais olfactif. Les chercheurs ont pu synthétiser ces phéromones.

Ainsi, l'application du Feliway, de Sanofi, composé de phéromones faciales, revient à déposer un antagoniste des phéromones des pattes aux endroits sensibles. Le chat s'approche et reçoit un message qui lui dit en substance : « *Pas de problème, tu es déjà chez toi.* » Et il va griffer la planche prévue à cet effet, le cœur serein et en toute légalité. L'investissement revient à une centaine de francs, ce qui coûte tout de même moins cher qu'un canapé.

Marcel Donzenac

La belette, un animal familier à découvrir

Il y a vingt-cinq siècles, nos chats n'avaient pas encore traversé la Méditerranée et ne chassaient encore que les mulots égyptiens. Les Grecs anciens, qui avaient aussi du grain à préserver, élevaient des belettes, qui étaient devenues de véritables animaux « domestiques », comme les Romains les dénommeraient par la suite. Chaque maison avait sa belette, que l'on retrouve notamment chez Aristophane. Ce farceur quasi officiel du siècle de Périclès nous apprend en outre que le mot « belette » possédait toutes les acceptions du mot « chatte » actuel, y compris les plus grivoises, comme en témoigne la traduction de Victor-Henry Debidour (1966, récemment rééditée dans la collection « Folio »).

Au-delà du pittoresque, il y a peut-être là un animal familier à redécouvrir : peu encombrant avec ses 100 grammes ou guère plus, ce prédateur de poche grimpe mieux qu'un chat, descend encore plus vite, se faufile partout, et préserve la maison au moins aussi bien que lui des rongeurs. Autre avantage, la belette, très casanière, s'adapte à des territoires extrêmement réduits (on observe des variétés différentes d'une vallée à l'autre). En revanche, à l'instar des autres membres de la famille des mustélidés, de la loutre au furet, elle ne ronronne pas !

MOTS CROISÉS — PROBLÈME N° 98264

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											■
III			■								
IV						■		■			
V						■				■	
VI		■									
VII							■		■		
VIII				■	■				■		
IX											
X							■				
XI					■						

HORIZONTALEMENT

I. Traite la nouvelle. – II. L'art de remettre en marche. – III. Entre l'x et le visible. Fabriqueras le verre à la feuille. – IV. Retournée par mauvais temps. Se jette dans le lac Turkana. – V. Alimente le marais. Aide à faire le saut. – VI. Bien chargées. – VII. Le compteur en donne le prix. En route. – VIII. Saison migratoire. Lettres d'appel. Rayonne sur le fleuve sacré. – IX. Cireuses de pompes. – X. Renforce les bordures. Personnel et pluriel. – XI. D'un auxiliaire. Fruits et coquillages musicaux.

VERTICALEMENT

1. Une jeunette qui a bien vieilli aujourd'hui. – 2. Saurien privé de pattes. Supprimait. – 3. Départ de série. Toute en courbes. – 4. Un artiste devenu beau parleur. Jetés pour jouer. – 5. Prendras en considération. Un peu d'argent. – 6. Rouge et croquante. Même petits ils peuvent être beaux. – 7. Toujours négatif et vraiment peu. Son livre est plein de bons mots. – 8. Fraie dans les étangs. Piquants en apparence, bons à table. – 9. Etendus ou pris à la cuiller. Faux et renversé. – 10. Equipe venue d'outre-Manche. Reste humaine. – 11. Protège la table des débordements.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98263

HORIZONTALEMENT

I. Fascination. – II. Avorton. Vu. – III. Virée. Album. – IV. Odeurs. Eole. – V. Ri. Saumurer. – VI. It. Et. NSO. – VII. Tessiture. – VIII. Ise. Orvieto. – IX. Renlas. AG. – X. Mari. Ane. XI. – XI. Ebénisterie.

VERTICALEMENT

1. Favoritisme. – 2. Avidités. AB. – 3. Sore. Serre. – 4. Creuses. Ein (nie). – 5. Itération. – 6. No. Su. Trias. – 7. Ana. Mouvant. – 8. Leu. Risée. – 9. Bornée. – 10. Ovules. Taxi. – 11. Numérologie.

BRIDGE — PROBLÈME N° 1813

UN JEU DE SÉCURITÉ

Dans cette donne, avec le mauvais partage à Trèfle, il devenait indispensable de prendre une précaution assez inhabituelle, et Sud espérait, pour la beauté du coup, qu'elle ne serait pas inutile. Le hasard, cette fois, avait bien fait les choses, car les distributions n'étaient pas évidentes pour gagner le contrat de « 6 Carreaux ».

Nord : ♠ 8 6 5 ; ♡ A ; ♢ V 9 7 ; ♣ A R 7 6 3 2
Ouest : ♠ R V 10 9 3 ; ♡ 10 8 5 3 ; ♢ 10 8 2 ; ♣ 5
Est : ♠ D 7 4 ; ♡ D 9 7 4 ; ♢ 4 3 ; ♣ D V 9 4
Sud : ♠ A 2 ; ♡ R V 6 2 ; ♢ A R D 6 5 ; ♣ 10 8

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest ayant attaqué le 2 de Carreau, Sud a fait la levée avec le 9 du mort, puis il a joué la Dame de Carreau sur laquelle les deux adversaires ont fourni. *Comment Sud a-t-il ensuite joué* pour gagner ce PETIT CHELEM À CARREAU contre toute défense ?

Réponse

Après avoir vérifié en deux coups le partage des atouts, le problème était de se protéger contre une répartition 4-1 des Trèfles. Or il existe un jeu de sécurité assez rare qui permet d'assurer le contrat : Sud joue Trèfle de sa main pour l'As du mort et ensuite donne *un coup a blanc à Trèfle* ! Au moment de jouer ce petit Trèfle du mort sous le Roi, Sud avait espéré que le dernier atout adverse se trouve du côté du singleton à Trèfle. Et ce fut le cas, comme si la donne avait été « préparée » !

Evidemment, *dans un tournoi par paires*, où il est très important de faire le maximum de levées à chaque donne, il aurait peut-être fallu renoncer à ce jeu de sécurité si l'on supposait que la plupart des équipes avaient déclaré « 6 Carreaux »...

UN TROPHÉE CAPITAL

Le tournoi des dirigeants d'entreprise, le Trophée Ge Capital, a réuni à l'Automobile-Club de France deux cents patrons et hommes d'affaires. Ils étaient d'ailleurs associés à une cinquantaine de champions.

Voici une donne jouée il y a trois ans, où vous cacherez les mains d'Est-Ouest pour vous mettre en Sud à la place du déclarant qui doit réussir le contrat de « 6 Piques ».

Nord : ♠ 10 8 3 ; ♡ V 8 6 5 3 ; ♢ A 7 ; ♣ 7 6 4
Ouest : ♠ 5 ; ♡ A D 7 ; ♢ V 10 9 6 2 ; ♣ D 10 3 2
Est : ♠ 6 4 ; ♡ R 10 9 2 ; ♢ 8 5 4 3 ; ♣ 9 8 5
Sud : ♠ A R D V 9 7 2 ; ♡ 4 ; ♢ R D ; ♣ A R V

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	passe	2 ♣
passe	3 ♢	passe	3 ♠
passe	4 ♠	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

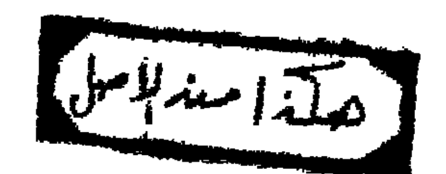
Presque tous les joueurs ont ouvert de « 2 Trèfles » (Albarran). La séquence aurait été identique en jouant le « 2 Carreaux » forcing de manche avec réponse à l'As (« 2 Piques » = un As en majeure – « 3 Trèfles » ou « 3 Carreaux » = l'As de la couleur). Sur le soutien à « 3 Piques », il était normal de déclarer le chelem, qui, au pis, pouvait dépendre de l'impasse à la Dame de Trèfle.

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218, 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26







LE CARNET DU VOYAGEUR

Ensoleillé · Peu nuageux · Brèves éclaircies · Couvert · Brume brouillard · Averses · Pluie · Orages · Neige · Vent fort

■ ITALIE. Les transports ferroviaires italiens seront perturbés vendredi 6 novembre, de 10 heures à 17 heures, par un mouvement de grève du syndicat autonome des conducteurs. Ce même jour, les chefs de gare feront grève de 6 heures au samedi 7 même heure. La semaine suivante, les transports en commun de Rome seront rendus difficiles par une grève de pratiquement quarante-huit heures, les jeudi 12 et vendredi 13, des métros et autobus, pour des revendications catégorielles.

■ TURQUIE. Pour explorer, à partir d'Antalya, la côte turquoise entre Kemer et Alanya, le voyagiste Marmara propose, chaque semaine, des vols spéciaux non-stop (4 heures) depuis Paris, Lyon, Marseille, Mulhouse, Nantes et Toulouse. Séjours balnéaires à partir de 1 190 F par personne en chambre double (7 nuits) et demi-pension, vol compris. Renseignements dans les agences de voyages.



Prévisions pour le 6 novembre à 0 heure TU

CINÉMA Le personnage de Martin, incarné par un jeune acteur, Alexis Loret, est au centre du dernier film d'André Téchiné, *Alice et Martin*. ● ON LE VOIT, âgé d'une dizaine d'années, confié par sa mère, qui l'a élevé, à un père inconnu. Puis, adolescent, affronter une crise extrême, fuir vers la sauvagerie régressive puis vers Paris, rencontrer l'amour total d'Alice, connaître le succès et l'argent, buter sur le point aveugle de son passé. ● JULIETTE BINOCHE incarne le personnage d'Alice, qui sera le grand amour de Martin, sa « chance de vivre ». André Téchiné raconte au *Monde* comment il a travaillé avec elle. ● LE SCÉNARISTE Gilles Taurand explique comment, depuis sa rencontre avec le réalisateur d'*Hôtel des Amériques*, il bâtit avec lui récits et personnages. ● UNE RÉTROSPECTIVE André Téchiné a lieu jusqu'à la fin de décembre à l'Institut Lumière, à Lyon.

Histoire de Martin, fils de l'amour des femmes

Alice et Martin. D'un drame familial à un grand amour, incarné par Juliette Binoche, l'acte de naissance bouleversant d'un personnage de cinéma sous les caméras d'André Téchiné

Film français d'André Téchiné. Avec Alexis Loret, Juliette Binoche, Mathieu Amalric, Carmen Maura, Marthe Villalonga, Jean-Pierre Lorit, Pierre Maguelon, Roschdy Zem. (2 h 03.)

Alice et Martin ne devrait pas s'appeler ainsi. En bonne logique, le film devrait s'intituler *Martin*, et c'est tout. Parce que c'est lui, lui *seul*, qui est au centre de cette histoire. Soit, comme toujours avec André Téchiné, une personne dont le film va explorer ce qui en fera un personnage. Téchiné, à la différence de tant de réalisateurs, *ne se prend pas pour Dieu le père*. Il ne se veut pas démiurge, il se voudrait plutôt sage-femme. Chacun de ses films est un accouchement, l'accouchement de cet être de fiction auquel le cinéaste consacre depuis trente ans (*Paulina s'en va*, 1969) tous ses efforts – être de fiction qui n'a évidemment d'intérêt que pour autant qu'il renvoie à des êtres de chair et de sang, nous. Et, toujours, pour que cette existence advienne, il faut en passer par l'épreuve dramatique, au double sens du mot.

Un des précédents films portait en exergue « *Si le grain ne meurt* ». Voilà. C'était alors l'histoire de l'entrée dans la vie d'une très jeune femme. Il est beau que cette *jeune femme soit devenue aujourd'hui* la première de ceux qui vont permettre la « naissance » de Martin. Cette jeune femme, c'est Alice, c'est-à-dire Juliette Binoche, naguère héroïne naissante de *Rendez-vous*, aujourd'hui – et en grande partie pour avoir été si bien filmée alors par Téchiné – étoile du cinéma français. Où l'on retrouve une autre ligne de force de l'œuvre de ce cinéaste obsessionnel : le recours aux vedettes (ce fut souvent Catherine Deneuve, mais ce furent aussi Jeanne Moreau, Isabelle Adjani, Gérard Depardieu, Jean-Louis Trintignant, Jean-Claude Brialy, Philippe Noiret, Daniel Auteuil...), employées à la fois comme énigme, comme « matériau » dont se nourrit le personnage en gestation *et comme passeur de celui-ci vers* la vie.

Juliette-Alice sera donc (mais ne sera que) la principale de ces intermédiaires dont aura besoin Martin. Comme souvent chez Téchiné, le film s'ouvre sur un prologue, marque les origines. Comme jamais auparavant chez ce cinéaste, toujours laborantin de nouvelles formes narratives au service des mêmes enjeux, cet épisode inaugural deviendra une sorte de bombe à retardement qui, plusieurs bobines plus tard, viendra exploser à l'écran. A ce moment, on aura vu Martin, alors âgé d'une dizaine d'années, confié par sa mère qui *l'a élevé à son père qu'il* ne connaissait pas. On l'aura vu affronter ce mâle dominant et séducteur et composer avec, devenir adolescent, affronter une crise extrême, fuir vers la sauvagerie régressive puis vers un ailleurs plus « évolué », plus socialisé (Paris), rencontrer l'amour total d'Alice, connaître le succès et l'argent, buter sur le point aveugle de son passé.

> Martin a le visage et le corps, beaux, blêmes comme une page blanche, d'un jeune acteur inconnu

Martin a le visage et le corps, beaux, blêmes comme une page blanche, d'un jeune acteur inconnu (et remarquable, mais chez Téchiné les acteurs sont toujours *remarquables*), Alexis Loret. Martin est un golem, mais aussi une goule, il se nourrit de tous ceux qui l'entourent et qui, eux, ne sont pas des personnages. Ce sont des « types » : l'Amoureuse, le Père, la Mère, l'Artiste homosexuel (demi-frère, copain), la *Mater familias*...

Cette typologie fait l'irréalisme qui toujours hante, en conscience, les films de Téchiné. Même si lui et ses coscénaristes – ici, Gilles Taurand et Olivier Assayas – sont trop fins pour se contenter de silhouettes taillées à la serpe, et les comédiens qui les incarnent trop bons pour se limiter à une simple illustration de la fonction. Les justes subtilités de leur composition donnent sa richesse à la « pâte » narrative du film, au risque d'une méprise sur ses enjeux.

La paresse ordinaire de qui ne mesure la modernité qu'à sa signalétique, sinon à ses tics, pourrait bien à nouveau ignorer l'audace de ce roman familial et sentimental. Seul authentique héritier de François Truffaut, André Téchiné porte l'interrogation moderne au sein du cinéma classique, investit les codes reconnus de la narration et de la représentation *pour questionner* de l'intérieur leurs moyens et leurs fins. Maître discret d'une mise en scène irréprochable, André Téchiné remet sur le métier cet ouvrage où tout conspire à la fois au bonheur immédiat du spectateur et au système de perspectives sur lesquelles le film s'ouvre. Système dont font partie aussi bien les décors – d'une très parisienne agence de mannequins à un gourbi de bout du monde sur un bord de mer espagnol – que les arrière-plans – du tango dont joue Binoche à l'usine ruinée de la famille paternelle de Martin, de la fierté vitale de sa mère aux croquis Paris-province-campagne exécutés avec brio.

Ces perspectives mènent vers la chronique contemporaine, vers les grands récits de fiction mais aussi, naturellement, nécessairement, vers le mythe. Et au cœur du mythe se tient, naturellement, nécessairement, la loi. André Téchiné est un cinéaste de la liberté, mais un cinéaste adulte, qui sait que loin des petits jappements libertaires, il n'est de liberté qu'établie sur les relations codifiées à soi-même et aux autres. Lorsque, faute de l'avoir su, Martin part en morceaux, Alice se met en chemin pour travailler à cette reconstruction-là. Sans hasard aucun, ce sera par deux scènes bouleversantes avec les deux « mères » – Carmen Maura et Marthe Villalonga, exceptionnelles – qu'elle suivra ce chemin jusqu'au point où Martin pourra reprendre en main son récit.

Appuyé sur cette loi enfin comprise, Martin pourra tenir debout par lui-même, ayant par le film accompli ce travail de « *soustraction* » évoqué par Jacques Rancière (dans le numéro de novembre des *Cahiers du cinéma*). *Sur l'affiche d'Alice et Martin*, qui pourtant devrait s'appeler *Martin* seulement, on ne voit que le visage d'Alice. Et c'est justice : Alice est le monde, le meilleur du monde, la beauté, la droiture et la volonté (et Binoche donne tout cela comme d'évidence). Sur l'affiche, la main de Martin se tend vers elle, a besoin d'elle, qui est sa chance de vivre, dût-il un jour la laisser en arrière pour poursuivre. C'était ça, le « vrai » titre, le titre caché de ce film généreux comme le sont tous les films d'André Téchiné – puisque, toujours, ils offrent à un personnage la possibilité de vivre : « La Chance de Martin ».

Jean-Michel Frodon



RENAUD MONTFOURNY

Alexis Loret.

Juliette, « la maturité technique au service de l'enfance »

Dans une lettre au Monde, *le réalisateur évoque son travail avec Juliette Binoche.*

« Juliette est une bosseuse. Elle a beaucoup appris depuis *Rendez-vous*. Elle sait moduler son corps comme si c'était un instrument de musique (un violon par exemple). Ce qui me trouble le plus, c'est que sa maturité technique est au service de l'enfance. Un bloc d'enfance toujours en éveil, aux aguets, offert à la caméra. Comme les enfants elle n'a pas un seul regard ou une seule voix : ça part dans tous les sens et les termes de masculin ou de féminin sont pulvérisés au même titre que la force ou la fragilité. J'ai sûrement pensé à ça en lui écrivant avec Gilles Taurand le rôle d'Alice au pays des démons. Je lui avais dit qu'Alice était une pionnière, qu'elle avait un métier pas comme les autres et un compagnon pas comme les autres, qu'elle expérimentait au jour le jour dans la précarité un mode de vie sans modèle, hors tradition, hors famille, hors norme. Et qu'elle faisait ça sans états d'âme, avec un inépuisable sens pratique. Il y avait là une part de défi qui a excité sa curiosité.

VERBATIM

» Après, sur le tournage, je n'ai pas eu l'impression qu'elle se fermait sur un personnage, mais au contraire qu'elle s'ouvrait à l'instant. Je définissais très précisément la mise en place mais je ne la dirigeais jamais, contrairement à *Rendez-vous*. Elle savait seulement que je ne voulais pas un personnage achevé, mais une âme en mouvement. On travaillait uniquement sur les émotions, c'est-à-dire sur les bouleversements du corps. Au jour le jour, je voyais qu'elle s'appropriait le film, mais je ne sais toujours pas comment elle faisait. Nous avons eu un seul désaccord. J'aurais souhaité davantage de scènes sexuelles entre Alice et Martin. Mais Juliette ne voulait pas se dénuder et je n'avais pas assez d'imagination pour concevoir plusieurs scènes physiques habillées. A la fin du tournage, je me suis rendu compte qu'Alice était une enfant qui allait devenir une mère, que la violence de son amour pour Martin (tout faire pour l'autre), Juliette le jouait en se plaçant physiquement et moralement au niveau du pire. Bref, c'était grâce à son travail sur Martin et sur *elle* que ce couple impossible devenait possible. »

Tout Téchiné à Lyon

Jusqu'à la fin de l'année, l'Institut Lumière présente l'œuvre complète d'André Téchiné, depuis Paulina s'en va, réalisé en 1969 et marqué par les recherches formelles de l'époque. Ce beau film, un peu à part dans la filmographie de celui qui était encore critique aux Cahiers du cinéma, ne put sortir que grâce au bon accueil reçu par le deuxième film, Souvenirs d'en France, en 1975. Celui-ci annonce plus explicitement le travail à venir d'un réalisateur qui, en treize longs métrages de cinéma et deux moyens métrages (La Matiouette et L'Atelier) démontre une cohérence et un talent exceptionnels. Depuis trente ans, l'auteur d'Hôtel des Amériques, du Lieu du crime et des Roseaux sauvages a développé des méthodes de récit et de mise en scène très personnelles – notamment en tournant systématiquement à deux caméras –, cas unique, dans le cinéma français actuel, de recherche esthétique menée en connivence avec un vaste public.

★ *Jusqu'à fin décembre à l'Institut Lumière*. 25, rue du Premier-Film, Lyon (8ᵉ). Tél. : 04-78-78-18-95.

Gilles Taurand, scénariste

« Les réalisateurs qui viennent me trouver savent dans quelles eaux troubles je suis à l'aise »

« Quand avez-vous rencontré André Téchiné ?

– Je suis enseignant de formation. J'avais, avec un ancien élève jeune réalisateur, écrit un court-métrage intitulé *Du Crime comme un des beaux-arts* – avec Michel Piccoli –, qui avait eu le Grand Prix au Festival de Clermont-Ferrand. Ce court-métrage m'a servi de tremplin. J'ai rencontré Téchiné à ce moment-là. Il était très déprimé par l'échec des *Sœurs Brontë*. Il avait un vrai souci de ne jamais se reposer sur ses acquis et manifestait toujours le désir d'avancer. La confiance, entre nous, est passée par des bouts d'essai, comme pour un comédien. Il m'a demandé, à partir des conversations qu'on avait eues, des scènes. La façon dont j'agençais tout cela lui a plu. Cela a donné *Hôtel des Amériques*, qui marquait une nouvelle direction pour Téchiné, avec des stars. Pendant dix ans on s'est revus, autour de deux projets. L'un sur la guerre d'Algérie, qui ne s'est pas fait, et un autre qui devait se tourner au Brésil avec Catherine Deneuve. J'ai ensuite enchaîné sur des séries d'animation, mais mon désir de revenir au cinéma était énorme. André m'a parlé d'un projet avec Catherine Deneuve et Daniel Auteuil, qui voulaient recommencer l'expérience de *Ma saison préférée*. Et aussi d'une commande d'Arte pour la série « Les garçons et les filles ». J'ai suggéré de prendre la commande et cela a donné *Les Roseaux sauvages*.

– Comment travaillez-vous concrètement ensemble ?

– C'est le seul exemple que je connaisse, jusqu'à preuve du contraire, d'une véritable coécriture. Nous travaillons tous les deux devant l'ordinateur, un objet transitionnel qui convient parfaitement à l'échange et au partage. La condition est de partager le même imaginaire. Nous parlons constamment des références littéraires qui font partie de notre fonds commun. Avec le temps, nous avons appris à ne plus être inhibés l'un par rapport à l'autre. Nous avons un amour commun pour les personnages qui fait que tous nos récits commencent par leur élaboration. Nous leur accordons le plus de liberté possible sans avoir le moindre programme en tête. C'est une méthode de travail, apprise au côté de Téchiné, qui me convient parfaitement. Il y a une manière d'avancer, presque dans le vide, qui fait que ça fonctionne.

– Qui choisit les sujets ?

– La genèse d'un récit est extrêmement obscure, tortueuse, et sinueuse. On bâtit à deux, et la plupart du temps André donne le ton, un désir, un personnage. Si on prend le cas du film *Les Voleurs*, qui n'est pas sans parenté avec *Alice et Martin*, le premier personnage sur lequel nous avons travaillé est celui de Victor, le père. Nous l'avons construit à partir du personnage de Sutpen dans *Absalon ! Absalon !*, ce personnage de père très romanesque, de procréateur fou, qui est hanté par la question de la légitimité, qui est constamment en butte à la question de la bâtardise. L'idée d'André était de s'attaquer à un genre qu'il ne connaissait pas du tout, qui était le policier. Ce désir, plus ce personnage de patriarche mafieux, a commencé à nouer la trame d'un récit qui a pris un an et demi pour être écrit. Dans une première version des *Voleurs*, le personnage de Victor avait beaucoup plus d'importance. Il y avait déjà un affrontement entre le fils flic, et son père qu'il considérait comme un traître. Ce problème a débouché sur la question du parricide dans *Alice et Martin*.

» Il y a une espèce de continuité imaginaire par rapport à laquelle le scénariste est dans la position de l'accompagnateur, du passeur et de l'interlocuteur. Nous avons décidé, après *Les Voleurs*, de nous attaquer à la question du parricide, assez peu traitée au cinéma, et nous sommes retombés fatalement sur le personnage de Victor, père vieillissant dont on apprend qu'il a sans doute eu d'autres bâtards. Les deux derniers films d'André traitent également de la loi.

– Plusieurs de vos scénarios – *Les Voleurs, Alice et Martin, Nettoyage à sec* – tournent autour d'un couple qu'un troisième personnage fait exploser.

– Absolument. Dans *Les Roseaux sauvages* aussi, il y a un trio de base et un personnage extérieur par qui le scandale arrive. *Celui par qui* le scandale arrive, ici, c'est Martin. J'ai beaucoup de mal avec la relation duelle. Le premier personnage qu'est Martin devient presque un troisième personnage dans le couple que forment Alice et Benjamin, qui est un couple qui fonctionne bien et a trouvé sa forme d'équilibre. Alors qu'au départ Martin est plutôt rejeté par Alice, il finit par prendre le relais de l'histoire et l'exclu devient Benjamin. Je trouve ce va-et-vient plus intéressant qu'une histoire trop duelle. *Le trio m'intéresse plus que l'affrontement.*

– Etes-vous à l'origine des sujets réalisés par d'autres réalisateurs, ou êtes-vous contacté pour une simple collaboration ?

– Les deux. J'ai la possibilité aujourd'hui de choisir mes sujets. Je travaille parfaitement avec Téchiné, mais je n'ai pas envie d'être son scénariste attitré, tout en sachant qu'André est quelqu'un d'extrêmement exclusif. Les réalisateurs qui viennent me trouver savent dans quelles eaux troubles je suis à l'aise. La réalité et son double, le trouble des sentiments, la face cachée des personnages apparemment humains dont on retrouve la monstruosité ou l'inhumanité, sont des choses qui m'intéressent. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Les vingt ans de Cinéma méditerranéen

La région Languedoc-Roussillon n'a pas reconduit la subvention accordée à cette manifestation

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Dans les allées du Corum, imposant cuirassé amarré au cœur de la ville, tous les visages du pourtour méditerranéen se croisent. Créé voici vingt ans par Henri Talvat et Pierre Pitiot, le Festival international Cinéma méditerranéen Montpellier, c'est d'abord, et peut-être essentiellement, une haute tour de Babel méditerranéenne où les langues auraient finalement moins d'importance que les corps, les gestes, le plaisir volubile et charnel de voguer ensemble. On y parle grec, italien, espagnol, albanais, français, arabe ou hébreu. Ici ont passé, avant d'être consacrés, Youssef Chahine, Emir Kusturica ou Robert Guédiguian. Ici se sont retrouvés durant dix jours (du 23 octobre au 1er novembre), près de 80 000 spectateurs devant les quelque 130 films programmés au cours de cette édition. Tout était donc prêt pour la fête du regard et de l'entendement, de la mutuelle tolérance, du cosmopolitisme revendiqué et de l'amour du cinéma.

Il faut croire que le conseil régional du Languedoc-Roussillon ne l'entendait pas de cette oreille. Présidé par Jacques Blanc, élu grâce aux voix du Front national, ce dernier avait tardé à renouveler la subvention (100 000 francs) traditionnellement accordée par la région. La réponse arriva comme par hasard en plein festival, le lundi 26 octobre, sous la forme d'une lettre de refus laconique adressée à Pierre Pitiot, stipulant que « *(...) la Région Languedoc-Roussillon, sollicitée sur de nombreux dossiers en matière culturelle, a été contrainte d'opérer des choix* ». Décision pour le moins étonnante concernant la plus importante manifestation cinématographique de la région, et à laquelle Henri Talvat, président du festival et adjoint de Georges Frêche à la mairie socialiste de Montpellier, ne craint pas d'attribuer des motivations strictement politiques.

HOMMAGE À SERGIO LEONE

C'est en ces termes, et de la façon la plus cinglante, qu'il devait en tous cas la dénoncer quelques jours plus tard, lors de la cérémonie de clôture, samedi 31 octobre : « *Ces gens-là sont ignobles (...) On va se battre bec et ongles, et je vous demande de vous lever avec nous et de vous battre avec nous.* » Henri Talvat n'avait pas forcément prévu que la grande salle du Corum, pleine comme un œuf, le prendrait au mot et se lèverait comme un seul homme en l'applaudissant à tout rompre. Il y avait là quelque chose qui, d'évidence, dépassait les enjeux d'une simple joute politicienne, la manifestation du sentiment d'indignation suscité par la xénophobie et la haine de la culture. Une réunion publique devait d'ailleurs avoir lieu le 4 novembre à l'appel du Collectif du 20 mars pour dénoncer les menées du FN relayées par M. Blanc dans la région.

GREC

Hiam Abbas dans « Raddem » (Démolition), de Danielle Arbid.

Il n'y eut pas moins, fort heureusement, du cinéma à Montpellier, à commencer par l'intégrale des films de Sergio Leone, accompagnée d'une intéressante exposition consacrée au travail de son décorateur, Carlo Simi. On aurait souhaité que la compétition fût aussi originale et inspirée que l'œuvre du génial Italien. Prix du Public et Antigone d'or du festival (récompense suprême du jury, présidé cette année par le réalisateur roumain Lucian Pintilié), *Express, express*, du Slovène Igor Sterk en illustre assez bien la faiblesse. Ce premier long métrage est un film quasiment sans dialogue dont l'action se déroule principalement dans un train. La rencontre et le trajet amoureux d'un jeune couple y tiennent lieu d'argument principal, le goût de l'insolite et du dérisoire de manifeste poétique. C'est un peu court, pour ne pas dire ennuyeux, et on pouvait, à tout prendre, lui préférer la charge de l'Israélien Assi Dayan qui concocte avec *Les 92 minutes de M. Baum* une nouvelle fable explosive sur le grotesque destin du sionisme, de nature à faire retourner son père (Moshé Dayan) dans sa tombe. Mais l'intérêt du film réside moins dans cet éclat que dans la façon émouvante et courageuse dont le metteur en scène expose son propre corps dans le rôle de ce héros fatigué à qui il ne reste qu'une heure trente à vivre, transformant l'expérience en une course audacieuse contre le film.

Voyage, de Christian Boustani (Portugal), en recevant le Grand Prix du court métrage, a témoigné de la meilleure tenue générale des « courts ». Entre prise de vues réelles et animation, ce film aussi précis et subtil qu'une miniature nippone évoque sur un mode baroque l'arrivée des Portugais au Japon au cours du XVIe siècle. Aux antipodes de la maîtrise et de la virtuosité de Christian Boustani, *Raddem (Démolition)*, le court métrage franco-libanais de Danielle Arbid, sera quant à lui reparti sans autre distinction que celle d'avoir été le plus beau, le plus libre des films de cette sélection. Il s'agit de la quête d'une jeune femme (interprétée par l'actrice palestinienne Hiam Abbas) qui recherche dans un Beyrouth dévasté les traces de sa maison natale, située dans l'ancien quartier juif de la capitale libanaise. Elle n'y trouvera, entre les ruines où s'engouffre le vent mauvais de l'Histoire et la salacité des jeunes mâles, plus grand-chose, si ce n'est les souvenirs et l'attente dérisoire d'un vieux couple. En dix-sept minutes et juste un regard, l'essentiel est montré, qui fait du cinéma la plus fidèle trace du passage des hommes.

Jacques Mandelbaum

★ Les films primés à Cinéma méditerranéen Montpellier seront présentés le jeudi 12 novembre au Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e. Mo Place de Clichy. A partir de 20 heures. Tél. : 01-53-42-40-20.

Des mécanismes de soutien originaux

Le département de soutien économique est une des caractéristiques du Festival de Montpellier. Développée voici trois ans par Michel Lévy, cette structure a pour but de promouvoir la production et la diffusion du cinéma méditerranéen.

Son activité se répartit selon trois grands pôles. La Bourse d'aide au développement dote chaque année l'auteur d'un scénario, désigné par un jury de professionnels parmi une douzaine de candidats, d'une somme de 50 000 francs. Le Ciné banc d'essai permet à cinq films sélectionnés d'être pris en charge gratuitement par le Festival (constitution d'un dossier, projection de presse, suivi auprès des distributeurs) pour favoriser sa sortie en salles. L'Agence méditerranéenne du cinéma, soutenue par la Commission européenne, est enfin un lieu d'information, de rencontre et d'aide financière pour tous les professionnels de la Méditerranée.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Sharon Stone sera la vedette de *Simpatico*,** le premier film produit par Emotion Pictures, la société fondée par Jean-François Fonlupt, l'ancien patron de Ciby 2000. Le film sera réalisé par Matthew Warchus, d'après une pièce de Sam Shepard. Ce film de 17 millions de dollars (95 millions de francs) est entièrement financé par le Studio Canal Plus qui en détient les droits mondiaux. Le Studio Canal Plus, s'est également engagé sur deux autres films américains, *Virgin Suicides*, de Sofia Coppola, la fille de Francis Ford Coppola, et *Ghost Dog : the Way of the Samourai*, de Jim Jarmusch.

■ ***La Vie rêvée des anges* a été proposé par la France pour une nomination à l'Oscar du meilleur film étranger.** Ce film cumule actuellement plus de 1,2 million d'entrées en France, et ses deux vedettes, Elodie Bouchez et Natacha Régnier, avaient reçu un double prix d'intepétation au dernier Festival de Cannes. La commission responsable de ce choix était composée des présidents de commissions du CNC (avance sur recettes, agrément, aide sélective à la distribution), ainsi que des dirigeants des associations intéressées à la promotion du cinéma français (Festival de Cannes, Unifrance et Commission nationale du film).

■ **André Téchiné est l'invité d'honneur de la deuxième édition du Festival du film français d'Albi,** qui se tient du 4 au 10 novembre. Le cinéaste présentera quelques-uns de ses films à Albi et sera accompagné de collaborateurs et amis, dont les comédiens Jacques Nolot et le jeune Gaël Morel, qui sont tous deux passés à la réalisation, l'ingénieur du son Michel Klochender et Olivier Assayas, qui présentera en avant-première son dernier film, *Fin août, début septembre*. Parmi les autres films présentés en avant-première, figurent *Lila Lili*, de Marie Vermillard, et *Nous mourirons ensemble*, de Robert Enrico. Le festival donne également carte blanche à l'ACID (Agence pour le développement du cinéma indépendant) et rend hommage à Jacques Tati.



L'irruption du fantastique dans le naturel

La Chute de la maison Usher. Redécouverte d'un grand film muet de Jean Epstein

Film français de Jean Epstein. Avec Jean Debucourt, Marguerite Gance, Charles Lamy. (45 min.)

Conforme à ce qu'il annoncait dans plusieurs de ses textes sur le cinéma, parus dans les années 20, Jean Epstein a réussi à créer dans son adaptation de la nouvelle d'Edgar Poe, *La Chute de la maison Usher*, un espace-temps autonome, une temporalité à part qui ne devait rien au roman ou au théâtre. « *Nous voici, aussi subtilement qu'en littérature, près de retrouver les temps perdus. Je ne connais rien de plus absolument émouvant qu'au ralenti un visage se délivrant d'une expression. (...) Un tel pouvoir de séparation du sur-œil mécanique et optique fait apparaître clairement la relativité du temps. Il est donc vrai que des secondes durent des heures ! Le drame est situé hors du temps commun. Une nouvelle perspective, purement psychologique, est obtenue.* »

Dans *La Glace à trois faces*, qui ressort en même temps que *La Chute de la maison Usher*, Epstein fondait en une même histoire trois moments de la vie amoureuse d'un jeune homme, qui allait se tuer en voiture. Ces trois histoires, qui auraient pu apparaître sous forme de flash-back, étaient en fait racontées de façon simultanée, échappant à tout principe d'écoulement du temps.

ENTRE L'EXPRESSIONNISME ET DORIAN GRAY

Paradoxalement l'expérimentation d'Epstein porte autant la marque de son époque – réalisé en 1928, *La Chute de la maison Usher* subit très nettement l'influence de l'expressionnisme allemand – et du *Portrait de Dorian Gray*, d'Oscar Wilde, que d'une avant-garde dont le programme resterait aujourd'hui encore à réaliser. La manière dont il s'attaque au fantastique, en le débarrassant de tout son caractère grand-guignolesque pour se concentrer sur des cadrages, des surimpressions d'images, des ralentis, l'utilisation de paysages naturels qui semblent pourtant presque imaginaires, annonce un cinéma dont l'étrangeté est créée sans effets spéciaux, à partir de visages et d'objets.

Il est assez facile de voir dans *La Chute de la maison Usher* – un artiste qui peint son épouse et s'aperçoit que la vitalité de la jeune femme l'abandonne de plus en plus pour aller enrichir la beauté du tableau – une métaphore du travail du cinéaste qui, une fois son travail terminé, laisserait un monde vidé de toute sa substance. Le film de Jean Epstein repose sur un système de vases communicants. L'un des sujets de la nouvelle de Poe était la nécrophilie, la volonté de continuer à aimer une personne même si celle-ci est réduite à un objet. Epstein en aura fait le ressort de son cinéma.

Samuel Blumenfeld

« Le Masque de Zorro » a profité des vacances scolaires

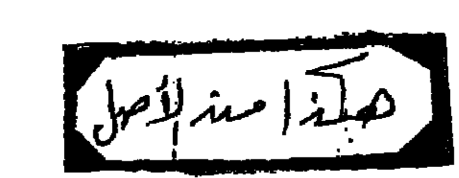
LA PÉRIODE des vacances s'est révélée très bénéfique pour *Le Masque de Zorro* qui caracole en tête du box-office de la semaine du 28 octobre au 1er novembre, et attire 661 000 spectateurs en cinq jours pour un total de 2 268 000 entrées. Le film produit par Steven Spielberg voit en outre ses entrées augmenter de 30 % d'une semaine sur l'autre.

La vie est belle trouve 532 000 nouveaux adeptes pour sa seconde semaine d'exploitation, un chiffre supérieur à celui de sa première semaine, signe que le bouche-à-oreille fonctionne pour cette comédie. Le film de Roberto Benigni dépasse la barre des 1 200 000 entrées. *The Truman Show* devrait se révéler le plus grand succès populaire de Jim Carrey en France. Avec 494 000 entrées, il arrive en troisième place et réalise une impressionnante moyenne de 1 272 spectateurs par écran.









Une épure d'abstraction pure

Sweet Degeneration. Le Taïwanais Lin Cheng-sheng suit la lente clochardisation d'un jeune homme

Film taïwanais de Lin Cheng-sheng. Avec Chen Shiang-chyi, Lee Kang-sheng, Chen Shih-huang. (1 h 58.)

Pour qui n'accorderait qu'un regard hâtif à ce très beau film, *Sweet Degeneration* ferait figure d'œuvre intimiste. Ce pourrait être une de ces histoires dont le cinéma asiatique s'est fait une spécialité, attachée à évoquer simplement les travaux et les jours de gens anonymes et modestes. Si le film de Lin Cheng-sheng n'était que cela, il serait déjà remarquable par la façon dont, en quelques secondes, grâce à des plans longs et une bande-son incroyable de précision – le trafic automobile et la pluie incessante introduisent une ambiance cafardeuse –, il parvient à conférer une vérité documentaire à son décor – les rues embouteillées de Taïpeh, les intérieurs minuscules – et une densité humaine à ses personnages. Mais *Sweet Degeneration* est bien plus que cela. Ou, plus exactement, sa simplicité apparente ne contredit pas une complexité qui flirte avec l'abstraction pure.

Chun-sheng est un jeune homme qui revient du service militaire. Le temps de passer voir son père qui le couvre de reproches, de lui dérober ses économies et il s'enfuit. Il erre dans les rues de la ville à la recherche d'un emploi. Il joue du saxophone et tente de trouver du travail dans une boîte de nuit. Le cinéaste suit minutieusement ses déambulations, ses échecs et sa lente clochardisation. Parallèlement, le récit s'attache à la sœur de Chun-sheng, couturière taciturne en instance de divorce, désespérée de ne pas revoir ce frère en vadrouille. Sa seule manière d'extérioriser ses sentiments est d'entamer régulièrement une conversation téléphonique avec une jeune fille inconnue qui lui a dérobé son portable.

Sweet Degeneration met donc en place, durant une heure, grâce à un montage parallèle, un étrange ballet. Quelque chose de mystérieux s'installe insidieusement. Pourquoi Chun-sheng semble-t-il éviter plus que tout de rentrer chez lui ? Pourquoi cet excessif attachement de Ju-feng pour son frère ? Lorsque à bout de ressources, le garçon réintégrera le logis de son père, lorsqu'il présentera à celui-ci une jeune fille qu'il désire épouser et qui s'avérera être la voleuse de téléphone, un secret enfoui dans le passé, un souvenir incestueux émergera enfin.

L'INTUITIF ET LE RÉFLÉCHI

La grande force du film de Lin Cheng-sheng ne réside pas uniquement dans la simplicité et l'émotion avec laquelle il filme ses personnages ; elle ne tient pas non plus à la construction d'un dispositif complexe, une sophistication cachée du récit qui transparaît progressivement. Elle naît de cette capacité à rendre indiscernables l'aspect documentaire et la construction artificielle de la fiction, l'intuitif et le réfléchi.

Un plan bref de fourmis sur un sandwich rappelle, par exemple, que tout un système symbolique met en scène divers animaux (serpents, papillons...) et constituera également l'indice de la lente dégradation du jeune musicien. Lorsque Chun-sheng aura rencontré la jeune fille qu'il désire épouser, il aura, en reproduisant une scène du passé de laquelle il était exclu, exorcisé celui-ci. Différents systèmes électroniques (téléphones portables, répondeurs, caméras de vidéosurveillance) jouent un rôle important dans le récit, représentant diverses manières d'éviter aux individus de se toucher. Les deux héros de *Sweet Degeneration* ne peuvent plus se rapprocher et chaque contact provoque une réaction de rejet.

Sweet Degeneration est le troisième film d'un cinéaste important découvert il y a quelques années dans les festivals internationaux avec *A Drifting Life* et *Murmur of Youth* présentés dans des sections parallèles du Festival de Cannes, pour le premier à la Semaine de la critique et pour le second à la Quinzaine des réalisateurs. Il serait judicieux que ces deux premiers films connaissent à leur tour une distribution commerciale.

Jean-François Rauger

NOUVEAUX FILMS

24 HEURES SUR 24

■ Ce premier long métrage du jeune réalisateur Shane Meadows a été sélectionné voici déjà deux ans dans une section spéciale du Festival de Venise intitulée « Renaissance britannique », qui n'avait pas convaincu dans son ensemble. Dans la veine de la comédie sociale récemment illustrée par *Les Virtuoses* ou *Full Monty*, *24 heures sur 24* met en scène l'histoire d'Alan Darcy, brave type qui se met en tête de rédimer les jeunes en difficulté de sa ville en montant un club de boxe. L'obstination du personnage incarné par Bob Hoskins, dans le style brute au cœur d'or, est censée fournir au film sa performance d'acteur ; les aléas des jeunes délinquants confrontés à la discipline sportive, sa portée comique. Autant de présupposés qui conféreraient au film ses galons artistiques et humanistes. Le résultat, évidemment attendu, est, pour cette raison même, loin de les satisfaire. *J. M.*
Film britannique de Shane Meadows. Avec Bob Hoskins, Danny Nussbaum, James Hooton. (1 h 36.)

NÉGOCIATEUR

■ Un policier de Chicago, fin psychologue spécialisé dans la négociation avec les preneurs d'otages et autres forcenés, est accusé, à tort, de meurtre et de corruption. Pour s'en sortir, il ne trouve rien de mieux que de s'enfermer au sommet d'un building dans les bureaux de la police des polices et de menacer d'exécuter ses occupants si justice ne lui est pas rendue. Un dialogue s'engage entre lui et un autre supernégociateur, dialogue entrecoupé de scènes d'action au cours desquelles le héros se garde bien de commettre un geste définitif qui lui ferait perdre la sympathie du public. S'il y avait encore à Hollywood des producteurs dignes de ce nom, nul doute que le scénario de *Négociateur* aurait été refusé en première lecture. Quoi de plus imbécile que cette histoire de policier prenant lui-même des otages pour découvrir la réalité ? Cette invraisemblable histoire (par ailleurs beaucoup trop longue) est filmée avec une emphase dérisoire. *J.-F. R.*
Film américain de F. Gary Gray. Avec Samuel L. Jackson, Kevin Spacey et David Morse. (2 h 18.)

ALICE ET MARTIN
Lire page 31
SWEET DEGENERATION
Lire ci-dessus
QUELQUE CHOSE D'ORGANIQUE
Lire ci-contre
LA CHUTE DE LA MAISON USHER
Lire page 32

Paul aime Marguerite, puis la tue

Quelque chose d'organique. Un premier film elliptique, bien servi par ses interprètes

Film canadien de Bertrand Bonello. Avec Laurent Lucas, Romane Bohringer, Charlotte Laurier, David Disalvio, Stephen J. Smith. (1 h 30.)

Scène 1 : Paul et Marguerite s'embrassent. Scène 2 : Paul tient un revolver, la cervelle de Marguerite est sur le mur. *Quelque chose d'organique* raconte comme on est passé de la scène 1 à la scène 2. Raconte n'est pas le terme exact. Constate ? Suppose ? Enregistre ? Ce premier film elliptique et dérangeant procède d'un genre incernable, se déroule en déjouant tous les pronostics sur ce que vont faire ses personnages, mais aussi bien le réalisateur lui-même. C'est sa force et son intrigante beauté.

Paul, jeune homme immigré tout petit de Grèce à Montréal, travaille comme gardien de nuit dans un zoo fermé pour l'hiver. Il a un fils mourant à l'hôpital, une femme (Marguerite) qu'il a trouvée en France et qu'il aime beaucoup, un vieux père qu'il planque dans la cave parce que la police veut l'expulser, un appartement qu'il loue cher à des travailleurs clandestins. Marguerite dit ne jamais vouloir sortir de la maison, mais sort en douce, s'impose chez une voisine, ment pour rien, taille des bavettes avec un curé, couche avec le frère de celui-ci pour partir dans un ville minière où, en pleine rue, en pleine nuit, en plein froid, elle s'offre à tous les hommes de rencontre. Tout cela est très exagéré.

C'est le risque qu'affronte le film. Ce qu'il évoque et qui tient à la nature des sentiments entre les humains, à l'énigme de la présence de chacun et de ce qui circule entre les corps et au sein des esprits, pourraient fort bien se passer de ces afféteries. Tout son intérêt tient dans la mise en scène, la mise à distance d'une élégante neutralité apparente, qui laisse affleurer la douleur, le bonheur, le désespoir. Et dans l'interprétation de Romane Bohringer et Laurent Lucas, magnifiques de sobriété inquiète, entrouverte sur des abîmes.

Les personnages pourraient avoir un emploi banal, une existence plus ordinaire, cela ne changerait rien à la puissance sombre de ce film qui, de voix off impavide en déplacements somnambuliques, de gestes aux franges de la folie en propositions d'amour à peine trop insistantes, interrompt d'un coup feutré toute narration dès qu'elle devient trop repérable. Autant Bonello scénariste semble avoir inutilement laissé courir son imagination, autant Bonello réalisateur tient d'un main douce et ferme sa mise en scène et laisse filtrer une belle et touchante lumière.

J.-M. F.

La création contemporaine au Japon – 現代日本の創造力
Donai yanen!
Et maintenant! どないやねん
PROLONGATION JUSQU'AU 29 NOVEMBRE INCLUS
Exposition
du 22/09/98 au 15/11/98
École nationale supérieure des beaux-arts
13, quai Malaquais, Paris 6e
De 13:00 à 19:00 tous les jours sauf lundi
Tél : 01.47.03.50.00 – http://www.ensba.fr

CAHIERS DU CINEMA
SNAKE EYES : DE PALMA, LE MASTER MIND
LES FLEURS DE SHANGHAI HOU HSIAO-HSIEN, ORIENT EXTRÊME
529
NOVEMBRE 98
GODARD : TOUTES LES HISTOIRE(S) DU MONDE
LA CHRONIQUE DE JACQUES RANCIÈRE
SPIELBERG, BENIGNI : FICTIONS DE GUERRE
NOVEMBRE 1998
CAHIERS DU CINÉMA
Chez votre marchand de journaux

SORTIR

RÉGION PARISIENNE

Iles de danses
Iles de danses a dix ans ! Durant un mois, dans plus de cinquante villes de l'Ile-de-France, l'art chorégraphique est à l'honneur, programmé dans des municipalités et des théâtres dont il est habituellement absent. La manifestation accueille pour la première fois (!) la danse jazz, celle du Ballet Jazz Art de Raza Hammadi (dont on regrette qu'il ne soit pas programmé avec le très intéressant *Murs-Murs de la Méditerranée*, sa dernière création), et la danse orientale, celle de Leïla Haddad, pionnière en la matière. Signes des temps : les hip-hopeurs de choc, ceux d'Ykanji (Bintou et Ibrahim Dembelé, Hakim Haïche, Régis Truchy...) ouvrent la fête. Iles de danses tente de mêler les figures connues à celles qui le sont moins : ainsi Maguy Marin, Daniel Larrieu, le Grand Ballet de Genève côtoient-ils Pedro Pauwels, Tero Saarinen, Les gens d'Uterpan. Ou le franc-tireur Dominique Boivin. Jérôme Franc – il a quitté l'Etoile du Nord – remplace Anne-Marie Reynaud à la direction artistique d'un événement qui accompagne la diffusion de la danse d'un important travail sur le terrain, plus difficile à mesurer : lectures, stages, vidéos auprès des écoles, des lycées, des enfants et des professeurs.
Du 4 novembre au 6 décembre. Tél. : 01-42-65-06-58. De 65 F à 130 F.

13e festival de Gentilly et du Val-de-Marne
La 13e édition des Ecrans documentaires, festival de Gentilly et du Val-de-Marne, s'intègre cette année dans le cadre du cycle Paris-Bruxelles. Parmi les œuvres présentées, figure notamment *Maryflo*, de Olivier Lamour, qui raconte le conflit survenu dans une usine de confection du Morbihan entre les ouvrières et un chef d'atelier réputé pour sa dureté. La sélection, concourant pour trois prix, valorise la création documentaire dans toute sa diversité. Une nouveauté cette année, la formule « Doc'Concerts » propose des soirées associant un film documentaire et un concert.
Les Ecrans Documentaires, 58, avenue Raspail, 94250 Gentilly. Du 3 au 8 novembre. Tél. : 01-47-40-03-45.

PARIS

Cinéma du Québec
Cette seconde édition propose cinq films québecois inédits et récents : *Le Cœur au poing* de Charles Binamé et *2 secondes* de Manon Briand avec ses personnages au cœur de la vie urbaine, *Nô* de Robert Lepage et *Histoires d'hiver* de François Bouvier qui nous plonge dans le Québec des années 60-70 et la comédie *C'ta ton tour, Laura Cadieux* de Denise Filiatrault, une adaptation d'un roman de Michel Tremblay. Les réalisateurs et certains membres de chaque équipe seront présents durant la semaine de programmation. Des rencontres professionnelles en marge des séances publiques auront lieu les 5 et 6 novembre.
Cinéma des Cinéastes, 7, avenue de Clichy, 17e. Mo Place-de-Clichy. Du 4 au 10 novembre. Tél. : 01-53-42-40-20.

(Publicité)
Georg Büchner
André Engel
WOYZECK
Théâtre de Gennevilliers
13 novembre - 19 décembre
Location 01 41 32 26 26

GUIDE

VERNISSAGES

Orlan : ceci est mon corps
Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-47-00-10-94. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 4 novembre au 5 décembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Décaméron des femmes
de Julia Vosznesenskaya, mise en scène de Julie Brochen.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Mo Odéon. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 50 F et 70 F.

La Nuit des rois
de William Shakespeare, mise en scène d'Hélène Vincent.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Mo Châtelet. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.

Parlez pas tout bas
de Jean-Pierre Bodin et François Chattot.
Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-46-55-43-45. 85 F et 120 F.

Passage des heures
de Fernando Pessoa, mise en scène de Maria Lopes.
Les Déchargeurs, 3, rue des Déchargeurs, 1er. Mo Châtelet-les Halles. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-48-34-72-67. 50 F et 70 F.

Prophètes sans Dieu
de Slimane Bénaïssa, mise en scène de l'auteur.
Théâtre international de langue française, Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. De 50 F à 110 F.

Sylvie Joly
mise en scène de François Bourcier.
Maison des Arts, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. De 70 F à 120 F.

Barak Marshall
Aunt Leah, Shoshana's Balcony, Emma Goldman's Wedding.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Mo Bastille. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-53-45-17-00. 120 F.

Orchestre national de France
Albeniz : *Iberia*, extraits. Mendelssohn : *Concerto pour violon et orchestre no 2*. Bernstein : *Symphonie no 2*. Leila Josefowicz (violon), Ronald Brautigam (piano), Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mo Alma-Marceau. Le 4, à 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 250 F.

Lynda Lemay
L'Européen, 3, rue Biot, 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 125 F.

Sam Mangwana
Le Cabaret sauvage, Parc de La Villette, face au Zénith, 19e. Mo Porte de la Villette. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

Peter Case
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. Le 4, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉSERVATIONS

Dr. John
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18e. Le 9 novembre, à 19 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 172 F.

Tomasz Stankio
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Le 12 novembre, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

Ange des peupliers
de Pierre Milovanoff, mise en scène de Laurence Mayor.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du 12 novembre au 20 décembre. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

7 novembre :
La Tragédie de Coriolan
d'après William Shakespeare, mise en scène de Joël Jouanneau.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Tél. : 01-53-05-19-19. De 40 F à 160 F.

8 novembre :
Les Mains sales
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Jean-Pierre Dravel.
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, 10e. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F.

Victor ou les Enfants au pouvoir
de Roger Vitrac, mise en scène de Philippe Adrien.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Tél. : 01-43-28-36-36. De 50 F à 110 F.
De 50 F à 110 F.

EN VUE

■ Depuis le conflit avec la Contra, il y a plus de vingt-cinq ans, les paysans nicaraguayens avaient appris à contourner les dizaines de milliers de mines antipersonnel abandonnées dans leurs champs : elles ont changé de place après le passage du cyclone **Mitch**.

■ *« Il est extrêmement douloureux que l'«* oint du Seigneur *» ait subi le martyre d'un cobaye de laboratoire sans être réconforté par la présence de ses descendants à la navrante ouverture du sépulcre à Palerme »*, s'est écriée la princesse **Yasmin Aprilis de Lanslebourg Hohenstaufen Hohenzollern**, en apprenant que des scientifiques prélevaient de l'ADN sur la momie de son ancêtre l'empereur **Frédéric II**, deux fois excommunié, probablement athée, surnommé « l'Antéchrist » de son vivant.

■ Le professeur **Nicolo Scuderi**, titulaire de la chaire de chirurgie reconstructrice à La Sapienza de Rome, interroge le ministre de la santé à propos de trois transsexuels, opérés par ses soins, désireux de redevenir des hommes : pourrait-on leur greffer le pénis d'un mort ?

■ Les violations de sépultures, très fréquentes dans l'île, sont le fait de détrousseurs de cadavres, affirme la police cubaine ; mais la rumeur accuse les prêtres des sectes afro-cubaines Palomonte ou Regla Conga, qui, de leur côté, montrent du doigt les étudiants en médecine et les artistes-peintres.

■ Vendredi 30 octobre, **Chung Ju-yung**, magnat de l'industrie sud-coréenne, a franchi la frontière à la tête d'un troupeau de bovins pour l'offrir au *« dirigeant bien-aimé »* **Kim Jong-Il**, afin de faciliter la signature d'un accord sur le tourisme de groupe en Corée du Nord.

■ Mardi 3 novembre, les Californiens ont approuvé par référendum la *« proposition 6 »* contre l'abattage des chevaux, *« contraire aux valeurs fondamentales américaines »*, soutenue par des membres de l'équipe olympique d'équitation américaine, l'organisation de la police et des shérifs. *« Une affaire privée entre le consommateur et son boucher »*, soutenaient les opposants au projet de loi.

■ A l'occasion des sénatoriales, mardi 3 novembre, les électeurs n'ont plus trouvé dans les bureaux de vote du Tennessee que les bulletins de **Byron Looper** : la veille, le candidat républicain avait tué son adversaire démocrate **Tommy Burks** d'une balle dans la tête dans un champ de citrouilles.

■ Pendant la messe, dimanche, au Puy-en-Velay, dans la Haute-Loire, un homme qui, sur le parvis de l'église Sainte-Thérèse, demandait l'aumône armé d'un couteau, en a tué un autre qui ne voulait rien lui donner.

Christian Colombani

Polémique en Afrique du Sud

Les critiques formulées par l'ANC contre le rapport de la commission Vérité et Réconciliation sur l'apartheid suscitent un vaste et âpre débat, y compris dans les rangs du parti au pouvoir

« TYRANNIQUE », *« autocratique »*, *« mesquin »* : ce sont quelques-uns des qualificatifs peu flatteurs employés dans les éditoriaux incendiaires et les gros titres rageurs de la presse sud-africaine à propos du Congrès national africain (ANC). Le parti au pouvoir fait l'unanimité contre lui pour avoir tenté de retarder la publication du rapport de la commission Vérité et Réconciliation (TRC). Remis au président Nelson Mandela, le document fait la lumière sur les crimes commis par le régime d'apartheid. A un degré moindre, il met aussi en cause l'ANC en lui reprochant d'avoir commis des violations des droits de l'homme dans sa guerre de libération. Par une action en justice rejetée à la dernière minute, le parti a essayé d'obtenir la suppression des passages compromettants.

La presse y voit une tentative d'abus de pouvoir qui sabote, selon elle, l'ensemble du processus de réconciliation. Même le très sérieux *Business Day* sort de sa réserve pour s'en prendre à l'ANC. *« Au lieu d'accepter le travail d'une commission qu'il a contribué à mettre en place, l'ANC est perçu comme autocratique et mal intentionné, à la recherche de tout autre chose que la vérité et la réconciliation »*, affirme le quotidien des milieux d'affaires. Il qualifie le travail de la TRC de *« tentative honnête d'impartialité »*. *« Nous voulions prouver au monde et à nous-mêmes que nous étions capables de regarder notre passé en face. Au contraire, nous nous sommes montrés stupides et mesquins, et l'ANC en est largement responsable »*, affirme, de son côté, l'hebdomadaire *Mail and Guardian*.

THE CITIZEN

TRC REVENGE WILL SPLIT SA, SAYS FW

De tous les journaux, *City Press*, l'hebdomadaire du dimanche de la communauté noire, est un des rares à prendre la défense de l'ANC et à critiquer la TRC. *« Le rapport de la TRC rend un mauvais service aux Noirs de notre pays »* en faisant l'amalgame entre les opprimés et les oppresseurs, estime *City Press*. *The Star*, au contraire, félicite la commission pour avoir rejeté la théorie de l'ANC selon laquelle le caractère « juste » du combat contre l'apartheid justifierait les moyens utilisés. *« Les conclusions de la commission ne ternissent pas la lutte de libération comme l'affirme l'ANC. Elles établissent une base morale pour la société que nous essayons de construire en Afrique du Sud, une société où les droits de l'homme ne passeront plus jamais au second plan par rapport à une cause politique »*, affirme le quotidien de Johannesburg.

The Star souligne que la ligne de conduite de l'ANC à l'égard de la TRC n'a pas fait l'unanimité au sein même du parti. Avec le *Sunday Times*, il insiste sur la divergence de vues entre le président Mandela et Thabo Mbeki, son successeur désigné, qui dirige déjà le parti et qui aurait pris la décision d'attaquer la TRC en justice. *« L'ANC menait une guerre juste, mais, au cours de cette guerre, il a commis de graves violations des droits de l'homme. Personne ne peut le nier »*, aurait déclaré M. Mandela, cité par le *Sunday Times*.

Les propos les plus véhéments contre l'ANC viennent de Mgr Desmond Tutu, le président de la TRC. *The Citizen*, le journal blanc conservateur traditionnellement hostile au pouvoir, se fait un plaisir de leur donner un large écho. *« Je ne me suis pas battu contre des gens qui se prenaient pour Dieu pour que leurs successeurs leur ressemblent »*, affirme Mgr Tutu à l'intention des responsables de l'ANC. *« Les opprimés d'hier pourraient être les oppresseurs de demain. Je ne serais pas surpris que cela arrive »*, explique l'ancien Prix Nobel de la paix, déçu et en colère. Pour faire bonne mesure, *The Citizen* qualifie l'ANC de *« censeur tyrannique »* et consacre sa « une » aux critiques formulées par l'ancien président Frederik De Klerk, qui estime que *« le rapport de la TRC laisse notre communauté plus divisée que jamais »*.

Frédéric Chambon

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ La tactique choisie à l'Assemblée par les adversaires les plus résolus du PACS a quelque chose d'inadmissible. Non pas dans le choix du retardement procédurier. (...) Mais bien dans cette invraisemblable prétention à se présenter comme les défenseurs pour ainsi dire exclusifs de la famille. Si l'on comprend bien ce calcul rhétorique, ceux qui soutiennent, proposent une nouvelle liberté et veulent au passage réduire la discrimination dont souffrent toujours, dans la France d'aujourd'hui, les homosexuels, se rangeraient ipso facto parmi les adversaires de la société, les sacrificateurs de l'enfance. A force de fausseté, l'accusation tombe dans le ridicule. (...) Voilà qui éclaire la vraie nature de la « défense familiale » à laquelle on voudrait réduire le débat : un paravent réactionnaire, qui cache mal le simple préjugé homophobe.

FRANCE-SOIR
Eric Dupin

■ Ce pacte *[le PACS]* à géométrie complexe mérite sans doute d'être comparé à une *« usine à gaz »* par le député RPR Patrick Devedjian. Est-ce une raison pour lui opposer, au nom des valeurs chrétiennes, la condamnation simpliste et outrancière dont la députée UDF Christine Boutin se fait le porte-drapeau ? Le pacte civil de solidarité fut inspiré par le louable souci d'adapter la législation aux moeurs afin de résoudre de réels problèmes de vie commune. (...) En prenant position, les églises sont parfaitement dans leur rôle. La classe politique, elle, démontre son incapacité à vivre sereinement un débat portant sur des valeurs. La droite protectrice des familles contre la gauche avocate des homosexuels ? Posé en ces termes, le débat n'incite pas à la réflexion. Mais aux réflexes conditionnés.

LE FIGARO
Michel Schifres

■ Le choix de trahir est le plus souvent idéologique. (...) Que *[le]* commandant *[Bunel]* puisse trouver quelque justification de cette félonie dans les souvenirs qui imprègnent des membres de l'armée française est hélas indéniable : la solidarité d'armes avec les Serbes durant les deux guerres mondiales, les rancœurs nées d'une guerre perdue, celle d'Algérie, contre des musulmans, la conviction de la montée d'un islamisme intégriste dans plusieurs Etats du monde se mêlent alors pour absoudre les pires attitudes des Serbes. En fait, ce qui taraude ces esprits-là est la composition même de l'Europe : ils n'acceptent pas qu'au cœur du Vieux Continent un Etat, la Bosnie, soit dominé par des musulmans, même réputés modérés ; ils redoutent que, par un effet de dominos, la grande Albanie, musulmane elle aussi, ne parvienne à se constituer. Ils en arrivent à préférer des assassins à des hommes surtout coupables d'être « différents ».

www.sos-divorce.org

L'ex-Mouvement de la condition masculine milite pour diminuer les devoirs des pères divorcés

AU MILIEU des années 70, alors que le MLF est en plein essor, une poignée d'hommes en colère contre-attaquent en créant le Mouvement de la condition masculine. Aujourd'hui l'association compte trois mille cinq cents adhérents, et possède un site web, SOS-Divorce : *« Cette présence sur la Toile nous a permis de recruter depuis septembre une cinquantaine de nouveaux membres,* explique Christophe Henry, combattant de la première heure et responsable du site. *Nous fournissons aux pères séparés ou en instance de divorce un soutien psychologique et des conseils pratiques, nous les tenons informés de l'évolution des lois et de la jurisprudence. »*

« Nos adhérents disposent aussi d'une "bourse aux voyages". L'idée est de leur faire économiser des frais de transport à l'occasion de l'exercice du droit de visite. » Le site enregistre en moyenne deux mille cinq cents visites par semaine. Pour adhérer à l'association, il suffit d'envoyer un courrier électronique et de s'acquitter d'une cotisation calculée en fonction des revenus.

La nouvelle recrue est alors prise en charge par un délégué départemental. Rançon du succès : 30 % des adhérents ne cotisent que pendant un an, le temps de régler leur divorce. Pour le noyau dur des militants, le site est un nouveau moyen de mieux faire connaître leurs principales revendications, comme la garde des enfants et la fin de la prestation compensatoire, qui accorde à l'ex-épouse une contrepartie financière pour corriger la disparité des niveaux de vie : *« Nous demandons qu'elle soit remplacée par une allocation limitée à deux ans »*, rappelle Christophe Henry. Pour imposer ses idées, l'association harcèle les hommes politiques de courriers électroniques : *« Internet est un bon moyen de pression. J'ai récupéré soixante-quinze messages de députés. Si un responsable politique que nous avons interpellé sur un point précis ne nous répond pas, nous le faisons savoir sur notre site, et très vite il rectifie le tir. »* Lionel Jospin, François Léotard ou Laurent Fabius se sont ainsi fendus d'une réponse sur des thèmes aussi variés que la féminisation des noms ou l'instauration d'un quota masculin dans les secteurs de la fonction publique où les femmes sont majoritaires. Sur son site, SOS-Divorce affiche un tableau de chasse où sont affichées les concessions arrachées aux pouvoirs publics, comme la déduction fiscale des pensions alimentaires versées aux enfants majeurs. En attendant la mise en place d'un ministère de la condition masculine ...

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

PHARE BRETON

■ L'association An Tour Tan (« le phare » en breton) a ouvert un site destiné aux *« Bretons installés hors des frontières de la Bretagne »*. Il propose notamment un annuaire des Bretons expatriés, des petites annonces, un forum de rencontres et un espace consacré aux recherches généalogiques.
www. gwen-ha-du.com/antourtan

EUROPE

■ Selon la société d'études marketing TMO, le retard de la France dans l'utilisation d'Internet face à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne a continué à se creuser au premier semestre 1998. Le nombre d'usagers n'a augmenté en France que de 14 % (pour atteindre 960 000), contre 39 % en Allemagne, qui compte désormais plus de 8 millions d'internautes, et 20 % en Grande-Bretagne (4,8 millions).

INTERNET INTERDIT

■ Le *« tribunal religieux »* ultra-orthodoxe israélien Beth Din Tzedeka a décrété que *« l'information disponible sur Internet contredit l'esprit de la loi juive »* et qu'en conséquence il est interdit aux croyants d'utiliser un ordinateur connecté au réseau. – *(AP.)*

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/98

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :
□ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* □ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* □ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2 340 F* Soit 360F d'économie
* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)
Je joins mon règlement soit : ________ F 801 MQ 007
□ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
□ par carte bancaire N° __________
Date de validité ____ Signature :
□ M. □ Mme Nom : ________
Prénom : ________
Adresse : ________
Localité : ________ Code postal : ______

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

USA - CANADA
• Le Monde • (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year • Le Monde • 21, bd. rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Offre valable jusqu'au 31/12/98

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi
Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

A la santé de la République ! *par Alain Rollat*

LES BISTROTS sont les parloirs du peuple. Encore faut-il que le peuple n'y meure pas de soif. Celui qui sert de décor à la « Place de la République », la nouvelle émission citoyenne de France 2, présentait, le jour de son inauguration, il y a deux semaines, un défaut rédhibitoire : on n'y servait rien à boire. On n'y voyait même aucun verre, pas l'ombre d'une bouteille. La convivialité promise y était donc plus sobre que joyeuse. Les conversations y dégoulinaient de bons sentiments, mais manquaient de vertus apéritives. C'était un peu fâcheux de la part de ses gentils promoteurs, qui veulent en faire le rendez-vous bimensuel de la France plurielle et solidaire, celle qui aime faire la fête en bleu-black-beur les soirs de prise de la Bastille.

Ce manquement aux règles les plus élémentaires du comptoir républicain est désormais réparé. On trouve presque de tout, depuis mardi soir, au bar de la « Place de la République ». Les clients n'y lèvent pas encore le coude comme le faisaient naguère ceux de Michel Polac au zinc de « Droit de réponse », mais ils sont enfin attablés devant des verres pleins, il y a au moins une carafe d'eau par table, et chaque invité a droit à un ballon de rouge, à un jus d'orange ou à une tasse de café. Quand chacun paiera sa tournée l'ambiance sera encore meilleure, mais tout le monde se sent déjà mieux parce que l'endroit commence à ressembler à un vrai bistrot. Si les tenanciers persévèrent, il finira bien par devenir l'annexe la plus chaleureuse du Stade de France.

On y rencontre, dès à présent, des sans-culottes taillés dans une pâte humaine d'une qualité rare. Nous y avons fait la connaissance, par exemple, grâce à Yamina Benguigui, de deux compères, Didier et Mamadou, dont l'histoire, à elle seule, valait bien plusieurs pousse-café. Ce fleuriste sans emploi et ce couturier sans papiers se sont connus à l'ANPE du 11e arrondissement de Paris. Cela faisait trois jours que Mamadou, qui ne sait pas lire, contemplait en silence le panneau des offres d'emploi. Didier, qui l'observait, a lu le désespoir de Mamadou. Il lui a adressé la parole. Ils se sont associés. Ils ont mis en commun leurs espérances et leurs savoir-faire. Mamadou s'est présenté aux guichetières de l'ANPE ; elles lui ont offert des tissus. Didier a écrit à Danielle Mitterrand ; elle lui a répondu.

Ils viennent d'ouvrir une boutique commune. L'un y vend ses fleurs, l'autre ses boubous. En se mélangeant, sur le plateau, au rappel de leur galère, leurs larmes de bonheur, qui n'étaient pas de bois, ont déjà donné l'essentiel à cette nouvelle « Place de la République » : une âme.

MERCREDI 4 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 **L'Ange des maudits** ■ ■ ■
Fritz Lang (Etats-Unis, 1952, 90 min). Cinétoile

20.30 **La Cible humaine** ■ ■
Henry King (Etats-Unis, 1950, N., 85 min). Ciné Classics

20.30 **La Déchirure** ■ ■
Roland Joffé (Grande-Bretagne, 1984, 140 min). Ciné Cinémas

20.35 **La Liste de Schindler** ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1994, N., 195 min). Cinéstar 1

21.00 **Le Porteur de cercueil** ■ ■
M. Reeves (EU, 1996, 95 min). Canal +

22.50 **Tout ce que vous avez toujours voulu savoir...** ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1972, v.o., 85 min). Cinétoile

23.10 **Armaguedon** ■ ■
A. Jessua (Fr. - It., 1976, 95 min). TMC

23.20 **Mademoiselle Gagne-Tout** ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1952, N., 95 min). Ciné Classics

0.15 **Mean Streets** ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1973, 110 min). Cinétoile

0.20 **Little Buddha** ■ ■
Bernardo Bertolucci (Fr. - GB, 1993, 135 min). Cinéstar 2

1.35 **Ombres et brouillard** ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1991, N., v.o., 90 min). Cinéstar 1

2.10 **Faubourg Montmartre** ■ ■
Raymond Bernard (France, 1931, N., 95 min). Ciné Classics

2.50 **Abattoir 5 *(Slaughterhouse Five)*** ■ ■
George Roy Hill (Etats-Unis, 1972, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

4.45 **Le Destin** ■ ■
Youssef Chahine (France - Egypte, 1997, v.o., 134 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Boy George, Sun-House, Arthur Jorge, Stéphane Meunier, Roger Lemerre, Tarkan. Canal +
19.10 Le Rendez-vous. Ben Elissar. LCI
20.00 Comment ça va ? Sexe, mensonge et impuissance. Actualité : Petits maux entre amis. Le sexe faible, c'est lui. TV 5
20.15 Strip-tease. Mama Lotti Goes Classic. Paraboles. Faïma la rapeuse. Prenez, ceci est mon corps. RTBF 1
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. 1914-1918, la Grande Boucherie. Arte
20.55 La Marche du siècle. Faut-il interdire les armes à feu ? Invités : Michèle Pinckert, Bruno Leroux, André-Michel Ventre, Yves Goletty, Pierre Daillant, Eric Bondoux, Max Florentin. France 3
21.00 Faits divers. Le réseau pédophile de Zandvoort. TV 5
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'Orchestre noir. [1/2] Histoire
22.40 Ça se discute. Elever seul(e) un enfant : peut-on être à la fois papa et maman ? France 2
23.15 ▶ Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ? Les petites histoires du Goncourt ; Les livres de J.-L. G. ; Premier roman : Marc Bernard. France 3
23.50 Un siècle d'écrivains. Julio Cortazar. France 3
0.40 Nimbus. Nucléaire : la loi du silence. France 3
20.00 ▶ Salgado, le regard tourné vers vous. Paris Première
20.00 Le Fleuve Jaune. Les nomades du nord. Odyssée
20.15 Cycle Vive la famille. J'ai deux papas, j'ai deux mamans. Arte
20.35 Cheveux. Planète
20.50 Wayana, entre deux rives. Odyssée
20.55 Liban, bout à bout. Teva
21.30 Chère Kitty. Un film sur la vie d'Anne Frank. Planète
21.35 Plans de vol. [1/13]. Les maîtres du ciel. Odyssée
21.50 Musica. [1/2] Giuseppe Sinopoli et la Staatskapelle de Dresde. Arte
22.00 Aviateurs. [5/5]. Les pilotes d'essais. Planète
22.00 ▶ Trente ans d'Histoire, la Grande Guerre. [2/3]. La boucherie héroïque. Histoire
22.55 En souvenir de Ken Saro-Wiwa. Planète
22.55 La Guerre civile d'Espagne. [5/6]. Odyssée
23.20 ▶ Profil. HHH, portrait de Hou Hsiao-Hsien. Arte
23.45 ▶ Marc Riboud, l'homme qui marche. Paris Première
23.50 L'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem. Odyssée
0.05 La Colonne Chamanov. TSR
0.50 La Lucarne. Anatomie d'un rouleau de printemps. Arte

DOCUMENTAIRES

17.30 ▶ Café bouillu. [1/3]. Voyage au bout de chez nous. Planète
19.00 Les Métiers. Franche-Comté : Le fondeur d'art et le sculpteur sur pipes. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Euroligue. AB Sport
20.35 Football. Ligue des champions. Panathinaïkos - RC Lens. TF 1

MUSIQUE

19.00 Montserrat Caballé. Lyon 1992. Muzzik
20.20 Ensemble Currende. Motets, de De Lassus. Dir. Eric Van Nevel. Muzzik
0.30 L'Arpeggione de Schubert. Avec Marc Neikrug, piano ; Pinchas Zukerman, alto. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.40 Silhouette. Carl Schenkel. 13ème Rue
20.50 Abus d'influence. Bruce Pittman [1 et 2/2]. M 6
20.55 Il n'y a pas d'amour sans histoires. Jérôme Foulon. France 2
23.05 L'Antre de Frankenstein. Peter Werner [1/2]. 13ème Rue

SÉRIES

20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Pour une poignée de Data. Canal Jimmy
20.40 Homicide. Coexistence. Série Club
20.55 Emilie, fille de Caleb. [15 et 16/20]. TMC
21.50 Presque parfaite. Un week-end d'enfer (v.o.). Canal Jimmy
22.15 L'Inspecteur Lavardin. L'Escargot noir. Festival
22.15 Two. Un jeu pervers. Série Club
22.20 Friends. Celui qui devient papa (v.o.). Celui qui gagne au poker (v.o.). Canal Jimmy
0.30 Deux flics à Miami. Huit épisodes dans le cadre de la Nuit de la pleine lune. 13ème Rue

NOTRE CHOIX

● 18.40 Ciné Classics
Marie Stuart

Le titre original *Das Herz der Königin (Le Cœur de la reine)* dit bien ce qu'il veut dire : les faits et gestes de la malheureuse reine d'Ecosse sont liés à ses élans sentimentaux et à sa passion pour le rude et sans scrupules Lord Bothwell, la perfidie de l'Angleterre et de la reine Elisabeth faisant le reste. Le personnage de Marie avait été repensé pour la star suédoise Zarah Leander qui incarnait une fois de plus (la troisième sous la direction de Carl Froelich) une grande amoureuse romantique de films à costumes. Au début, elle chante dans sa prison ! Etonnante comme toujours jusque dans les excès de son jeu, Zarah Leander dame le pion à ses partenaires masculins. Par les moyens, les décors, les costumes, ce film allemand de 1940 s'apparente à une somptueuse biographie hollywoodienne. La propagande anti-britannique passe par la composition caricaturale d'Elisabeth (Maria Koppenhöfer). – *J. S.*

● 20.50 France 2
Il n'y a pas d'amour sans histoires

Monique, la quarantaine, chauffeur de taxi, vit au Tréport avec son fils, Olivier, onze ans. Né d'une aventure d'un soir, le petit garçon n'a jamais connu son père. Heureuse de l'avoir tout à elle, Monique s'accommode très bien de la situation. Olivier, lui, étouffe sous le trop-plein affectif.

Pour bluffer les copains, il s'invente un père espion et une mère top model. En dépit de la qualité de jeu des deux principaux personnages – Clémentine Célarié et le jeune Jordan Sadoul –, ce téléfilm écrit par Natalie Carter et réalisé par Jérôme Foulon cumule trop d'invraisemblances pour émouvoir. – *S. Ke.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.35 Football. Panathinaïkos - Lens. 22.40 Les autres rencontres.
0.05 Minuit sport. Rugby.
0.30 TF1 nuit, Météo.
0.45 Tribunal. Mariage nul.
1.10 Reportages. Quelques privés bien tranquilles.

FRANCE 2

18.15 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo. Journal, Météo.
20.55 Il n'y a pas d'amour sans histoires. Téléfilm. Jérôme Foulon.
22.40 Ça se discute. Elever seul(e) un enfant : peut-on être à la fois papa et maman ?
0.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.40 Tout le sport.
20.45 Le Journal de l'Open de Paris-Bercy. En direct.
20.55 La Marche du siècle. Faut-il interdire les armes à feu ?
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 ▶ Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
23.50 Un siècle d'écrivains. Julio Cortazar.
0.40 Nimbus. Nucléaire : la loi du silence.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Le Porteur de cercueil ■ ■ Film. Matt Reeves.
22.35 K. Film. Alexandre Arcady.
0.45 South Park.
1.10 Spin City. Le doute (v.o).

ARTE

19.00 Connaissance. Le Lac sacré de Pushkar.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Cycle Vive la famille. J'ai deux papas, j'ai deux mamans.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. 1914 - 1918, La grande boucherie.
21.40 Les Cent Photos du siècle. *Le Zeppelin explose*, de Sam Shere, 1937.
21.50 Musica. Giuseppe Sinopoli et la Staatskapelle de Dresde. [1/2].
23.20 ▶ Profil. HHH, portrait de Hou Hsiao-Hsien.
0.50 La Lucarne. Anatomie d'un rouleau de printemps.

M 6

19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Les Voyages d'Olivia.
20.50 Abus d'influence. Téléfilm. Bruce Pittman [1 et 2/2].
0.10 E=M6 découverte.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Sophie de Sivry et Laurent Beccaria (*L'Art et l'Ecriture*).
21.00 Philambule. Olivier Bloch (*Matière à histoires*).
22.10 Fiction. *Aux prises avec la vie courante*, de Eugène Savitzkaya, Stéphane-Olivier Pierre Sartenaer, Bernard Breuse.
23.00 Nuits magnétiques. Rousses et roux.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Septembre musical de l'Orne. Œuvres de Liszt, Schubert, Berio.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Mochizuki, S. Reich.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Haydn.
20.40 Le Requiem de Berlioz. Par le Chœur du festival de Tanglewood et l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Ozawa.
21.58 Les Soirées... (suite). Œuvres de Haendel.

JEUDI 5 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.05 **Marie Stuart** ■ ■
Carl Froelich (Allemagne, 1940, N., v.o., 110 min). Ciné Classics

14.10 **Party** ■ ■
Manoel de Oliveira (France - Portugal, 1996, 90 min). Cinéstar 2

14.45 **La Soupe au canard** ■ ■
Leo McCarey (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 65 min). Cinétoile

15.00 **A l'Ouest, rien de nouveau** ■ ■ ■
Lewis Milestone (Etats-Unis, 1930, N., 120 min). Histoire

15.45 **La Liste de Schindler** ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1994, N., 190 min). Cinéstar 1

15.50 **Indiscrétions** ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 110 min). Cinétoile

17.00 **After Dark, My Sweet** ■ ■
James Foley (Etats-Unis, 1990, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

17.30 **Faubourg Montmartre** ■ ■
Raymond Bernard (France, 1931, N., 95 min). Ciné Classics

17.35 **L'Ami retrouvé** ■ ■
Jerry Schatzberg (France - Etats-Unis, 1989, 105 min). Cinéstar 2

17.40 **Mean Streets** ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1973, 110 min). Cinétoile

19.05 **La Cible humaine** ■ ■
Henry King (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 85 min). Ciné Classics

19.20 ***Guantanamera*** ■ ■
T. Gutierrez Alea et J. Carlos Tabio (Cuba, 1995, 100 min). Cinéstar 2

20.00 **Répulsion** ■ ■
Roman Polanski (Grande-Bretagne, 1965, N., 105 min). TV 5

20.30 **Mademoiselle Gagne-Tout** ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1952, N., 95 min). Ciné Classics

20.30 **Les Keufs** ■ ■
Josiane Balasko (France, 1987, 95 min). Cinéstar 1

20.35 **Ma nuit chez Maud** ■ ■ ■
Eric Rohmer (France, 1969, N., 110 min). Canal Jimmy

20.40 **Les Trente-neuf Marches** ■ ■
Don Sharp (Grande-Bretagne, 1978, 100 min). 13ème Rue

20.45 **Les Hommes contre** ■ ■
Francesco Rosi (Italie - Yougoslavie, 1970, 100 min). Arte

20.55 **Dieu seul le sait** ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1956, 110 min). TMC

21.00 **Le bonheur est dans le pré** ■ ■
Etienne Chatiliez (France, 1995, 110 min). France 3

21.00 ▶ **Quatre de l'infanterie** ■ ■
Georg Wilhelm Pabst (Allemagne, 1930, N., 120 min). Histoire

21.00 **C'est pas une vie** ■ ■
Norman Taurog (Etats-Unis, 1954, 90 min). Cinétoile

21.00 **Kansas City** ■ ■
Robert Altman (Etats-Unis, 1995, 115 min). Cinéstar 2

22.10 **Le Corps et le Fouet** ■ ■
Mario Bava (Italie, 1963, 90 min). Canal +

22.30 **La Fièvre dans le sang** ■ ■
Elia Kazan (Etats-Unis, 1961, v.o., 125 min). Canal Jimmy

22.30 **Zoulou** ■ ■
Cyril Endfield (Grande-Bretagne, 1963, 135 min). Cinétoile

23.40 **Solo** ■ ■
Jean-Pierre Mocky (France, 1969, 84 min). Canal +

0.25 ▶ **Tire-au-flanc** ■ ■
Jean Renoir (France, 1928, N., muet, 85 min). Arte

0.45 **Poussière d'ange** ■ ■
Edouard Niermans (France, 1987, 90 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

11.10 Le Débat. La Nouvelle Calédonie. LCI

MAGAZINES

10.50 Arrêt sur images. De la crise du journalisme américain. Invitée : Christiane Amanpour. La Cinquième
13.00 Envoyé spécial. Les nouveaux métiers. Une maladie orpheline. TV 5
13.00 et 23.00 De l'actualité à l'Histoire. La modernisation de la vie politique. Invités : Jean-Luc Parodi, Nicole Catala, Pierre Rosenvallon. Histoire
14.00 Envoyé spécial, les années 90. De Vesoul à Zagreb. Les dopés du sport. Invité : Jacques Rupnik. Histoire
15.15 Comment ça va ? Sexe, mensonge et impuissance. Actualité : Petits maux entre amis. Le sexe faible, c'est lui. TV 5
18.00 Stars en stock. Steve McQueen. Sean Connery. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invité : José Benazeraff, François Cognard, Jennifer Baybrook, Brian Eno. Canal +
18.45 Le Grand Journal. Avec Max Gallo. LCI
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Nicole Bacharan, Michèle le Doeuff, Jean-Noël Luc, Xavier Raufer. Histoire
20.20 Temps présent. Europe : mode d'emploi. Le siècle en image : Première Guerre mondiale, la propagande. TSR
20.55 Envoyé spécial. La méthode Toyota. Jean-Paul II : histoires secrètes. *Ps* : Peur sur la ligne. France 2
22.35 Pulsations. La sclérose en plaques. Invitée : Pierrette Seeldrayers, le professeur Christian Sindic. RTBF 1
23.20 Tapage. Jeunes au bord de la crise de nerf. France 3
0.45 La Marche du siècle. Faut-il interdire les armes à feu ? France 3
1.00 La 25e Heure. Bon voyage, Mister Glenn. France 2

DOCUMENTAIRES

17.55 L'Aventure photographique. Photographes de guerre. La Cinquième
18.05 A la découverte du Père Lachaise. Odyssée
19.25 ▶ Café bouillu. [1/3]. Voyage au bout de chez nous. Planète
19.50 La retraite fut sa vie. Planète
19.55 L'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem. Odyssée
20.00 ▶ André Villers. Paris Première
20.35 Greffes d'organes, trente ans d'histoire. [4/4]. Trouver un donneur. Planète
20.35 Les Métiers. Franche-Comté : Le fondeur d'art et le sculpteur sur pipes. Odyssée
21.05 La Révolution du clonage. Odyssée
21.35 L'Ile aux manchots. Planète
22.00 Chasseurs d'Afrique. [1/2]. Odyssée
22.25 ▶ Soirée thématique. Soldats en révolte. Arte
22.45 Arctique, les mystères du narval. [3/13]. Odyssée
23.25 Chère Kitty. Un film sur la vie d'Anne Frank. Planète
0.35 ▶ Henri Cartier-Bresson, point d'interrogation. Paris Première

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Open messieurs de Paris-Bercy. Eurosport
19.00 Football. Coupe des coupes. Besiktas Istanbul - Valerengen. Eurosport
20.25 Football. Coupe des coupes. Copenhague - Chelsea. AB Sport

MUSIQUE

19.20 Selva Morale e Spirituale, de Monteverdi. Par l'ensemble A Sei Voci, dir. Bernard Fabre-Garrus. Muzzik
20.45 John Williams à Séville. Mezzo
21.00 Au temps de Farinelli. Œuvres de Haendel, Hasse, Gluck, Porpora et Broschi. Par La Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. Jean-Claude Malgoire. Muzzik
22.25 Recollections. Kenny Drew & Red Rodney. Muzzik
23.00 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Mise en scène. Pierre Jourdan. Par l'Orchestre de chambre de l'Opera d'Etat hongrois Falloni et l'ensemble Mille E Tre, dir. Jérôme Pillement. Muzzik
23.40 Georg Solti dirige Tchaïkovski. *La Symphonie nº 4 en fa mineur.* Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 La Poursuite du vent. Nina Companeez [2/3]. Festival
20.40 Le Comte de Monte-Cristo. Josée Dayan [2/4]. RTBF 1
23.05 L'Antre de Frankenstein. Peter Werner [2/2]. 13ème Rue
23.40 Le Chant de l'homme mort. Jérôme Cornuau. M 6

SÉRIES

18.00 Highlander. Final [1/2]. M 6
18.40 Les Rois maudits. [2/6]. Festival
19.25 Equalizer. CIA contre KGB. 13ème Rue
20.40 Buffy contre les vampires. Alias Angelus. Série Club
20.40 Le Retour de Sherlock Holmes. L'aventure de Wisteria Lodge. Disney Channel
20.50 X-Files. Les nouveaux spartiates. L'âme en peine. La poupée. M 6
20.55 Navarro. La Colère de Navarro. TF 1
22.20 American Gothic. Lucas Buck se repose. 13ème Rue
0.30 Kindred. Les vampires ont aussi leurs lois (v.o.). 13ème Rue

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.55 France 2
Envoyé spécial

La diagonale du pape

« N'AYEZ pas peur ! » Tout au long de son pontificat, Jean Paul II n'a cessé de reprendre cette exhortation du Christ. Elle était au centre de sa première allocution, à Rome, il y a vingt ans. Elle devait avoir un écho particulier en Europe de l'Est, où les compatriotes polonais du nouveau chef de l'Eglise n'allaient pas tarder à secouer le joug du pouvoir communiste. Dans un document anniversaire, réalisé pour « Envoyé spécial » avec Claudie Bénichou-Plumet et Emmanuel Maquaire, Jacques Duquesne ne manque pas de faire ce rappel, en examinant la part politique et diplomatique de la mission de Jean Paul II.

De l'anticommunisme résolu des premières années à la dénonciation redoublée du capitalisme sauvage, au moment de l'éclatement du bloc soviétique, cette rétrospective souligne, avec autant de clarté que de subtilité, la trajectoire singulière du pape sur l'échiquier international. Dans les derniers temps du régime brejnevien – qui a peut-être commandité son assassinat manqué –, Jean Paul II fait le jeu des Etats-Unis en modérant les critiques de l'Eglise contre la course aux armements, relancée par Ronald Reagan. Mais le Vatican ne tarde guère à manifester de l'intérêt pour la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev et à préparer un tête-à-tête entre ce dernier et le pape, qui aura lieu, en 1989, quelques jours après la chute du mur de Berlin. Les deux hommes partagent alors le rêve d'une Europe nouvelle et *« humaniste »*. Ils seront vite déçus. La Russie va plonger dans le chaos. Jean Paul II – qui juge sévèrement l'attitude américaine durant la guerre du Golfe – y voit une raison supplémentaire de condamner les excès de l'ultralibéralisme capitaliste, au point de reconnaître certains éléments positifs dans les principes du communisme, comme Mikhaïl Gorbatchev avait pu saluer le message « social » du pape. Avec, entre autres témoins privilégiés, Lech Walesa, Roland Dumas et le cardinal Agostino Casaroli (secrétaire d'Etat du Vatican, récemment décédé), l'ancien dirigeant du Kremlin participe à cette remarquable page d'histoire vivante.

Francis Cornu

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.35 Sunset Beach.
17.35 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Navarro. La Colère de Navarro.
22.40 TF1 magazine.
22.50 Made in America. Jalousie criminelle. Téléfilm. Larry Shaw.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise.
1.00 TF1 nuit, Météo.
1.10 Tribunal. Prisonnière volontaire.
1.40 Reportages. Les Derniers Bidasses.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Soko.
15.45 Tiercé.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre, des livres.
17.25 Hartley, cœurs à vif.
18.15 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.51 Au nom du sport.
19.55 Météo, Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial. La méthode Toyota. Jean Paul II : histoires secrètes. *Post-scriptum* : Peur sur la ligne.
23.00 Expression directe.
23.05 Tennis. Open de Paris - Bercy.
0.40 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.30 Parole d'Expert.
14.30 Les Craquantes.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Côté jardins.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kouij.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal de l'Open de Paris-Bercy.
20.50 Consomag.
21.00 Le bonheur est dans le pré ■ ■ Film. Etienne Chatiliez.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Tapage. Jeunes au bord de la crise de nerf.
0.15 Espace francophone. Dan Bigras.
0.45 La Marche du siècle. Faut-il interdire les armes à feu ?

CANAL +

13.35 Le Journal du cinéma.
14.00 La Chasse aux sorcières ■ Film. Nicolas Hytner.
16.00 Mammifères marins. [1/6].
16.30 Mesure d'urgence ■ Film. Michael Apted.
▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Violette, la reine de la moto. Film. Guy Jacques.
22.10 Le Corps et le Fouet ■ ■ Film. Mario Bava.
23.40 Solo ■ ■ Film. Jean-Pierre Mocky.
1.05 L'Œil du cyclone. Poésie, mon amie.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.40 La Réincarnation de Khensur Rimpoche.
14.35 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.40 Les Chippendales, descente sur la ville. 15.35 Entretien.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Passe-partout.
16.55 Cellulo.
17.25 100 % question.
17.55 L'Aventure photographique. Photographes de guerre.
18.30 Le Monde des animaux.
19.05 Voyages, voyages. [1/2].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Cycle Vive la famille. Au nom du père.
20.40 ▶ Soirée thématique. Soldats en révolte. 20.45 Les Hommes contre ■ ■ Film. Francesco Rosi. 22.25 Les Mutineries de 1917 au Chemin des Dames. Adieu la vie, adieu l'amour. 23.25 Mutinerie à la Royal Air Force. 0.15 Pas de réhabilitation pour les déserteurs de la RDA. ▶ 0.25 Tire-au-flanc ■ ■ Film muet. Jean Renoir.
1.50 Les Infortunes de la vertu.

M 6

13.35 Un amour condamné. Téléfilm. Tom McLoughlin.
15.15 Les Routes du paradis.
16.15 et 1.35 Boulevard des clips.
17.20 M6 Kid.
18.00 Highlander.
19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.49 X-Files. 20.50 Les nouveaux spartiates. 21.45 L'âme en peine. 22.40 La poupée.
23.40 Le Chant de l'homme mort. Téléfilm. Jérôme Cornuau.
1.10 Techno Max.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. J.B. Pontalis (*L'Enfant des limbes*).
21.00 Lieux de mémoire. Descartes.
22.10 For intérieur. Patrice Van Eersel.
23.00 Nuits magnétiques. Comme un âne.
0.05 Du jour au lendemain. Bruno Bayen (*Les Excédés*).

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Restez à l'écoute. Œuvres de Murail, Enesco, Harvey.
19.40 Prélude.
20.00 Les Journées Clérambault de Versailles. Œuvres de Clérambault.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Mochizuki, Castillo Rodriguez, Xenakis.
23.07 Papillons de nuit. Invités François Schuiten et Benoît Peeters ; Renaud Pion.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires soir.
20.15 Les Soirées. Œuvres de Glinka, Donizetti.
20.40 Les Soirées. Concert par l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Plasson. Œuvres de Magnard, Chausson, Ravel, Boléro.
22.26 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Brahms, R. Strauss.

Le Monde

JEUDI 5 NOVEMBRE 1998

Triple bug avant

par Pierre Georges

UNE HISTORIETTE suisse pour commencer et illustrer le fléau qui rôde, tourne et menace le pauvre monde : le fameux bug de l'an 2000. Le doyen de la commune d'Echallens, âgé de cent cinq ans, a été prié récemment de se préparer à rejoindre les bancs de l'école primaire. Un recensement informatique, établi au printemps, avait livré, de manière irréfutable ou presque, la liste de tous les enfants nés en 1993 et donc susceptibles d'être appelés sous les stylos.

Les ordinateurs sont souvent intelligents. Parfois parfaitement idiots. Ne retenant de l'année de naissance que les deux derniers chiffres, la machine fit son office aveuglément. Sans imaginer un instant qu'on pouvait, aussi, être né en 1893. Et s'obstiner à vivre. Ce qui est le cas précisément du bambin de cent cinq ans.

Ce bug, ce bogue en français d'Internet, est donc sans pitié. Et voilà pourquoi notre vie désormais, le passage du siècle et de la ligne risquent fort d'être marqués par une avalanche de pépins, de pannes, de dysfonctionnements informatiques. Nous arrivons, à grande vitesse, à l'âge du bug et le mot déjà fait fortune pour signifier l'état avancé de nos infortunes.

Par exemple, la fameuse TGB, très grande bibliothèque, ou très grand bug comme l'on voudra. Pour évoquer les malheurs de ce magnifique vaisseau, comme coulé en rade de Tolbiac, *Le Monde* n'a reculé, hier, devant aucune métaphore. En Une, titre sur le *« bug social »*. En page intérieure, sous-titre sur le *« bug psychologique »*. Et dans le texte, récit des multiples *« bugs informatiques »* dans un potage généralisé. Bref, triple bug pour la TGB autrement appelée Bibliothèque nationale de France. La modernité a parfois bon dos. De même que l'informatique. Car, à lire ce qu'on lit sur les aventures de la BNF, le mal-vivre de ses personnels, la fureur de ses utilisateurs, et les différents malheurs, mésaventures, accidents de parcours, fractures sur escaliers glissants quoiqu'en beau bois des îles, livres introuvables, patiences exténuées, systèmes mal maîtrisés, pannes multiples, maquis des procédures, couloirs sans fin, tours sans âme, isolement des magasiniers, manque de formation des salariés, tristesse du quartier, on serait presque tenté d'utiliser des mots moins savants, plus anciens que ceux que nous prête ou impose l'avenir : à 8 milliards de francs le bug, cela peut aussi s'appeler imprévoyance, coupable volonté d'aller plus vite que la musique.

Il n'est pas question ici de jeter la BNF avec l'eau du bain. Simplement de constater qu'elle est plutôt mal née. D'une naissance prématurée pour avoir voulu accélérer la phase de l'apprentissage nécessaire des locaux, des systèmes, et l'apprivoisement indispensable de ce mammouth de papier et de logiciels. On ne fait pas l'économie de ce temps-là. La preuve : les mésaventures mémorables de la SNCF avec son fameux système Socrate. Et on ne doit pas faire, à l'inverse, le procès sans appel ni recours d'un ensemble prestigieux. La bibliothèque François Mitterrand pourra et devra fonctionner, – elle n'a d'autre choix – dès lors que tous, direction, syndicats, utilisateurs, au-delà des querelles sociales ou d'intérêts, lui accorderont ce que celui qui la voulut évoquait : la nécessité de donner un peu de temps au temps.

Le gouvernement accorde à la police une « rallonge » de crédits

M. Jospin veut apaiser le mécontentement des députés PS

LE GOUVERNEMENT s'apprête à revoir à la hausse le budget de la police, dont une première mouture doit être examinée, jeudi 5 novembre, par l'Assemblée nationale. Dans un « collectif » budgétaire pour 1998, présenté au conseil des ministres le 18 novembre, 400 millions de francs supplémentaires devraient être consacrés à *« l'équipement de la police »*. Cette décision répond au mécontentement des députés socialistes de la commission des lois, qui avaient jugé les crédits prévus pour 1999 *« tout à fait insatisfaisants »* (*Le Monde* du 23 octobre). *« Il y a un manque de moyens basiques en équipement et en automobiles »*, avait précisé Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis). Le « coup de pouce » accordé pour 1998 est destiné à dissiper la mauvaise humeur.

Le gouvernement s'efforce aussi de calmer les angoisses des députés socialistes sur un autre sujet : celui du redéploiement des forces de police et de gendarmerie. Beaucoup d'élus ruraux critiquent le plan gouvernemental, qui prévoit le déplacement de trois mille policiers et mille deux cents gendarmes au profit des vingt-six départements métropolitains les plus touchés par la délinquance (*Le Monde* du 7 septembre), refusant notamment d'éventuelles fermetures de brigades de gendarmerie. Pour répondre à ces inquiétudes, Jean-Jack Queyranne, ministre de l'intérieur par intérim, et Alain Richard, ministre de la défense, sont venus pour la première fois, mardi, expliquer les détails du dispositif devant l'ensemble des députés PS.

TOUR DE FRANCE

Les deux ministres ont réaffirmé la volonté gouvernementale de redessiner la carte de sécurité du territoire, dont le schéma actuel remonte à 1942. *« On ne va pas mettre des gendarmes pour garder des vaches ! »*, avait dit, notamment, Lionel Jospin lors d'une réunion préparatoire. Ce souci a paru partagé, mardi, par l'ensemble des députés socialistes, qui contestent surtout la méthode choisie. *« Si l'on avait commencé par une bonne méthode de concertation avec les élus, plutôt que par une démarche technocratique, les choses se seraient mieux passées »*, a expliqué Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS.

Ce sentiment a conduit plusieurs députés à mettre en cause la mission confiée à l'ancien préfet de police, Guy Fougier. Celui-ci a entrepris, à la demande du gouvernement, un tour de France des sites concernés, pour enregistrer les récriminations des élus. Il devrait remettre un rapport dans la première quinzaine de décembre. Les députés ont expliqué aux deux ministres présents que la décision à prendre doit être politique et qu'ils récusent par avance toute valeur d'arbitrage au futur document de M. Fougier. Le gouvernement pourrait aller dans ce sens en prenant prochainement l'engagement, par l'intermédiaire de M. Richard, que chaque canton du territoire conserverait, même réduite, une brigade de gendarmerie.

Jean-Michel Aphatie

Cent vingt magistrats défendent M. Lemesle

UNE PÉTITION de soutien à Laurent Lemesle, sous-directeur des affaires pénales au ministère de la justice, prié de quitter ses fonctions par le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a été signée par environ cent vingt magistrats et fonctionnaires du ministère. Ce texte, dont le quotidien *Libération* révèle le contenu, s'insurge contre le départ de M. Lemesle, évincé pour avoir écrit un ouvrage de la collection « Que sais-je ? » sur les relations entre les parquets et la chancellerie (*Le Monde* du 28 octobre).

« Les membres soussignés de la direction des affaires civiles et du sceau ont été informés du départ prochain de M. Laurent Lemesle, lié à la parution d'un "Que sais-je" intitulé Le Procureur de la République, *indique le texte. Au-delà de la situation de M. Lemesle, dont la loyauté n'a, à notre connaissance, jamais été mise en cause, et qui s'est contenté de commenter le droit en vigueur, nous nous interrogeons sur la possibilité pour les membres du ministère d'effectuer des travaux scientifiques ou pédagogiques. »*

Les producteurs de porc bénéficieront d'une aide de 150 millions de francs

APRÈS avoir rencontré, mardi 3 novembre, des responsables de la Fédération porcine et de l'Association porc montagne, Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé de nouvelles mesures pour aider les professionnels touchés par une grave crise de surproduction. Les cours du marché de Plérin, dans les Côtes-d'Armor, qui servent de référence aux cotations nationales, avaient encore perdu 4 centimes la veille, tombant à 5,17 francs le kilo.

Une enveloppe supplémentaire de 150 millions de francs de crédits publics, débloquée par le ministre, sera *« destinée à soulager la trésorerie de élevages les plus fragiles »*, a-t-il déclaré. Elle s'ajoute à l'enveloppe de 100 millions de francs décidée, à la mi-septembre, par son prédécesseur, Louis Le Pensec, visant à prendre en charge une partie des remboursements bancaires des éleveurs en difficulté et à aider les élevages familiaux ayant engagé récemment de lourds investissements. L'autre volet du dispositif, connu sous l'appellation « Stabiporc » et géré de manière interprofessionnelle, permet aux éleveurs de bénéficier d'avances de trésorerie, remboursables une fois la crise résorbée. Le montant est de 420 millions de francs, dont 350 millions apportés par des banques et 70 millions par l'Office interprofessionnel des viandes et de l'aviculture. Un groupe de travail (administration, professionnels, banques et syndicats) devait se réunir, mercredi 4 novembre, pour étudier les modalité d'utilisation de l'enveloppe supplémentaire de 150 millions de francs.

Les producteurs et le gouvernement veulent privilégier les outils de gestion communautaire du marché de la viande. La difficulté vient du fait que, contrairement par exemple à la viande de boeuf, le porc n'est pas encadré par des règlements précis. M. Glavany doit rencontrer le commissaire européen, Franz Fischler, le 9 novembre à Bruxelles. Il souhaite, notamment, le lancement d'une opération spéciale d'exportation vers la Russie, par exemple sous forme d'aide humanitaire. Paris voudrait aussi que Bruxelles propose des mesures de maîtrise de la production et de réduction de l'offre, par la diminution volontaire du cheptel ou l'abaissement du poids des carcasses des animaux abattus.

François Grosrichard

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT : les organismes d'HLM devront limiter** les hausses de loyer à 1 % en moyenne en 1999 selon une recommandation du gouvernement, rendue publique, mardi 3 novembre, par le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean Claude Gayssot. En 1998, les augmentations des loyers HLM devraient approcher les 2 % en moyenne, comme en 1997, une augmentation légèrement plus importante que dans le parc privé.

■ **TADJIKISTAN : un millier de combattants fidèles au chef de guerre** rebelle tadjik Makhmoud Khoudoïberdiev, ont attaqué, mercredi 4 novembre, la deuxième ville du pays, Khoudjent (Nord du Tadjikistan). Les combats ont fait une dizaine de morts, selon l'agence russe Itar-Tass. Les troupes russe stationnées au Tadjikistan ont été mises en état d'alerte. – *(AP, AFP)*

■ **FOOTBALL : Louis Le Gallo a annoncé, mardi 3 novembre,** qu'il quittait la présidence du FC Lorient, club de première division. Nommé en 1996, Louis Le Gallo connaissait des problèmes relationnels au sein du club et était contesté par certains élus. Le nom de Noël Couëdel, directeur général adjoint du quotidien *Le Parisien*, est évoqué depuis quelques semaines pour lui succéder.

Tirage du *Monde* daté mercredi 4 novembre 1998 : 495 772 exemplaires. 1

Stockholm, capitale européenne de la culture.

(une raison de plus, s'il en était besoin, de venir y passer quelques jours)



Offres spéciales week-end à partir de Frs 2 250.-

incluant vols SAS et deux nuits d'hôtel.

Pour en savoir plus, contactez l'Office Suédois du Tourisme, tél. 01 53 43 26 27, fax 01 53 43 26 24, consultez sur Minitel 3615 FLY SAS (2.23Frs/mn) – Promotions, ou informez-vous auprès de votre agent de voyages.

Nous sommes également sur Internet: www.stoinfo.se

Amitiés de Stockholm, où ça bouge vraiment en 1998!

